





N^o 171 / 34

77



Library
of the
University of Toronto



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

ŒUVRES

COMPLETTES

DE J. J. ROUSSEAU.



Œ U V R E S

COMPLETTES

DE J. J. ROUSSEAU,

CITOYEN DE GENÈVE.

NOUVELLE ÉDITION :

TÔME TRENTE-QUATRIÈME.

▲ P A R I S,

chez { BÉLIN, Libraire, rue St Jacques, n°. 26.
CAILLE, rue de la Harpe, n°. 150.
GRÉGOIRE, rue du Coq St. Honoré.
VOLLAND, quai des Augustins, n°. 25.

1 7 9 3.



RECUEIL
DE LETTRES.

L Ê T T R E

A M. D E L U C.

A Motiers , le 26 février 1763.

JE n'ai point , mon cher ami , de déclaration à faire à M. le premier syndic, parce qu'on a commencé par me juger sans me lire ni m'entendre, et qu'une déclaration après coup, ne saurait faire que ce qui a été fait, n'ait pas été fait. C'est pourtant par-là qu'il faudrait commencer pour remettre les choses dans le cas de la déclaration que vous demandez.

Je ne puis dire que je suis fâché d'avoir écrit , ce qu'il n'est pas vrai que je sois fâché d'avoir écrit , puisqu'au contraire , si ce que j'ai écrit et publié, était à écrire ou à publier , je l'écrirais aujourd'hui et le publierais demain.

Je pourrais dire tout au plus , que je suis fâché qu'on ait pu tirer de mes écrits , des prétextes pour me persécuter ; mais jamais ce mot d'*animadversion du conseil* ne me conviendra. Il faut *iniquité et violation des loix*. Je ne sais nommer les choses que par leur nom.

Je ne puis ni ne veux rien dire, ni rien faire, en quelque manière que ce soit, qui ait l'air de réparation ni d'excuses, parce qu'il est infame et ridicule que ce soit à l'offensé de faire satisfaction à l'offenseur.

Les éclaircissemens que vous me proposez, sont bons et bien tournés. Je les aurais pu donner, si l'on n'eût pas voulu m'y contraindre : mais je suis las de faire l'enfant, et indigné de voir des Gênois faire si sottement les inquisiteurs. Les éclaircissemens nécessaires sont tous dans mes écrits et dans ma conduite ; je n'en ai plus d'autre à donner.

Vos Gênois, dites-vous, se demandent, *que fera Rousseau ?* Je trouve que ceux qui disent, *il ne fera rien*, parlent très-sensément, puisqu'en effet il n'a rien à faire. Quant à ceux qui disent, *il se fera connaître*, j'ignore ce qu'ils attendent ; mais je sais bien que si cela n'est pas fait, cela ne se fera jamais. Moi aussi je me demandais, *que feront les Gênois ?* Je répondais, *ils se feront connaître* : c'est aussi ce qu'ils ont fait.

Je suis surpris que mon ami *Deluc* puisse me conseiller de faire à Berne, des bassesses que je ne veux pas faire à Genève. Je vous jure que les procédés des Bernois ne me touchent

guère : ce sont ceux des Gênois , qui m'ont navré : s'ils veulent être les derniers à réparer leurs torts , je les en dispense.

Je ne suis nullement en état d'aller à Genève ; je n'en ai pas la moindre envie ; et si jamais j'y vais (ce qui , vu le sort qui m'y attend , n'est à désirer ni pour mou repos , ni pour ma sûreté , ni pour l'honneur des Gênois) , ce ne sera sûrement pas en suppliant.

J'ai été citoyen tant que j'ai cru avoir une patrie. Je me trompais , je suis désabusé. L'insulte qui m'a été faite , m'est commune , comme vous le dites fort bien , avec les loix et la religion ; les affronts qu'on partage avec elle , sont des triomphes. Cependant les membres de l'état restent tranquilles spectateurs dans cette affaire , comme si elle ne les regardait pas. A la bonne heure. Pour moi , je vous déclare que désormais elle ne regarde encore moins. Si je m'obstinais à faire seul le *Don Quichotte* , ce qui fut jusqu'ici le zèle d'un patriote , deviendrait l'entêtement d'un fou. Personne ne sait mieux que les Gênois , si je leur suis bon à quelque chose. Pour moi , je sais par expérience , qu'ils ne me sont bons à rien.

Voilà vos livres , cher ami : je me suis efforcé

de les lire ; mais je vous avoue que votre Ditton accable ma pauvreté ; il me noie dans une mer de paroles , dont je ne puis me tirer. Tout ce qu'il me semble d'appercevoir , c'est qu'il tient en l'air une grosse massue , qu'il remue sans cesse d'un air fort terrible et menaçant ; et quand il vient à frapper , ce qu'il fait rarement , et pour cause , on sent que la massue n'est que de coton.

Bon jour , homme de bien ; je vous embrasse ; et Gênois ou non , j'eserai toujours votre ami.

A M. B E A U - C H Â T E A U .

Motiers , 26 fevrier 1763.

JE ne sais , mon cher *Beau-Château* , comment vous faites ; vous me louez et vous me plaisez. C'est sans doute que vos louanges parlent au cœur ; et j'en porte un qui ne sait point résister à cela. Je me souviens qu'avant de prendre la plume , je disais à mes amis : Je ne voudrais savoir écrire que pour me faire aimer des bons , et haïr des méchants. Maintenant , je la pose avec la gloire d'avoir bien

rempli mon objet. Combien de fois , entrant dans une assemblée , je me suis applaudi de voir étincéler la fureur dans les yeux des fripons , et l'œil de la bienveillance m'accueillir dans les gens de bien ! Non qu'il n'y ait beaucoup de ces derniers qui trouvent mes livres malfaits et qui ne sont pas de mon avis ; mais il n'y en a pas un qui ne m'aime à cause de mes livres. Voilà ma couronne , cher *Beau-Château* ; qu'elle me paraît belle ! Elle est parée sur ma tête , par les mains de la vertu. Puissé-je être digne de la porter.

Je n'ai fait ni ne ferai l'apologie de la profession de foi du Vicaire ; j'espère , comme vous le dites , qu'elle n'en a pas besoin. Je laisse bourdonner à leur aise , les comparêts et autres insectes venimeux qui me vont picottant aux jambes. Leurs blessures sont si peu dangereuses , que je ne daigne pas même les écraser dessus. Mais quant aux gens en place , qui ont la bassesse de m'insulter ; je puis avoir quelque chose à leur dire. Ils ont si grand besoin de leçons , et si peu d'hommes leur en osent donner , que je me crois spécialement appelé à cet honorable et périlleux emploi. Malheureusement , je n'ai plus de talens ; mais je me sens du courage encore.

Vous faites bien , cher Beau-Château , de m'aimer , vous et vos compagnons de voyage ; ce n'est qu'une dette que vous payez. Quand vous pourrez me revenir voir , soit ensemble , soit séparément , vous me ferez du bien ; et j'espère que plus nous nous verrons plus nous nous aimerons. Je vous embrasse de tout mon cœur.

A M. * * *

A Motiers , 1763.

IL est , dites-vous , très-cher ami , quatre cents citoyens et bourgeois qui ont paru mécontents de ce qui s'est passé. Il s'en est donc trouvé cinq ou six cents autres qui en ont été contents : que voulez-vous que j'aie à faire parmi ces gens là ?

Vous me proposez un voyage dans une saison où je ne puis pas même sortir de ma chambre ; c'est un arrangement que mon état rend impossible. Il y a vingt ans que je n'ai fait une lieue en hiver. Si jamais j'entreprends un voyage en pareille saison , ce ne sera sûrement pas pour aller à Genève.

Vous me demandez le compliment que je ferais à M. le premier syndic. Je serais fort embarrassé de vous le dire. Je n'aurais assurément qu'un fort mauvais compliment à lui faire. Ce n'est pas la peine d'aller si loin pour cela.

Depuis quand est-ce à l'offensé de demander excuse ? Que l'on commence par me faire la satisfaction qui m'est due ; je tâcherai d'y répondre convenablement.

Tous vos Messieurs se tourmentent beaucoup de savoir pourquoi M. de Montmollin ne m'a pas excommunié. Je les trouve plaisans : et de quoi se mêlent-ils ? Je pense avoir autant de droit sur eux qu'ils en ont sur moi : cependant je ne vais point m'informer curieusement, s'ils disent bien leur catéchisme, et s'ils ont bien fait leurs pâques.

Que je sois, du moins quant à présent, orthodoxe, juif, païen, athée, que leur importe ? Ce n'est pas de cela qu'il s'agit. La question est de savoir si les lois ont été violées, et si, quel que je sois, on m'a traité injustement : voilà ce qui leur importe, et sûrement beaucoup plus qu'à moi ; car par rapport à moi, la chose est faite : on ne me fera pas pis. Mais les conséquen-

ces les regardent. Tandis qu'ils traitent cette affaire du haut de leur grandeur , faut-il donc que j'en fasse pour eux tous les frais , et que je vienne en suppliant, demander qu'on me pardonne les affronts que j'ai reçus ? Ce n'est pas mon avis. Que les choses en restent-là , puisque cela leur convient. On verra qui , dans la suite , s'en trouvera le plus mal , d'eux ou de moi.

Cher ami , je vous l'ai dit , et je vous le répète de bon cœur : j'aime encore mes compatriotes. Je sens vivement dans mes malheurs, l'atteinte qui a été portée à leurs droits et à leur liberté. Quoi qu'il arrive , je ne veux jamais demeurer à Genève ; cela est bien décidé. Mais s'ils avaient vu le tort que leur fait celui que j'ai reçu , et combien ils ont d'intérêt qu'il soit réparé , j'aurais agi de concert avec eux dans cette affaire autant que mon honneur outragé l'eût permis. Alors , après avoir commencé par remettre les choses dans l'état où elles doivent être , s'ils ont tant d'envie de me régenter , ils m'auraient régenté tout leur saoul. Mais comment ne voient-ils pas qu'avant cela , l'inquisition qu'ils veulent établir sur moi , est impertinente et ridicule ? S'ils sont assez foux pour exiger que je m'y

prête, je ne suis pas assez sot pour m'y prêter. Ainsi je n'ai rien à dire à M. de Montmollin, attendu que ni M. de Montmollin, ni moi, n'avons pas plus de compte à leur rendre, que nous n'en avons à leur demander.

Les affronts qui m'ont été faits, ne peuvent être suffisamment réparés, que par une invitation honnête et formelle de retourner à Genève. Si l'on peut se résoudre à une démarche si décente et si convenable, si due, il faudra qu'on soit bien difficile, si l'on n'est pas content de la manière dont j'y répondrai. Alors on pourra s'enquêter de ma foi, et je serai toujours prêt à en rendre compte. Sans cela, ne parlons plus de cette affaire; car nul autre expédient ne peut me convenir.

A M. PETITPIERRE,

Pasteur à Neuchatel.

A Motiers, 1763.

JE n'ai point, Monsieur, de satisfaction à faire au christianisme, parce que je ne l'ai point offensé; ainsi je n'ai que faire pour cela, du livre de M. Denise.

A 6

Toutes les preuves de la vérité de la religion chrétienne sont contenues dans la Bible. Ceux qui se mêlent d'écrire ces preuves, ne font que les tirer de là et les retourner à leur mode. Il vaut mieux méditer l'original et les en tirer soi-même, que de les chercher dans le fatras de ces auteurs. Ainsi, Monsieur, je n'ai que faire encore pour cela, du livre de M. Denise.

Cependant, puisque vous m'assurez qu'il est bon, je veux bien le garder sur votre parole, pour le lire quand j'en aurai le loisir, à condition que vous aurez la bonté de me faire dire ce que vous a coûté l'exemplaire que vous m'avez envoyé, et de trouver bon que j'en remette le prix à votre commissionnaire ; faute de quoi, le livre lui sera rendu sous quinze jours, pour vous être renvoyé.

Je passe, Monsieur, à la réponse à vos deux questions.

Le vrai christianisme n'est que la religion naturelle mieux expliquée, comme vous le dites vous-même, dans la lettre dont vous m'avez honoré. Par conséquent, professer la religion naturelle, n'est point se déclarer contre le christianisme.

Toutes les connaissances humaines ont

leurs objections et leurs difficultés, souvent insolubles. Le christianisme a les siennes, que l'ami de la vérité, l'homme de bonne foi, le vrai chrétien ne doivent point dissimuler. Rien ne me scandalise davantage que de voir qu'au-lieu de résoudre ces difficultés, on me reproche de les avoir dites.

Où prenez-vous, Monsieur, que j'aie dit que mon motif à professer la religion chrétienne, est le pouvoir qu'ont les esprits de ma sorte, d'édifier et de scandaliser? Cela n'est assurément pas dans ma lettre à M. de Montmollin, ni rien d'approchant; et je n'ai jamais dit ni écrit pareille sottise.

Je n'aime ni n'estime les lettres anonymes, et je n'y répons jamais; mais j'ai cru, Monsieur, vous devoir une exception, par respect pour votre âge et pour votre zèle. Quant à la formule que vous avez voulu m'éviter, en ne vous signant pas, c'était un soin superflu; car je n'écris rien que je ne veuille avouer hautement, et je n'emploie jamais de formule.

A M. MOULTOU.

A Motiers, le 21 mars 1763.

VOILA, cher Moulton, puisque vous le voulez, un exemplaire de ma lettre à M. de Beaumont. J'en ai remis deux autres au messager depuis plusieurs jours; mais il diffère son départ d'un jour à l'autre, et ne partira, je crois, que mercredi. J'aurai soin de vous en faire parvenir davantage. En attendant, ne mettez ces deux là, qu'en des mains sûres, jusqu'à ce que l'ouvrage paraisse, de peur de contrefaçon.

J'ai attendu, pour juger les Gênois, que je fusse de sang froid. Ils sont jugés. J'aurais déjà fait la démarche dont vous me parlez, si milord Maréchal ne m'avait engagé à différer, et je vois que vous pensez comme lui. J'attendrai donc, pour la faire, de voir l'effet de la lettre que je vous envoie : mais quand cet effet les ramènerait à leur devoir, j'en serais, je vous jure, très-médiocrement flatté. Ils sont si sots et si rogues, que le bien même ne m'intéresserait désormais de leur part,

guère plus que le mal. On ne tient plus guère aux gens qu'on méprise.

M. de Voltaire vous a paru m'aimer, parce qu'il sait que vous m'aimez ; soyez persuadé qu'avec les gens de son parti, il tient un autre langage. Cet habile comédien, *dolis instructus et arte pelagá*, sait changer de ton, selon les gens à qui il a à faire. Quoi qu'il en soit, si jamais il arrive qu'il revienne sincèrement, j'ai déjà les bras ouverts : car de toutes les vertus chrétiennes, l'oubli des injures est, je vous jure, celle qui me coûte le moins. Point d'avances ; ce serait une lâcheté : mais comptez que je serai toujours prêt à répondre aux siennes, d'une manière dont il sera content. Partez de là, si jamais il vous en re parle. Je sais que vous ne voulez pas me compromettre, et vous savez, je crois, que vous pouvez répondre de votre ami en toute chose honnête. Les manœuvres de M. de Voltaire, qui ont tant d'approbateurs à Genève, ne sont pas vues du même œil à Paris. Elles y ont soulevé tout le monde, et balancé le bon effet de la protection des Calas. Il est certain que ce qu'il peut faire de mieux pour sa gloire, est de se raccommo der avec moi.

Quand vous voudrez venir, il faudra nous

concerter. Je dois aller voir milord Maréchal avant son départ pour Berlin ; vous pourriez ne pas me trouver. D'ailleurs , la saison n'est pas assez avancée pour le voyage de Zurich ; ni même pour la promenade. Quand je vous aurai , je voudrais vous tenir un peu longtemps. J'aime mieux différer mon plaisir , et en jouir à mon aise. Doutez-vous que tout ce qui vous accompagnera ne soit bien reçu ?

A M. J. BURNAND. (1)

A Motiers , le 21 mars 1763.

LA réponse à votre objection , Monsieur , est dans le livre même d'où vous la tirez. Lisez plus attentivement le texte et les no-

(1) M. Burnand , à qui ces lettres sont adressées , avait reproché à M. Rousseau la publication de la *confession de foi du Vicaire Savoyard* , contre cette maxime expresse du vicaire lui même :

» Tant qu'il reste quelque bonne croyance parmi
« les hommes , il ne faut point troubler les âmes
« paisibles , ni alarmer la foi des simples , par des
« difficultés qu'ils ne peuvent résoudre , et qui les
« inquiètent sans les éclairer ».

tes; vous trouverez cette objection résolue.

Vous voulez que j'ôte de mon livre ce qui est contre la religion; mais il n'y a dans mon livre, rien qui soit contre la religion.

Je voudrais pouvoir vous complaire, en faisant le travail que vous me prescrivez. Monsieur, je suis infirme, épuisé; je vieillis; j'ai fait ma tâche, mal sans doute, mais de mou mieux. J'ai proposé mes idées à ceux qui conduisent les jeunes gens; mais je ne sais pas écrire pour les jeunes gens.

Vous m'apprenez qu'il faut vous dire tout, ou que vous n'entendez rien. Cela me fait désespérer, Monsieur, que vous m'entendiez jamais; car je n'ai point, moi, le talent de parler aux gens à qui il faut tout dire.

Je vous salue, Monsieur, de tout mon cœur.

A U M Ê M E.

A Motiers, le 28 mars 1763.

SOLUTION de l'objection de M. Burnand.

Mais quand une fois tout est ébranlé, on

doit conserver le tronc aux dépens des branches , etc. (1).

Voilà , je crois ce que le bon vicairé pourrait dire à présent au public (2).

M. Burnand m'assure que tout le monde trouve qu'il y a dans mon livre beaucoup de choses contre la religion chrétienne. Je ne suis pas , sur ce point comme sur bien d'autres de l'avis de tout le monde , et d'autant moins que parmi tout ce monde là , je ne vois pas un chrétien.

Un homme qui cherche des explications pour compromettre celui qui les donne , est peu généreux ; mais l'opprimé qui n'ose les donner est un lâche , et je n'ai pas peur de passer pour tel. Je ne crains point les explications ; je crains les discours inutiles. Je crains sur-tout , les désœuvrés , qui , ne sachant à quoi passer leur temps , veulent disposer du mien.

Je prie M. *Burnand* d'agréer mes salutations.

(1) *Emile*, tome III, page 157 de l'édition de Genève 1782, page 104, tome II, in-4°.

(2) *Ibid.* page 108, à la note ; et tome II, in-4°. page 71, à la note.

A U M Ê M E.

A Motiers , le 4 avril 1765.

JE suis très-content , Monsieur , de votre dernière lettre , et je me fais un très-grand plaisir de vous le dire. Je vois avec regret que je vous avais mal jugé. Mais , de grâce , mettez-vous à ma place. Je reçois des milliers de lettres , où sous prétexte de me demander des explications , on ne cherche qu'à me tendre des pièges. Il me faudrait de la santé , du loisir et des siècles , pour entrer dans tous les détails qu'on me demande ; et pénétrant le motif secret de tout cela , je réponds avec franchise , avec dureté même , à l'intention plutôt qu'à l'écrit. Pour vous , Monsieur , que mon âpreté n'a point révolté , vous pouvez compter de ma part sur toute l'estime que mérite votre procédé honnête , et sur une disposition à vous aimer , qui probablement aura son effet , si jamais nous nous connaissons davantage. En attendant , recevez , Monsieur , je vous supplie , mes excuses et mes sincères salutations.

A M. DE MONTMOLLIN,

*En lui envoyant ma lettre à M. de Beau-
mont.*

A Motiers, le 28 mars 1763.

VOICÛ, Monsieur, un écrit devenu nécessaire. Quoique mes agresseurs y soient un peu mal menés, ils le seraient davantage, si je ne vous trouvais pas en quelque sorte, entre eux et moi. Comptez, Monsieur, que si vous cessiez de leur servir de sauve-garde, ils ne s'en tireraient pas à si bon marché! Quoiqu'il en soit, j'espère que vous serez content de la classe à part, où j'ai tâché de vous mettre; et il ne tiendra qu'à vous de connaître, et dans cet écrit, et dans toute ma vie, qu'en usant avec moi de procédés honnêtes, vous n'avez pas obligé un ingrat!

A. M. MOULTOU.

A Motiers-Travers, ce 2 avril 1763.

CE n'était pas, cher ami, que je désapprouvassé l'envoi d'un exemplaire en France, que je ne vous ai pas répondu sur le champ ; mais l'ennui, les tracas, les souffrances, les importuns me rendent paresseux : l'exaetitude est un travail qui passe ma force actuelle. Faites ce que vous voudrez ; votre envoi ne sera qu'inutile ; voilà tout. Vous n'avez que trois exemplaires ; j'attends d'en avoir davantage, pour vous en envoyer ; encore ne sais-je pas trop comment.

V...t est un fourbe. Je n'approuve point qu'on lui fasse lire l'ouvrage ; encore moins qu'on le lui prête. Il ne veut le voir que pour le faire décrier par les petits vipereaux qu'il élève à la brochette, et par lesquels il répand contre moi son fade poison dans les Mercurés de Neuchatel.

Vous devez comprendre qu'un carton est impossible, dès qu'une fois un ouvrage est sorti de la boutique du libraire. Si vous vou-

lez en faire un pour Genève en particulier soit ; j'y consens : mais je ne veux pas m'en mêler, et soyez persuadé que cela ne servira de rien. Quand on cherche des prétextes, on en trouve. Les Genevois m'ont trop fait de mal pour ne pas me haïr ; et moi, je les connais trop pour ne les pas mépriser. Je prévois mieux que vous l'effet de la lettre. J'ai honte de porter encore ce même titre dont je m'honorais ci-devant ; dans six mois d'ici, je compte en être délivré.

Votre aventure avec la compagnie ne m'étonne point. Elle me confirme dans le jugement que j'ai porté de toute cette prétraille. Je ne doute point qu'en effet, votre amitié pour moi n'ait produit votre exclusion : mais loin d'en être fâché, je vous en félicite. L'état d'homme d'église ne peut plus convenir à un homme de bien, ni à un croyant. Quittez-moi ce collet qui vous avilit : cultivez en paix les lettres, vos amis, la vertu : soyez libre, puisque vous pouvez l'être. Les marchands de religion n'en sauraient avoir. Mes malheurs m'ont instruit trop tard : qu'ils vous instruisent à temps.

Je souffre beaucoup, cher ami ; je me suis remis à l'usage des sondes, pour tâcher de me

procurer un peu de relâche quand vous serez avec moi. Je me ménage ce temps comme le plus précieux de ma vie, ou du moins le plus doux qui me reste à passer. Ménagez-vous la liberté de venir quand je vous écrirai ; car malheureusement je suis encore moins maître de mon temps, que vous du vôtre.

J'ai toujours oublié de vous dire que j'ai à Yverdon un cabriolet que je ne serais pas fâché de trouver à vendre. Pourrait-il vous servir, en attendant, dans nos petits pèlerinages ? Pour moi, vous savez que je n'aime aller qu'à pied. Si vous avez des jambes, nous nous en servirons, mais à petits pas ; car je ne saurais aller vite, ni faire de longues traites : mais je vais toujours. Nous causerons à notre aise : cela sera délicieux. Je vous embrasse.

Si vous amenez quelqu'un, tâchez au moins que nous puissions un peu nous voir seuls.

A M. DE LA PORTE.

A Motiers , le 4 avril 1763.

Vous pouvez savoir, Monsieur, que je n'ai jamais concouru ni consenti à aucun des recueils de mes écrits qu'on a publiés jusqu'ici ; et par la manière dont ils sont faits, on voit aisément que l'auteur ne s'en est pas mêlé. Ayant résolu d'en faire moi-même une édition générale, en prenant congé du public, je le vois avec peine inondé d'éditions détestables et réitérées, qui peut-être le rebuteront aussi de la mienne, avant qu'il soit en état d'en juger. En apprenant qu'on en préparait encore une nouvelle où vous êtes, je ne pus m'empêcher d'en faire des plaintes ; ces plaintes trop durement interprétées, donnèrent lieu à un avis de la gazette de Hollande, que je n'ai ni dicté ni approuvé, et dans lequel on suppose que le sieur *Roy* a seul le droit de faire cette édition générale : ce qui n'est pas. Quand il en a fait lui-même un recueil avec privilège, il l'a fait sans mon aveu ; et au contraire, en lui cédant mes manuscrits,

nuscrits, je me suis expressément réservé le droit de recueillir le tout, et de le publier où et quand il me plairait. Voilà, Monsieur, la vérité.

Mais, puisque ces éditions furtives sont inévitables, et que vous voulez bien présider à celle-ci, je ne doute point, Monsieur, que vos soins ne la mettent fort au-dessus des autres : dans cette opinion, je prends le parti de différer la mienne, et je me félicite que vous ayez fait assez de cas de mes rêveries, pour daigner vous en occuper. Malheureusement le public toujours de mauvaise humeur contre moi, se plaindra que vous m'honorez à ses dépens. Il dira qu'un éditeur tel que vous lui rend moins qu'il ne lui dérobe ; et quand vous pourriez lui plaire et l'éclairer par vos écrits, il regrettera le temps que vous prodiguez aux miens.

Je vous remercie, Monsieur, d'avoir bien voulu m'envoyer la note des pièces qui devront entrer dans votre recueil ; vous êtes le premier éditeur de mes écrits, qui ait eu cette attention pour moi. Entre celles de ces pièces dont je ne suis pas l'auteur, j'y en trouve une qui ne doit être là d'aucune manière : c'est le *Petit Prophète*. Je vous prie de le retrancher,

si vous êtes à temps ; sinon , de vouloir bien déclarer que cet ouvrage n'est point de moi, et que je n'y ai pas la moindre part.

Recevez, Monsieur, je vous supplie, mon respect et mes salutations.

A M. MOULTOU.

A Motiers, ce samedi 16 avril 1763.

V O I C I , cher *Moulou*, puisque vous le voulez, encore deux exemplaires de la lettre ; c'est tout ce qui me reste avec le mien. Je n'entends pas dire qu'il s'en soit répandu dans le public aucun autre que ceux que j'ai donnés, et je n'ai plus aucune nouvelle de *Rey* : ainsi il se pourrait très-bien que quelqu'un fût venu à bout de supprimer l'édition. En ce cas, il importerait de placer très-bien ces exemplaires, puisqu'ils seraient difficiles et peut-être impossibles à remplacer. Si vous trouviez à propos d'en donner un à M. le colonel *Pictet*, lequel m'a écrit des lettres très-honnêtes, vous me feriez grand plaisir.

Je comprends quel est l'endroit où M. *Deluc* croit se reconnaître. Il se trompe fort. Mon caractère n'est assurément pas de tympaniser mes amis ; mais le bon homme, avec toute sa sagesse, n'a pu éviter un piège dans lequel nous tombons tous : c'est de croire tout le monde sans cesse occupé de nous en bien ou en mal, tandis que souvent on n'y pense guère.

Quand vous viendrez, je vous montrerai dans des centaines de lettres, une rame des lourds sermons dont je me suis plaint : et quels sermons, grand Dieu ! Il m'en coûte, depuis que je suis ici, dix louis en ports de lettres, pour des réprimandes, des injures et des bêtises ; et ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'il n'y a pas un de ces sots-là qui ne pense être le seul, et ne prétende m'occuper tout entier.

Il est certain que j'ai mieux prévu que vous l'effet de la lettre à M. de *Beaumont*. Tout ce que je puis faire de bien, ne fera jamais qu'aigrir la rage des Gênois. Elle est à un point inconcevable. Je suis persuadé qu'ils viendront à bout de m'en rendre enfin la victime. Mon seul crime est de les avoir trop aimés : mais ils ne me le pardonneront

jamais. Soyez persuadé que je les vois mieux d'ici, que vous d'où vous êtes. Je ne vois qu'un seul moyen d'attiédir leur fureur ; cela presse. Envoyez-moi, je vous prie, le nom et l'adresse de M. le premier syndic.

Venez quand vous voudrez ; je vous attends. Mes malheurs à tous égards sont à leur dernier terme ; mais seulement que je vous embrasse, et tout est oublié.

A M. LE MARÉCHAL
DE LUXEMBOURG.

A Motiers-Travers, le 23 avril 1763.

PARDONNEZ-MOI, monsieur le Maréchal, une nouvelle importunité ; il s'agit d'un doute qui me rend malheureux, et dont personne ne peut me tirer plus aisément ni plus sûrement que vous. Tout le monde ici me trouble de mille vaines alarmes, sur de prétendus projets contre ma liberté. J'ai pour voisin depuis quelque temps, un gentilhomme Hongrois, homme de mérite, dans l'entretien duquel je trouve des consolations.

On vient de recevoir et de me montrer un avis que cet étranger est au service de France, et envoyé tout exprès pour m'attirer dans quelque piège. Cet avis a tout l'air d'une basse jalousie. Outre que je ne suis assurément pas un personnage assez important pour mériter tant de soins, je ne puis reconnaître l'esprit français, à tant de barbarie, ni soupçonner un honnête homme, sur des imputations en l'air. Cependant on se fait ici un plaisir malin de m'effrayer. A les en croire, je ne suis pas même en sûreté à la promenade, et je n'entends parler que de projets de m'enlever. Ces projets sont-ils réels? Est-il vrai qu'on en veuille à ma personne? Si cela est, l'exécution n'en sera pas difficile, et je suis prêt d'aller me rendre moi-même où l'on voudra; aimant mille fois mieux passer le reste de mes jours dans les fers, que dans les agitations continuelles où je vis, et en défiance de tout le monde. Je ne demande ni faveur ni grâce, je ne demande pas même justice; je ne veux qu'être éclairci sur les intentions du gouvernement. Ce n'est nullement pour me mettre à couvert, que je désire en être instruit, comme on le connaîtra par ma conduite; et si l'on ne pense pas à moi,

ce me sera un grand soulagement d'en être instruit. Un mot d'éclaircissement de vous, me rendra la vie. Je ne puis croire que ma prière soit indiscrete. Je n'entends pas pour cela que vous me répondiez de rien. Marquez-moi simplement ce que vous pensez, et je suis content; le doute m'est cent fois pire que le mal. Si vous connaissiez de quelle angoisse votre réponse, telle qu'elle soit, peut me tirer, je connais votre cœur, monsieur le Maréchal, et je suis bien sûr que vous ne rderiez pas à la faire.

A M. M O U L T O U.

A Motiets, le 7 mai 1763.

POUR Dieu, cher ami, ne laissez point courir cet impertinent bruit d'une résidence auprès des Cantons. Je parierais que c'est une invention de mes ennemis, pour me faire regarder comme un homme abandonné, quand on saura combien ce bruit est faux. Vous savez que je viens de perdre milord Maréchal, mon protecteur, mon ami, et le

plus digne des hommes ; mais vous ne pouvez savoir quelle perte je fais en lui. Pour me mettre en sûreté, autant qu'il est possible, contre la mauvaise volonté des gens de ce pays, il m'envoya avant son départ, des lettres de naturalité : c'est peut-être ce fait, augmenté et défiguré, qui a donné lieu au sot bruit dont vous me parlez. Quoiqu'il en soit, jugez si dans mon accablement, j'ai besoin de vous. Venez ; ne laissez pas plus long-temps en presse un cœur accoutumé à s'épancher, et qui n'a plus que vous. Marquez-moi à-peu-près le jour de votre arrivée, et venez tomber chez moi : vous y trouverez votre chambre prête.

Comme M. Pictet m'a toujours écrit sous le couvert d'autrui, je vous adresse pour lui cette lettre, dans le doute s'il n'y a point dans une correspondance directe, quelque inconvénient que je ne sais pas.

Ne vous tourmentez pas beaucoup de ce qui se fait à Genève à mon égard ; cela ne m'intéresse plus guère. Je consens à vous y accompagner, si vous voulez, mais comme je ferais dans une autre ville. Mon parti est pris, mes arrangemens sont faits. Nous en parlerons.

A M. MARC CHAPUIS.

▲ Motiers , le 21 mai 1763.

Vous verrez, Monsieur, je le présume ; la lettre que j'écris à M. le premier syndic. Plaignez - moi , vous qui connaissez mon cœur , d'être forcé de faire une démarche qui le déchire. Mais après les affronts que j'ai reçus dans ma patrie , et qui ne sont ni ne peuvent être réparés , m'en reconnaître encore membre , serait consentir à mon déshonneur. Je ne vous ai point écrit , Monsieur , durant mes disgrâces : les malheureux doivent être discrets. Maintenant que tout ce qui peut m'arriver de bien et de mal est à-peu-près arrivé , je me livre tout entier aux sentimens qui me plaisent et me consolent ; et soyez persuadé , Monsieur , je vous supplie , que ceux qui m'attachent à vous ne s'affaibliront jamais.

A M. MOULTOU.

A Motiers, le 4 juin 1763.

J'AI si peu de bons momens en ma vie ; qu'à peine espérais-je d'en retrouver d'aussi doux que ceux que vous m'avez donnés. Grand merci, cher ami ; si vous avez été content de moi, je l'ai été encore plus de vous. Cette simple vérité vaut bien vos éloges ; aimons-nous assez l'un l'autre pour n'avoir plus à nous louer.

Vous me donnez pour mademoiselle C. . . . une commission dont je m'acquitterai mal , précisément à cause de mon estime pour elle. Le refroidissement de M. G. . . . me fait mal penser de lui. J'ai revu son livre ; il y court après l'esprit ; il s'y guinde. M. G. . . . n'est point mon homme ; je ne puis croire qu'il soit celui de mademoiselle C. . . . Qui ne sent pas son prix , n'est pas digne d'elle ; mais qui l'a pu sentir et s'en détache , est un homme à mépriser. Elle ne sait ce qu'elle veut ; cet homme la sert mieux que son propre cœur. J'aime cent fois mieux qu'il la laisse pauvre

et libre au milieu de vous , que de l'emmener être malheureuse et riche en Angleterre. En vérité , je souhaite que M. G. . . . ne vienne pas. Je voudrais me déguiser , mais je ne saurais ; je voudrais bien faire , et je sens que je gâterai tout.

Je tombe des nues au jugement de M. de Monclar. Tous les hommes vulgaires , tous les petits littérateurs sont faits pour crier toujours au paradoxe , pour me reprocher d'être outré : mais lui que je croyais philosophe , et du moins logicien , quoi , c'est ainsi qu'il m'a lu , c'est ainsi qu'il me juge ! Il ne m'a donc pas entendu ? Si mes principes sont vrais , tout est vrai. S'ils sont faux , tout est faux. Car je n'ai tiré que des conséquences rigoureuses et nécessaires. Que veut-il donc dire ? Je n'y comprends rien. Je suis assurément comblé et honoré de ses éloges , mais autant seulement que je peux l'être de ceux d'un homme de mérite qui ne m'entend pas. Du reste , usez de sa lettre comme il vous plaira ; elle ne peut que m'être honorable dans le public. Mais quoi qu'il dise , il sera toujours clair , entre vous et moi , qu'il ne m'entend point.

Je suis accablé de lettres de Genève. Vous

ne sauriez imaginer à-la-fois la bêtise et la hauteur de ces lettres. Il n'y en a pas une où l'auteur ne se porte pour mon juge, et ne me cite à son tribunal pour lui rendre compte de ma conduite. Un M. B. . . . t, qui m'a envoyé toute sa procédure, prétend que je n'ai point reçu d'affront, et que le conseil avait droit de flétrir mon livre, sans commencer par flétrir l'auteur. Il me dit, au sujet de mon livre brûlé par le bourreau, que l'honneur ne souffre point du fait d'*un tiers* : ce qui signifie (au moins si ce mot de *tiers* veut dire ici quelque chose), qu'un homme qui reçoit un soufflet d'un autre, ne doit point se tenir pour insulté. J'ai pourtant, parmi tout ce fatras, reçu une lettre qui m'a attendri jusqu'aux larmes : elle est anonyme, et par une simplicité qui m'a touché encore, en me faisant rire, l'auteur a eu soin d'y renfermer le port.

Je souhaite de tout mon cœur que les choses soient laissées comme elles sont, et que je puisse jour tranquillement du plaisir de voir mes amis à Genève, sans affaires et sans tracas ; je partirai si-tôt que j'aurai reçu de vos nouvelles. Je vous manderai le jour de notre arrivée, et je vous prirai de vous

louer une chaise , pour partir le lendemain matin. Adieu , cher ami ; mille respects à monsieur votre père et à madame votre épouse ; elle n'a point à se plaindre , j'espère , de votre séjour à Motiers. Si vous y avez acquis le corps d'*Emile* , vous n'y avez point perdu le cœur de Saint-Preux ; et je suis bien sûr que vous aurez toujours l'un et l'autre pour elle.

Voici des lettres que j'ai reçues pour vous. Mille amitiés à M. Le Sage. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Je ne vous envoie point les estampes que vous me demandez , de crainte qu'elles ne se gâtent à la poste ; j'espère vous les porter.

A M. A. A.

A Motiers , le 5 juin 1763.

VOICI, Monsieur , la petite réponse que vous demandez aux petites difficultés qui vous tourmentent dans ma lettre à M. de Beaumont (*).

(*) Voici le passage objecté :

* Je crois qu'un homme de bien , dans quelque

1°. Le christianisme n'est que le judaïsme expliqué et accompli. Donc les apôtres ne transgressaient point les lois des Juifs, quand ils leur enseignaient l'évangile : mais les Juifs les persécutèrent parce qu'ils ne les entendaient pas, ou qu'ils feignaient de ne les pas entendre : ce n'est pas la seule fois que le cas est arrivé.

2°. J'ai distingué les cultes où la religion essentielle se trouve, et ceux où elle ne se trouve pas. Les premiers sont bons, les autres mauvais ; j'ai dit cela. On n'est obligé de se conformer à la religion particulière de l'état, et il n'est même permis de la suivre, que lorsque la religion essentielle s'y trouve ; comme elle se trouve, par exemple, dans diverses communions chrétiennes, dans le mahométisme, dans le judaïsme. Mais dans le paganisme, c'était autre chose ; comme très-évidemment la religion essentielle ne s'y trouvait

« religion qu'il vive de bonne foi, peut être sauvé.
 « Mais je ne crois pas pour cela, qu'on puisse
 « légitimement introduire en un pays, des reli-
 « gions étrangères, sans la permission du souve-
 « rain ; car si ce n'est pas directement désobéir à
 « Dieu, c'est désobéir aux lois ; et qui désobéit
 « aux lois, désobéit à Dieu ».

pas , il était permis aux apôtres de prêcher contre le paganisme , même parmi les païens , et même malgré eux.

3°. Quand tout cela ne serait pas vrai , que s'ensuivrait-il ? Bien qu'il ne soit pas permis aux membres de l'état d'attaquer de leur chef la foi du pays , il ne s'ensuit point que cela ne soit pas permis à ceux à qui Dieu l'ordonne expressément. Le catéchisme vous apprend que c'est le cas de la prédication de l'évangile. Parlant humainement , j'ai dit le devoir commun des hommes ; mais je n'ai point dit qu'ils ne dussent pas obéir , quand Dieu a parlé. Sa loi peut dispenser d'obéir aux lois humaines ; c'est un principe de votre foi que je n'ai point combattu. Donc en introduisant une religion étrangère , sans la permission du souverain , les apôtres n'étaient point coupables. Cette petite réponse est , je pense , à votre portée ; et je pense qu'elle suffit.

Tranquillisez - vous donc , Monsieur , je vous prie , et souvenez-vous qu'un bon chrétien , simple et ignorant , tel que vous m'assurez être , devrait se borner à servir Dieu dans la simplicité de son cœur , sans s'inquiéter si fort des sentimens d'autrui.

A. M. MOULTOU.

A Motiers-Travers, ce lundi 27 juin 1765.

JE suis en peine de vous, mon cher Moulton; seriez-vous malade? Je le demande à tout le monde, et ne puis avoir de réponse. Vous qui étiez si exact à m'écrire dans les autres temps, comment vous taisez-vous dans la circonstance présente? Ce silence a quelque chose d'alarmant.

Je viens de recevoir une lettre de M. Marc Chapuis, dans laquelle il me parle ainsi: *Tous avez envoyé dans cette ville, copie de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 26 mai dernier. . . . Cette copie, que je n'ai point vue, est tronquée, à ce que m'a assuré M. Moulton, qui m'est venu demander lecture de l'original.*

Cet étrange passage demande explication. Je l'attends de vous, mon cher Moulton, et ce n'est qu'après avoir reçu votre réponse, que je ferai la mienne à M. Chapuis. M. de Saubern vous fait mille amitiés; recevez les respects de mademoiselle le Vasseur, et les embrassemens de votre ami.

A U M Ê M E.

A Motiers-Travers, ce 7 juillet 1763.

VO TRE avis est honnête et sage. J'y reconnais la voix d'un ami : je vous remercie et j'en profite. Mais avec aussi peu de crédit à Genève, que puis-je faire pour m'y faire écouter, sur-tout dans une affaire qui n'est pas tellement la mienne, qu'elle ne soit aussi celle de tous ? Renoncer, au moins pour ma part, à l'intérêt que j'y puis avoir, en déclarant nettement, comme je le fais aujourd'hui, qu'à quelque prix que ce soit, je n'accepterai jamais la restitution de ma bourgeoisie, et que je ne rentrerai jamais dans Genève. J'ai fait serment de l'un et de l'autre : ainsi me voilà lié sans retour ; et tout ce qu'on peut faire pour me rappeler, est par conséquent inutile et vain. J'écris de plus à Deluc une lettre très-forte, pour l'engager à se retirer ; j'en écris autant à mon cousin Rousseau. Voilà tout ce que je puis faire, et je le fais de très-bon cœur : rien de plus ne dépend de moi. L'interprétation qu'on donne

à ma lettre à Chapuis , est aussi raisonnable que si , lorsque j'ai dit *non* , l'on en concluait que j'ai voulu dire *oui*. Voulez-vous que je me défende devant des fourbes , ou des stupides ? Je n'ai jamais rien su dire à ces gens-là , et je ne veux pas commencer. Ma conduite est , ce me semble , uniforme et claire ; pour l'interpréter , il ne faut que du bon sens et un cœur droit. Adieu , cher Moulou. J'aurais bien quelque chose à vous représenter sur ce que vous avez dit à Chapuis , que j'avais tronqué la copie de sa lettre ; car quoique cela ait été dit à bonne intention , il ne faut pas déshonorer ses amis pour les servir (1). Vous m'avouez à la vérité , que cette copie n'est point tronquée ; mais il croit lui qu'elle l'est ; il le doit croire , puisque vous le lui avez dit , et il part de là , pour me croire et me dire un homme capable de falsification. Il ne me paraît pas avoir si grand tort , quoiqu'il se trompe.

Au reste , quoi que vous en puissiez dire , je ne lui écrirai point comme à mon ami ,

(1) Il ne m'avait pas compris , et vit bien que je savais aussi bien que lui , cette maxime. (*Note de M. Moulou*).

puisque je sais qu'il ne l'est pas. J'écris à M. de Gauffecourt. O ce respectable Abauzit ! Je suis donc condamné à ne le revoir jamais ! Ah ! je me trompe ; j'espère le revoir dans le séjour des justes ! En attendant que cette commune patrie nous rassemble , adieu , mon ami

Le pauvre baron est parti en me chargeant de mille choses pour vous. Je suis resté seul ; et dans quel moment !

A M. D E L U C.

A Motiers, le 7 juillet 1765.

JE crains , mon cher ami , que votre zèle patriotique n'aille un peu trop loin dans cette occasion , et que votre amour pour les lois n'expose à quelque atteinte la plus importante de toutes , qui est le salut de l'état. J'apprends que vous et vos dignes concitoyens méditez de nouvelles représentations ; et la certitude de leur inutilité me fait craindre qu'elles ne compromettent enfin vis-à-vis les uns des autres , ou la bourgeoisie , ou les magistrats. Je ne prétends pas me donner

dans cette affaire une importance , qu'au surplus je ne tiendrais que de mes malheurs : je sais que vous avez à redresser des griefs , qui , bien que relatifs à de simples particuliers , blessent la liberté publique. Mais , soit que je considère cette démarche relativement à moi , ou relativement au corps de la bourgeoisie , je la trouve également inutile et dangereuse ; et j'ajoute même que la solidité de vos raisons tournera toute à votre commun préjudice , en ce qu'ayant mis en poudre les sophismes de sa réponse , vous forcerez le conseil à ne pouvoir plus répliquer que par un sec *il n'y a lieu* , et par conséquent de rentrer par le fait , en possession de son prétendu droit négatif , qui réduirait à rien celui que vous avez de faire des représentations. Que si après cela vous vous obstinez à poursuivre le redressement des griefs (que très-certainement vous n'obtiendrez point) , il ne vous reste plus qu'une seule voie légitime , dont l'effet n'est rien moins qu'assuré , et qui donnant atteinte à votre souveraineté , établirait une planche très-dangereuse , et serait un mal beaucoup pire que celui que vous voulez réparer.

Je sais qu'une famille intrigante et rusée ,

s'étayant d'un grand crédit au-dehors , sappe à grands coups les fondemens de la république , et que ses membres , jongleurs adroits et gens à deux envers , mènent le peuple par l'hypocrisie, et les grands par l'irreligion. Mais vous et vos concitoyens devez considérer que c'est vous-mêmes qui l'avez établie ; qu'il est trop tard pour tenter de l'abattre ; et qu'en supposant même un succès qui n'est pas à présumer , vous pourriez vous nuire encore plus qu'à elle , et vous détruire en l'abaissant. Croyez-moi , mes amis , laissez-la faire ; elle touche à son terme , et je prédis que sa propre ambition la perdra , sans que la bourgeoisie s'en mêle. Ainsi , par rapport à la république , ce que vous voulez faire n'est pas utile en ce moment ; le succès est impossible ou serait funeste , et tout reprendra son cours naturel avec le temps.

Par rapport à moi , vous connaissez ma manière de penser ; et M. d'Ivernois , à qui j'ai ouvert mon cœur à son passage ici , vous dira , comme je vous ai écrit , et à tous mes amis , que loin de désirer en cette circonstance , des représentations , j'aurais voulu qu'elles n'eussent point été faites , et que je désire encore plus qu'elles n'aient aucune

suite. Il est certain, comme je l'ai écrit à M. Chapuis, qu'avant ma lettre à M. Favre, des représentations de quelques membres de la bourgeoisie suffisant pour marquer qu'elle improuvait la procédure, et mettant par conséquent mon honneur à couvert, eussent empêché une démarche que je n'ai faite que par force, avec douleur, et quand je ne pouvais plus m'en dispenser sans consentir à mon déshonneur. Mais une fois faite et mon parti pris, cette démarche ne me laissant plus qu'un tendre souvenir de mes anciens compatriotes, et un désir sincère de les voir vivre en paix, toute démarche subséquente et relative à celle-là, m'a paru déplacée, inutile, et je ne l'ai ni désirée, ni approuvée. J'avoue toutefois que vos représentations m'ont été honorables, en montrant que la procédure faite contre moi était contraire aux lois, et improuvée par la plus saine partie de l'état. Sous ce point de vue, quoique je n'aie point acquiescé à ces représentations, je ne puis en être fâché. Mais tout ce que vous ferez de plus maintenant, n'est propre qu'à en détruire le bon effet, et à faire triompher mes ennemis et les vôtres, en criant que vous donnez à la

vengeance , ce que vous ne donnez qu'au maintien des lois.

Je vous conjure donc , mon vertueux ami , par votre amour pour la patrie et pour la paix , de laisser tomber cette affaire , ou même d'en abandonner ouvertement la poursuite , au moins pour ce qui me regarde , afin que votre exemple entraîne ceux qui vous honorent de leur confiance , et que les griefs d'un particulier qui n'est plus rien à l'état , n'en troublent point le repos. Ne soyez en peine , ni du jugement qu'on portera de cette retraite , ni du préjudice qu'en pourrait souffrir la liberté. La réponse du conseil , quoique tournée avec toute l'adresse imaginable , prête le flanc de tant de côtés , et vous donne de si grandes prises , qu'il n'y a point d'homme ni peu au fait qui ne sente le motif de votre silence , et qui ne juge que vous vous taisez pour avoir trop à dire. Et quant à la lésion des lois , comme elle en deviendra d'autant plus grande qu'on en aura plus vivement poursuivi la réparation sans l'obtenir , il vaut mieux fermer les yeux , dans une occasion où le manteau de l'hypocrisie couvre les attentats contre la liberté , que de fournir aux usurpateurs le

moyen de consommer , au nom de Dieu , l'ouvrage de leur tyrannie.

Pour moi , mon cher ami , quelque disposé que je fusse à me prêter à tout ce qui pouvait complaire à mes anciens concitoyens , et à reprendre avec joie un titre qui me fut si cher , s'il m'eût été restitué de leur gré , d'un commun accord et d'une manière qui me l'eût pu rendre acceptable , vos démarches en cette occasion , et les maux qui peuvent en résulter , me forcent à changer de résolution sur ce point , et à en prendre une , dont , quoi qu'il arrive , rien ne me fera départir. Je vous déclare donc , et j'en ai fait le serment , que de mes jours je ne remettrai le pied dans vos murs , et que content de nourrir dans mon cœur les sentimens d'un vrai citoyen de Genève , je n'en reprendrai jamais le titre. Ainsi toute démarche qui pourrait tendre à me le rendre , est inutile et vaine. Après avoir sacrifié mes droits les plus chers à l'honneur , je sacrifie aujourd'hui mes espérances à la paix. Il ne me reste plus rien à faire. Adieu.

A M. DE GAUFFECOURT.

A Motiers , le 7 juillet 1763.

J'APPRENDS , cher papa , que vous êtes à Genève , et cela redouble mon regret de ne pouvoir passer dans cette ville , comme je comptais faire après toutes ces tracasseries , pour aller à Chambéri voir mes anciens amis. Forcé de renoncer à ma bourgeoisie , pour ne pas consentir à mon déshonneur , j'aurais passé comme un étranger ; et avec quel plaisir j'eusse oublié dans les bras du cher Gauffecourt , tous les maux qu'on rassemble sur ma tête ! Mais les démarches tardives et déplacées de la bourgeoisie , et l'étrange réponse du conseil , me forcent , de peur d'attiser le feu par ma présence , à m'abstenir d'un voyage que je voulais faire en paix. Après s'être tué quand il fallait parler , on parle quand il faut se taire , et que tout ce qu'on peut dire n'est plus bon à rien.

L'affection que j'aurai toujours pour ma patrie , me fait désirer sincèrement que tout ceci , qui s'est fait contre mon gré , n'ait au-

eune suite, et je l'ai écrit à mes amis. Mais ne m'ayant ni défendu dans mon malheur, ni consulté dans leur démarche, auront-ils plus d'égards à mes représentations, qu'ils n'en eurent à mes intérêts lorsqu'ils n'étoient que ceux des loix et les leurs? Dans le doute de mon crédit sur leur esprit, j'ai pris le dernier parti que je devais prendre, en leur déclarant que, quoi qu'il arrivât et quoi qu'ils fissent, je ne reprendrais jamais le titre de leur citoyen, et ne rentrerais jamais dans leurs murs. C'est à quoi je suis ausssi très-déterminé, et c'est le seul moyen qui me restait d'assoupir toute cette affaire, autant du moins que mon intérêt y peut influencer. Ce serait, j'en conviens, me donner une importance bien ridicule, si on ne l'eût rendue nécessaire, et dont je ne saurais d'ailleurs être fort vain, puisque je ne la dois qu'à mes malheurs. Ainsi rien ne manque à mes sacrifices. Puissent-ils être ausssi utiles que je les fais de bon cœur, quoique déchiré!

Ce qui m'afflige le plus dans cette résolution, est l'impossibilité où elle me met d'embrasser jamais mes amis à Genève, ni vous par conséquent, qui êtes le plus ancien de tous. Faut-il donc renoncer pour toujours

à cet espoir ? Cher papa, j'espère que votre santé rafermie ne vous rend plus les bains d'Aix nécessaires; mais jadis, c'était pour vous un voyage de plaisir plus que de besoin. S'il pouvait l'être encore, quelle consolation ce serait pour moi, d'aller vous y voir ! Je crois que je mourrais de joie en vous serrant dans mes bras. Je traverserais le lac, le Chablais, le Faucigny, pour vous aller joindre. L'amitié me donnerait des forces, la peine ne me coûterait rien.

On dit que les jongleurs ont acheté Marc Chapuis avec votre emploi. Je les trouve bien prodigues dans leurs emplettes. Il est vrai que celle-là se fait à vos dépens, et c'est tout ce qui m'en fâche. Assurément, si je n'ai pas une belle statue, ce ne sera pas la faute des jongleurs; ils se tourmentent furieusement, pour en élever le piédestal. Donnez-moi de vos nouvelles. Je vous embrasse de tout mon cœur.

A M. D U C L O S.

A Motiers, le 30 juillet 1763.

BIEN arrivé, mon cher philosophe. Je prévoyais votre jugement sur l'Angleterre. Pour des yeux comme les vôtres, les hommes sont les mêmes par tout pays; les nuances qui les distinguent sont trop superficielles; le fond de l'étoffe domine toujours. Tout comparé, vous vous décidez pour votre pays; ce choix est naturel. Après y avoir passé les plus belles années de ma vie, j'en ferais de bon cœur autant. Je crois pourtant qu'en général, j'aimerais mieux que mon ami fut Anglais que Français. J'avais beaucoup d'amis en France; mes disgrâces sont venues, et j'en ai conservé deux. En Angleterre, j'en aurais eu moins peut-être, mais je n'en aurais perdu aucun.

J'ai fait pour mon pays, ce que j'ai fait pour mes amis. J'ai tendrement aimé ma patrie, tant que j'ai cru en avoir une. A l'épreuve, j'ai trouvé que je me trompais. En me détachant d'une chimère, j'ai cessé d'être

un homme à visions. Voilà tout. Vous voudriez que je fîsse un manifeste; c'est supposer que j'en ai besoin. Cela me paraît bizarre, qu'il faille toujours me justifier de l'iniquité d'autrui, et que je sois toujours coupable, uniquement parce que je suis persécuté. Je ne vis point dans le monde; je n'y ai nulle correspondance; je ne sais rien de ce qui s'y dit. Mes ennemis y sont à leur aise; ils savent bien que leurs discours ne me parviennent pas. Me voilà donc, comme à l'inquisition, forcé de me défendre, sans savoir de quoi je suis accusé.

En parlant de la renonciation à ma bourgeoisie, vous dites que beaucoup de citoyens ont réclamé en ma faveur; que j'avais donc des exceptions à faire. Entendons-nous, mon cher philosophe : les réclamations dont vous parlez, n'ayant été faites qu'après ma démarche, ne pouvaient pas me fournir un motif pour m'en abstenir. Cette démarche n'a point été précipitée; elle n'a été faite qu'après dix mois d'attente, durant lesquels personne n'a dit un mot en public, si ce n'est contre moi. Alors le consentement de tous étant présumé de leur silence, rester volontairement membre d'un état où j'avais été

flétri, n'était-ce pas consentir moi-même à mon déshonneur ? Et me restait-il une voie plus honnête, plus juste, plus modérée de protester contre cette injure, que de me retirer paisiblement de la société où elle m'avait été faite ? Nos lois les plus précises, ayant été de toutes manières, foulées aux pieds à mon égard, à quoi pouvais-je rester engagé de mon côté, lorsque les liens de la patrie n'étaient plus rien envers moi, que ceux de l'ignominie, de l'injustice et de la violence ?

Cette retraite fit ouvrir les yeux à la bourgeoisie : elle sentit son tort, elle en eut honte ; et selon le retour ordinaire de l'amour-propre, pour s'en disculper, elle tâcha de me l'imputer. On m'écrivit des lettres de reproches. En réponse, j'exposai mes raisons : elles étaient sans réplique. On voulut trop tard réparer la faute, et revenir sur une chose faite. On n'avait rien dit quand il fallait parler ; on parla quand il ne restait qu'à se taire, et que tout ce qu'on pouvait dire, n'aboutissait plus à rien. La bourgeoisie fit des représentations : le conseil les éluda par des réponses dont l'adresse ne put sauver le ridicule ; mais il y a long-temps qu'on s'est mis

au-dessus des sifflets. La bourgeoisie voulut insister ; les esprits s'échauffaient , la mésintelligence allait devenir brouillerie , et peut-être pis. Je vis alors qu'il me restait quelque chose à faire. Mes amis savaient que , toujours attaché par le cœur à mon pays , je reprendrais avec joie le titre auquel j'avais été forcé de renoncer , lorsque d'un commun accord il me serait convenablement rendu. Le désir de mon rétablissement paraissait être le seul motif de leur démarche : il fallait leur ôter cette source de discorde. Pour leur faire abandonner la poursuite d'une affaire qui pouvait les mener trop loin , je leur ai donc déclaré que jamais , quoiqu'il arrivât , je ne rentrerais dans leurs murs ; que jamais je ne reprendrais la qualité de leur concitoyen ; et qu'ayant confirmé par serment cette résolution , je n'étais plus le maître d'en changer. Comme je n'ai voulu conserver aucune correspondance suivie à Genève , j'ignore absolument ce qui s'y est passé depuis ce temps-là : mais voilà ce que j'ai fait. Après avoir sacrifié mes droits les plus chers à mon honneur outragé , j'ai sacrifié à la paix , mes dernières espérances. Tels sont mes torts dans cette affaire ; je ne m'en connais point d'autres.

Vous voudriez, dites-vous, que je fîsse voir à tout le monde comment, étant mal avec beaucoup de gens, je devrais être bien avec tous : mais je serais fort embarrassé moi-même de dire pourquoi je suis mal avec quelqu'un : car je défie qui que ce soit au monde, d'oser dire que je lui aie jamais fait ou voulu le moindre mal. Ceux qui me persécutent, ne me persécutent que pour le seul plaisir de nuire : ceux qui me haïssent, ne peuvent me haïr qu'à cause du mal qu'ils m'ont fait. Ils se complaisent dans leur ouvrage ; ils ne me pardonneront jamais leur propre méchanceté. Or, qu'ils fassent donc tout à leur aise : bientôt je pourrai les mettre au pis. Cependant ils auront beau m'accabler de maux ; il leur en reste un pour ma vengeance, que je leur défie de me faire éprouver : c'est le tourment de la haine, avec lequel je les tiens plus malheureux que moi. Voilà tout ce que je puis dire sur ce chapitre. Au reste, j'ai passé cinquante ans de ma vie sans apprendre à faire mon apologie ; il est trop tard pour commencer.

M. Cramer n'est point du conseil. Il est le libraire, même l'ami de M. de Voltaire, et l'on sait ce que sont les amis de Voltaire par

rapport à moi ; du reste , je ne le connais point du tout. Je sais seulement qu'en général , tous les Gênois du grand air me haïssent , mais qu'ils savent se plier aux goûts de ceux qui leur parlent. Ils ont soin de ne pas perdre leurs coups en l'air ; ils ne les lâchent que quand ils portent.

Me voici au bout de mon papier et de mon bavardage , sans avoir pu vous parler de vous.

Une réflexion bien simple , mon cher philosophe , et je finis. Je vous ai tendrement aimé dans les jours brillans de ma vie , et vous savez que l'adversité n'endurcit pas le cœur. Je vous embrasse.

A U M E M E.

A Motiers, le 1^{er}. août 1763.

DEPUIS ma lettre écrite , ma situation physique a tellement empiré et s'est tellement déterminée , que mes douleurs sans relâche et sans ressource , me mettent absolument dans le cas de l'exception marquée par milord Edouard , en répondant à Saint-Preux : *Usque adeo ne mori miserum est ?* J'ignore

encore quel parti je prendrai : si j'en prends un , ce sera le plus tard qu'il me sera possible ; et ce sera sans impatience et sans désespoir , comme sans scrupule et sans crainte. Si mes fautes m'effraient , mon cœur me rassure. Je partirais avec défiance , si je connaissais un homme meilleur que moi ; mais je les ai bien vus , je les ai bien éprouvés , et souvent à mes dépens. Si le bonheur inaltérable est fait pour quelqu'un de mon espèce , je ne suis pas en peine de moi ; je ne vois qu'une alternative , et elle me tranquillise : n'être rien , ou être bien.

Adieu , mon cher philosophe : quoi qu'il arrive , voici probablement la dernière fois que je vous écrirai ; car mes souffrances ne pouvant qu'augmenter incessamment , me délivreront d'elles , ou m'absorberont tout entier. Souvenez - vous quelquefois d'un homme qui vous aima tendrement et sincèrement , et n'oubliez pas que dans les derniers momens où sa tête et son cœur furent libres , il les occupa de vous.

P. S. Lorsque vous apprendrez que mon sort sera décidé , ce que je ne puis prévoir moi-même , priez de ma part M. Duchesne de vouloir bien tenir à Mlle. le Vasseur ce

qu'il m'a promis pour moi. Elle, de son côté, lui enverra le papier qu'il m'a demandé.

Quelle ame que celle de cette bonne fille ! Quelle fidélité, quelle affection, quelle patience ! Elle a fait toute ma consolation dans mes malheurs ; elle me les a fait bénir. Et maintenant, pour le prix de vingt ans d'attachement et de soins, je la laisse seule et sans protection, dans un pays où elle en aurait si grand besoin ! J'espère que tous ceux qui m'ont aimé, lui transporteront les sentimens qu'ils ont eus pour moi. Elle en est digne ; c'est un cœur tout semblable au mien (1).

A M. MARTINET, *chez lui.*

Vous ne m'aimez point, Monsieur, je le sais : mais, moi, je vous estime ; je sais que vous êtes un homme juste et raisonnable : cela me suffit pour laisser en toute confiance,

(1) Cette lettre, sans indication de l'année, paraît avoir été écrite le lendemain de celle du 30 juillet qu'on vient de lire, mais n'avoir pas été envoyée à son adresse. Celle qui suit, doit avoir été écrite dans le même temps.

Mlle. le Vasseur sous votre protection. Elle en est digne ; elle est connue et bien voulue de ce qu'il y a de plus grand en France ; tout le monde approuvera ce que vous aurez fait pour elle ; et milord Maréchal , en particulier , vous en saura gré. Voilà bien des raisons , Monsieur , qui me rassurent contre l'effet d'un peu de froideur entre nous. Je vous fais remettre un testament qui peut n'avoir pas toutes les formalités requises ; mais s'il ne contient rien que de raisonnable et de juste , pourquoi le casserait-on ? Je me fie bien encore à votre intégrité dans ce point. Adieu , Monsieur ; je pars pour la patrie des ames justes. J'espère y trouver peu d'évêques et de gens d'église , mais beaucoup d'hommes comme vous et moi. Quand vous y viendrez à votre tour , vous arriverez en pays de connaissance. Adieu donc derechef , Monsieur ; au revoir.

À M. MOULTOU.

A Motiers , lundi 1er. août 1765.

JE vous remercie, mon cher Moulton, du livre de M. Vernes, que vous m'avez envoyé : l'état où je suis, ne me permet pas de le lire, encore moins d'y répondre; et quand je le pourrais, je ne le ferais assurément pas. Je ne répons jamais qu'à des gens que j'estime.

Je suis persuadé que ce que M. Vernes me pardonne le moins, est d'avoir attaqué le livre d'Helvétius, quoique je l'aie fait avec toute la décence imaginable, en passant, sans le nommer ni même le désigner, si ce n'est en rendant honneur à son bon caractère. Dans les pages 71 et 72 de M. Vernes, qui me sont tombées sous les yeux, il me fait un grand crime d'avoir employé ce qu'il appelle le jargon de la métaphysique; et il suppose que j'ai eu besoin de ce jargon, pour établir la religion naturelle, au-lieu que je n'en ai eu besoin que pour attaquer le matérialisme. Le principe fondamental du livre *de l'Esprit* est,

est, que *juger est sentir*; d'où il suit clairement que tout n'est que corps. Ce principe étant établi par des raisonnemens métaphysiques, ne pouvait être attaqué que par de semblables raisonnemens. C'est ce que M. Vernes ne me pardonne pas. La métaphysique ne l'édifie que dans le livre d'Helvétius; elle le scandalise dans le mien.

Je n'approuve pourtant pas que le public voie l'article de ma lettre qui le regarde; j'exige même que vous ne le montriez à personne, qu'à lui seul si vous voulez. Je n'eus jamais de penchant à la haine, et je crois qu'à ma place, l'homme du monde le plus haineux s'attiedirait fort sur la vengeance. Mon ami, laissons tous ces gens-là triompher à leur aise; ils ne me fermeront pas la patrie des âmes justes, dans laquelle j'espère parvenir dans peu.

J'avoue que dans de certains momens, j'aurais grand besoin de quelque consolation. En proie à des douleurs sans relâche et sans ressource, je suis dans le cas de l'exception faite par milord Edouard, en répondant à Saint-Preux, ou jamais homme au monde n'y fut. Toutefois je prends patience; mais il est bien cruel de n'avoir pas la main d'un

ami pour me fermer les yeux ; moi à qui ce devoir a tant coûté , et qui l'ai rendu de si bon cœur. Il est bien cruel de laisser ici , loin de son pays , cette pauvre fille sans amis , sans protection , et de ne pouvoir pas même lui assurer la possession de mes guenilles , pour prix de vingt ans de soins et d'attachement. Elle a des defants , cher Moulton ; mais c'est une belle ame. J'ai tort de me plaindre de manquer de consolations ; je les trouve en elle ; quand nous avons déploré mes malheurs ensemble , ils sont presque tous oubliés ; cependant leur sentiment revient et s'aggrave par la continuité des maux du corps.

Je voulais écrire au cher Gauffeourt ; je n'en ai pour aujourd'hui , ni le temps , ni la force ; dites-lui , je vous prie , que j'ai un extrême regret de ne pouvoir l'accompagner ; je le désirais trop , pour devoir l'espérer. Qu'il ne manque pas d'embrasser pour moi , M. de Conzié , comte des Charmettes , et de lui témoigner combien j'étais disposé à me rendre à son invitation ; mais

*Me anteit sava necessitas ,
Clavos trabales et cuneos manu
Gestans ahenâ.*

Mlle. le Vasseur persiste à vous prier de lui renvoyer sa robe, si vous ne l'avez pas vendue. Bon jour.

A M. D'IVERNOIS.

A Moiers, le 22 août 1763.

RECEVEZ, Monsieur, mes remerciemens des attentions dont vous continuez de m'honorer, et des peines que vous voulez bien prendre en ma faveur. Sans M. DeLuc et sans vous, j'ignorerais absolument l'état des choses, ne conservant plus aucune relation dans Genève, par laquelle j'en puisse être informé. Je vous par ce que vous avez la bonté de me marquer, qu'après toutes ces démarches les choses resteront comme je l'avais prévu, dans le même état où elles étaient auparavant. Il peut arriver cependant, que tout cela rendra, du moins pour quelque temps, le conseil un peu moins violent dans ses entreprises; mais je suis trompé, si jamais il renonce à son système, et s'il ne vient à bout de l'exécuter à la fin. Voilà, Monsieur, puisque vous le voulez, ce que je pense de l'issue de cette affaire,

à laquelle je ne prends plus quant à moi, d'autre intérêt que celui que mon tendre attachement pour la bourgeoisie de Genève m'inspire, et qui ne s'éteindra jamais dans mon cœur. Permettez, Monsieur, que je vous adresse la lettre ci-jointe pour M. Deluc. Mlle. le Vasseur vous remercie de l'honneur que vous lui faites, et vous assure de son respect. Toute votre famille se porte bien, au respectable docteur près, qui décline de jour en jour. Il faut toute la force de son ame, pour lui faire supporter avec courage le poids de la vie. Quelle leçon pour moi, qui souffre moins et qui suis moins patient ! Je vous embrasse, Monsieur, et vous salue de tout mon cœur.

A M. L E P R I N C E

L. E. D E W I R T E M B E R G.

A Motiers, le 17 octobre 1765.

J'ATTENDAIS, monsieur le Duc, pour répondre à la lettre dont m'a honoré V. A. S. le 4 octobre, d'avoir reçu celle où elle m'au-

nonçait des questions que j'aurais tâché de résoudre. L'objet du commerce, que vous daignez me proposer, m'a paru trop intéressant pour devoir y mêler rien de superflu; et je suis bien éloigné de croire que, hors cet objet si digne de tous vos soins, mes lettres par elles-mêmes, puissent mériter votre attention.

Sur ce principe, j'ai cru, monsieur le Duc, que le respect le mieux entendu que je pouvais vous témoigner, était de m'en tenir exactement à l'exécution de vos ordres, de répondre à vos questions le plus précisément et le plus clairement qu'il me serait possible, et d'en rester là, sans m'ingérer à mêler du verbiage ou des louanges aux devoirs que vous m'imposez. Je n'ai donc point répondu d'abord à votre précédente lettre, parce que vous ne me demandiez rien. Lorsque vous m'honorerez de vos ordres, vous serez content, sinon de mes efforts, au-moins de mon zèle. J'ai toujours cru qu'obéir et se taire, était la manière la plus convenable de faire sa cour aux grands.

Je dois vous prévenir encore, qu'une certaine exactitude est désormais au-dessus de

mes forces. Les maux qui m'accablent, les importuns qui m'excèdent, m'ôtent la plus grande partie de mon temps; la nécessité de ma situation en ab orbe une autre; enfin le découragement me rejette insensiblement dans toute l'indolence pour laquelle j'étais né. Je ne vous promets donc point des réponses punctuelles; c'est un engagement qui passe mes forces, et que je serais hors d'état de tenir. Mais je vous promets bien, et mon cœur m'atteste que cette promesse ne sera point vaine, de m'occuper beaucoup du respectable objet de vos lettres, d'y réfléchir, d'y méditer, et de ne vous répondre qu'après avoir fait tous mes efforts pour ne pas me tromper dans mes vues. Ainsi, lorsque je passerai trois mois sans vous écrire, ne présumez pas, je vous supplie, que ces trois mois soient perdus pour les soins que vous m'imposez. Ce que je ne dirai pas, ne saurait mûre; mais je ne puis trop penser à ce que je dirai.

Si cet arrangement vous convient, j'attends vos ordres, et je m'en acquitterai de mon mieux. S'il ne vous convient pas, je déplorerai mon impuissance, et resterai péné-

tré toute ma vie , de n'avoir pu mieux répondre à la confiance dont vous aviez daigné m'honorer.

Au reste , la lecture du papier que vous m'avez envoyé , m'a mis dans une sécurité bien parfaite sur le sort de cet heureux enfant. Sous les yeux de M. Tissot , sous les vôtres , le plus difficile est déjà fait ; et pour achever votre ouvrage , il suffit de n'y rien gâter.

Agréez , monsieur le Duc , je vous supplie , les assurances de mon profond respect.

A M. REGNAULT , à Lyon.

Au sujet d'une offre d'argent dont il était chargé de la part d'un inconnu , qui , ayant appris que M. Rousseau relevait d'une maladie dangereuse , avait supposé que ce secours pourrait lui être utile.

A Môtiers , le 21 octobre 1763.

J'IGNORE , Monsieur , sur quoi fondé , l'inconnu dont vous me parlez se croit en droit de me faire des présents : ce que je sais ,

c'est que si jamais j'en accepte , il faudra que je commence par bien connaître celui qui croira mériter la préférence , et que je pense comme lui sur ce point.

Je suis fort sensible aux offres obligeantes que vous me faites. N'étant pas , quant à présent , dans le cas de m'en prévaloir , je vous en fais mes remerciemens , et vous salue , Monsieur , de tout mon cœur.

A M A D A M E

D E L U Z E W A R N E Y.

A Motiers , le 2 novembre 1765.

POUR me venger , Madame , de vos présens , j'ai résolu de ne vous en remercier que quand ils seraient mangés ; et grâces aux hôtes qui me sont venus , la vengeance a été plus courte qu'elle n'eût dû l'être. Vous avez cru qu'ayant tout de droits sur moi , vous deviez avoir aussi celui de me faire des présens , même sans m'en prévenir ; à la bonne heure ; mais ces présens , que le mes-

sager qui les apporta , disait tenir d'une autre main , m'ont couté bien des tourmens avant de remonter à leur source , et je les ai un peu achetés , à force de recherches et de lettres. Je vous en remercie , enfin , Madame , et j'ai trouvé les raisins et les biscuits excellens ; mais comme je crains encore plus la peine que je n'aime les bonnes choses , je vous supplie cependant , de ne pas m'envoyer souvent des cadeaux au même prix.

Agréez , Madame , que je fasse mes salutations à M. de Luze , et que je vous assure de tout mon respect.

A. M. L E P R I N C E

L. E. D E W I R T E M B E R G.

A Motiers , le 15 décembre 1763.

Vous m'avez tiré , monsieur le Duc ; d'une grande inquiétude , en m'apprenant la résolution où vous êtes , d'élever vous-même votre enfant. Je vous suggérais des moyens dont je sentais moi-même l'insuffi-

sance ; grâces au ciel , votre vertu les rend superflus. Si vous persévérez , je ne suis plus en peine du succès. Tout ira bien , par cela seul que vous y veillerez vous-même. Mais j'avoue que vous confondez fort toutes mes idées : j'étais bien éloigné de croire qu'il existât dans ce siècle , un homme semblable à vous ; et quand j'aurais soupçonné son existence , j'aurais été bien éloigné de le chercher dans votre rang. Je n'ai pu lire sans émotion , votre dernière lettre. Est-il donc vrai que j'ai pu contribuer aux vertueuses résolutions que vous avez prises ? J'ai besoin de le croire , pour mettre un contre-poids à mes afflictions. Avoir fait quelque bien sur la terre , est une consolation qui manque à mon cœur ; je vous félicite de me l'avoir donnée , et je me glorifie de la recevoir de vous.

Vous voyez votre enfant ; récoeur : je n'en suis pas étonné : vous êtes père. Il est vrai qu'un père , que la philosophie a conservé tel , a bien d'autres yeux que le vulgaire. D'ailleurs , le témoignage de M. Trosot légalise le vôtre ; et puis vous citez des faits. De ces faits , il y en a qui je conçois , d'autres non. Les enfants distinguent de bonne heure les odeurs comme différentes , comme faibles ou

fortes, mais non pas comme bonnes ou mauvaises; la sensation vient de la nature, la préférence ou l'aversion n'en vient pas. Cette observation, que j'ai faite en particulier sur l'odorat, n'est pas applicable aux autres sens: ainsi le jugement que la petite porte sur cet article, est déjà une chose acquise.

Elle a changé de voix pour témoigner ses desirs: cela doit être. D'abord ses plaintes ne marquant que l'inquiétude du mal-aise, ressembraient à des pleurs. Maintenant l'expérience lui apprend qu'on l'écoute et qu'on la soulage. Sa plainte est donc devenue un langage; au-lieu de pleurer, elle parle à sa manière.

De ce qu'elle voit avec le même plaisir, les nouveaux venus et les vieilles connaissances, vous en concluez qu'elle aura le caractère aimant. Ne vous fiez pas trop à cette observation; d'autres en tireraient peut-être un signe de coquetterie plutôt que de sensibilité. Pour moi, j'en tire un indice différent de tous les deux, et qui n'est pas de mauvais augure: c'est qu'elle aura du caractère; car le signe le plus assuré d'un cœur faible, est l'empire que l'habitude a sur lui.

Si réellement votre enfant est précoce, il

vous donnera beaucoup plus de peine ; mais il vous en dédommagera bien plus tôt : ainsi gardez cependant , de vous prévenir au point de lui appliquer avant le temps , une méthode qui ne lui serait pas convenable. Observez , examinez , vérifiez , et ne gêtez rien ; dans le doute , il vaut toujours mieux attendre.

Au reste , quoi que vous fassiez , j'ai la plus grande confiance dans votre ouvrage , et je suis persuadé que tout ira bien. Quand vous vous tromperiez , ce que je ne présume pas , ce ne serait jamais en chose grave , et les erreurs des pères nuisent toujours moins que la négligence des instituteurs. Il ne me reste qu'une seule inquiétude , c'est que vous n'ayez entrepris cette grande tâche , sans en prévoir toutes les difficultés , et qu'en s'offrant de jour en jour , elles ne vous rebutent. Dans une première ferveur , rien ne coûte ; mais un soin continuel accable à la fin , et les meilleures résolutions qui dépendent de la persévérance , sont rarement à l'épreuve du temps. Je vous supplie , monsieur le Duc , de me pardonner ma franchise ; elle vient de l'admiration que vous m'inspirez. Votre entreprise est trop belle pour ne pas éprouver des obstacles ; et il vaut mieux vous y préparer

parer d'avance, que d'en rencontrer d'imprévus.

Ce que vous me dites de la manière dont vous voulez acquérir des amis, m'apprend combien vous méritez d'en faire; mais où seront les hommes dignes que vous soyez leur?

Je supplie V. A. S. d'agréer mon profond respect.

A M. D'IVERNOIS.

A Motiers, le 17 décembre 1753.

JE reçois à l'instant, Monsieur, une lettre de votre compagnon de voyage, par laquelle j'apprends qu'il l'a aussi bien fini que commencé, et qu'il s'est mieux trouvé de vos auspices que des miens. Je m'en réjouis de tout mon cœur, et je voudrais bien être à portée de me sentir de la même influence; car j'en ai encore plus besoin que lui, et le remède ne me plairait pas moins. Quant à votre querelle avec Mad. votre femme, vous m'avez bien l'air de me prendre pour arbitre honoraire,

et de m'avoir déjà soufflé le raccommodement. Quoiqu'il en soit, je vais remplir mon office, en vous condamnant tous les deux : elle, pour réclamer après quatorze enfans, les droits de Sophie ; car en ce point, il vaut mieux jamais que tard ; et vous, pour lui reprocher sa paresse en vrai paresseux vous-même, qui voudrait faire à-la-fois beaucoup d'ouvrage, pour n'y pas revenir si souvent.

Je vous salue, Monsieur, et vous honore de tout mon cœur.

Mille amitiés et complimens de votre aimable cousine. Monsieur son frère a enfin reçu son brevet, et je m'en réjouis de tout mon cœur.

A. M.

A Motiers décembre 1765.

LA vérité que j'aime, Monsieur, n'est pas tant métaphysique que morale ; j'aime la vérité, parce que je hais le mensonge : je ne puis être inconsequent à-dessus que quand je serai de mauvaise foi. J'aimerais bien aussi la vérité métaphysique, si je croyais qu'elle fût à no-

tre portée : mais je n'ai jamais vu qu'elle fût dans les livres ; et désespérant de l'y trouver, je dédaigne leur instruction, persuadé que la vérité qui nous est utile, est plus près de nous, et qu'il ne faut pas pour l'acquérir, un si grand appareil de science. Votre ouvrage, Monsieur, peut donner cette démonstration promise et manquée par tous les philosophes; mais je ne puis changer de principe sur des raisons que je ne connais pas. Cependant votre confiance m'en impose : vous promettez tant, et si hautement, je trouve d'ailleurs tant de justesse et de raison dans votre manière d'écrire, que je serais surpris qu'il n'y en eût pas dans votre philosophie, et je devrais peu l'être avec ma vue courte, que vous vissiez où j'en avais pas cru qu'on pût voir. Or, ce doute me donne de l'inquiétude, parce que la vérité que je connais, ou ce que je prends pour elle, est très-aimable ; qu'il en résulte pour moi un état très-doux, et que je ne conçois pas comment j'en pourrais changer sans y perdre. Si mes sentimens étaient démontrés, je m'inquiéteraient peu des vôtres ; mais à parler sincèrement, je suis allé jusqu'à la persuasion, sans aller jusqu'à la conviction. Je crois, mais je ne sais pas ; je ne sais pas même si la

science qui me manque, me sera bonne quand je l'aurai, et si peut-être alors il ne faudra point que je dise : *alto quasivit celo lucem, ingemuitque repertâ.*

Voilà, Monsieur, la solution, ou du moins l'éclaircissement des inconséquences que vous m'avez reprochées. Cependant il me paraît bizarre que pour vous avoir dit mon sentiment, quand vous me l'avez demandé, je sois réduit à faire mon apologie. Je n'ai pris la liberté de vous juger que pour vous complaire : je puis m'être trompé sans doute ; mais se tromper n'est pas avoir tort.

Vous me demandez pourtant encore un conseil sur un sujet très-grave, et je vais peut-être vous répondre encore tout de travers. Mais heureusement, ce conseil est de ceux que jamais auteur ne demande, quand il a déjà pris son parti.

Je remarquerai d'abord, que la supposition que votre ouvrage renferme la découverte de la vérité, ne vous est pas particulière ; et si cette raison vous engage à publier votre livre, elle doit de même engager tout philosophe à publier le sien.

J'ajouterai qu'il ne suffit pas de considérer le bien qu'un livre contient en lui-même,

mais le mal auquel il peut donner lieu. Il faut songer qu'il trouvera peu de lecteurs judicieux, bien disposés, et beaucoup de mauvais cœurs, encore plus de mauvaises têtes. Il faut, avant de le publier, comparer le bien et le mal qu'il peut faire, et les usages avec les abus. Pesez bien votre livre sur cette règle, et tenez-vous en garde contre la partialité; c'est par celui de ces deux effets qui doit l'emporter sur l'autre, qu'il est bon ou mauvais à publier.

Je ne vous connais point, Monsieur : j'ignore quel est votre sort, votre état, votre âge, et cela pourtant doit régler mon conseil par rapport à vous. Tout ce que fait un jeune homme, a moins de conséquence, et tout se répare ou s'efface avec le temps. Mais si vous avez passé la maturité, ah ! pensez-y cent fois avant de troubler la paix de votre vie; vous ne savez pas quelles angoisses vous vous préparez. Pendant quinze ans, j'ai oui dire à M. de Fontenelle, que jamais livre n'avait donné tant de plaisir que de chagrin à son auteur. C'était l'heureux Fontenelle qui disait cela. Monsieur, dans la question sur laquelle vous me consultez, je ne puis vous parler que par mon exemple. Jusqu'à quarante ans

je fus sage ; à quarante ans je pris la plume ; et je la pose avant cinquante , malgré quelques vains succès , maudissant tous les jours de ma vie , celui où mon sot orgueil me la fit prendre , où je vis mon bonheur , mon repos , ma santé s'en aller en fumée , sans espoir de les recouvrer jamais. Voilà l'homme à qui vous demandez conseil.

Je vous salue de tout mon cœur.

A M.

L faut vous faire réponse , Monsieur , puisque vous la voulez absolument , et que vous la demandez en termes si honnêtes. Il me semble pourtant qu'à votre place , je me serais moins obstiné à l'exiger. Je me serais dit : j'écris , parce que j'ai du loisir , et que cela m'amuse ; l'homme à qui je m'adresse , peut n'être pas dans le même cas , et nul n'est tenu à une correspondance qu'il n'a point acceptée : j'offre mon amitié à un homme que je ne connais point , et qui me connaît encore moins ; je la lui offre sans autre titre auprès de lui , que les louanges que je lui donne , et que je me donne ; sans savoir s'il n'a pas déjà plus

d'amis qu'il n'en peut cultiver , sans savoir si mille autres ne lui font pas la même offre avec le même droit ; comme si l'on pouvait se lier ainsi de loin sans se connaître , et devenir insensiblement l'ami de toute la terre. L'idée d'écrire à un homme dont on lit les ouvrages, et dont on veut avoir une lettre à montrer , est-elle donc si singulière qu'elle ne puisse être venue qu'à moi seul ? et si elle était venue à beaucoup de gens , faudrait-il que cet homme passât sa vie à faire réponse à des foules d'amis inconnus, et qu'il négligeât pour eux , ceux qu'il s'est choisis ? On dit qu'il s'est retiré dans une solitude ; cela n'annonce pas un grand penchant à faire de nouvelles connaissances. On assure aussi qu'il n'a pour tout bien , que le fruit de son travail ; cela ne laisse pas un grand loisir pour entretenir un commerce oisieux. Si par - dessus tout cela , peut-être il eût perdu la santé , s'il était tourmenté d'une maladie cruelle et douloureuse , qui le laissât à peine en état de vaquer aux soins indispensables , ce serait une tyrannie bien injuste et bien cruelle , de vouloir qu'il passât sa vie à répondre à des foules de désœuvrés , qui ne sachant que faire de leur temps , useraient très-prodigement du sien.

Laissons donc ce pauvre homme en repos dans sa retraite ; n'augmentons pas le nombre des importuns qui la troublent chaque jour sans discrétion , sans retenue , et même sans humanité. Si ses écrits m'inspirent pour lui de la bienveillance , et que je veuille céder au penchant de la lui témoigner , je ne lui vendrai point cet honneur , en exigeant de lui des réponses ; et je lui donnerai sans trouble et sans peine , le plaisir d'apprendre qu'il y a dans le monde , d'honnêtes gens qui pensent bien de lui , et qui n'en exigent rien.

Voilà , Monsieur , ce que je me serais dit , si j'ava s été à votre place. Chacun a sa manière de penser : je ne blâme point la vôtre , mais je crois la mienne plus équitable. Peut-être si je vous connaissais , me féliciterais je beaucoup de votre amitié : mais content des amis que j'ai , je vous déclare que je n'en veux point faire de nouveaux ; et quand je le voudrais , il ne serait pas raisonnable que j'allasse choisir pour cela , des inconnus si loin de moi. Au reste , je ne doute ni de votre esprit , ni de votre mérite. Cependant le ton militaire et galant , dont vous parlez de conquérir mon cœur , serait , je crois , plus de mise auprès des femmes qu'il ne le serait avec moi.

A M. LE PRINCE

L. E. DE WIRTEMBERG.

A Motiers, le 21 janvier 1764.

JE m'attendais bien, M. le duc, que la manière dont vous élevez votre enfant, ne passerait pas sans critique et sans opposition; et je vous avoue que je sais quelque gré au révérend docteur, de celle qu'il vous a faite; car ses objections étaient plus propres à vous réjouir, qu'à vous ébranler; et moi j'ai profité de la gaieté qu'elles vous ont donnée. On ne peut rien de plus plaisant que l'exposé de ses raisons; et je crois qu'il serait difficile qu'il en fût plus content que moi. Je crains pourtant qu'il ne les trouve pas tout-à-fait péremptoires; car s'il a pour lui les char-donnerets, les chenilles, les escargots, en revanche il a contre lui les vers, les limaçons, les grenouilles; et cela doit l'intriguer furieusement.

Je ne suis pas fort surpris non plus, des petits désagrémens qui peuvent rejaillir à

cette occasion sur M. Tissot ; je crains même que l'accord de nos principes sur ce point , n'ajoute au chagrin qu'on lui témoigne : l'influence d'un certain voisinage nourrit dans le canton de Berne , une furieuse animosité contre moi , que les traitemens qu'on m'y a faits , aigrissent encore. On oublie quelquefois les offenses qu'on a reçues , mais jamais celles qu'on a faites ; et ces messieurs ne me pardonnent point le tort qu'ils ont avec moi. Tels sont les hommes. Ce qui me rassure pour M. Tissot , c'est qu'il leur est trop nécessaire , pour qu'ils ne lui passent pas de mieux penser qu'eux ; c'est aux rêveurs purement spéculatifs , qu'il n'est pas permis de dire des vérités que rien ne rachète. Le bienfaiteur des hommes peut être vrai impunément : mais il n'en faut pas moins , je l'avoue ; et s'il était moins directement utile , il serait bientôt persécuté.

Permettez que je supplie Votre Altesse sérénissime , de vouloir bien lui remettre le barbouillage ci-joint , roulant sur une métaphysique assez ennuyeuse , et dont , par cette raison , je ne vous propose pas la lecture , ni même à M. Tissot ; mais la bonté qu'il a eue de m'envoyer ses ouvrages , m'impose l'obli-

gation de lui faire hommage des miens. J'ai même été deux fois l'été dernier, sur le point d'employer, à lui aller rendre sa visite, un des pèlerinages que mes bons intervalles m'ont permis ; mais quelque plaisir que ce devoir m'eût fait à remplir, je m'en suis abstenu, pour ne pas le compromettre ; et j'ai sacrifié mon desir à son repos.

Vous m'inspirez, pour M. et Mad. de Gollowkin, toute l'estime dont vous êtes pénétré pour eux ; mais flatté de l'approbation qu'ils donnent à mes maximes, je ne suis pas sans crainte que leur enfant ne soit peut-être un jour la victime de mes erreurs. Par bonheur je dois, sur le portrait que vous m'en tracez, les supposer assez éclairés pour discerner le vrai, et ne pratiquer que ce qui est bien. Cependant il me reste toujours une frayeur fondée sur l'extrême difficulté d'une telle éducation : c'est qu'elle n'est bonne que dans son tout, qu'autant qu'on y persévère, et que s'ils viennent à se relâcher ou à changer de système, tout ce qu'ils auront fait jusqu'alors, gâtera tout ce qu'ils voudront faire à l'avenir. Si l'on ne va jusqu'au bout, c'est un grand mal d'avoir commencé.

J'ai relu plusieurs fois votre lettre, et je ne

J'ai point lue sans émotion. Les chagrins , les maux , les ans ont beau vieillir ma pauvre machine ; mon cœur sera jenne jusqu'à la fin , et je sens que vous lui rendez sa première chaleur. Oserais-je vous demander si nous ne nous sommes jamais vus ? N'est-ce point avec vous que j'ai eu l'honneur de causer un quart d'heure , il y a huit ou dix ans , à Passy , chez M. de la Poplinière ? Je n'ai pas , comme vous voyez , oublié cet entret en ; mais j'avoue qu'il m'eût fait une autre impression , si j'avais prévu la correspondance que nous avons maintenant , et le sujet qui l'a fait naître.

Qu'ai-je fait pour mériter les bontés de Mad. la princesse ? Rien n'est si commun que des barbouilleurs de papier : ce qui est si rare , c'est une femme de son rang , qui aime et remplit ses devoirs de mère , et voilà ce qu'il faut admirer.

A MADAME LA MARQUISE

DE V.....N.

A Motiers, le 28 janvier 1764.

Vos regrets sont bien légitimes, Madame; ce que vous me marquez des derniers momens de M. de V....., prouve qu'il vous était sincèrement attaché. Et combien ne devait-il pas l'être! Cependant, comme dans l'état où il était, il a plus gagné que vous n'avez perdu, les sentimens qu'il vous laisse, doivent être plus relatifs à lui qu'à vous. D'ailleurs, moi qui sais combien vous êtes bonne mère, et qu'en le perdant, vous avez, pour ainsi dire, acquis vos enfans; tout ce que je puis faire en cette circonstance, par respect pour votre bon cœur et pour sa mémoire, est de ne vous pas féliciter.

Il est vrai, Madame, que m'étant trouvé plus mal cet été, j'ai écrit à un curé qui avait fait la route avec Mlle le Vasseur, pour la lui recommander, sachant qu'elle ne se souciait pas de retourner à Paris, où elle ne

manquerait pas d'être tyrannisée et dévalisée de nouveau , par toute son avide famille. Sur les attentions qu'il avait eues pour elle , sur les discours qu'il lui avait tenus , j'avais pris la plus grande opinion de cet honnête homme, et je la lui recommandais : non pas pour lui être à charge , comme il paraît par ma lettre même , puisqu'elle a , par la pension de mon libraire , de quoi vivre en province avec économie ; mais seulement pour diriger sa conduite et ses petites affaires , dans un pays qui lui est inconnu. Mais le bon-homme est parti de là , pour supposer que j'implorais ses charités pour elle , et pour faire courir ma lettre par tout Paris , au point de proposer à un libraire de l'imprimer. J'ai gagné par-là , d'être instruit à temps , et de pouvoir prendre d'autres mesures. J'ai la plus grande confiance en vous , Madame , et l'intérêt que vous daignez prendre à elle et à moi , fait la consolation de ma vie. Mais connaissant ses façons de penser , son état , ses inclinations , ce qui convient à son bonheur , je ne lui conseillerai jamais d'aller vivre à Paris , ni dans la maison d'autrui ; bien convaincu par ma propre expérience , qu'on n'est jamais libre que chez soi. Du reste , je compte si parfai-

tement sur votre souvenir, qu'en quelque lieu qu'elle vive, je ne doute point que vous n'ayez la bonté de la recommander, de la protéger, de vous intéresser à elle; et j'avais si peu de doute là-dessus, que sans ce que vous m'en dites dans votre dernière lettre, je ne me serais pas même avisé de vous en parler.

Garderez-vous Soisi, Madame, ou vivrez-vous toujours à Paris? Lesquelles de vos filles prendrez-vous auprès de vous? Resterez-vous à l'hôtel d'Aubeterre, ou prendrez-vous une maison à vous? Le voyage de Xaintonge, que vous méditez, sera, selon moi, bien inutile; quelque tendresse qu'ait pour vous monsieur votre père, à son âge, on n'aime guère à se déplacer. J'éprouve bien cette répugnance, moi que les infirmités ont déjà rendu si vieux. Je suis ici l'hiver au milieu des glaces, l'été en proie à mille importans, très-chèrement pour la vie; en toute saison ma demeure a ses incommodités. Cependant je ne puis me résoudre à me déplacer; le moindre embarras m'effraie, et je crois que j'aurai moins de peine à déménager de mon corps que de ma maison. Bon jour, Madame.

A M L L E . J U L I E B O N D E L I .

A Motiers, le 28 janvier 1764.

Vous savez bien, Mademoiselle, que les correspondans de votre ordre font toujours plaisir, et n'incommodent jamais : mais je ne suis pas assez injuste pour exiger de vous une exactitude dont je ne me sens pas capable : et la mise est si peu égale entre nous, que quand vous répondriez à dix de mes lettres, par une des vôtres, vous seriez quitte avec moi, tout au moins.

Je trouve M. Schmithess bien payé de son goût pour la vertu, par l'intérêt qu'il vous inspire ; et si ce goût dégénère en passion près de vous, ce pourrait bien être un peu la faute du maître. Quoi qu'il en soit, je lui veux trop de bien pour le tirer de votre direction, en le prenant sous la mienne ; et jamais, ni pour le bonheur, ni pour la vertu, il n'aura regret à sa jeunesse, s'il la consacre à recevoir vos instructions. Au reste si, comme vous le pensez, les passions sont la petite vérole de l'ame, heureux qui, pouvant

la prendre encore , irait s'inoculer à Kœnitz ! Le mal d'une opération si douce , serait le danger de n'en pas guérir. N'allez pas vous fâcher de mes doneurs , je vous prie ; je ne les prodigue pas à toutes les femmes ; et puis on peut être un peu vaine.

Je ne puis , Mademoiselle , répondre à votre question sur les lettres d'un citoyen de Genève ; car cet ouvrage m'est parfaitement inconnu , et je ne sais que par vous , qu'il existe. Il est vrai qu'en général je suis peu curieux de ces sortes d'écrits ; et quand ils seraient aussi obligeans qu'ils sont insultans pour l'ordinaire , je n'irais pas plus à la chasse des éloges que des injures. Du reste , si-tôt qu'il est question de moi , tous les préjugés sont , qu'en effet l'ouvrage est une satire : mais les préjugés sont-ils faits pour l'emporter sur vos jugemens ? D'ailleurs , je ne vois pas que ce livre soit annoncé dans la gazette de Berne ; grande preuve qu'il ne m'est pas injurieux.

Je n'ose vous parler de mon état ; il contri-terait votre bon cœur. Je vous dirai seulement , que je ne puis me procurer des nuits supportables , qu'en feulant du bois tout le jour , malgré ma faiblesse , pour me maintenir

dans une transpiration continuelle , dont la moindre suspension me fait cruellement souffrir. Vous avez raison toutefois , de prendre quelque intérêt à mon existence : malgré tous mes maux , elle m'est chère encore , par les sentimens d'estime et d'affection qui m'attachent au vrai mérite ; et voilà , Mademoiselle , ce qui ne doit pas vous être indifférent.

Acceptez un barbouillage qui ne vaut pas la peine d'en parler , et dont je n'ose vous proposer la lecture , que sous les auspices de l'ami Platon.

A M. P I C T E T.

A Motiers , le 1er. mars 1764.

JE suis flatté, Monsieur , que sans un fréquent commerce de lettres , vous rendiez justice à mes sentimens pour vous. Ils seront aussi durables que l'estime sur laquelle ils sont fondés ; et j'espère que le retour dont vous m'honorez , ne sera pas moins à l'épreuve du temps et du silence. La seule chose changée entre nous , est l'espoir d'une connaissance

personnelle. Cette attente, Monsieur, m'était douce ; mais il faut y renoncer, si je ne puis la remplir que sur les terres de Genève ou dans les environs. Là-dessus, mon parti est pris pour la vie ; et je puis vous assurer que vous êtes entré pour beaucoup, dans ce qu'il m'en a coûté de le prendre. Du reste, je sens avec surprise qu'il m'en coûtera moins de le tenir, que je ne m'étais figuré. Je ne pense plus à mon ancienne patrie qu'avec indifférence ; c'est même un aveu que je vous fais sans honte, sachant bien que nos sentimens ne dépendent pas de nous ; et cette indifférence était peut-être le seul qui pouvait rester pour elle, dans un cœur qui ne sut jamais haïr. Ce n'est pas que je me croie quitte envers elle ; on ne l'est jamais, qu'à la mort. J'ai le zèle du devoir encore, mais j'ai perdu celui de l'attachement.

Mais où est-elle, cette patrie ? Existe-t-elle encore ? Votre lettre décide cette question. Ce ne sont ni les murs ni les hommes qui font la patrie ; ce sont les loix, les mœurs, les coutumes, le gouvernement, la constitution, la manière d'être qui résulte de tout cela. La patrie est dans les relations de l'état à ses membres : quand ces relations changent

ou s'anéantissent , la patrie s'évanouit. Ainsi ; Monsieur , pleurons la nôtre ; elle a péri , et son simulacre qui reste encore , ne sert plus qu'à la déshonorer.

Je me mets , Monsieur , à votre place , et je comprends combien le spectacle que vous avez sous les yeux , doit vous déchirer le cœur. Sans contredit , on souffre moins ; loin de son pays , que de le voir dans un état si déplorable ; mais les affections , quand la patrie n'est plus , se resserrent autour de la famille ; et un bon père se console avec ses enfans , de ne plus vivre avec ses frères. Cela me fait comprendre que des intérêts si chers , malgré les objets qui nous affligent , ne vous permettront pas de vous dépayser. Cependant s'il arrivoit que par voyage ou par déplacement , vous vous éloignassiez de Genève , il me serait très-doux de vous embrasser ; car bien que nous n'ayions plus de commune patrie , j'augure des sentimens qui nous animent , que nous ne cesserons point d'être concitoyens ; et les liens de l'estime et de l'amitié demeurent toujours , quand même on a rompu tous les autres. Je vous salue , Monsieur , de tout mon cœur.

A M A D. D E L U Z E.

A Motiers, le 17 mars 1764.

IL est dit, Madame, que j'aurai toujours besoin de votre indulgence, moi qui voudrais mériter toutes vos bontés. Si je pouvais changer une réponse en visite, vous n'auriez pas à vous plaindre de mon inexactitude, et vous me trouveriez peut-être aussi importun qu'à présent vous me trouvez négligent. Quand viendra ce temps précieux, où je pourrai aller au Biez réparer mes fautes, ou du moins en implorer le pardon ? Ce ne sera point, Madame, pour voir ma mince figure que je ferai ce voyage ; j'aurai un motif d'empressement plus satisfaisant et plus raisonnable. Mais permettez-moi de me plaindre de ce qu'ayant bien voulu loger ma ressemblance, vous n'avez pas voulu me faire la faveur toute entière, en permettant qu'elle vous vint de moi. Vous savez que c'est une vanité qui n'est pas permise, d'oser offrir son portrait ; mais vous avez craint peut-être que ce ne fût une trop grande faveur de le demander ; votre but

était d'avoir une image, et non d'énorgueillir l'original. Aussi, pour me croire chez vous, il faut que j'y sois en personne; et il faut tout l'accueil obligeant que vous daignez m'y faire, pour ne pas me rendre jaloux de moi.

Permettez, Madame, que je remercie ici Mad. de Faugnes de l'honneur de son souvenir, et que je l'assure de mon respect. Daignez agréer pour vous la même assurance, et présenter mes salutations à M. de Luze.

A Mad. ROGUIN, née Bouquet.

A Motiers, le 31 mars 1764.

ASSURÉMENT, Madame, vous ferez une bonne mère; et avec le zèle que vous me marquez pour les devoirs attachés à ce lieu, c'eût été grand dommage que M. Roguin ne vous eût pas mis dans l'état de les remplir. Vous vous inquiétez déjà de votre enfant, du temps où vous pourrez commencer à le baigner dans l'eau froide, de la manière de parvenir graduellement à lui couvrir la tête, et il n'est pas encore né. C'est là, Madame, une sollicitude maternelle très-bien placée à certains

égards , à d'autres , un peu précoce ; mais très-louable en tous sens , et qui mérite bien que j'y réponde de mon mieux.

En premier lieu , il importe fort peu que l'enfant soit dans un panier d'osier , ou dans autre chose. Qu'il soit couché un peu mollement , un peu de biais , et souvent au grand air. S'il est en liberté , il ne tardera pas d'acquérir la force nécessaire pour se donner l'attitude qui lui convient. Et d'ailleurs , il ne sera pas toujours couché ; puisqu'une aussi bonne nourrice que vous voulez l'être , daignera bien le tenir quelquefois sur ses bras.

Vous désirez le baigner de très-bonne heure dans l'eau froide. C'est très-bien fait , Madame ; mon avis est , que pour ne rien risquer , on commence dès le jour de sa naissance. Le quart du monde chrétien , c'est-à-dire , tous les Russes et la plupart des Grecs , baptisent les enfans nouveaux nés , en les plongeant trois fois de suite dans l'eau toute froide , et même glacée. Faites la même chose , Madame , baptisez votre enfant par immersion deux fois le jour , et n'ayez pas peur des rhumes.

Vous songez de trop loin au temps de lui couvrir la tête ; mais je n'en vois pas bien la

nécessité. Cette nécessité ne viendra sûrement jamais , si c'est un garçon. Si c'est une fille , vous pourrez y songer lors de sa première communion , et cela moins pour obeir à la raison qu'à St. Paul , qui veut que les femmes aient la tête couverte dans l'église. A la bonne heure donc , puisque St. Paul le veut comme cela. Mais le reste du temps qu'elle soit toujours coëffée en cheveux jusqu'à l'âge de trente ans , qu'une pareille coëffure devient indécente et ridicule dans une femme. Comme un exemple dit plus sur tout ceci , que cent pages d'explication , je joins ici , Madame , l'extrait d'un mémoire où vous pourrez voir en faits , les solutions de vos difficultés. Quoique les Sophies et les Emiles soient rares , comme vous dites fort bien , il s'en élève pourtant quelques-uns en Europe , même en Suisse , et même à votre voisinage ; et le succès promet déjà à leurs dignes pères et mères , le prix de la tendresse qui leur fait supporter les soins d'une éducation si pénible , et du courage qui leur fait braver les clabauderies des sots , des gens d'église , et les ricaneries encore plus sottes des beaux-esprits.

Si vous voulez , Madame , faire par vous-même

même les observations nécessaires , prenez la peine d'aller près de Lausanne , voir M. le prince de Wirtemberg. C'est sa fille unique , qu'il élève de la manière marquée dans le mémoire ; et s'il vous faut là-dessus , des explications plus détaillées , vous pourrez consulter l'illustre M. Tissot. Prenez ses avis , Madame : c'est le meilleur que je puisse vous donner. Agréez , je vous supplie , mes salutations et mon respect.

A M. LE PRINCE

L. E. DE WIRTEMBERG.

A Motiers, le 15 avril 1764.

NE vous plaignez pas de vos disgrâces , Prince. Comme elles sont l'ouvrage de votre courage et de vos vertus , elles sont aussi l'instrument de votre gloire et de votre bonheur. Vainere Frédéric eût été beaucoup , sans doute ; mais vainere dans son propre cœur , les préjugés et les passions qui sub-

jugent les conquérans comme les autres hommes , est plus encore ; et dites la vérité : combien de batailles gagnées vous eussent donné dans l'opinion des hommes , ce que vous donne au fond de votre cœur , une heure de jouissance des plaisirs de l'amour conjugal et paternel ? Quand vos succès eussent fait aux hommes quelque vrai bien , ce qui me paraît fort douteux ; car qu'importe aux peuples qui perde ou qui gagne ? vous auriez méconnu les vrais biens pour vous-même ; et séduit par les acclamations publiques , vous n'eussiez plus mis votre bonheur que dans les jugemens d'autrui. Vous avez appris à le trouver en vous , à en être le maître , et à en jouir malgré la reine et malgré les jaloux. Vous l'avez conquis , pour ainsi dire ; c'était la meilleure conquête à faire.

La fumée de la gloire est enivrante , dans mon métier comme dans le vôtre. J'ignore si cette fumée m'a porté à la tête , mais elle m'a souvent fait mal au cœur ; et il est bien difficile qu'au milieu des triomphes , un guerrier ne sente pas quelquefois la même atteinte ; car si les lauriers des héros sont plus brillans ,

la culture en est aussi plus pénible, plus dépendante, et souvent on la leur fait payer bien cher.

La manière de vivre isolé et sans prétention, que j'ai choisie et qui me rend à-peu-près nul sur la terre, m'a mis à portée d'observer et comparer toutes les conditions, depuis les paysans jusqu'aux grands. J'ai pu facilement écarter l'apparence; car j'ai été par-tout admis dans le commerce et même dans la familiarité. Je me suis, pour ainsi dire, incorporé dans tous les états, pour les bien étudier. J'ai vu leurs sentimens, leurs plaisirs, leurs désirs, leur manière interne d'être. J'ai toujours vu que ceux qui savaient rendre leur situation, non la plus éclatante, mais la plus indépendante, étaient les plus près de toute la félicité permise à l'homme; que les sentimens libres qu'ils cultivaient, tels que l'amour, l'amitié, étaient tout autrement délicieux, que ceux qui naissent des relations forcées que donnent l'état et le rang; que les affections enfin, qui tenaient aux personnes et qui étaient du choix du cœur, étoient infiniment plus douces que celles qui tenaient aux choses et que déterminait la fortune.

. Sur ce principe, il m'a semblé, dès les premières lettres dont vous m'avez honoré, et toutes les suivantes confirment ce jugement, que vous aviez fait le plus grand pas pour arriver au bonheur; que de prince et de général, se faire père, mari, véritable homme, n'était point aller aux privations, mais aux jouissances; que vos présentes occupations marquaient l'état de votre ame, de la façon la moins equivoque; que votre respect pour le sublime Klog, montrait combien vous en méritiez vous-même; qu'enfin vous pouviez avoir des chagrins, parce que tout homme en a; mais que si quelqu'un dans le monde, approchait par sa situation et par ses sentimens, du vrai bonheur, ce devait être vous; et que sur la disgrâce qui vous avait conduit à cet état simple et désirable, vous pouviez dire comme Thémistocle: nous périssons, si nous n'eussions péri. Voilà, prince, ma façon de penser sur votre situation présente et passée. Si je me trompe, ne me détrompez pas.

Une femme du Pays-de-Vaud, qui se prétend grosse, m'a écrit pour me demander des conseils sur l'éducation de son enfant. Sa lettre me paraît un persiflage perpétuel sur

mes chimériques idées. J'ai pris la liberté de lui citer pour réponse, votre petite Sophie, et la manière dont vous avez le courage de l'élever. J'espère n'avoir point commis en cela d'indiscrétion ; si je l'avais fait, je vous prierais de me le dire, afin que je fusse plus retenu une autre fois.

Si vous approuviez que nos lettres finissent désormais sans formules et sans signature, il me semble que cela serait plus commode. Quand les sentimens sont connus, quand l'écriture est connue, il ne reste à prendre sur cet article, que des soins qui me semblent superflus : en attendant que votre exemple m'autorise avec vous à cet usage, agréez, monsieur le Duc, je vous supplie, les assurances de mon profond respect.

A M. LE MARÉCHAL
DE LUXEMBOURG:

Motiers, le 21 avril 1764.

JE suis alarmé, monsieur le Maréchal, d'apprendre à l'instant que vous n'êtes pas allé ce printemps à Montmorenci. Je crains

que la suite d'une indisposition qu'on m'avait décrite comme légère, et dont je vous croyais rétabli, n'ait mis obstacle à ce voyage. Permettez que je vous supplie de me faire écrire un mot sur votre état présent. Je sais qu'il faudroit toujours savoir se retirer avant que d'être importun, et qu'on y est obligé, du moins quand on sent qu'on l'est devenu. Mais, monsieur le Maréchal, comme les sentimens que vous daignâtes cultiver, ne peuvent sortir de mon cœur, je ne puis perdre non plus, les inquiétudes qui en sont inséparables. Je serai discret désormais sur tout autre article; mais je ne puis me résoudre à l'être, quand je suis en peine de votre santé.

A M. D'I V E R N O I S.

A Motiers, le 21 avril 1764.

JE me réjouis, Monsieur, de vous savoir heureusement de retour de votre voyage; et je me réjouirais bien aussi de celui que vous avez la bonté de me proposer, si j'étais en état de l'accepter: mais c'est à quoi ma

situation présente ne me permet pas de penser. D'ailleurs, je vous avouerai franchement, qu'il entre dans mes arrangemens, de ne dépendre que de ma volonté dans mes courses, de n'en faire par conséquent, qu'avec gens qui n'ont point d'affaire, et qui n'ont une voiture ni devant ni derrière eux. Mais si je ne puis, Monsieur, avoir le plaisir de vous suivre, j'attends du-moins avec empressement, celui de vous embrasser; ce serait un bien de plus dans ma vie, d'en pouvoir jouir plus souvent.

Oserais-je vous charger d'une petite commission? M. Deluc l'aîné a eu la bonté de m'envoyer un barril de miel de Chamouni, comme je l'en avais prié. Je lui ai écrit là-dessus, sans recevoir de réponse. Vous m'obligeriez beaucoup, Monsieur, si vous vouliez bien solder avec lui cette petite affaire, en y ajoutant quelques affranchissemens de lettres que je lui dois aussi, et je vous rembourserais ici le tout à votre passage. Je vous connais trop obligeant, pour croire avoir là-dessus, d'exuse à vous faire. Recevez les remerciemens et respects de Mlle. le Vasseur, et faites, je vous supplie, agréer les miens à

Mad. d'Ivernois. Je vous salue, Monsieur, de tout mon cœur.

A M A D. D E V N.

A Motiers, le 13 mai 1764.

QUOIQUE tout ce que vous m'écrivez, Madame, me soit intéressant, l'article le plus important de votre dernière lettre en mérite une toute entière, et sera l'unique sujet de celle-ci. Je parle des propositions qui vous ont fait hâter votre retraite à la campagne. La réponse négative que vous y avez faite, et le motif qui vous l'a inspirée, sont, comme tout ce que vous faites, marqués au coin de la sagesse et de la vertu; mais je vous avoue, mon aimable voisine, que les jugemens que vous portez sur la conduite de la personne, me paroissent bien sévères; et je ne puis vous dissimuler que, sachant combien sincèrement il vous était attaché, loin de voir dans son éloignement un signe de tiédeur, j'y ai bien plutôt vu les scrupules d'un cœur qui croit avoir à se défier de lui-même; et le geuro

de vie qu'il choisit à sa retraite , montre assez ce qui l'y a déterminé. Si un amant quitté pour la dévotion , ne doit pas se croire oublié ; l'indice est bien plus fort dans les hommes ; et comme cette ressource leur est moins naturelle , il faut qu'un besoin plus puissant les force d'y recourir. Ce qui m'a confirmé dans mon sentiment , c'est son empressement à revenir du moment qu'il a cru pouvoir écouter son penchant sans crime ; et cette démarche , dont votre délicatesse me paraît offensée , est à mes yeux une preuve de la sienne , qui doit lui mériter toute votre estime de quelque manière que vous envisagiez d'ailleurs son retour.

Ceci , Madame , ne diminue absolument rien de la solidité de vos raisons , quant à vos devoirs envers vos enfans. Le parti que vous prenez est , sans contredit , le seul dont ils n'aient pas à se plaindre , et le plus digne de vous ; mais ne gâtez pas un acte de vertu si grand et si pénible , par un dépit déguisé , et par un sentiment injuste envers un homme aussi digne de votre estime par sa conduite , que vous-même êtes par la vôtre , digne de l'estime de tous les honnêtes gens. J'oserai dire plus : votre motif fondé sur vos devoirs

de mère , est grand et pressant ; mais il peut n'être que secondaire. Vous êtes trop jeune encore , vous avez un cœur trop tendre , et plus d'une inclination trop ancienne , pour n'être pas obligée à compter avec vous-même , dans ce que vous devez sur ce point à vos enfans. Pour bien remplir ses devoirs , il ne faut point s'en imposer d'insupportables : rien de ce qui est juste et honnête n'est illégitime ; quelque chers que vous soient vos enfans , ce que vous leur devez sur cet article , n'est point ce que vous devez à votre mari. Pesez donc les choses en bonne mère , mais en personne libre. Consultez si bien votre cœur que vous fassiez leur avantage , mais sans vous rendre malheureuse ; car vous ne leur devez pas jusques là. Après cela , si vous persistez dans vos refus , je vous en respecterai davantage ; mais si vous cédez , je ne vous en estimerai pas moins.

Je n'ai pu refuser à mon zèle , de vous exposer mes sentimens sur une matière si importante , et dans le moment où vous êtes à temps de délibérer. M. de * * * ne m'a écrit ni fait écrire ; je n'ai de ses nouvelles , ni directement , ni indirectement ; et quoique nos anciennes liaisons m'aient laissé de l'at-

tachement pour lui, je n'ai eu nul égard à son intérêt, dans ce que je viens de vous dire. Mais moi, que vous laissâtes lire dans votre cœur, et qui en vis si bien la tendresse et l'honnêteté, moi, qui quelquefois vis couler vos larmes, je n'ai point oublié l'impression qu'elles m'ont faite, et je ne suis pas sans crainte sur celle qu'elles ont pu vous laisser. Mériterais-je l'amitié dont vous m'honorez, si je négligeais en ce moment les devoirs qu'elle impose ?

A M. DE SAUTTERSHAIM.

A Motiers, le 20 juin 1764.

METTEZ-VOUS à ma place, Monsieur; et jugez-vous. Quand, trop facile à céder à vos avances, j'épanchais mon cœur avec vous, vous me trompiez. Qui me répondra qu'aujourd'hui vous ne me trompez pas encore ? Inquiet de votre long silence, je me suis fait informer de vous à la cour de Vienne; votre nom n'y est connu de personne. Ici votre honneur est compromis; et depuis votre départ, une salope, appuyée de certaines gens, vous

a chargé d'un enfant. Qu'êtes-vous allé faire à Paris ? Qu'y faites-vous maintenant , logé précisément dans la rue qui a le plus mauvais renom ? Que voulez-vous que je pense ? J'eus toujours du penchant à vous aimer ; mais je dois subordonner mes goûts à la raison , et je ne veux pas être dupe. Je vous plains ; mais je ne puis vous rendre ma confiance , que que je n'aie des preuves que vous ne me trompez plus.

Vous avez ici des effets dans deux malles , dont une est à moi. Disposez de ces effets , je vous prie ; puisqu'ils vous doivent être utiles , et qu'ils n'embarrasseraient dans le transport des miens , si je quittais Môtiers. Vous me paraissez être dans le besoin ; je ne suis pas non plus trop à mon aise. Cependant , si vos besoins sont pressans , et que les dix louis que vous n'acceptâtes pas l'année dernière , puissent y porter quelque remède , parlez-moi clairement. Si je connais mieux votre état , je vous prévendrai ; mais je voudrais vous soulaguer , non vous offenser.

Vous êtes dans un âge où l'âme a déjà pris son pli , et où les retours à la vertu sont difficiles. Cependant les malheurs sont de grandes leçons ; puissez-vous en profiter pour rentrer

en vous-même ! Il est certain que vous étiez fait pour être un homme de mérite. Ce serait grand dommage que vous trompassiez votre vocation. Quant à moi, je n'oublierai jamais l'attachement que j'eus pour vous ; et si j'achevais de vous en croire indigne , je m'en consolerais difficilement.

A. M. D E L E Y R E.

Motiers , le 3 juin 1764.

J'AVAIS reçu toutes vos lettres, cher Deleyre, et j'ai aussi reçu celle que m'a fait passer en dernier lieu monsieur Sabattier. Je ne crois pas vous avoir proposé d'établir entre nous une correspondance suivie ; non qu'elle ne me soit agréable , mais parce que ma paresse naturelle , mon état languissant , les lettres dont je suis accablé , les survenans dont ma maison ne désemplit point , m'empêcheraient de la suivre régulièrement. Mais comme je vous aime et que je desire que vous m'aimiez , je recevrai toujours avec plaisir , les détails que vous voudrez me faire de la situation de votre ame et de vos affaires , des marques de

vosre confiance et de vosre amitié. Je m'en ménagerai aussi par intervalles, le plaisir de vous écrire ; et quand j'aurai le temps d'épancher mon cœur avec vous, ce sera un soulagement pour moi. Voilà ce que je puis vous promettre ; mais je ne vous promets point, dans mes réponses, une exactitude que je n'y sus jamais mettre. On n'a que trop de devoirs à remplir dans la vie, sans s'en imposer encore de nouveaux.

Vos deux dernières lettres me fourniraient ample matière à dissertar, tant sur vos dispositions actuelles, que sur vosre manière d'envisager l'histoire grecque et romaine : comme si, commençant cette étude, vous y eussiez cherché d'autres êtres que des hommes, et que ce ne fût pas bien assez d'y en trouver de meilleurs dans leurs étolles, que ne sont nos contemporains. Mais, mon cher, l'accablement où me jettent les maux du corps et de l'âge, et tout récemment la perte de monsieur de Luxembourg, qui m'a porté le dernier coup, m'ôtent la force de penser et d'écrire. Vous le savez ; j'avais pour amis, tout ce qu'il y avait d'illustre parmi les gens de lettres ; je les ai tous perdus pleins de vie ; aucun, pas même Duclot, ne m'est resté dans mes dis-

graces. J'en fais un parmi les grands ; c'est celui qui se trouve à l'épreuve et la mort vient me l'ôter. Quel renversement d'idées ! Sur quels nouveaux principes faut-il donc remonter ma raison ? Je suis trop vieux pour supporter un tel bouleversement ; je suis trop sensible pour philosopher uniquement sur mes pertes. Ma tête n'y est plus ; je ne sens plus que mes douleurs ; je ne vois plus qu'un chaos. Cher Deleyre , j'ai trop vécu.

Avant de finir , reparlons de la manière de lier notre correspondance , au moins telle que je puis l'entretenir. Puisque vous avez reçu la lettre que je vous ai écrite directement , et que j'ai reçu la vôtre , nous ne sommes point fondés par notre expérience , à nous défier des postes d'Italie. La médiation de monsieur Sabattier , plus embarrassante , ne fait qu'augmenter la peine et la dépense , puisqu'il faut multiplier les enveloppes , lui écrire à lui-même , affranchir pour Turin comme pour Parme , payer des ports plus forts encore. En tout , ma peine me coûte plus que mon argent. Ainsi je suis d'avis que nous revenions au plus simple , en nous écrivant directement. Si l'on ouvre nos lettres , que nous importe ? Nous ne tramons pas des cous-

pirations. Si nous trouvons qu'elles se perdent , il sera temps alors de prendre d'autres mesures. Quant à présent , contentons-nous de les numéroter , comme je fais celle-ci ; ce sera le moyen de reconnaître si l'on en a intercepté quelqu'une. Je ne croyais vous écrire qu'un mot , et me voilà à ma troisième page. La conséquence est facile à tirer. Mon respect , je vous prie , à madame Deleyre , et mes salutations à monsieur l'abbé de Condillac. Je vous embrasse de tout mon cœur.

A M A D. L A M A R É C H A L E
 DE L U X E M B O U R G.

Motiers , le 5 juin 1764.

C'EST en vain que je lutte contre moi-même , pour vous épargner les importunités d'un malheureux. La douleur qui me déchire , ne connaît plus de discrétion. Ce n'est pas à vous que je m'adresserais , madame la Maréchale , si je connaissais quelqu'un qui eût été plus cher au digne aum que j'ai

perdu. Mais avec qui puis-je moins déplorer cette perte, qu'avec la personne du monde qui la sent le plus? Eh! comment ceux qu'il aime, peuvent-ils rester divisés? Leurs cœurs ne devraient-ils pas se réunir pour le pleurer? Si le vôtre ne vous dit plus rien pour moi; prenez du moins quelque intérêt à mes misères, par celui que vous savez qu'il y prenait.

Mais c'est trop me flatter, sans doute: il avait cessé d'y en prendre; à votre exemple, il m'avait oublié. Hélas! qu'ai-je fait? Quel est mon crime, si ce n'est de vous avoir trop aimés l'un et l'autre, et de m'être apprîté ainsi les regrets dont je suis consumé? Jusqu'au dernier instant, vous avez joui de sa plus tendre affection. La mort seule a pu vous l'ôter; mais moi, je vous ai perdus tous deux pleins de vie. Je suis plus à plaindre que vous.

A L A M Ê M E.

Motiers, le 17 juin 1764.

QUE mon état est affreux, et que votre lettre m'a soulagé! Oui, madame la Maréchale, la certitude d'avoir été aimé de M. le

maréchal, sans me consoler de sa perte, en adoucit l'amertume, et fait succéder à mon désespoir, des larmes précieuses et douces, dont je ne cesserai d'honorer sa mémoire tous les jours de ma vie. J'ose dire qu'il me la devait, cette amitié sincère, que vous m'assurez qu'il eut toujours pour moi; car mon cœur n'eut jamais d'attachement plus vrai, plus vif, plus tendre, que celui qu'il m'avait inspiré. C'est encore un de mes regrets, que les tristes bienséances m'aient souvent empêché de lui faire connaître jusqu'à quel point il m'était cher. J'en puis dire autant à votre égard, Mad. la maréchale, et j'en ai pour preuve bien cruelle, les déchiremens que j'ai sentis, dans la persuasion d'être oublié de vous. Mon dessein n'est point d'entrer en explication sur le passé. Vous dites m'avoir écrit la dernière: nous sommes là-dessus, bien loin de compte; mais vos bontés me sont si précieuses, que pourvu qu'elles me soient rendues, je me chargerai volontiers d'un tort que mon cœur n'eut jamais, et qu'il saura bien vous faire oublier. Je consens que vous ne m'accordiez rien qu'à titre de grâce; mais si je n'ai point mérité votre amitié, songez, je vous supplie, que de votre propre

aven, M. le maréchal m'accordait la sienne. C'est en son nom, c'est au nom de sa mémoire qui nous est si chère à tous deux, que je reclame de votre part, les sentimens qu'il eut pour moi, et que de mon côté, je voue à la personne qu'il aimait le plus, tous ceux que j'avais pour lui. Il est impossible de dire davantage. Je ne demande ni de fréquentes lettres, ni des réponses exactes : mais quand vous sentirez que je dois être inquiet, (et quand on aime les gens, cela se devine) faites-moi dire un mot par M. de la Roche, et je suis content.

A M. DE SAUTTERSCHAIM.

A Motiers, le 21 juin 1764.

JEsuis honteux d'avoir tardé si long-temps, Monsieur, à vous répondre. Je sais mieux que personne, quels privilèges d'attention méritent les infortunés ; mais à ce même titre, je mérite aussi quelque indulgence, et je ne différerais que pour pouvoir vous dire quelque chose de positif sur les dix louis, dont vous

craignez de vous prévaloir, de peur de n'être pas en état de me les rendre. Mais soyez bien tranquille sur cet article, puisque ma plus constante maxime, quand je prête, (ce qui, vu ma situation, m'arrive rarement) est de ne compter jamais sur la restitution, et même de ne la pas exiger. Ce qui retarde à cet égard, l'exécution de ma promesse, est un événement malheureux, qui ne me laisse pas disposer dans le moment d'un argent qui m'appartient; si-tôt que je le pourrai, je n'oublierai pas qu'une chose offerte est une chose due, quand il n'y a que l'impuissance de rendre, qui empêche d'accepter.

J'ai du penchant à croire que pour le présent, vous me parlez sincèrement; mais à moins d'en être sûr, je ne puis continuer avec vous, une correspondance qui, aux termes où nous avons été, ne pourrait qu'être désagréable à tous deux, sans une confiance réciproque. Malheureusement, ma santé est si mauvaise, mon état est si triste, et j'ai tant d'embarras plus pressans, que je ne puis vaquer maintenant aux recherches nécessaires, pour vérifier votre histoire et votre conduite, ni demeurer avec vous en liaisons, que cette vérification ne soit faite: ce qui emporte de

voire côté, la nécessité de disposer de ce que vous avez laissé chez moi, et que je souhaite de ne pas garder plus long-temps. Je voudrais donc, Monsieur, vous faire acheter une autre malle à la place de la mienne, dont j'ai besoin, et que vous trouvasiez un autre dépositaire qui se chargeât de vos effets, ou que vous m' marquassiez par quelle voie je dois vous les envoyer.

Mon dessein n'est pas d'entrer en discussion sur les explications de votre dernière lettre. Vous demandez, par exemple, si la servante de la maison-de-ville a des preuves que l'enfant qu'elle vous donne, est de vous. Ordinairement, on ne prend pas des témoins dans ces sortes d'affaires : mais elle a fait ses déclarations juridiques et prêté serment au moment de l'accouchement, selon la forme prescrite en ce pays par la loi ; et cela fait foi en justice et dans le public, par défaut d'opposition de votre part.

Quelles qu'aient été vos mœurs jusqu'ici, vous êtes à portée encore de rentrer en vous-même ; et l'adversité, qui achève de perdre ceux qui ont un penchant décidé au mal, peut, si vous en faites un bon usage, vous ramener au bien, pour lequel il m'a toujours

paru que vous étiez né L'épreuve est rude et pénible; mais quand le mal est grand, le remède y doit être proportionné. Adieu, Monsieur. Je comprends que votre situation demanderait de ma part autre chose que des discours : mais la mienne me tient enchaîné pour le présent. Prenez, s'il est possible, un peu de patience, et soyez persuadé qu'au moment que je pourrai disposer de la bagatelle en question, vous aurez de mes nouvelles. Je vous salue, Monsieur, de tout mon cœur.

A M. D'IVERNOIS.

Motiers, le 6 juillet 1764.

J'APPRENDS, Monsieur, avec grand plaisir, votre heureuse arrivée à Genève, et je vous remercie de l'inquiétude que vous donne ma sciatique naissante. Des personnes à qui je suis attaché, et qui me marquent qu'elles me viennent voir, m'ôtent la liberté de partir pour Aix. Je vous prie de ne pas envoyer la flanelle, dont je vous remercie, mais dont il

me serait impossible de faire un usage assez suivi pour m'en ressentir. Les soins qui gênent et qui durent , m'importunent plus que les maux, et en toute chose j'aime mieux souffrir qu'agir.

La réponse du conseil aux dernières représentations , ne m'étonne point ; mais ce qui m'étonne , c'est la persévérance des citoyens et bourgeois à faire des représentations.

La brochure que vous m'avez envoyée , me paraît d'un homme qui a trop d'étoffe dans la tête , pour n'en avoir pas un peu dans le cœur. Si jamais il prend part à quelque affaire , il fera poids dans le parti qu'il embrassera.

Celui à qui je me suis adressé pour les airs de mandoline , m'a marqué qu'il les ferait graver. Ainsi il ne me reste qu'à vous remercier pour cela , de la peine que vous avez bien voulu prendre.

Mlle. le Vasseur vous remercie de l'honneur de votre souvenir ; et vous assure de son respect. Je vous prie d'assurer du mien , Mad. d'Ivernois. J'embrasse M. Delue , et vous salue , Monsieur , de tout mon cœur.

Je reçois à l'instant la flanelle , et vous en remercie , en attendant le plaisir de vous voir.

A U M Ê M E.

A Yverdon , le premier août 1764.

LE voyage , Monsieur , qui doit me rapprocher de vous , est commencé ; mais je ne sais quand il s'achèvera , vu les pluies qui tombent actuellement , et qui rendent les chemins désagréables pour un piéton. Toutefois , supposant que la pluie cesse et que le chemin se ressuie passablement d'ici à demain après dîné , je me propose d'aller coucher à Goumoins , après-demain à Morges , où j'attendrai peut-être un jour ou deux. Comme j'en crois les cabarets mauvais , et le séjour ennuyeux , je tâcherai de trouver un bateau pour traverser à Thonon , où je séjournerai quelques jours , attendant de vos nouvelles. Je vous marque ma marche un peu en détail , afin que , si vous vouliez me joindre à Morges , vous puissiez savoir quand

m'y trouver : mais encore une fois , ma manière de voyager fait que tous mes arrangements dépendent du temps. Je serai charmé de vous voir et nos amis , à condition que je ne serai point gêné dans ma manière de vivre , et qu'on n'amènera point de femme , quelque plaisir que j'eusse en tout autre temps de faire connaissance avec Mad. d'Ivernois. Je lui présente mon respect , et vous salue , Monsieur, de tout mon cœur.

A U M Ê M E,

A Motiers , le 20 août 1764.

EN arrivant ici avant-hier , Monsieur , en médiocre état, je reçus avec des centaines de lettres , la vôtre pour m'en consoler , mais à laquelle l'importunité des autres m'empêche de répondre en détail aujourd'hui.

Je suis très-sensible à la grâce que veut me faire M. Guyot ; ce serait en abuser , que de prendre toutes ses bougies au prix auquel il veut bien me les passer. D'ailleurs , il ne me paraît pas que celle que vous m'avez

envoyée , soit exactement semblable aux miennes ; il faudrait , pour en faire l'essai convenablement , et plus de loisir , et un plus grand nombre. A tout évènement , si de ces cinq douzaines M. Guyot voulait bien en céder-deux , je pourrais , sur ces vingt-quatre bougies , faire cet hiver des essais qui me décideraient sur ce qui pourrait lui en rester au printemps ; et si pour ce nombre il permet le choix , je les aimerais mieux grises ou noires , que rouges ; et sur-tout des plus longues qu'il ait , puisque je suis obligé de mettre à toutes , des alonges qui m'incommodent beaucoup , mais qui sont nécessaires pour que la bougie pénètre jusqu'à l'obstacle.

Vous aurez la *Nouvelle Héloïse* ; mais comme je suppose que vous n'êtes pas pressé , j'attendrai que les tracas me laissent respirer. Du reste , ne vous faites pas tant valoir pour m'avoir demandé cette bagatelle ; votre intention se pénètre aisément. Les autres donnent pour recevoir ; vous faites tout le contraire , et même vous abusez de ma facilité. Ne m'envoyez point de l'eau d'Auguste , parce qu'en vérité je n'en saurais que faire , ne la trouvant pas fort agréable et n'ayant pas grand

foi à ses vertus. Quant à la truite, l'assaisonnement et la main qui l'a préparée doivent rendre excellente une chose naturellement aussi bonne; mais mon état présent m'interdit l'usage de ces sortes de mets. Toute-fois ce présent vient d'une part qui m'empêche de le refuser, et j'ai grand'peur que ma gourmandise ne m'empêche de m'en abstenir.

Je dois vous avertir, par rapport à l'eau d'Auguste, de ne plus vous servir d'une aiguille de cuivre, ou de vous abstenir d'en boire; car la liqueur doit dissoudre assez de cuivre pour rendre cette boisson perniciense, et pour en faire même un poison. Ne négligez pas cet avis.

J'aurais cent choses à vous dire; mais le temps me presse, il faut finir. Ce ne serait pas sans vous faire tous les remerciemens que je vous dois, si des paroles y pouvaient suffire. Bien des respects à Madame, je vous supplie; mille choses à nos amis; recevez les remerciemens et salutations de Mlle. le Vasseur, et d'un homme dont le cœur est plein de vous.

Je ne puis m'empêcher de vous réitérer que l'idée d'adresser *D* à *B*, est une chose excellente. C'est une mine d'or que cette idée, entre des mains qui sauront l'exploiter.

A M. L E P R I N C E

L. E. D E W I R T E M B E R G.

A Motiers, le 3 septembre 1764.

J'APPRENDS avec plus de chagrin que de surprise, l'accident qui vous a forcé d'ôter à votre second enfant, sa nourrice naturelle. Ces refus de lait sont assez communs ; mais ils ne sont pas tous sur le compte de la nature : les mères pour l'ordinaire, y ont bonne part. Cependant en cette occasion, mes soupçons tombent plus sur le père que sur la mère. Vous me parlez de ce joli sein, en époux jaloux de lui conserver toute sa fraîcheur, et qui, au pis-aller, aime mieux que le dégât qui peut s'y faire, soit de sa façon que de celle de l'enfant ; mais les voluptés conjugales sont passagères, et les plaisirs de l'amant ne font le bonheur ni du père ni de l'époux.

Rien de plus intéressant que les détails des progrès de Sophie. Ces premiers actes d'autorité ont été très-bien vus et très-bien réprimés. Ce qu'il y a de plus difficile dans l'éducation ;

est de ne donner aux pleurs des enfans, ni plus ni moins d'attention qu'il n'est nécessaire. Il faut que l'enfant demande, et non qu'il commande; il faut que la mère accorde souvent, mais qu'elle ne cède jamais. Je vois que Sophie sera très-rusée; et tant mieux, pourvu qu'elle ne soit ni capricieuse, ni impérieuse. Mais je vois qu'elle aura grand besoin de la vigilance paternelle et maternelle, et de l'esprit de discernement que vous y joignez. Je sens, au plaisir et à l'inquiétude que me donnent toutes vos lettres, que le succès de l'éducation de cette chère enfant m'intéresse presque autant que vous.

A. M. D'IVERNOIS.

A Motiers, le 15 septembre 1764.

LA difficulté, Monsieur, de trouver un logement qui me convienne, me force à demeurer ici cet hiver; ainsi vous m'y trouverez à votre passage. Je viens de recevoir avec votre lettre du 11, le mémoire que vous m'y annoncez; je n'ai point celui de *E* à *G*, et je

n'ai aucune nouvelle de C : ce qui me confirme dans l'opinion où j'étais sur son sort.

Je suis charmé, mais non surpris, de ce que vous me marquez de la part de M. Abauzit. Cet homme vénérable est trop éclairé pour ne pas voir mes intentions, et trop vertueux pour ne pas les approuver.

Je savais le voyage de M. le duc de Randan. Deux carrossés d'officiers du régiment du Roi, qui l'ont accompagné, et qui me sont venus voir, m'en ont dit les détails. On leur avait assuré à Genève, que j'étais un loup-garou inabordable. Ils ne sont pas édifiés de ce qu'on leur a dit de moi dans ce pays-là.

J'aurai soin de mettre une marque distinctive aux papiers qui me viennent de vous ; mais je vous avertis que si j'en dois faire usage, il faudra qu'ils me restent très-long-temps, aussi bien que tout ce qui est entre mes mains, et tout ce dont j'ai besoin encore. Nous en causerons quand j'aurai le plaisir de vous voir ; moment que j'attends avec un véritable empressement. Mes respects à Mad. d'Ivernois, et mes salutations à nos amis. Je vous embrasse.

Je crois vous avoir marqué que j'avais ici la harangue de M. Chouet.

A M. DANIEL ROGUIN.

A Motiers, le 22 septembre 1764.

JE suis vivement touché, très-cher papa ; de la perte que nous venons de faire ; car outre que nul événement dans votre famille ne m'est étranger, j'ai pour ma part à regretter toutes les hontés dont m'honorait M. le Banneret. La tranquillité de ses derniers momens nous montre bien que l'honneur qu'on y trouve, est moins dans la chose que dans la manière de l'envisager. Une vie intègre est, à tout événement, un grand moyen de paix dans ces momens là ; et la sérénité avec laquelle vous philosophiez sur cette matière, vient autant de votre cœur que de votre raison. Cher papa, nous n'abrégerons pas, comme le défunt, notre carrière à force de vouloir la prolonger ; nous laisserons disposer de nous, à la nature et à son auteur, sans troubler notre vie par l'effroi de la perdre.

Quand les maux ou les ans auront mûri ce fruit éphémère , nous le laisserons tomber sans murmure ; et tout ce qu'il peut arriver de pis en toute supposition , est que nous cesserons alors , moi d'aimer le bien , vous d'en faire.

A M. L E P R I N C E

D E W I R T E M B E R G.

A Motiers , le 14 octobre 1764.

C'EST à regret , Prince , que je me prévaux quelquefois , des conditions que mon état et la nécessité plus que ma paresse , m'ont forcé de faire avec vous. Je vous écris rarement ; mais j'ai toujours le cœur plein de vous et de tout ce qui vous est cher. Votre constance à suivre le genre de vie , si sage et si simple , que vous avez choisi , me fait voir que vous avez tout ce qu'il faut pour l'aimer toujours ; et cela m'attache et m'intéresse à vous , comme si j'étais votre égal , ou plutôt comme si vous étiez le mien ; car ce n'est que dans les conditions privées , que l'on connaît l'amitié.

Le sujet des deux épitaphes que vous m'avez envoyées, est bien moral : la pensée en est fort belle ; mais avouez que les vers de l'une et de l'autre sont bien mauvais. Des vers plats sur une plate pensée, font du moins un tout assorti ; au-lieu qu'à mal dire une belle chose, on a le double tort de mal dire et de la gâter.

Il me vient une idée en écrivant ceci : ne seriez-vous point l'auteur d'une de ces deux pièces ? Cela serait plaisant, et je le voudrais un peu. Que n'avez-vous fait quatre mauvais vers, afin que je pusse vous le dire, et que vous m'en aimassiez encore plus !

A M. DE LATOUR.

Motiers, le 14 octobre 1764.

OUI, Monsieur, j'accepte encore mon second portrait. Vous savez que j'ai fait du premier, un usage aussi honorable à vous qu'à moi, et bien précieux à mon cœur. M. le maréchal de Luxembourg daigna l'accepter. Mad. la maréchale a daigné le recueillir. Ce monument de votre amitié, de votre généro-

sitié , de vos rares talens , occupe une place digne de la main dont il est sorti. J'en destine au second , une plus humble , mais dont le même sentiment a fait choix. Il ne me quittera point , Monsieur, cet admirable portrait, qui me rend en quelque façon l'original respectable. Il sera sous mes yeux chaque jour de ma vie. Il parlera sans cesse à mon cœur. Il sera transmis après moi dans ma famille ; et ce qui me flatte le plus dans cette idée , est qu'on s'y souviendra toujours de notre amitié.

Je vous prie instamment de vouloir bien donner à M. le Nieps , vos directions pour l'emballage. Je tremble que cet ouvrage , que je me réjouis de faire admirer en Suisse , ne souffre quelque atteinte dans le transport.

A M. M A R T E A U.

Motiers , le 14 octobre 1764.

J'AI reçu , Monsieur , au retour d'une tournée que j'ai faite dans nos montagnes , votre lettre du 4 août , et l'ouvrage que vous y avez joint. J'y ai trouvé des sentimens , de l'honnêteté , du goût ; et il m'a rappelé avec plaisir

notre ancienne connaissance. Je ne voudrais pourtant pas qu'avec le talent que vous paraissez avoir, vous en bornassiez l'emploi à de pareilles bagatelles.

Ne songez pas, Monsieur, à venir ici avec une femme et douze cents livres de rente viagère pour toute fortune. La liberté met ici tout le monde à son aise. Le commerce qu'on ne gêne point, y fleurit; on y a beaucoup d'argent et peu de denrées; ce n'est pas le moyen d'y vivre à bon marché. Je vous conseille aussi de bien songer, avant de vous marier, à ce que vous allez faire. Une rente viagère n'est pas une grande ressource pour une famille. Je remarque d'ailleurs, que tous les jeunes gens à marier trouvent des Sophies; mais je n'entends plus parler de Sophies aussitôt qu'ils sont mariés.

Je vous salue, Monsieur, de tout mon cœur.

A M. L A L I A U D.

A Motiers, le 14 octobre 1764.

VOICI, Monsieur, celle des trois estampes que vous m'avez envoyées, qui dans le nombre des gens que j'ai consultés, a eu la pluralité des voix. Plusieurs cependant préfèrent celle qui est en habit français; et l'on peut balancer avec raison, puisque l'une et l'autre ont été gravées sur le même portrait, peint par M. de Lottour. Quant à l'estampe où le visage est de profil, elle n'a pas la moindre ressemblance; il paraît que celui qui l'a faite, ne m'avait jamais vu, et il s'est même trompé sur mon âge.

Je voudrais, Monsieur, être digne de l'honneur que vous me faites. Mon portrait figure mal parmi ceux des grands philosophes dont vous me parlez; mais j'ose croire qu'il n'est pas déplacé parmi ceux des amis de la justice et de la vérité. Je vous salue, Monsieur, de tout mon cœur.

A M. MOULTOU.

A Motiers, le 15 octobre 1764.

VOICI la lettre que vous m'avez envoyée; Je suis peu surpris de ce qu'elle contient; mais vous paraissiez avoir une si grande opinion de celui à qui vous vous adressiez, qu'il peut vous être bon d'avoir vu ce qu'il en était.

Vous songez à changer de pays : c'est fort bien fait, à mon avis; mais il eût été mieux encore de commencer par changer de robe, puisque celle que vous portez ne peut plus que vous déshonorer. Je vous aimerai toujours, et je n'ai point cessé de vous estimer; mais je veux que mes amis sentent ce qu'ils se doivent, et qu'ils fassent leur devoir pour eux-mêmes, aussi bien qu'ils le font pour moi. Adieu, cher Moulou; je vous embrasse de tout mon cœur.

A M. D E L E Y R E.

A Motiers, le 17 octobre 1764.

J'ai le cœur surchargé de mes torts, cher de Leyre; je comprends par votre lettre, qu'il m'est échappé, dans un moment d'humeur, des expressions désobligeantes, dont vous auriez raison d'être offensé, s'il ne fallait pardonner beaucoup à mon tempérament et à ma situation. Je sens que je me suis mis en colère sans sujet, et dans une occasion où vous méritiez d'être désabusé, et non querellé. Si j'ai plus fait, et que je vous aie outragé, comme il semble par vos reproches, j'ai fait, dans un emportement ridicule, ce que dans nul autre temps je n'aurais fait avec personne, et bien moins encore avec vous. Je suis inexorable, je l'avoue; mais je vous ai offensé sans le vouloir. Voyez moins l'action que l'intention, je vous en supplie. Il est permis aux autres hommes de n'être que justes; mais les amis doivent être cléments.

Je reviens de longues courses que j'ai faites

dans nos montagnes , et même jusqu'en Savoie , où je comptais aller prendre à Aix , les bains pour une sciatique naissante , qui , par son progrès , m'ôtait le seul plaisir qui me reste dans la vie , savoir , la promenade. Il a fallu revenir , sans avoir été jusques-là. Je trouve en rentrant chez moi , des tas de paquets et de lettres à faire tourner la tête. Il faut absolument répondre au tiers de tout cela , pour le moins. Quelle tâche ! Pour surcroît , je commence à sentir cruellement les approches de l'hiver , souffrant , occupé , sur-tout ennuyé : jugez de ma situation ! N'attendez donc de moi , jusqu'à ce qu'elle change , ni de fréquentes ni de longues lettres ; mais soyez bien convaincu que je vous aime , que je suis fâché de vous avoir offensé , et que je ne puis être bien avec moi-même , jusqu'à ce que j'aie fait ma paix avec vous.

A M. F O U L Q U I E R ,

*Au sujet du mémoire de M. de J.....
sur les mariages des protestans.*

A Motiers, le 18 octobre 1764.

VOICI, Monsieur, le mémoire que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Il m'a paru fort bien fait ; il dit assez, et ne dit rien de trop. Il y aurait seulement quelques petites fautes de langue à corriger, si l'on voulait le donner au public. Mais ce n'est rien ; l'ouvrage est bon, et ne sent point trop son théologien.

Il me paraît que depuis quelque temps, le gouvernement de France, éclairé par quelques bons écrits, se rapproche assez d'une tolérance tacite en faveur des protestans. Mais je pense aussi, que le moment de l'expulsion des jésuites le force à plus de circonspection que dans un autre temps, de peur que ces pères et leurs amis ne se prévalent de cette indulgence, pour confondre leur cause avec

celle de la religion. Cela étant, ce moment ne serait pas le plus favorable pour agir à la cour; mais en attendant qu'il vînt, on pourrait continuer d'instruire et d'intéresser le public par des écrits sages et modérés, forts de raisons d'état, claires et précises, et dépouillés de toutes ces aigres et puériles déclamations trop ordinaires aux gens d'église. Je crois même qu'on doit éviter d'irriter trop le clergé catholique; il faut dire les faits, sans les charger de réflexions offensantes. Concevez, au contraire, un mémoire adressé aux évêques de France en termes décens et respectueux, et où, sur des principes qu'ils n'oseraient désavouer, on interpellerait leur équité, leur charité, leur commisération, leur patriotisme, et même leur christianisme: ce mémoire, je le sais bien, ne changerait pas leur volonté; mais il leur ferait honte de la montrer, et les empêcherait peut-être de persécuter si ouvertement et si durement nos malheureux frères. Je puis me tromper; voilà ce que je pense. Pour moi, je n'écrirai point; cela ne m'est pas possible: mais par-tout où mes soins et mes conseils pourront être utiles aux opprimés, il trouveront toujours en moi dans leur malheur, l'intérêt et le zèle

que dans les miens je n'ai trouvé chez personne.

A M. L E C O M T E

CHARLES DE ZINZENDORFF,

A Motiers, le 20 octobre 1764.

J'AVAIS résolu, Monsieur, de vous écrire; Je suis fâché que vous m'ayez prévenu; mais je n'ai pu trouver jusqu'ici, le temps de chercher dans des tas de lettres, la matière du mémoire dont vous vouliez bien vous charger. Tout ce que je me rappelle à ce sujet, est que l'homme en question s'appelle M. de Sauttershain, fils d'un bourguemaître de Bude, et qu'il a été employé durant deux ans, dans une des chambres dont sont composés à Vienne, les différens conseils de la reine. C'est un homme d'environ trente ans, d'une bonne taille, ayant assez d'embonpoint pour son âge, brun, portant ses cheveux, d'un visage assez agréable, ne manquant pas d'esprit. Je ne sais de lui que des choses honnêtes, et qui ne sont point d'un aventurier.

J'étais bien sûr, Monsieur, que lorsque vous auriez vu M. le prince de Wirtemberg, vous changeriez de sentiment sur son compte, et je suis bien sûr maintenant que vous n'en changerez plus. Il y a long-temps qu'à force de m'inspirer du respect, il m'a fait oublier sa naissance; ou si je m'en souviens quelquefois encore, c'est pour honorer tant plus sa vertu.

Les Corses, par leur valeur ayant acquis l'indépendance, osent aspirer encore à la liberté. Pour l'établir, ils s'adressent au seul ami qu'ils lui connaissent. Puisse-t-il justifier l'honneur de leur choix!

Je recevrai toujours, Monsieur, avec empressement, des témoignages de votre souvenir, et j'y répondrai de même. Ils ne peuvent que me rappeler la journée agréable que j'ai passée avec vous, et nourrir le desir d'en avoir encore de pareilles. Agréez, Monsieur, mes salutations et mon respect.

Je suis bien aise que vous connaissiez M. Deluc: c'est un digne citoyen. Il a été l'utile défenseur de la liberté de sa patrie: maintenant il voudrait courir encore après cette liberté qui n'est plus; il perd son temps.

A M A D A M E P * * .

A Motiers, le 24 octobre 1764.

J'AI reçu vos deux lettres, Madame : c'est avouer tous mes torts ; ils sont grands, mais involontaires ; ils tiennent aux désagrémens de mon état. Tous les jours je voulais vous répondre, et tous les jours des réponses plus indispensables venaient renvoyer celle-là : car enfin avec la meilleure volonté du monde, on ne saurait passer la vie à faire des réponses du matin jusqu'au soir. D'ailleurs je n'en connais point de meilleure aux sentimens obligeans dont vous m'honorez, que de tâcher d'en être digne, et de vous rendre ceux qui vous sont dus. Quant aux opinions sur lesquelles vous me marquez que nous ne sommes pas d'accord, qu'aurais-je à dire, moi qui ne dispute jamais avec personne, qui trouve très-bon que chacun ait ses idées, et qui ne veut pas plus qu'on se soumette aux miennes, que me soumettre à celles d'autrui ? Ce qui me semblait utile et vrai, j'ai cru de mon devoir de le dire ; mais je n'eus jamais la manie de le vouloir faire

adopter , et je réclame pour moi la liberté que je laisse à tout le monde. Nous sommes d'accord , Madame , sur les devoirs des gens de bien ; je n'en doute point. Gardons au reste, vous , vos sentimens , moi , les miens , et vivons en paix : voilà mon avis. Je vous salue , Madame , avec respect et de tout mon cœur.

A M A D. D E L U Z E.

A Motiers , le 27 octobre 1764.

Vous me faites, Madame , vous et Mademoiselle Bondely , bien plus d'honneur que je n'en mérite. Il y a long-temps que mes maux et ma barbe grise m'avertissent que je n'ai plus le droit de braver la neige et les frimats , pour aller voir les dames. J'honore beaucoup Mlle, Bondely , et je fais grand cas de son éloquence ; mais elle ne persuadera difficilement que , parce qu'elle a toujours le printemps avec elle , l'hiver et ses glaces ne sont pas autour de moi. Loin de pouvoir en ce moment faire des visites , je ne suis pas même en état d'en recevoir. Me voilà comme une marmotte ,

en terré pour sept mois au moins. Si j'arrive au bout de ce temps, j'irai volontiers, Madame, au milieu des fleurs et de la verdure, me réveiller auprès de vous : mais maintenant je m'engourdis avec la nature ; jusqu'à ce qu'elle renaisse, je ne vis plus.

A MILORD MARÉCHAL.

A Motiers-Travers, le 29 octobre 1764.

JE voudrais, Milord, pouvoir supposer que vous n'avez point reçu mes lettres, je serais beaucoup moins attristé ; mais outre qu'il n'est pas possible qu'il ne vous en soit parvenu quelqu'une, si le cas pouvait être, les bontés dont vous m'honoriez, vous auraient à vous-même inspiré quelque inquiétude. Vous vous seriez informé de moi ; vous m'auriez fait dire au moins quelques mots par quelqu'un. Mais point : mille gens en ce pays ont de vos nouvelles, et je suis le seul oublié. Cela m'apprend mon malheur ; mais qui m'en apprendra la cause ? Je cesse de la chercher, n'en trouvant aucune qui soit digne de vous.

Milord, les sentimens que je vous dois et

que je vous ai voués , dureront toute ma vie ; je ne penserai jamais à vous sans attendrissement ; je vous regarderai toujours comme mon protecteur et mon père. Mais comme je ne crains rien tant que d'être importun , et que je ne sais pas nourrir seul une correspondance , je cesserai de vous écrire , jusqu'à ce que vous m'ayez permis de continuer.

Daignez , Milord , je vous supplie , agréer mon profond respect.

A M. DE MALESHERBES.

A Motiers - Travers , par Pontarlier ,
le 11 novembre 1764.

J'USE rarement , Monsieur , de la permission que vous m'avez donnée de vous écrire ; mais les malheureux doivent être discrets. Mon cœur n'est pas plus changé que mon sort ; et plongé dans un abyme de maux dont je ne sortirai de ma vie , j'ai beau sentir mes misères , je sens toujours vos bontés.

En apprenant votre retraite , Monsieur , j'ai plaint les gens de lettres ; mais je vous ai félicité. En cessant d'être à leur tête par votre

place, vous y serez toujours par vos talens ; par eux, vous embellissez votre ame et votre asyle. Occupé des charmes de la littérature, vous n'êtes plus forcé d'en voir les calamités : vous philosophiez plus à votre aise, et votre cœur a moins à souffrir. C'est un moyen d'émulation, selon moi, bien plus sûr, bien plus digne d'accueillir et distinguer le mérite à Malesherbes, que de le protéger à Paris.

Où est-il, où est-il, ce château de Malesherbes, que j'ai tant désiré de voir ? Les bois, les jardins, auraient maintenant un attrait de plus pour moi, dans le nouveau goût qui me gagne. Je suis tenté d'essayer de la botanique ; non comme vous, Monsieur, en grand, et comme une branche de l'histoire naturelle ; mais tout au plus en garçon apothicaire, pour savoir faire ma tisane et mes bouillons. C'est le véritable amusement d'un solitaire qui se promène et qui ne veut penser à rien. Il ne me vient jamais une idée vertueuse et utile, que je ne voie à côté de moi, la potence ou l'échafaud : avec un Linnæus dans la poche, et du foin dans la tête, j'espère qu'on ne me pendra pas. Je m'attends à faire les progrès d'un écolier à barbe grise : mais qu'importe ? Je ne veux pas savoir, mais étudier ; et cette étude, si conforme

conforme à ma vie ambulante, m'amusera beaucoup et me sera salutaire : on n'étudie pas toujours si utilement que cela.

Je viens, à la prière de mes anciens concitoyens, de faire imprimer en Hollande, une espèce de réfutation des *Lettres de la campagne* ; écrit que peut-être vous aurez vu. Le mien n'a traité absolument qu'à la procédure faite à Genève contre moi, et à ses suites ; je n'y parle des Français qu'avec éloge, de la médiation de la France qu'avec respect ; il n'y a pas un mot contre les catholiques ni leur clergé ; les rieurs y sont toujours pour lui contre nos ministres. Enfin cet ouvrage aurait pu s'imprimer à Paris avec privilège du roi, et le gouvernement aurait dû en être bien aise. M. de Sartine en a défendu l'entrée. J'en suis fâché, parce que cette défense me met hors d'état de faire passer sous vos yeux cet écrit dans sa nouveauté, n'osant, sans votre permission, vous le faire envoyer par la poste.

Agréez, Monsieur, je vous supplie, mon profond respect.

On dit que la raison pour laquelle M. de Sartine a défendu l'entrée de mon ouvrage, est que j'ose m'y justifier contre l'accusation d'avoir rejeté les miracles. Ce M. de Sartine m'a

bien l'air d'un homme qui ne serait pas fâché de me faire pendre, uniquement pour avoir prouvé que je ne méritais pas d'être pendu. France, France ! vous dédaignez trop dans votre gloire, les hommes qui vous aiment et qui savent écrire. Quelque méprisables qu'ils vous paraissent, ce serait toujours plus sagement fait de ne pas les pousser à bout.

A M. LE PRINCE

L. E. DE WIRTEMBERG.

A Motiers, le 15 novembre 1764.

IL est certain que vos vers ne sont pas bons ; et il est certain de plus, que si vous vous piquez d'en faire de tels, ou même de vous y trop bien connaître, il faudrait vous dire comme un musicien disait à Philippe de Macédoine, qui critiquait ses airs de flûte : A Dieu ne plaise, Sire, que tu saches ces choses-là mieux que moi ! Du reste, quand on ne croit pas faire de bons vers, il est toujours permis d'en faire, pourvu qu'on ne les estime que

ce qu'ils valent , et qu'on ne les montre qu'à ses amis.

Il y a bien du temps que je n'ai des nouvelles de nos petites élèves , de leur digne précepteur , et de leur aimable gouvernante. De grâce , une petite relation de l'état présent des choses. J'aime à suivre les progrès de ces chers enfans dans tout leur détail.

Il est vrai que les Corses m'ont fait proposer de travailler à leur dresser un plan de gouvernement. Si ce travail est au-dessus de mes forces , il n'est pas au-dessus de mon zèle. Du reste , c'est une entreprise à méditer long-temps , qui demande bien des préliminaires ; et avant d'y songer , il faut voir d'abord ce que la France veut faire de ces pauvres gens : En attendant , je crois que le général Paoli mérite l'estime et le respect de toute la terre , puisqu'étant le maître , il n'a pas craint de s'adresser à quelqu'un qu'il sait bien , la guerre exceptée , ne vouloir laisser personne au-dessus des loix. Je suis prêt à consacrer ma vie à leur service ; mais pour ne pas m'exposer à perdre mon temps , j'ai débuté par toucher l'endroit sensible. Nous verrons ce que cela produira.

A M. D'IVERNOIS.

A Motiers, le 29 novembre 1764.

JE m'apperçois à l'instant , Monsieur , d'un qui-pro-quo que je viens de faire , en prenant dans votre lettre , le 6 décembre pour le 6 janvier. Cela me donne l'espoir de vous voir un mois plutôt que je n'avais cru ; et je prends le parti de vous l'écrire , de peur que vous n'imaginiez peut-être sur ma lettre d'aujourd'hui , que je voudrais renvoyer aux rois votre visite : de quoi je serais bien fâché. M. de Payraube sort d'ici , et m'a apporté votre lettre et vos nouveaux cadeaux. Nous avons pour le présent beaucoup de comptes à faire , et d'autres arrangements à prendre pour l'avenir. D'aujourd'hui en huit donc , j'attends , Monsieur , le plaisir de vous embrasser : et en attendant , je vous souhaite un bon voyage , et vous salue de tout mon cœur.

A M. DE MONTPEROUX,

Résident de France à Genève.

A Motiers , le 9 décembre 1764.

L'ÉCRIT, Monsieur, qui vous est présenté de ma part, contient mon apologie et celle de nombre d'honnêtes gens offensés dans leurs droits, par l'infraction des miens. La place que vous remplissez, Monsieur, et vos anciennes bontés pour moi, m'engagent également à mettre sous vos yeux cet écrit. Il peut devenir une des pièces d'un procès, au jugement duquel vous présiderez peut-être. D'ailleurs, aussi zélé sujet que bon patriote, vous aimerez me voir célébrer dans ces lettres, le plus beau monument du règne de Louis XV, et rendre aux Français, malgré mes malheurs, toute la justice qui leur est due.

Je vous supplie, Monsieur, d'agréer mon respect.

A M. L A L I A U D.

A Motiers, le 9 décembre 1764.

JE voudrais, Monsieur, pour contenter votre obligeante fantaisie, pouvoir vous envoyer le profil que vous me demandez; mais je ne suis pas en lieu à trouver aisément quelqu'un qui le sache tracer. J'espérais me prévaloir pour cela, de la visite qu'un graveur hollandais qui va s'établir à Morat, avait dessein de me faire: mais il vient de me marquer que des affaires indispensables ne lui en laissent pas le temps. Si M. Liotard fait un tour jusqu'ici, comme il paraît le désirer, c'est une autre occasion dont je profiterai pour vous complaire, pour peu que l'état cruel où je suis, m'en laisse le pouvoir. Si cette seconde occasion me manque, je n'en vois pas de prochaine qui puisse y suppléer. Au reste, je prends peu d'intérêt à ma figure, j'en prends peu même à mes livres; mais j'en prends beaucoup à l'estime des honnêtes gens, dont les cœurs ont lu dans le mien. C'est dans le vif amour du juste et du vrai, c'est dans des penchans bons et honnêtes, qui sans doute

m'attacheraient à vous, que je voudrais vous faire aimer ce qui est véritablement moi, et vous laisser de mon effigie intérieure, un souvenir qui vous fût intéressant. Je vous salue, Monsieur, de tout mon cœur.

A M. D'IVERNOIS.

A Motiers, le 17 décembre 1764.

IL est bon, Monsieur, que vous sachiez que depuis votre départ d'ici, je n'ai reçu aucune de vos lettres, ni nouvelles d'aucune espèce par le canal de personne, quoique vous m'eussiez promis de m'annoncer votre heureuse arrivée à Genève, et de m'écrire même auparavant. Vous pouvez concevoir mon inquiétude. Je sais bien que c'est l'ordinaire qu'on m'accable de lettres inutiles, et que tout se taise dans les momens essentiels ; je m'étais flatté cependant qu'il y aurait dans celui-ci, quelque exception en ma faveur. Je me suis trompé. Il faut prendre patience, et se résoudre à attendre qu'il vous plaise de me donner des

nouvelles de votre santé, que je souhaite être bonne, de tout mon cœur.

Mes respects à Madame, je vous supplie.

A U M Ê M E.

A Motiers, le 29 décembre 1764.

J'AI reçu, Monsieur, toutes les lettres que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire, jusqu'à celle du 25 inclusivement. J'ai aussi reçu les estampes que vous avez eu la bonté de m'envoyer; mais le messenger de Genève n'étant point encore de retour, je n'ai pas reçu, par conséquent, les deux paquets que vous lui avez remis, et je n'ai pas non plus entendu parler encore du paquet que vous m'avez envoyé par le voiturier. Je prierai M. le trésorier de s'en faire informer à Neuchâtel, puisqu'il y doit être de retour depuis plusieurs jours.

Les vacherins que vous m'envoyez, seront distribués en votre nom dans votre famille. La caisse de vin de Lavaux, que vous m'annoncez, ne sera reçue qu'en payant le prix; sans quoi, elle restera chez monsieur

d'Ivernois. Je croyais que vous feriez quelque attention à ce dont nous étions convenus ici ; puisque vous n'y voulez pas avoir égard, ce sera désormais mon affaire ; et je vous avoue que je commence à craindre que le train que vous avez pris, ne produise entre nous une rupture qui m'affligerait beaucoup. Ce qu'il y a de parfaitement sûr, c'est que personne au monde ne sera bien reçu à vouloir me faire des présens par force ; les vôtres, Monsieur, sont si fréquens, et j'ose dire, si obstinés, que de la part de tout autre homme, eu qui je reconnaîtrais moins de franchise, je croirais qu'il cache quelque vue secrète, qui ne se découvrirait qu'en temps et lieu.

Mon cher Monsieur, vivons bons amis, je vous en supplie. Les soins que vous vous donnez pour mes petites commissions, me sont très-précieux. Si vous voulez que je croie qu'ils ne vous sont pas importuns, faites-moi des comptes si exacts, qu'il n'y soit pas même oublié le papier pour les paquets, ou la ficelle des emballages. A cette condition, j'accepte vos soins obligeans, et toute mon affection ne vous est pas moins acquise que ma reconnaissance vous est due. Mais de grâce ;

ne rendez pas là-dessus une troisième explication nécessaire ; car elle serait la dernière bien sûrement.

Je suis et serai même plusieurs années ; hors d'état de m'occuper des objets relatifs à l'imprimé qu'une personne vous a remis pour me le prêter. Ainsi, s'il faut s'en servir promptement, je serai contraint de le renvoyer sans en faire usage ; mon intention était de rassembler des matériaux pour le temps éloigné de mes loisirs, si jamais il vient, de quoi je doute. Ainsi ne m'envoyez rien là-dessus, qui ne puisse rester entre mes mains, sans autre condition que de l'y retrouver quand on voudra.

Vous trouverez ci-jointe la copie de la lettre de remerciement que M. C....r m'a écrite. Comment se peut-il qu'avec un cœur si aimant et si tendre, je ne trouve par-tout que haine et que malveillans ? Je ne puis là-dessus me vaincre ; l'idée d'un seul ennemi, quoiqu'injuste, me fait sécher de douleur. Gênois, Gênois, il faut que mon auitié pour vous, me coûte à la fin la vie !

Obligez-moi, mon cher Monsieur, en m'envoyant la note de l'argent que vous avez déboursé pour toutes mes commissions,

et d'en tirer sur moi le montant par lettre de change, ou de me marquer par qui je dois vous le faire tenir. N'omettez pas ce qu'a fourni monsieur Deluc. Je vous embrasse de tout mon cœur.

A U M Ê M E.

A motiers, le 31 décembre 1764.

JE reçois, mon cher Monsieur, votre lettre du 28 et les feuilles de la réponse; vous recevrez aussi bientôt la musique que vous demandez. J'ai reçu par ce même courier, un imprimé intitulé: *Sentimens des citoyens*. J'ai d'abord reconnu le style pastoral de monsieur Vernes, défenseur de la foi, de la vérité, de la vertu, et de la charité chrétienne. Les citoyens ne pouvoient choisir un plus digne organe pour déclarer au public leurs sentimens. Il est très à souhaiter que cette pièce se répande en Europe; elle achevera ce que le décret a commencé.

Tout ce qu'on me marque de Monsieur le premier, est d'un magistrat bien sage. Si les autres l'étaient autant, tout serait bientôt

pacifié, et les choses rentreraient dans l'état douteux on peut-être il serait à désirer qu'elles fussent encore. Mais fiez-vous aux sottises que l'animosité leur fera faire ; ils vont désormais travailler pour vous.

Les deux exemplaires que demande M^{***}, sont sans doute pour travailler dessus : mais n'importe ; je les lui enverrais avec grand plaisir, si j'en avais l'occasion, sur-tout s'il voulait prendre le ton de monsieur Verres. Si par hasard c'était en effet par goût pour l'ouvrage, M^{***} serait un théologien bien étonnant : mais laissez-les faire. La colère les transporte : comme ils vont prêter le flanc ! O Monsieur ! si tous ces gens-là, moins brutaux, moins rogues, s'étaient avisés de me prendre par des caresses, j'étais perdu ; je sens que jamais je n'aurais pu résister ; mais par le côté qu'ils m'ont pris, je suis à l'épreuve. Ils feront tant, qu'ils me rendront illustre et grand, au-lieu que j'étais fait pour n'être jamais qu'un petit garçon. Je vous embrasse de tout mon cœur.

A M. MOULTOU.

A Motiers, le 7 janvier 1765.

L était bien cruel, Monsieur, que chacun de nous desirant si fort conserver l'amitié de l'autre, crût également l'avoir perdue. Je me souviens très-bien, moi qui suis si peu exact à écrire, de vous avoir écrit le dernier. Votre silence obstiné me navra l'ame, et me fit croire que ceux qui voulaient vous détacher de moi avaient réussi : cependant, même dans cette supposition, je plaignais votre faiblesse sans accuser votre cœur ; et mes plaintes, peut-être indiscrettes, prouvaient mieux que n'eût fait mon silence, l'amertume de ma douleur. Que pouvait faire de plus, un homme qui ne s'est jamais départi de ces deux maximes, et ne s'en veut jamais départir : l'une, de ne jamais rechercher personne ; l'autre, de ne point courir après ceux qui s'en vont ? Votre retraite m'a déchiré ; si vous revenez sincèrement, votre retour me rendra la vie. Malheureusement, je trouve dans votre lettre, plus d'éloges que

de sentimens. Je n'ai que faire de vos louanges, et je donnerais mon sang pour votre amitié.

Quant à mon dernier écrit, loin de l'avoir fait par animosité, je ne l'ai fait qu'avec la plus grande répugnance, et vivement sollicité : c'est un devoir que j'ai rempli sans m'y complaire ; mais je n'ai qu'un ton : tant pis pour ceux qui me forcent de le prendre, car je n'en changerai sûrement pas pour eux. Du reste, ne craignez rien de l'effet de mon livre ; il ne fera du mal qu'à moi. Je connais mieux que vous la bourgeoisie de Genève ; elle n'ira pas plus loin qu'il ne faut, je vous en réponds.

*Hi motus animorum atque hæc certamina tanta
Pulveris exigui jactu compressa quiescent.*

Moultou, je n'aime à vous voir, ni ministre, ni citoyen de Genève. Dans l'état où sont les mœurs, les goûts, les esprits dans cette ville, vous n'êtes pas fait pour l'habiter. Si cette déclaration vous fâche encore, ne nous raccommodez pas ; car je ne cesserai point de vous la faire. Le plus mauvais parti qu'un homme de votre portée puisse prendre, est celui de se partager. Il faut être tout-à-fait

comme les autres, ou tout-à-fait comme soi.
Pensez-y ; je vous embrasse.

Saluez de ma part votre vénérable père.

A. M. D'IVERNOIS.

A Motiers, le 7 janvier 1765.

J'AI reçu, Monsieur, avec vos dernières lettres, comprise celle du 5, la réponse aux *Lettres écrites de la campagne*. Cet ouvrage est excellent, et doit être en tout temps le manuel des citoyens. Voilà, Monsieur, le ton respectueux, mais ferme et noble, qu'il faut toujours prendre, au lieu du ton craintif et rampant, dont on n'osait sortir autrefois : mais il ne faut jamais passer au-delà. Vos magistrats n'étant plus mes supérieurs, je puis vis-à-vis d'eux, prendre un ton qu'il ne vous conviendrait pas d'imiter.

Je vous remercie derechef, des soins sans nombre que vous avez bien voulu prendre pour mes petites commissions, mais qui sont grandes par la peine continuelle qu'elles vous donnent ; car il semble à votre activité, que

vous ne pouvez être occupé que de moi. Vos soins obligeans, Monsieur, peuvent m'être aussi utiles que votre amitié me sera précieuse ; et lorsque vous voudrez bien observer nos conditions, une fois à mon aise de ce côté, bien sûr de vos bontés, je n'épargnerai point vos peines.

Je n'ai point encore donné le louis de votre part à ma pauvre voisine ; premièrement, parce que sa santé étant passable à-présent, elle n'est pas absolument sous la condition que vous y avez mise ; et en second lieu, parce que vous exigez de n'être pas nommé : condition que je ne puis admettre, parce que ce serait faire présumer à ces bonnes gens, que cette libéralité vient de moi, et que je me cache par modestie : idée à laquelle il ne me convient pas de donner lieu.

Bien des remerciemens à M. Deluc fils ; de sa bonne volonté. Je ne vous cacheraï pas que l'optique me serait fort agréable ; mais premièrement je ne consentirai point que M. Deluc, déjà si chargé d'autres occupations, s'en donne la peine lui-même, et je crains que cette fantaisie ne coûte plus d'argent que je n'y en puis mettre pour le

présent. Mais il m'a promis de me pourvoir d'un microscope ; peut-être même en faudrait-il deux. Il en sait l'usage ; il décidera. Je serais bien aise aussi d'avoir en couleurs bien pures, un peu d'outremer et de carmin, du verd de vessie, et de la gomme arabique.

Il est très à désirer que la fermentation causée par les derniers écrits, n'ait rien de tumultueux. Si les Gênois sont sages, ils se réuniront, mais paisiblement ; ils ne se livreront à aucune impétuosité, et ne feront aucune démarche brusque. Il est vrai que la longueur du tems est contre eux ; car on travaillera fortement à les désunir, et tôt ou tard on réussira. La combinaison des droits, des préjugés, des circonstances, exige dans les démarches autant de sagesse que de fermeté. Il est des momens qui ne reviennent plus, quand on les néglige ; mais il faut autant de pénétration pour les connaître, que d'adresse à les saisir. N'y aurait-il pas moyen de reveiller un peu le Deux-cent ? S'il ne voit pas ici son intérêt, ses membres ne sont que des cruches. Mais tenez-vous sûrs qu'on vous tendra des pièges, et craignez les faux frères. Profitez du zèle apparent de monsieur Ch. mais ne vous y

fiez pas ; je vous le répète. Ne comptez point non plus sur l'homme dont vous m'avez envoyé une réponse. S'il faut agir, que ce soit plus loin. Du reste, je commence à penser que si l'on se conduit bien, cette ressource hasardeuse ne sera pas nécessaire.

Vous voulez une inscription sur votre exemplaire. Mes bons Saint-Gervaisiens en ont mis une qui se rapporte à l'ouvrage ; en voici une autre qui se rapporte à l'auteur : *Alto quæsitæ cælo lucem, ingemuitque repertâ.*

Je suis fâché de vous donner du latin ; mais le français ne vaut rien pour ce genre. Il est mou, il est mort, il n'a pas plus de nerf que de vie.

Mille remerciemens, je vous prie, à madame d'Ivernois, pour la bonté qu'elle a eue de présider à l'achat pour mademoiselle le Vasseur. Son goût se montre dans ses emplettes, comme son esprit dans ses lettres. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Voici une lettre pour monsieur Moulton : La sienne m'a fait le plus grand plaisir, et mon cœur en avait besoin.

Je m'apperois que l'inscription ci-dessus est beaucoup trop longue pour l'usage que

vous en voulez faire. En voici une de l'invention de monsieur Moulton, qui dit à peu près la même chose en moins de mots : *Luget et monet.*

J'oubliais de vous dire que le premier de ce mois, messieurs de Couvet me firent prier par une députation, de vouloir bien agréer la bourgeoisie de leur communauté ; ce que je fis avec reconnaissance : et le lendemain, un des gouverneurs avec le secrétaire m'apportèrent des lettres conçues en termes très-obligans et très-honorables, et dans le cartouche desquelles, dessiné en miniature, ils avaient eu l'attention de mettre ma devise. Je leur dis, car je ne veux rien vous taire, que je me tenais plus libre, sujet d'un roi juste, et plus honoré d'être membre d'une communauté où régnaient l'égalité et la concorde, que citoyen d'une république où les loix n'étaient qu'un mot, et la liberté qu'un leurre. Il est dit dans les lettres, que la délibération a été unanime aux suffrages de 125 voix.

Hier l'abbaye de l'arquebuse de Couvet me fit offrir le même honneur, et je l'acceptai de même. Vous savez que je suis déjà de celle de Motiers. Je vous avoue que je

suis plus flatté de ces marques de bienveillance, après un assez long séjour dans le pays pour que ma conduite et mes mœurs y fussent connues, que si elles m'eussent été prodiguées d'abord en y arrivant.

A M. DE GAUFFECOURT.

A Motiers-Travers, le 12 janvier 1765.

JE suis bien aise, mon cher papa, que vous puissiez envisager dans la sérénité de votre paisible apathie, les agitations et les traverses de ma vie, et que vous ne laissiez pas de prendre aux soupirs qu'elles m'arrachent, un intérêt digne de notre ancienne amitié.

Je voudrais encore plus que vous, que le *moi* parût moins dans les lettres écrites de la montagne; mais sans le *moi*, ces lettres n'auraient point existé. Quand on fit expirer le malheureux Calas sur la roue, il lui était difficile d'oublier qu'il était là.

Vous doutez qu'on permette une réponse? Vous vous trompez; ils répondront par des libelles diffamatoires. C'est ce que j'attends

pour achever de les écraser. Que je suis heureux qu'on ne se soit pas avisé de me prendre par des caresses ! J'étais perdu ; je sens que je n'aurais jamais résisté. Grâce au ciel, on ne m'a pas gâté de ce côté-là, et je me sens mébranlable par celui qu'on a choisi. Ces gens-là feront tant qu'ils me rendront grand et illustre ; au lieu que naturellement je ne devais être qu'un petit garçon. Tout ceci n'est pas fini : vous verrez la suite, et vous sentirez, je l'espère, que les outrages et les libelles n'auront pas avili votre ami. Mes salutations, je vous prie, à M. de Quinsonas : les deux lignes qu'il a jointes à votre lettre, me sont précieuses ; son amitié me paraît desirable, et il serait bien doux de la former par un médiateur tel que vous.

Je vous prie de faire dire à M. Bourgeois que je n'oublie point sa lettre, mais que j'attends pour y répondre, d'avoir quelque chose de positif à lui marquer. Je suis fâché de ne pas savoir son adresse.

Bon jour, bon papa, parlez-moi de temps en temps de votre santé et de votre amitié. Je vous embrasse de tout mon cœur.

P. S. il paraît à Genève, une espèce de désir de se rapprocher de part et d'autre. Plût

à Dieu que ce desir fût sincère de ce côté, et que j'eusse la joie de voir finir des divisions dont je suis la cause innocente ! Plût à Dieu que je pusse contribuer moi-même à cette bonne œuvre, par toutes les déférences et satisfactions que l'honneur peut me permettre ! Je n'aurais rien fait de ma vie d'aussi bon cœur, et dès ce moment, je me tairais pour jamais.

A M. D U C L O S.

A Motiers, le 15 janvier 1765.

J'ATTENDAIS, mon cher ami, pour vous remercier de votre présent, que j'eusse eu le plaisir de lire cette nouvelle édition, et de la comparer avec la précédente ; mais la situation violente où me jette la fureur de mes ennemis, ne me laisse pas un moment de relâche ; et il faut renvoyer les plaisirs à des momens plus heureux, s'il m'est encore permis d'en attendre. Votre portrait n'avait pas besoin de la circonstance, pour me causer de l'émotion ; mais il est vrai qu'elle en a été plus vive, par la comparaison de mes misères

présentes , avec les temps où j'avais le bonheur de vous voir tous les jours. Je voudrais bien que vous me fissiez l'amitié de m'en donner une seconde épreuve pour mon portefeuille. Les vrais amis sont trop rares , pour qu'en effet la planche ne restât pas long-temps neuve , si vous n'en donniez qu'une épreuve à chacun des vôtres ; mais j'ose ici dire au nom de tous , qu'ils sont bien dignes que vous l'usiez pour eux.

Quoique je sache que vous n'êtes point fait pour en perdre , je suis peu surpris que vous ayez à vous plaindre de ceux avec lesquels j'ai été forcé de rompre. Je sens que quiconque est un faux ami pour moi , n'en peut être un vrai pour personne.

Ils travaillent beaucoup à me faciliter l'entreprise d'écrire ma vie , que vous m'exhortez de reprendre. Il vient de paraître à Genève , un libelle effroyable , pour lequel la dame d'E...y a fourni des mémoires à sa manière , lesquels me mettent déjà fort à mon aise vis-à-vis d'elle et de ce qui l'entoure. Dieu me préserve toutefois de l'imiter , même en me défendant ! Mais sans révéler les secrets qu'elle m'a confiés , il m'en reste assez de ceux que je ne tiens pas d'elle , pour la faire connaître

autant qu'il est nécessaire , en ce qui se rapporte à moi. Elle ne me croit pas si bien instruit ; mais puisqu'elle m'y force , elle apprendra quelque jour combien j'ai été discret. Je vous avoue cependant que j'ai peine encore à vaincre ma répugnance , et je prendrai du moins des mesures pour que rien ne paraisse de mon vivant. Mais j'ai beaucoup à dire , et je dirai tout ; je n'omettrai pas une de mes fautes , pas même une de mes mauvaises pensées. Je me peindrai tel que j'ofus , tel que je suis ; le mal offusquera presque toujours le bien ; et malgré cela , j'ai peine à croire qu'aucun de mes lecteurs ose se dire ; je suis meilleur que ne fut cet homme-là.

Cher ami , j'ai le cœur oppressé , j'ai les yeux gonflés de larmes. Jamais être humain n'éprouva tant de maux à la fois. Je me tais , je souffre , et j'étouffe. Que ne suis-je auprès de vous ! Du moins je respirerais. Je vous embrasse.

A. M. D'IVERNOIS.

A Motiers , le 17 janvier 1705.

VOTRE lettre, Monsieur, du 9 de ce mois, ne m'est parvenue qu'hier, et très-certainement elle avait été ouverte.

Il me semble que je ne serais pas de votre avis sur la question de porter ou de ne pas porter au conseil-général les griefs de la bourgeoisie ; puisqu'en supposant de la part du petit-conseil, le refus de la satisfaire sur ses griefs, il n'y a nul autre moyen de prouver qu'il y est obligé : car enfin, de ce que des particuliers se plaignent, il ne s'ensuit pas qu'ils aient raison de se plaindre ; et de ce qu'ils disent que la loi a été violée, il ne s'ensuit pas que cela soit vrai, sur-tout quand le conseil n'en convient pas. Je vois ici deux parties, savoir, les représentans et le petit-conseil. Qui sera juge entre les deux ?

D'ailleurs, la grande affaire en cette occasion est d'annuler le prétendu droit négatif dans sa partie qui n'est pas légitime ; et rien n'est plus important pour constater cette nul-

lité, que l'appel au conseil-général. Le fait seul de cette assemblée donnerait aux représentans gain de cause, quand même leurs griefs n'y seraient pas adoptés.

Je conviens que par la diminution du nombre, cette souveraine assemblée perdra peu à peu son autorité ; mais cet inconvénient, peut-être mévitable, est encore éloigné, et il est bien plus grand, en renonçant dès à présent aux conseils-généraux. Il est certain que votre gouvernement tend rapidement à l'aristocratie héréditaire ; mais il ne s'ensuit pas qu'on doive abandonner dès à présent un bon remède, et sur-tout s'il est unique, seulement parce qu'on prévoit qu'il perdra sa force un jour. Mille incidens peuvent d'ailleurs retarder ce progrès encore ; mais si le petit conseil demeure seul juge de vos griefs, en tout état de cause, vous êtes perdus.

La question me paraît bien établie dans ma huitième Lettre. On se plaint que la loi est transgressée. Si le conseil convient de cette transgression et la répare, tout est dit, et vous n'avez rien à demander de plus. Mais s'il n'en convient pas, ou refuse de la réparer, que vous reste-t-il à demander pour l'y contraindre ? Un conseil-général.

L'idée de faire une déclaration sommaire des griefs, est excellente ; mais il faut éviter de la faire d'une manière trop dure qui mette le conseil trop au pied du mur. Demander que le jugement contre moi soit révoqué, c'est demander une chose insupportable pour eux, et aussi parfaitement inutile pour vous que pour moi. Il n'est pas même sûr que l'affirmative passât au conseil-général, et ce serait m'exposer à un nouvel affront, encore plus solennel. Mais demander si l'article 88 de l'ordonnance ecclésiastique ne s'applique pas aux auteurs des livres, ainsi qu'à ceux qui dogmatisent de vive voix, c'est exiger une décision très-raisonnable, qui dans le droit aura la même force, en supposant l'affirmative, que si la procédure était annullée, mais qui sauve le conseil de l'affront de l'annuller ouvertement. Sauvez à vos magistrats des rétractations humiliantes, et prévenez les interprétations arbitraires pour l'avenir. Il y a cependant des points sur lesquels on doit exiger les déclarations les plus expresses : tels sont les tribunaux sans syndics, tels sont les emprisonnemens faits d'office, etc. Laissez-là, Messieurs, le petit point d'honneur, et allez au solide. Voilà mon avis.

J'ai reçu les couleurs et le microscope ; mille remerciemens, et à M. Deluc. N'oubliez pas, je vous supplie, de tenir une note exacte de tout. Dans celle que vous m'avez envoyée, vous avez oublié la flanelle. Je vous prie de réparer cette omission.

J'ai fait donner le louis à ma voisine. Digne homme, que les bénédictions du ciel survous et sur votre famille, augmentent de jour en jour une fortune dont vous faites un si noble usage !

Le messenger doit partir la semaine prochaine. Je voudrais que vous attendissiez les occasions de vous servir de lui, plutôt que d'importuner incessamment M. le trésorier, pour tant de petits articles qui ne pressent point du tout, et dont l'expédition lui donne encore plus d'incommodité, qu'à moi d'avantage.

Ne faites rien mettre dans la gazette. Le gazetier, vendu à mes ennemis, altérerait infailliblement votre article, ou l'empoisonnerait dans quelque autre. D'ailleurs, à quoi bon ? Que ne suis-je oublié du genre humain ! Que ne puis-je, aux dépens de cette petite gloriole qui ne me flatta de ma vie, jouir du repos que j'idolâtre, de cette paix si chère à

mon cœur, et qu'on ne goûte que dans l'obscurité! O si je puis faire une fois mes derniers adieux au public!.. Mais peut-être avant ce heureux moment, faut-il les faire à la vie. La volonté de Dieu soit faite. Je vous embrasse tendrement.

Je vous prie de vouloir bien donner cours à cette lettre pour Chambéry. Je ne puis faire la procuration que vous demandez, que dans la belle saison, voulant qu'elle soit légalisée à Yverdon ou à Neuchatel, par des raisons que je vous expliquerai, et qui n'ont aucun rapport à la chose.

A M. P I C T E T.

A Motiers, le 19 janvier 1765.

Vous auriez toujours, Monsieur, des réponses bien promptes, si ma diligence à les faire était proportionnée au plaisir que je reçois de vos lettres: mais il me semble que par égard pour ma triste situation, vous m'avez promis sur cet article une indulgence dont assurément mon cœur n'a pas besoin, mais

que les tracas des faux empressés et l'indolence de mon état me rendent chaque jour plus nécessaire. Rappelez-vous donc quelquefois, je vous supplie, les sentimens que je vous ai voués, et ne concluez rien de mon silence contre mes déclarations.

Vous aurez pu comprendre aisément, Monsieur, à la lecture des *Lettres de la montagne*, combien elles ont été écrites à contre-cœur. Je n'ai jamais rempli devoir avec plus de répugnance, que celui qui m'imposait cette tâche; mais enfin ç'en était un, tant envers moi qu'envers ceux qui s'étaient compromis en prenant ma défense. J'aurais pu, j'en conviens, le remplir sur un autre ton; mais je n'en ai qu'un: ceux qui ne l'aiment pas, ne devaient pas me forcer à le prendre. Puisqu'ils s'étudient à m'obliger de leur dire leur vérité, il faut bien user du droit qu'ils me donnent. Que je suis heureux qu'ils ne se soient pas avisés de me gâter par des caresses! Je sens bien mon cœur: j'étais perdu s'ils m'avaient pris de ce côté-là; mais je me crois à l'épreuve, par celui qu'ils ont préféré.

Ce que j'ai dit à la page 189, est si simple, que vous ne pouvez m'en savoir aucun gré;

mais vous pouvez m'en savoir un peu de ce que je n'ai pas osé dire, et vous n'ignorez pas la raison qui m'a rendu discret.

Puisque vous avez cependant, Monsieur, le courage d'avouer dans ces circonstances, l'amitié dont vous m'honorez, je m'en honore trop moi-même pour ne pas vous prendre au mot. Jusqu'ici je n'ai point indiscretement parlé de notre correspondance, et je n'ai laissé voir aucune de vos lettres : mais par la permission que vous m'en donnez, j'ai montré la dernière. Par les talens qu'elle annonce, elle mérite à son auteur la célébrité : mais elle la lui mérite encore à meilleur titre, par les vertus qui s'y font sentir.

A MILORD MARÉCHAL.

A Motiers, le 26 janvier 1765.

J'ESPÉRAIS, Milord, finir ici mes jours en paix : je sens que cela n'est pas possible. Quoique je vive en toute sûreté dans ce pays, sous la protection du roi, je suis trop près de Genève et de Berne, qui ne me laisseront point en repos. Vous savez à quel usage ils jugent à pro-

pos d'employer la religion. Ils en font un gros torchon de paille, enduit de boue, qu'ils me fourrent dans la bouche à toute force, pour me mettre en pièces tout à leur aise, sans que je puisse crier. Il faut donc fuir, malgré mes maux, malgré ma paresse; il faut chercher quelque endroit paisible où je puisse respirer: Mais où aller? Voilà, Milord, sur quoi je vous consulte.

Je ne vois que deux pays à choisir: l'Angleterre ou l'Italie. L'Angleterre serait bien plus selon mon humeur; mais elle est moins convenable à ma santé, et je ne sais pas la langue, grand inconvénient quand on s'y transpose seul. D'ailleurs il y fait si cher vivre, qu'un homme qui manque de grandes ressources, n'y doit point aller, à moins qu'il ne veuille s'intriguer pour s'en procurer; chose que je ne ferai de ma vie: cela est plus décidé que jamais.

Le climat de l'Italie me conviendrait fort, et mon état, à tous égards, me le rend beaucoup préférable; mais j'ai besoin de protection pour qu'on m'y laisse tranquille. Il faudrait que quelqu'un des princes de ce pays-là m'accordât un asyle dans quelque une de ses maisons, afin que le clergé ne pût me chercher

querelle , si par hasard la fantaisie lui en prenait : et cela ne me paraît ni bienséant à demander , ni facile à obtenir , quand on ne connaît personne. J'aimerais assez le séjour de Venise que je connais déjà ; mais quoique Jésus ait défendu la vengeance à ses apôtres , St-Marc ne se pique pas d'obéir sur ce point. J'ai pensé que si le roi ne dédaignait pas de m'honorer de quelque apparence de commission , ou de quelque titre sans fonctions comme sans appointemens (et qui ne signifiât rien , que l'honneur que j'aurais d'être à lui) , je pourrais sous cette sauve-garde , soit à Venise , soit ailleurs , jouir en sûreté , du respect qu'on porte à tout ce qui lui appartient. Voyez , Milord , si dans cette occurrence , votre sollicitude paternelle imaginera quelque chose pour me préserver d'aller sous les plombs : ce qui serait finir assez tristement une vie bien malheureuse. C'est une chose bien précieuse à mon cœur , que le repos , mais qui me serait bien plus précieuse encore , si je la tenais de vous. Au reste , ceci n'est qu'une idée qui me vient , et qui peut-être est très ridicule. Un mot de votre part , me décidera sur ce qu'il en faut penser.

A M. B A L L I E R E.

A Motiers, le 28 janvier 1765.

D E U X envois de M. Duchesne , qui ont demeuré très-longtemps en route m'ont apporté, Monsieur, l'un votre lettre , et l'autre votre livre. (*) Voilà ce qui m'a fait tarder si longtemps à vous remercier de l'une et de l'autre. Que ne donnerais-je pas pour avoir pu consulter votre ouvrage ou vos lumières, il y a dix ou douze ans , lorsque je travaillais à rassembler les articles mal digérés que j'avais faits pour l'Encyclopédie ! Aujourd'hui , que cette collection est achevée , et que tout ce qui s'y rapporte est entièrement effacé de mon esprit , il n'est plus temps de reprendre cette longue et ennuyeuse besogne, malgré les erreurs et les fautes dont elle fourmille. J'ai pourtant le plaisir de sentir quelquefois que j'étais , pour ainsi dire , à la piste de vos découvertes , et qu'avec un peu plus d'étude et de méditation , j'aurais pu peut-être en atteindre quelques-unes. Car, par exemple , j'ai très-bien vu que l'expé-

(*) Un exemplaire de la *Théorie de la musique*.

rience qui sert de principe à M. Rameau, n'est qu'une partie de celle des aliquotes, et que c'est de cette dernière, prise dans sa totalité, qu'il faut déduire le système de notre harmonie : mais je n'ai eu du reste, que des demi-lueurs qui n'ont fait que m'égarer. Il est trop tard pour revenir maintenant sur mes pas, et il faut que mon ouvrage reste avec toutes ses fautes, ou qu'il soit refondu dans une seconde édition, par une meilleure main. Plût à Dieu, Monsieur, que cette main fût la vôtre ! Vous trouveriez peut-être assez de bonnes recherches toutes faites, pour vous épargner le travail du manoeuvre, et vous laisser seulement celui de l'architecte et du théoricien.

Recevez, Monsieur, je vous supplie, mes très-humbles salutations.

A M. SÉGUIER DE S. BRISSON.

Motiers, janvier 1765.

J'AI reçu, Monsieur, votre lettre du 27 décembre. J'ai aussi lu *Ariste* et *Philopèdes* : malgré le plaisir que m'ont fait l'un et l'autre,

je ne me répons point du mal que je vous ai dit du premier ; et ne doutez pas que je ne vous en eusse dit du second , si vous m'eussiez consulté. Mon cher S. Brissen , je ne vous dirai jamais assez , avec quelle douleur je vous vois entrer dans une carrière couverte de fleurs et semée d'abysses , où l'on ne peut éviter de se corrompre ou de se perdre , où l'on devient malheureux ou méchant , à mesure qu'on avance , et très-souvent l'un et l'autre avant d'arriver. Le métier d'auteur n'est bon que pour qui veut servir les passions des gens qui mènent les autres ; mais pour qui veut sincèrement le bien de l'humanité , c'est un métier funeste. Avez-vous plus de zèle que moi pour la justice , pour la vérité , pour tout ce qui est honnête et bon ? Avez-vous des sentimens plus désintéressés , une religion plus douce , plus tolérante , plus pure , plus sensée ? Aspirerez-vous à moins de choses ? Suivrez-vous une route plus solitaire ? Irez-vous sur le chemin de moins des gens ? Choquerez-vous moins de rivaux et de concurrens ? Évitez-vous avec plus de soin , de croiser les intérêts de personne ? Et toutelois , vous voyez : je ne sais comme il existe dans le monde , un seul honnête homme , à qui mon exemple ne fasse pas

pas tomber la plume des mains. Faites du bien, mon cher S. Brissou, mais non pas des livres. Loin de corriger les méchans, ils ne font que les aigrir. Le meilleur livre fait très-peu de bien aux hommes et beaucoup de mal à son auteur. Je vous ai déjà vu aux champs pour une brochure qui n'était pas même fort mal-honnête : à quoi devez-vous vous attendre, si ces choses vous blessent déjà ?

Comment pouvez-vous croire que je veuille passer en Corse, sachant que les troupes françaises y sont ! Jugez-vous que je n'aie pas assez de mes malheurs, sans en aller chercher d'autres ? Non, Monsieur : dans l'accablement où je suis, j'ai besoin de reprendre haleine ; j'ai besoin d'aller plus loin de Genève, chercher quelques momens de repos ; car on ne m'en laissera nulle part un long sur la terre ; je ne puis plus l'espérer que dans son sein. J'ignore encore de quel côté j'irai ; il ne m'en reste plus guère à choisir. Je voudrais, chemin faisant, me chercher quelque retraite fixe, pour m'y transplanter tout-à-fait, où l'on eût l'humanité de me recevoir et de me laisser mourir en paix : mais où la trouver parmi les chrétiens ? La Turquie est trop loin d'ici.

Ne doutez pas, cher S. Brisson, qu'il ne me fût fort doux de vous avoir pour compagnon de voyage, pour consolateur, et pour garde-malade; mais j'ai contre ce même voyage, de grandes objections par rapport à vous. Premièrement, ôtez-vous de l'esprit de me consulter sur rien, et de trouver dans mon entretien, la moindre ressource contre l'ennui. L'étourdissement où me jettent des agitations sans relâche, m'a rendu stupide; ma tête est en léthargie, mon cœur même est mort. Je ne sens ni ne pense plus; il me reste un seul plaisir dans la vie: j'aime encore à marcher; mais en marchant, je ne rêve pas même: j'ai les sensations des objets qui me frappent, et rien de plus. Je voulais essayer d'un peu de botanique, pour m'amuser du moins à reconnaître en chemin quelques plantes: mais ma mémoire est absolument éteinte; elle ne peut pas même aller jusques-là. Imaginez le plaisir de voyager avec un pareil automate.

Ce n'est pas tout: je sens le mauvais effet que ce voyage ici fera pour vous-même. Vous n'êtes déjà pas trop bien auprès des dévots: voulez-vous achever de vous perdre? Vos compatriotes même en général, ne vous par-

donnent pas de me connaître : comment vous pardonneraient-ils de m'aimer ? Je suis très-fâché que vous m'ayez nommé à la tête de votre *Ariste*. Ne faites plus pareille sottise, ou je me brouille avec vous tout de bon.

Dites-moi sur-tout, de quel œil vous croyez que votre famille verra ce voyage : madame votre mère en frémera. Je frémis moi-même à penser au funeste effet qu'il peut produire auprès de vos proches ; et vous voulez que je vous laisse faire ! C'est vouloir que je sois le dernier des hommes. Non, Monsieur ; obtenez l'agrément de madame votre mère, et venez. Je vous embrasse avec la plus grande joie ; mais sans cela, n'en parlons plus.

A M. SI. BOURGEOIS.

A Motiers, le 2 février 1765.

J'AI reçu, Monsieur, avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 29 janvier, l'écrit que vous avez pris la peine d'y joindre. Je vous remercie de l'une et de l'autre.

Vous m'assurez qu'un grand nombre de lecteurs me traitent d'homme plein d'orgueil,

de présomption, d'arrogance ; vous avez soin d'ajouter que ce sont-là leurs propres expressions. Voilà, Monsieur, de fort vilains vices dont je dois tâcher de me corriger : mais sans doute ces messieurs, qui usent si libéralement de ces termes, sont eux-mêmes si remplis d'humilité, de douceur et de modestie, qu'il n'est pas aisé d'en avoir autant qu'eux.

Je vois, Monsieur, que vous avez de la santé, du loisir, et du goût pour la dispute. Je vous en fais mon compliment ; et pour moi, qui n'ai rien de tout cela, je vous salue, Monsieur, de tout mon cœur.

A M. PAUL CHAPUIS.

A Motiers, le 2 février 1765.

J'AI lu, Monsieur, avec grand plaisir, la lettre dont vous m'avez honoré le 18 janvier. J'y trouve tant de justesse, de sens, et une si honnête franchise, que j'ai regret de ne pouvoir vous suivre dans les détails où vous y êtes entré. Mais, de grâce, mettez-vous à ma place ; supposez-vous malade, accablé de

chagrins, d'affaires, de lettres, de visites, excédé d'importuns de toute espèce, qui, ne sachant que faire de leur temps, absorberaient impitoyablement le vôtre, et dont chacun voudrait vous occuper de lui seul et de ses idées. Dans cette position, Monsieur, car c'est la mienne, il me faudrait dix têtes, vingt mains, quatre secrétaires, et des jours de quarante-huit heures, pour répondre à tout; encore ne pourrais-je contenter personne; parce que souvent deux lignes d'objections demandent vingt pages de solutions.

Monsieur, j'ai dit ce que je savais, et peut-être ce que je ne savais pas: ce qu'il y a de sûr, c'est que je n'en sais pas davantage; ainsi je ne ferais plus que bavarder: il vaut mieux me taire. Je vois que la plupart de ceux qui m'écrivent, pensent comme moi sur quelques points, et différemment sur d'autres: tous les hommes en sont à peu près là. Il ne faut point se tourmenter de ces différences inévitables, sur-tout quand on est d'accord sur l'essentiel, comme il paraît que nous le sommes, vous et moi.

Je trouve les chefs auxquels vous réduisez les éclaircissmens à demander au conseil, assez raisonnables. Il n'y a que le premier,

qu'il faut retrancher comme inutile ; puisque ne voulant jamais rentrer dans Genève , il m'est parfaitement égal que le jugement rendu contre moi , soit ou ne soit pas redressé. Ceux qui pensent que l'intérêt ou la passion m'a fait agir dans cette affaire , lisent bien mal le fond de mon cœur : ma conduite est une , et n'a jamais varié sur ce point ; si mes contemporains ne me rendent pas justice en ceci , je m'en console en me la rendant à moi-même , et je l'attends de la postérité.

Bon jour , Monsieur ; vous croyez que j'ai fait avec vous en finissant ma lettre. Point du tout : ayant oublié votre adresse , il faut maintenant la retourner chercher dans votre première lettre , perdue dans cinq cents autres , où il me faudra peut-être une demi journée pour la trouver. Ce qui achève de m'étourdir , est que je manque d'ordre : mais le découragement et la paresse m'absorbent , m'anéantissent , et je suis trop vieux pour me corriger de rien. Je vous salue de tout mon cœur.

A MAD. GUYENET.

A Motiers , le 6 février 1765.

QUE j'apprenne à ma bonne amie mes bonnes nouvelles. Le 22 janvier , on a brûlé mon livre à la Haye ; on doit aujourd'hui le brûler à Genève : on le brûlera , j'espère , encore ailleurs. Voilà , par le froid qu'il fait , des gens bien brûlans. Que de feux de joie brillent à mon honneur dans l'Europe ! Qu'ont donc fait mes autres écrits , pour n'être pas aussi brûlés ? et que n'en ai-je à faire brûler encore ! Mais j'ai fini pour ma vie ; il faut savoir mettre des bornes à son orgueil. Je n'en mets point à mon attachement pour vous ; et vous voyez qu'au milieu de mes triomphes , je n'oublie pas mes amis. Augmentez-en bientôt le nombre , chère Isabelle. J'en attends l'heureuse nouvelle avec la plus vive impatience. Il ne manque plus rien à ma gloire ; mais il manque à mon bonheur d'être grand-papa (*).

(1) Mad. Guyenet appellait M. Rousseau son papa.

A Mad. DE CHENONCEAUX.

A Motiers, le 6 février 1765.

JE suis entraîné, Madame, dans un torrent de malheurs, qui m'absorbe et m'ôte le temps de vous écrire. Je me soutiens cependant assez bien. Je n'ai plus de tête, mais mon cœur me reste encore.

Faites-moi l'amitié, Madame, de faire tenir cette lettre à M. l'abbé de Mably, et de me faire passer sa réponse aussi-tôt qu'il se pourra. On fait circuler sous son nom dans Genève, une lettre avec laquelle on achève de me traîner par les boues, et toujours vers le bûcher. Je serais sûr que cette lettre n'est pas de lui, par cela seul qu'elle est lourdement écrite; j'en suis encore plus sûr, parce qu'elle est basse et mal-honnête. Mais à Genève, où l'on se connaît aussi mal en style qu'en procédés, le public s'y trompe. Je crois qu'il est bon qu'on le désabuse, autant pour l'honneur de M. l'abbé de Mably, que pour le mien.

A M. L'ABBÉ DE M A B L Y.

A Motiers, le 6 février 1765.

VOICI, Monsieur, une lettre qu'on vous attribue, et qui circule dans Genève, à la faveur de votre nom. Daignez me marquer, non ce que j'en dois croire, mais ce que j'en dois dire; car je n'en puis parler comme j'en pense, que quand vous m'y aurez autorisé.

Si mes malheurs ne vous ont point fait oublier nos anciennes liaisons et l'amitié dont vous m'honorâtes, conservez-la, Monsieur, à un homme qui n'a point mérité de la perdre, et qui vous sera toujours attaché (*).

(*) A la suite de cette lettre, Rousseau a transcrit celle attribuée à l'abbé de Mably. Elle est du 11 janvier 1765, et l'extrait lui en fut envoyé de Genève le 4 février suivant, par un anonyme. Voici cet extrait.

« Une chose qui me fâche beaucoup, c'est la
« lecture que je viens de faire des *Lettres de la*
« *montagne*; et voilà toutes mes idées bouleversées
« sur le compte de Rousseau. Je le croyais honnête

A M. MOULTOU.

A Motiers, le 7 février 1765.

CHER ami, comptons donc désormais l'un sur l'autre, et que notre confiance soit à

« homme : je croyais que sa morale était sérieuse ,
 « qu'elle était dans son cœur, et non pas au bout
 « de sa plume. Il me fait prendre, malgré moi, une
 « autre façon de penser, et j'en suis affligé. S'il
 « s'était borné à prétendre que son déisme est un
 « bon christianisme, et qu'on a eu tort de brûler
 « son livre et de décréter sa personne, on pourrait
 « rire de ses sophismes, de ses paralogismes et de
 « ses paradoxes, et on aurait dit qu'il est fâcheux
 « que l'homme le plus éloquent de son siècle n'ait
 « pas le sens commun. Mais cet homme finit par
 « être une espèce de conjuré. Est-ce Erostrate qui
 « veut brûler le temple d'Ephèse ? Est-ce un Grac-
 « chus ? Je sais bien que les trois dernières lettres ,
 « dans lesquelles Rousseau attaque votre gouver-
 « nement, ne sont remplies que de déclamations
 « et de mauvais raisonnemens ; mais il est à crain-
 « dre que tout cela ne paraisse très-juste, très-sage et
 « très-raisonnable à des têtes échauffées, et qui ne
 « savent pas juger et goûter leur bonheur. Je croi-
 « rais que votre gouvernement est aussi bon qu'il

l'épreuve de l'éloignement, du silence et de la froideur d'une lettre ; car quoiqu'on ait toujours le même cœur, on n'est pas toujours de la même humeur. Votre état me touche vivement : qui doit mieux sentir vos peines,

« peut l'être, eu égard à sa situation ; et dans ce
 « cas, c'est un crime que d'en troubler l'harmonie.
 « J'espère que cette affaire n'aura aucune suite
 « fâcheuse ; et l'excellente tête qui a fait les *Lettres*
 « *de la campagne*, à sans doute tout ce qu'il faut pour
 « entretenir l'ordre au milieu de la fermentation,
 « ouvrir les yeux du peuple, et lui faire connaître
 « ses erreurs, ou plutôt celles de Rousseau. Que
 « voulez-vous ! il n'est point de bonheur parfait
 « pour les hommes, ni de gouvernement sans
 « inconvénient. La liberté veut être achetée ; elle
 « est exposée à des momens d'agitation et d'in-
 « quiétude. Malgré cela, elle vaut mieux que le
 « despotisme. Je vous demanderais pardon, mada-
 « me, de vous parler si gravement, si vous étiez
 « Parisienne ; mais vous êtes Genevoise, et des
 « choses sérieuses vous plaisent plus que nos coli-
 « fichets ».

L'aonyme avait accompagné cet envoi, du billet suivant :

« O toi, le plus vertueux et le plus modeste de
 « tous les hommes, sur-tout pour les statues et les
 « médailles, juge à présent lequel les mérite le
 « mieux, de celui-ci ou de toi ! »

que moi qui vous aime ? et qui doit mieux compatir aux maux de votre père , que moi qui en sens si souvent de pareils ? J'ai dans ce moment une attaque qui n'est pas légère. Jugez au milieu de tout le reste.

Oui , je vous desire hors de Genève. Je doute que la plus pure vertu pût s'y conserver toujours telle , sur-tout parmi l'ordre de gens avec qui vous vivez. Jugez de leur parti par leurs manœuvres ; ils ont toutes celles du crime ; ils ne travaillent que sous terre , comme les taupes ; leurs procédés sont aussi noirs que leurs cœurs. J'ai reçu avant-hier , une lettre anonyme , où l'on me faisait d'un air de triomphe , l'extrait d'une prétendue lettre de l'abbé de Mably , que l'abbé de Mably n'a très-sûrement jamais écrite. Cette lettre est lourde et mal-adroite ; elle sent le terroir ; elle est mal-honnête et basse , à la manière de ces messieurs. On y dit d'un ton de sixième : *Est-ce Erostrate qui veut brûler le temple d'Ephèse ? Est-ce un Gracchus ? etc.* Cependant , au nom de l'abbé de Mably , voilà , j'en suis sûr , tout votre Deux-cent à genoux , et tous vos bourgeois pris pour dupes. Ils ne résistent jamais

à la fausse autorité des noms : on a beau les tromper tous les jours ; ils ne voient jamais qu'on les trompe.

En faisant imprimer à Paris la lettre de monsieur de Vernes, j'ai bien eu soin de relever par une note, l'endroit qu'il prétendait vous regarder. Je n'ai pas besoin qu'on me dise ces choses-là ; je les sens d'avance. Il m'a écrit une lettre honnête ; je lui ai répondu poliment. S'il désavoue la pièce en termes convenables, et qu'il s'en tienne là, je ne répliquerai rien, car je suis las de querelles : mais s'il s'avise de faire le mauvais, nous verrons. Il sera difficile de prouver juridiquement qu'il est auteur de la pièce ; cependant je me crois en état de pousser les indices si près de la preuve, que le public n'en doutera pas plus que moi. Vous êtes très à portée de m'aider dans ces recherches, et cela bien secrètement. Cependant, si les perquisitions sur ce point sont difficiles, il n'en est pas de même de celles sur les propos qu'il tenait publiquement et sans mesure, lorsque l'ouvrage parut : là-dessus, il vous est très-aisé d'avoir des faits, des discours articulés, avec les circonstances des lieux, des temps, des personnes. Faites

ces recherches avec soin, je vous en prie ; ou si vous partez, chargez de ce soin quelqu'un de vos amis ou des miens ; quelqu'un sur qui vous puissiez compter, et qu'il n'est pas même nécessaire que je connaisse, puisqu'il peut m'envoyer sans siguer, les faits qu'il aura ramassés : mais il faudrait se servir d'une voie sûre, ou garder un double de ce qu'on m'envoie, pour me le renvoyer au besoin par duplicata. Ces recherches peuvent m'être très-importantes. J'espère cependant qu'elles seront superflues ; car, encore un coup, je suis bien résolu de n'en faire usage qu'à la dernière extrémité, et s'il me pousse contre le mur. Autrement, je resterai en repos, cela est sûr.

Ecrivez-moi avant votre départ. J'espère que vous m'écrirez aussi de Montpellier, et que vous m'y donnerez votre adresse, et des nouvelles de votre digne père. Vous savez qu'on vient de brûler mon livre à la Haye ; c'est le ministre Chais et l'inquisiteur Voltaire, qui ont arrangé cela ; Rey me le marque. Il ajoute que dans le pays, tout le monde est d'un étonnement sans égal, de cette belle expédition : pour moi, ces choses-là ne m'étonnent plus, mais elles me font toujours

rire. Je parierais ma tête, qu'hier votre Deux-cent en a fait autant.

Si vous pouvez m'envoyer un exemplaire du libelle, de l'impression de Genève, vous me ferez plaisir. Je n'ai plus le mien, l'ayant envoyé à Paris.

En ce moment, ce qu'on m'écrit de Vernes, me fait douter si peut-être l'ouvrage ne serait point d'un autre, qui aurait pris toutes ses mesures pour le lui faire attribuer. Que ne donnerais-je point pour savoir la vérité !

Je sais des gens qui auraient grand besoin d'une plume, et je sais un homme bien digne de la leur fournir. Il le pourrait sans se compromettre ; et puisqu'il aime la vertu, jamais il n'en aurait fait un plus bel acte.

A. M. L E N I E P S.

A Motiers, le 8 février 1765.

JE commençais à être inquiet de vous ; cher ami ; votre lettre vient bien à propos me tirer de peine. La violente crise où je suis, me force à ne vous parler dans celle-ci

que de moi. Vous aurez vu qu'on a brûlé le 22, mon livre à la Haye. Rey me marque que le ministre Chais s'est donné beaucoup de mouvemens, et que l'inquisiteur Voltaire a écrit beaucoup de lettres pour cette affaire. Je pense qu'avant-hier le Deux-cent en a fait autant à Genève ; du moins tout était préparé pour cela. Toutes ces brûleries sont si bêtes, qu'elles ne font plus que me faire rire. Je vous envoie ci-joint, copie d'une lettre (*) que j'écrivis avant-hier là-dessus, à une jeune femme qui m'appelle son papa. Si la lettre vous paraît bonne, vous pouvez la faire courir, pourvu que les copies soient exactes.

Prévoyant les chagrins sans nombre, que m'attirerait mon dernier ouvrage, je ne le fis qu'avec répugnance, malgré moi, et vivement sollicité. Le voilà fait, publié, brûlé. Je m'en tiens-là. Non-seulement je ne veux plus me mêler des affaires de Genève, ni même en entendre parler ; mais pour le coup je quitte tout-à-fait la plume, et soyez assuré que rien au monde ne me la fera

(*) Voyez celle du 6 février, à Mad. Guyenet, page 187.

reprendre. Si l'on m'eût laissé faire, il y a long-temps que j'aurais pris ce parti ; mais il est pris si bien que, quoiqu'il arrive, rien ne m'y fera renoncer. Je ne demande au ciel que quelque intervalle de paix jusqu'à ma dernière heure, et tous mes malheurs seront oubliés ; mais dût-on me poursuivre jusqu'au tombeau, je cesse de me défendre. Je ferai comme les enfans et les ivrognes, qui se laissent tomber tout bonnement quand on les pousse, et ne se font aucun mal ; au-lieu qu'un homme qui veut se roidir n'en tombe pas moins, et se casse une jambe ou un bras, par-dessus le marché.

On répand donc que c'est l'inquisiteur qui m'a écrit au nom des Corses, et que j'ai donné dans un piège si subtil. Ce qui me paraît ici tout-à-fait bon, est que l'inquisiteur trouve plaisant de se faire passer pour faussaire, pourvu qu'il me fasse passer pour dupe. Supposons que ma stupidité fût telle que, sans autre information, j'eusse pris cette prétendue lettre pour argent comptant ; est-il concevable qu'une pareille négociation se fût bornée à cette unique lettre, sans instructions, sans éclaircissemens, sans mémoires, sans précis d'aucune espèce ? Ou

bien, M. de Voltaire aura-t-il pris la peine de fabriquer aussi tout cela ? Je veux que sa profonde érudition ait pu tromper, sur ce point, mon ignorance : tout cela n'a pu se faire au moins, sans avoir de ma part, quelque réponse, ne fût-ce que pour savoir si j'acceptais la proposition. Il ne pouvait même avoir que cette réponse en vue pour attester ma crédulité : ainsi son premier soin a dû être de se la faire écrire. Qu'il la montre, et tout sera dit.

Voyez comment ces pauvres gens accordent leurs flûtes. Au premier bruit d'une lettre que j'avais reçue, on y mit aussi-tôt pour emplâtre, que messieurs Helvétius et Diderot en avaient reçu de pareilles. Que sont maintenant devenues ces lettres ? M. de Voltaire a-t-il aussi voulu se moquer d'eux ? Je ris toujours de vos Parisiens, de ces esprits si subtils, de ces jolis faiseurs d'épigrammes, que leur Voltaire mène incessamment avec des contes de vieilles, qu'on ne ferait pas croire aux enfans. J'ose dire que ce Voltaire lui-même, avec tout son esprit, n'est qu'une bête, un méchant très-mal adroit. Il me poursuit, il m'écrase, il me persécute, et peut-être me fera-t-il périr à la fin : grande

merveille, avec cent mille livres de rente, tant d'amis puissans à la cour, et tant de si basses cajoleries, contre un pauvre homme dans mon état ! J'ose dire que si Voltaire, dans une situation pareille à la mienne, osait m'attaquer, et que je daignasse employer contre lui ses propres armes, il serait bientôt terrassé. Vous allez juger de la finesse de ses pièges, par un fait qui peut-être a donné lieu au bruit qu'il a répandu, comme s'il eût été sûr d'avance, du succès d'une ruse si bien conduite.

Un chevalier de Malte, qui a beaucoup bavardé dans Genève, et dit venir d'Italie, est venu me voir, il y a quinze jours, de la part du général Paoli, faisant beaucoup l'empresé des commissions dont il se disait chargé près de moi, mais me disant au fond très-peu de chose, et m'étalant d'un air important, d'assez chétives paperasses fort pochetées. A chaque pièce qu'il me montrait, il était tout étonné de me voir tirer d'un tiroir la même pièce, et la lui montrer à mon tour. J'ai vu que cela le mortifiait d'autant plus, qu'ayant fait tous ses efforts pour savoir quelles relations je pouvais avoir eues en Corse, il n'a pu là-dessus m'arracher un

seul mot. Comme il ne m'a point apporté de lettres, et qu'il n'a voulu ni se nommer, ni me donner la moindre notion de lui, je l'ai remercié des visites qu'il voulait continuer de me faire. Il n'a pas laissé de passer encore ici dix ou douze jours, sans me revenir voir.

Tout cela peut être une chose fort simple ; peut-être ayant quelque envie de me voir, n'a-t-il cherché qu'un prétexte pour s'introduire ; et peut-être est-ce un galant homme, très-bien intentionné, et qui n'a d'autre tort dans ce fait, que d'avoir fait un peu trop l'empressé pour rien. Mais comme tant de malheurs doivent m'avoir appris à me tenir sur mes gardes, vous m'avouerez que, si c'est un piège, il n'est pas fin.

M. Vernes m'a écrit une lettre honnête pour désavouer avec horreur le libelle. Je lui ai répondu très-honnêtement, et je me suis obligé de contribuer, autant qu'il m'est possible, à répandre son désaveu, dans le doute que quelqu'un plus méchant que lui, ne se cache sous son manteau.

A M. DE LEYRE.

A Motiers, le 11 février 1765.

JE répondis, cher de Leyre, à votre lettre (N^o. 4) par un gentilhomme Ecossais, nommé M. Boswell, qui devant s'arrêter à Turin, n'arrivera peut-être pas à Parme aussi-tôt que cette lettre. Mais une bévue que j'ai faite, est d'avoir mis ma lettre ouverte, dans celle que je lui écrivis en la lui adressant à Genève. Il m'en a remercié, comme d'une marque de confiance. Il se trompe ; ce n'est qu'une marque d'étourderie. J'espère, au reste, que le mal ne sera pas grand ; car quoique je ne me souviens pas de ce que contenait ma lettre, je suis sûr de n'avoir aucun secret qui craigne les yeux d'un tiers.

Vous ne sauriez avoir d'idée de l'orage qu'excite contre moi, la publication des *Lettres écrites de la Montagne*. C'est une défense que je devais à mes anciens concitoyens, et que je me devais à moi-même ; mais comme j'aime encore mieux mon repos

que ma justification, ce sera mon dernier écrit, quoiqu'il arrive. Si je puis faire le recueil général que je projette, je finirai par là ; et grâces au ciel, le public n'entendra plus parler de moi. Si monsieur Boswell était parti d'ici huit jours plus tard, je lui aurais remis pour vous, un exemplaire de ce dernier écrit, qui au reste n'intéresse que Genève et les Genevois ; mais je ne le reçus qu'après son départ.

Une amie de monsieur l'abbé de Condillac et de moi, me marqua de Paris, sa maladie et sa guérison dans la même lettre ; ce qui me sauva l'inquiétude d'apprendre la première nouvelle avant l'autre. Je vois cependant, en reprenant votre lettre, que vous m'aviez marqué cette première nouvelle, mais dans le post-scriptum, si séparé du reste, et en si petit caractère, qu'il m'avait échappé dans une fort grande lettre, que je ne pus lire que très à la hâte, dans la circonstance où je la reçus. La même amie me marque qu'il doit retourner en France l'année prochaine, et que peut-être aurai-je le plaisir de le voir. Ainsi soit-il.

Je savais déjà par les bruits publics, ce que je savais des triomphes du jongleur Turretin,

dans votre cour. La pierre renchérit, s'il faut un buste à chaque inoculateur de la petite-vérole ; et je trouve que l'abbé Condillac méritait mieux ce buste pour l'avoir gagnée , que lui pour l'avoir guérie.

Donnez-moi de vos nouvelles , cher DeLeyre, et de celles de madame DeLeyre. Vous m'apprenez à connaître cette digne femme , et à vous aimer autant de votre attachement pour elle , que je vous en blâmais avant votre mariage , quand je ne la connaissais pas. C'est une réparation dont elle doit être contente , que celle que la vertu arrache à la vérité. Je vous embrasse.

A. M. DASTIER.

AMotiers , 17 février 1765.

LES malheureux jours que je passe au milieu des tempêtes , m'empêchent , Monsieur, d'entretenir avec vous une correspondance aussi fréquente qu'il serait à désirer pour mon instruction et pour ma consolation. Les bruits publics auront peut-être porté jusqu'à vous , l'idée des nouvelles persécutions que m'attire

L'ouvrage auquel vous avez daigné vous intéresser. J'ai cherché tous les moyens de vous en faire parvenir un exemplaire ; mais il m'en est venu si peu de Hollande, si lentement, avec tant d'embarras, j'en suis si peu le maître, et les occasions pour aller jusqu'à vous, sont si rares, qu'apprenant qu'on a imprimé à Lyon cet ouvrage, je ne doute point qu'il ne vous parvienne beaucoup plutôt par cette voie, qu'il ne m'est possible de vous le faire parvenir d'ici. Ainsi ma destinée est d'être en tout prévenu par vos bontés, sans pouvoir remplir envers vous aucun des devoirs qu'elles m'imposent. Acceptez le tribut des malheureux et des faibles : la reconnaissance et l'intention.

Les éclaircissemens que vous avez bien voulu me donner sur les affaires de Corse, m'ont absolument fait abandonner le projet d'aller dans ce pays-là ; d'autant plus que n'en recevant plus de nouvelles, je dois juger par les empressemens suspects de quelques inconnus, que je suis circonvenu par des pièges dont je veux tâcher de me garantir. Cependant on m'a fait parvenir quelques pièces dont je puis tirer parti, du moins pour mon amusement, dans la ferme résolution
où

où je suis de me tenir en repos pour le reste de ma vie, et de ne plus occuper le public de moi. Dans cette position, Monsieur, je souhaiterais fort que vous voulussiez bien, dans vos plus grands loisirs, continuer à me communiquer vos observations et vos idées, et m'indiquer les sources où je pourrais puiser les instructions relatives à cet objet. Ne pensez-vous pas que M. de Curzai doit avoir là-dessus de fort bons mémoires, et que s'il voulait les communiquer à un homme zélé, mais discret, ils ne pourraient que lui faire honneur, sans le compromettre, puisquerien ne resterait écrit de ma part là-dessus, que de son aveu, et qu'il ne serait nommé qu'autant qu'il consentirait à l'être? Si vous approuvez cette idée, ne pourriez-vous point m'aider à découvrir où est M. de Curzai, me procurer exactement son adresse, et me mettre même en correspondance avec lui?

Me voici bientôt à la fin d'un hiver, passé un peu moins cruellement que le précédent quant au corps, mais beaucoup plus quant à l'ame. J'ignore encore ce que je deviendrai cet été. Je suis ici trop voisin de Genève, pour y pouvoir jamais jouir d'un vrai repos. Je suis bien tenté d'aller chercher du côté de

L'Italie, quelqu'asyle où le climat et l'inquisition soient plus doux qu'ici. D'ailleurs, mille désœuvrés me menacent de toutes parts, de leurs importunes visites, auxquelles je voudrais bien échapper. Que ne suis-je plus à portée, Monsieur, de recevoir la vôtre, et que j'en aurais besoin ! Mais en vérité, l'on ne fait point un si long trajet par partie de plaisir ; et moi, dans ma vie oragense, je ne suis pas assez maître de l'avenir, pour pouvoir faire un plan fixe, sur l'exécution duquel je puisse compter. Un de ceux qui me tient le plus, est d'aller passer quelques semaines avec un gentilhomme Savoyard de mes très-anciens amis, dans une de ses terres. Serait-il impossible d'exécuter de-là, l'ancien projet d'un rendez-vous à la grande Chartreuse ? Si cette idée vous plaisait, je sens qu'elle aurait la préférence. Je n'ai point écrit à madame de la Tour du Pin. Le nombre et la force de mes tracassés, absorbent tous mes bons desseins. Si vous lui écrivez, qu'elle apprenne au moins mes remords, je vous en supplie. Si ma faute m'attirait sa disgrâce, je ne m'en consolerais pas.

Vous ne me parlez point, Monsieur, du petit compte de l'huile et du café. Il

n'est pas permis d'être aussi peu soigneux pour les comptes, quand on l'est si fort pour les commissions. Je vous salue, Monsieur, et vous embrasse avec le plus véritable attachement.

A M. MOULTOU.

A Motiers, le 18 février 1765.

CE qui arrive ne me surprend point; je l'ai toujours prévu, et j'ai toujours dit qu'en pareil cas, il fallait s'en tenir là. Au lieu de faire tout ce qu'on peut, il suffit de faire tout ce qu'on doit; et cela est fait. On ne saurait aller plus loin, sans exposer la patrie et le repos public: ce que le sage ne doit jamais. Quand il n'y a plus de liberté commune, il reste une ressource: c'est de cultiver la liberté particulière, c'est-à-dire, la vertu. L'homme vertueux est toujours libre; car en faisant toujours son devoir, il ne fait jamais que ce qu'il veut. Si la bourgeoisie de Genève savait remonter ses principes, épurer ses goûts, prendre des mœurs plus sévères, en livrant ces messieurs à l'avilissement des leurs, elle leur devien-

drait encore si respectable , qu'avec leur morgue apparente , ils trembleraient devant elle ; et comme les jongleurs de toute espèce et leurs amis , ne vivront pas toujours , tel changement de circonstances étrangères pourrait les mettre à portée de faire examiner enfin par la justice , ce que la seule force décide aujourd'hui.

Je vous prie de vouloir bien saluer messieurs Deluc de ma part , et leur dire que je ne puis leur écrire. Comme cela n'est plus nécessaire ni utile , il n'est pas raisonnable de l'exiger. On ne doit pas m'envier le repos que je demande , et je crois l'avoir assez payé.

Tâchez de m'envoyer avant votre départ ; ce dont vous m'avez parlé ; non pour en faire à présent aucun usage , mais pour prendre d'avance tous les arrangemens nécessaires pour en faire usage un jour. J'aurais même autre chose , et d'un genre plus agréable à vous proposer : mais nous en parlerons à loisir. Je vous embrasse.

A M. LE PRINCE
DE WIRTEMBERG.

A Motiers, le 18 février 1765.

A l'arrivée de M. de Schlieben et de Maltzan, je les reçus pour vous, prince; ensuite je les gardai pour eux-mêmes, et j'achetai une journée agréable à leurs dépeus. J'en aisi rarement de telles, qu'il est bien naturel que j'en profite; et sur les sentimens d'humanité que je leur connais, ils doivent être bien aises de me l'avoir donnée.

Ils sont attachés au vertueux prince Henri, par des sentimens qui les honorent: pleins de tout ce qu'ils venaient de voir auprès de vous, ils ont versé dans mon cœur attristé, un baume de vie et de consolation. Leurs discours y portaient un peu de ce feu qui brille encore dans de grandes âmes; et j'ai presque oublié mes misères, en songeant de qui j'avais l'honneur d'être aimé.

En tout autre temps, je ne craindrais pas une brouillerie avec la princesse, pour me

ménager l'avantage d'un accommodement ; mais en vérité, je suis aujourd'hui si maussade, que n'ayant point mérité la querelle, à peine osé-je espérer le pardon. Dites-lui toutefois, je vous supplie, que l'amour paternel n'est pas exclusif, comme l'amour conjugal ; qu'un cœur de père, sans se partager, se multiplie, et qu'ordinairement les cadets n'ont pas la plus mauvaise part. Mon Isabelle est l'aînée et devait être la seule : mais sa sœur est bien ingrate, d'oser me traiter de volage, elle qui d'abord m'a forcé de l'être, et qui me force à présent de ne l'être plus.

Si j'ai fait quelques vers dans ma jeunesse, comme ils ne valaient pas mieux que les vôtres, j'ai pris pour moi le conseil que je vous ai donné. *Les Benjamites*, ou *le Lérite d'Ephraïm*, est une espèce de petit poëme en prose, de sept à huit pages, qui n'a de mérite que d'avoir été fait pour me distraire quand je partis de Paris, et qui n'est digne en aucune manière, de paraître aux yeux du héros qui daigne en parler.

A. M. D'IVERNOIS.

A Motiers , le 22 février 1765.

Où êtes-vous , Monsieur , que faites-vous ; comment vous portez-vous ? Votre absence et votre long silence me tiennent en peine. C'est votre tour d'être paresseux , à la bonne heure ; pourvu que je sache que vous vous portez bien , et que madame d'Ivernois , que je supplie d'agréer mon respect , veuille bien m'en faire informer par un bulletin de deux lignes.

Le tour qu'ont pris vos affaires , messieurs ; et les miennes ; la persuasion que la vérité ni la justice n'ont plus aucune autorité parmi les hommes ; l'ardent desir de me ménager quelques momens de repos sur la fin de ma triste carrière , m'out fait prendre l'irrévocable résolution de renoncer désormais , à tout commerce avec le public , à toute correspondance hors de la plus absolue nécessité , sur-tout à Genève , et de me ménager quelques douleurs de moins , en ignorant tout ce qui se passe , et à quoi je ne peux plus rien. Les bontés dont vous m'avez comblé , et l'avantage que j'ai

de vous voir deux fois l'année, me feront pourtant faire pour vous, si vous l'agréez, une exception, au moyen de laquelle j'aurai le plaisir d'avoir aussi de temps en temps, des nouvelles de nos amis, auxquels je ne cesserai assurément point de m'intéresser.

Votre aimable parente, la jeune madame Guyenet, après une couche assez heureuse, est si mal depuis deux jours, qu'il est à craindre que je ne la perde. Je dis *moi*; car sûrement de tout ce qui l'entoure, rien ne lui est plus véritablement attaché que moi : et je le suis moins à cause de son esprit, qui me paraît pourtant d'autant plus agréable, qu'elle est moins pressée de le montrer, qu'à cause de son bon cœur et de sa vertu : qualités rares dans tous les pays du monde, et bien plus rares encore dans celui-ci.

Pour moi, mon cher Monsieur, je ne vous dis rien de ma situation particulière : vous pouvez l'imaginer. Cependant depuis ma résolution, je me sens l'âme beaucoup plus calme. Comme je m'attends à tout de la part des hommes, et qu'ils m'ont déjà fait à peu près du pis qu'ils pouvaient, je tâcherai de ne plus m'affliger que des maux réels; c'est-à-dire, de ceux que ma volonté peut faire, ou

de ceux que mon corps peut souffrir. Ces derniers me retiennent actuellement dans des entraves que je tiens de votre charité, mais qui ne laissent pas d'être fort pénibles. J'attends avec empressement de vos nouvelles, et vous embrasse, mon cher Monsieur, de tout mon cœur.

A MAD. LA GÉNÉRALE

SANDOZ.

A Motiers, le 25 février 1765.

L'ADMIRATION me tue, et sur-tout de votre part. Ah, Madame! un peu d'amitié, et parmi tant d'affronts, je serai le plus glorieux des êtres. Votre patrie (*) est injuste, sans doute, mais avec le mal, elle a produit le remède. Peut-elle me faire quelque injustice, que votre estime ne puisse réparer? La lettre que vous m'avez envoyée, est d'un homme d'église: c'est tout dire, et peut être trop, car il paraît assez modéré. Mais, vu le traitement que je viens d'essuyer à l'instigation de ses con-

(*) La Hollande.

frères , j'attendais des réparations , et il en exige ; vous voyez que nous sommes loin de compte. Conservez-moi vos bontés , Madame ; elles me seront toujours précieuses , et j'aspire au bonheur d'être à portée de les cultiver.

A Mad. D'IVERNOIS.

À Motiers , le 25 mars 1765.

JE suis comblé de vos bontés , Madame , et confus de mes tort. Ils sont tous dans ma situation , je vous assure ; aucun n'est dans mes sentimens. Vous avez trop bien deviné ; Madame , le sort de notre aimable et infortunée amie. M. Tissot m'a fait l'amitié de venir la voir ; sous sa direction , elle est déjà beaucoup mieux. Je ne doute point qu'il n'achève de rétablir son corps et sa tête ; mais je crains que son cœur ne soit plus longtemps malade , et que l'amitié même ne puisse pas grand'chose sur un mal auquel la médecine ne peut rien.

Pourquoi , Madame , n'avez-vous pas ouvert ma lettre pour monsieur votre mari ? J'y avais compté ; une médiatrice telle que

vous, ne peut que rendre notre commerce encore plus agréable. Dites-lui, je vous supplie, mille choses pour moi, que je n'ai pas le temps de lui dire. J'ai le temps seulement de l'aimer de tout mon cœur, et j'emploie bien ce temps-là. Pour l'employer mieux encore, je voudrais que vous daignassiez en usurper une partie. Il faut finir, Madame. Mille salutations et respects.

A M. L A L I A U D.

A Motiers, le 7 avril 1765.

PUISQUE vous le voulez absolument, Monsieur, voici deux mauvaises esquisses que j'ai fait faire, l'une de mieux, par une manière de peintre qui a passé par Neuchâtel. La grande est un profil à la silhouette, où j'ai fait ajouter quelques traits en crayon, pour mieux déterminer la position des traits; l'autre est un profil tiré à la vue. On ne trouve pas beaucoup de ressemblance à l'un ni à l'autre: j'en suis fâché, mais je n'ai pu faire mieux; je crois même que vous me sauriez quelque gré de cette petite attention, si vous

connaissiez la situation où j'étais , quand je me suis ménagé le moment de vous complaire.

Il y a un portrait de moi , très-ressemblant ; dans l'appartement de Mad. la maréchale de Luxembourg. Si M. Lemoine prenait la peine de s'y transporter et de demander de ma part, M. de Laroche , je ne doute pas qu'il n'eût la complaisance de le lui montrer.

Je ne vous connais , Monsieur , que par vos lettres , mais elles respirent la droiture et l'honnêteté ; elles me donnent la plus grande opinion de votre ame ; l'estime que vous m'y témoignez me flatte , et je suis bien aise que vous sachiez qu'elle fait une des consolations de ma vie.

A M. D'IVERNOIS.

A Motiers , le 22 avril 1765.

J'AI reçu , Monsieur , tous vos envois , et ma sensibilité à votre amitié augmente de jour en jour : mais j'ai une grâce à vous demander ; c'est de ne me plus parler des affaires de Genève , et de ne plus m'envoyer aucune
pièce.

pièce qui s'y rapporte. Pourquoi veut-on absolument, par de si tristes images, me faire finir dans l'affliction, le reste des malheureux jours que la nature m'a comptés, et m'ôter un repos dont j'ai si grand besoin, et que j'ai si chèrement acheté? Quelque plaisir que me fasse votre correspondance, si vous continuez d'y faire entrer des objets dont je ne puis ni ne veux plus m'occuper, vous me forcerez d'y renoncer.

Parmi ce que m'a apporté le neveu de M. Viessens, il y avait une lettre de Venise, où celui qui l'écrit a eu l'étourderie de ne pas marquer son adresse. Si vous savez par quelle voie est venue cette lettre, informez-vous; de grâce, si je ne pourrais pas me servir de la même voie, pour faire parvenir ma réponse.

Je vous remercie du vin de Lunel: mais, mon cher Monsieur, nous sommes convenus, et me semble, que vous ne m'enverriez plus rien de ce qui ne vous coûte rien. Vous me paraissez n'avoir pas pour cette convention, la même mémoire qui vous sert si bien dans mes commissions.

Je ne peux rien vous dire du chevalier de Malthe; il est encore à Neuchâtel. Il m'a apporté une lettre de M. de Paoli, qui n'est

certainement pas supposée. Cependant la conduite de cet homme là est en tout si extraordinaire, que je ne puis prendre sur moi de m'y fier; et je lui ai remis pour M. Paoli, une réponse qui ne signifie rien, et qui le renvoie à notre correspondance ordinaire, laquelle n'est pas connue du chevalier. Tout ceci, je vous prie, entre nous.

Mon état empire au lieu de s'adoucir. Il me vient du monde des quatre coins de l'Europe. Je prends le parti de laisser à la poste, les lettres que je ne connais pas, ne pouvant plus y suffire. Selon toute apparence, je ne pourrai guère jouir à ce voyage, du plaisir de vous voir tranquillement. Il faut espérer qu'une autre fois, je serai plus heureux.

La lieutenante est à Neuchatel. Je ne veux lui faire votre commission que de bouche. Je crains qu'elle ne pût vous aller voir seule, et que la compagnie qu'elle serait forcée de se donner, ne fût pas trop du goût de Mad. d'Ivernois, à qui je présente mon respect. J'embrasse tendrement son cher mari.

Bien des salutations aux amis et bonnes connaissances.

A U M Ê M E.

A Motiers, le 30 mai 1765.

JE suis très-inquiet de vous, Monsieur. Suivant ce que vous m'aviez marqué, j'ai suspendu mes courses et mes affaires, pour revenir vous attendre ici dès le 20 ; cependant ni moi ni personne n'avons entendu parler de vous. Je crains que vous ne soyez malade ; faites-moi du moins écrire deux mots, par charité.

Il m'est impossible de vous attendre plus long-temps que deux ou trois jours encore ; mais je ne serai jamais assez éloigné d'ici, pour que, lorsque vous y viendrez, nous ne puissions pas nous joindre. On vous dira chez moi, où je serai ; et selon vos arrangemens de route, vous viendrez, ou l'on m'enverra chercher.

Voici, Monsieur, deux lettres pour Gènes ; auxquelles je vous prie de donner cours, en faisant affranchir, s'il est nécessaire. J'attends de vos nouvelles avec la plus grande

impatience , et vous embrasse de tout mon cœur.

A M. K L U P F F E L.

Moiers, mai 1765.

C'EST n'est pas , mon cher ami , faute d'empressement à vous répondre , que j'ai différé si long-temps ; mais les tracas dans lesquels je me suis trouvé , et un voyage que j'ai fait à l'autre extrémité du pays , m'ont fait renvoyer ce plaisir à un moment plus tranquille. Si j'avais fait le voyage de Berlin , j'aurais pensé que je passais près d'un ancien ami , et je me serais détourné pour aller vous embrasser. Un autre motif encore m'eût attiré dans votre ville ; e'eût été le desir d'être présenté par vous , à Mad. la duchesse de Saxe-Gotha , et de voir de près cette grande princesse , qui , fût-elle personne privée , ferait admirer son esprit et son mérite. La reconnaissance m'aurait fait même un devoir d'accomplir ce projet , après la manière obligeante dont il a plu à S. A. S. d'écrire sur mon compte à mi-

lord Maréchal ; et au risque de lui faire dire , n'était-ce que cela ? J'aurais justifié , par mon obéissance à ses ordres , mon empressement à lui faire ma cour. Mais , mon cher ami , ma situation à tous égards , ne me permet plus d'entreprendre de grands voyages ; et un homme qui , huit mois de l'année , ne peut sortir de sa chambre , n'est guère en état de faire des voyages de deux cents lieues. Toutes les bontés dont milord Maréchal m'honore , tous les sentimens qui m'attachent à cet homme respectable , me font desirer bien vivement de finir mes jours près de lui : mais il sait que c'est un desir qu'il m'est impossible de satisfaire ; et il ne me reste , pour nourrir cette espérance , que celle de le revoir quelque jour en ce pays. Je voudrais , mon cher ami , pouvoir nourrir par rapport à vous , la même espérance ; ce serait une grande consolation pour moi , de vous embrasser encore une fois en ma vie , et de retrouver en vous , l'ami tendre et vrai , près duquel j'ai passé de si douces heures et que je n'ai jamais cessé de regretter. Je vous embrasse de tout mon cœur.

A M. D'IVERNOIS.

A Motiers, le 20 juillet 1765.

J'ARRIVE il y a trois jours ; je reçois vos lettres, vos envois, M. Chapuis, etc. Mille remerciemens. Je vous renvoie les deux lettres. J'ai bien les bilboquets ; mais je ne puis m'en servir, parce qu'outre que les cordons sont trop courts, je n'en ai point pour changer, et qu'ils s'usent très-promptement.

Je vous remercie aussi du livre de M. Claparède. Comme mes plantes et mon bilboquet me laissent peu de temps à perdre, je n'ai lu ni ne lirai ce livre, que je crois fort beau. Mais ne m'envoyez plus de tous ces beaux livres ; car je vous avoue qu'ils m'ennuient à la mort, et que je n'aime pas à m'ennuyer.

Mille salutations à M. Deluc, et à sa famille. Je le remercie du soin qu'il veut bien donner à l'optique. Je n'ai point d'estampes. Je le prie d'en faire aussi l'emplette, et de les choisir belles et bien enluminées ; car je n'aurai pas le temps de les enluminer. Une douzaine

me suffira quant à présent. Je souhaite que l'illusion soit parfaite, ou rien.

Mlle. le Vasseur a reçu votre envoi, dont elle vous fait ses remerciemens, et moi mes reproches. Vous êtes un donneur insupportable. Il n'y a pas moyen de vivre avec vous.

J'ai passé huit ou dix jours charmans dans l'île de S. Pierre, mais toujours obsédé d'importuns. J'excepte de ce nombre, M. de Grafseuried, baillif de Nidau, qui est veu dîner avec moi. C'est un homme plein d'esprit et de connaissances, titré, très-opulent, et qui malgré cela, me paraît penser très-bien, et dire tout haut ce qu'il pense.

Je reçois à l'instant vos lettres et envois des 16 et 17. Je suis surchargé, accablé, écrasé de visites, de lettres, et d'affaires, malade par-dessus le marché; et vous voulez que j'aille à Morges, m'aboucher avec M. Verne? il n'y a ni possibilité ni raison à cela. Laissez-lui faire ses perquisitions; qu'il prouve, et il sera content de moi. Mais en attendant, je ne veux nul commerce avec lui! Vous verrez à votre premier voyage, ce que j'ai fait; vous jugerez de mes preuves, et de celles qui peuvent les détruire. En attendant, je n'ai rien publié, je ne publierai rien, sans

nouveau sujet de parler. Je pardonne de tout mon cœur à M. Vernes, même en le supposant coupable. Je suis fâché de lui avoir nuï ; je ne veux plus lui nuire, à moins que je n'y sois forcé. Je donnerais tout au monde pour le croire innocent, afin qu'il connût mon cœur, et qu'il vît comment je répare mes torts. Mais avant de le déclarer innocent, il faut que je le croie ; et je crois si décidément le contraire, que je n'imagine pas même comment il pourra me dépersuader. Qu'il prouve, et je suis à ses pieds. Mais pour Dieu, s'il est coupable, conseillez-lui de se taire. C'est pour lui le meilleur parti. Je vous embrasse.

Notre archiprêtre fait imprimer à Yverdon, une réponse que le magistrat de Neuchâtel a refusé la permission d'imprimer, à cause des personnalités. Je suis bien aise que toute la terre connaisse la frénésie du personnage. Vous savez que le colonel Pury a été fait conseiller d'état. Si notre homme ne sent pas celui-là, il faut qu'il soit ladre comme un vieux porc.

Ma lettre a par oubli retardé d'un ordinaire. Tout bien pensé, j'abandonne l'optique pour la botanique ; et si votre ami était à portée de me faire faire les petits outils

nécessaires pour la dissection des fleurs , je serais sûr que son intelligence suppléerait avantageusement à celle des ouvriers. Ces outils consistent en trois ou quatre microscopes de différens foyers , de petites pinces délicates et minces pour tenir les fleurs , de ciseaux très-fins , canifs et lancettes pour les découper. Je serais bien aise d'avoir le tout à double , excepté les microscopes , parce qu'il y a ici quelqu'un qui a le même goût que moi , et qui a été mal servi.

A U M Ê M E.

A Motiers , le premier août 1765.

SI vous n'êtes point ennuyé , Monsieur , de mériter des remerciemens , moi je suis ennuyé d'en faire : ainsi n'en parlons plus. Je suis en vérité fort embarras-é de l'emploi du présent de Mlle. votre fille. La bonté qu'elle a eue de s'occuper de moi , mérite que je m'en fasse honneur , et je n'ose. Je suis à la fois vain et sot ; c'est trop , il faudrait choisir. Je crois que je prendrai le parti de tourner la chose

en plaisanterie , et de dire qu'une jeune demoiselle m'enchaîne par les poignets.

Je suis indigné de l'insultante lettre du ministre. Il vous croit le cœur assez bas pour penser comme lui. Il est inutile que je vous envoie ce que je lui écrirais à votre place. Vous ne vous en serviriez pas. Suivez vos propres mouvemens; vous trouverez assez ce qu'il faut lui dire , et vous le lui direz moins durement que moi.

M. Deluc est en vérité trop complaisant , de se prêter ainsi à toutes mes fantaisies : mais je vous avoue qu'il ne saurait me faire plus de plaisir , que de vouloir bien s'occuper de mes petits instrumens. Je raffole de la botanique : cela ne fait qu'empirer tous les jours. Je n'ai plus que du foin dans la tête ; je vais devenir plante moi-même un de ces matins , et je prends déjà racine à Motiers , en dépit de l'archiprêtre , qui continue d'ameuter la canaille pour m'en chasser.

J'ai grande envie de voir M. de Conzié ; mais je ne compte pas pouvoir aller à sa terre pour cette année. J'ai regret aux plaisirs dont cela me prive ; mais il faut céder à la nécessité.

Les lettres de l'archiprêtre sont , à ce qu'on dit , imprimées : je ne sais pourquoi elles ne paraissent pas. Il est étonnant que vous ayez cru que je lui ferais l'honneur de lui répondre. Serez - vous toujours la dupe de ces bruits-là ?

Mes respects à Mad. d'Ivernois. Recevez ceux de Mlle. le Vasseur , et les salutations de celui qui vous aime.

A Mlle. D'IVERNOIS, à Genève.

A Motiers, le 1er. août 1765.

Vous me remerciez , Mademoiselle , du présent que vous me faites , et moi je devrais vous le reprocher : car si je vous fais aimer le travail , vous me faites aimer le luxe ; c'est rendre le mal pour le bien. Je puis , il est vrai , vous remercier d'un autre miracle aussi grand et plus utile ; c'est de me rendre exact à répondre , et de me donner du plaisir à l'être. J'en aurai toujours , Mademoiselle , à vous témoigner ma reconnaissance , et à mériter votre amitié.

Mes respects, je vous en prie, à la très-bonne maman.

A M. MOULTOU.

A Motiers, le 15 août 1765.

J'AI tort, cher Moulou, de ne vous avoir pas accusé sur-le-champ la réception de l'argent et de l'étoffe. Je n'ai que mon état pour excuse; mais cette excuse n'est que trop bonne, malheureusement. Cet état est toujours le même; et ma seule consolation est, qu'il ne peut plus guère changer en pis. Il n'y a plus aucune apparence au voyage d'Écosse. C'était là que j'aurais voulu vivre; mais tout pays est bon pour mourir, excepté toutefois celui-ci, quand on laisse quelque chose après soi.

Je crois que vous avez bien fait de vous détacher de V. . . . s. Les gens faux sont plus dangereux, amis qu'ennemis. D'ailleurs, c'est une petite perte; je lui ai toujours trouvé peu d'esprit, avec beaucoup de prétentions: mais je l'aimais, le croyant bon homme.

Jugez comment j'en dois penser , aujourd'hui que je sais qu'il n'est qu'un méchant sot. Cher ami , ne me parlez plus de lui , je vous prie ; ne joignons pas aux sentimens douloureux , des idées déplaisantes : la paix de l'ame est le seul bien qui reste à ma portée , et le plus précieux dont je puisse jouir ; je m'y tiens. J'espère qu'à ma dernière heure , le scrutateur des cœurs ne trouvera dans le mien que la justice et l'amitié.

Puisque vous n'avez pas voulu déduire ni me marquer le prix de la laine , comme je vous en avais prié , j'exige au moins que vous ne vous mêliez plus des autres commissions de Mlle. le Vasseur , qui me charge de vous présenter ses remerciemens et ses respects. Pour moi , dans l'état où je suis , à moins qu'il ne change , il ne me faut plus d'autres provisions que celles qu'on peut emporter avec soi. Bon jour , mon ami ; je vous embrasse.

A M. D'IVERNOIS.

A Motiers , le 15 août 1765.

J'AI reçu tons vos envois , Monsieur , et je vous remercie des commissions ; elles sont fort bien , et je vous prie aussi d'en faire mes remerciemens à monsieur Deluc. A l'égard des abricots , par respect pour madauc d'Ivernois , je veux bien ne pas les renvoyer ; mais j'ai là-dessus , deux choses à vous dire , et je vous les dis pour la dernière fois. L'une , qu'à faire aux gens des cadeaux malgré eux , et à les servir à notre mode et non pas à la leur , je vois plus de vanité que d'amitié ; l'autre , que je suis très-déterminé à secouer toute espèce de joug qu'on peut vouloir m'imposer malgré moi , quel qu'il puisse être ; que , quand cela ne peut se faire qu'en rompant , je romps ; et que quand une fois j'ai rompu , je ne renoue jamais : c'est pour la vie. Votre amitié , Monsieur , m'est trop précieuse , pour que je vous pardonnasse jamais de m'y avoir fait renoncer.

Les cadeaux sont un petit commerce d'amitié fort agréable, quand ils sont réciproques. Mais ce commerce demande de part et d'autre, de la peine et des soins ; et la peine et les soins sont le fléau de ma vie : j'aime mieux un quart-d'heure d'oisiveté que toutes les confitures de la terre. Voulez-vous me faire des présens qui soient pour mon cœur, d'un prix inestimable ? procurez-moi des loisirs, sauvez-moi des visites, fournissez-moi des moyens de n'écrire à personne. Alors je vous devrai le bonheur de ma vie, et je reconnaîtrai les soins du véritable ami. Autrement, non.

Monsieur Marcuard est venu lui cinq ou sixième : j'étais malade ; je n'ai pu le voir ni lui ni sa compagnie. Je suis bien-aise de savoir que les visites que vous me forcez de faire, m'en attirent. Maintenant que je suis averti, si j'y suis repris, ce sera ma faute.

Votre monsieur de Fournière, qui part de Bordeaux pour me venir voir, ne s'embarrasse pas si cela me convient ou non. Comme il fait tous ses petits arrangemens sans moi, il ne trouvera pas mauvais, je pense, que je prenne les miens sans lui.

Quant à monsieur Liotard, son voyage

ayant un but déterminé, qui se rapporte plus à moi qu'à lui, il mérite une exception, et il l'aura. Les grands talens exigent des égards. Je ne réponds pas qu'il me trouve en état de me laisser peindre ; mais je réponds qu'il aura lieu d'être content de la réception que je lui ferai. Au reste, avertissez-le que pour être sûr de me trouver, et de me trouver libre, il ne doit pas venir avant le 4 ou le 5 de septembre.

Je suis étonné du front qu'a eu le sieur Durey de se présenter chez vous, sachant que vous m'honorez de votre amitié. Je ne sais s'il a fait ce qu'il vous a dit ; mais je suis bien sûr qu'il ne vous a pas dit tout ce qu'il a fait. C'est le dernier des misérables.

J'ai vu depuis quelque temps beaucoup d'Anglais ; mais monsieur Wilkes n'a pas paru, que je sache. Je vous embrasse de tout mon cœur.

A U M Ê M E.

A Motiers, le 25 août 1765.

ENGAGEZ, Monsieur, je vous en prie, monsieur Liotard, non-seulement à venir seul, à moins qu'il ne lui soit extrêmement agréable de venir avec monsieur Wilkes ; mais à différer son départ jusqu'au mois d'octobre : car en vérité, l'on ne me laisse plus respirer. Il m'est absolument nécessaire de reprendre haleine ; et lorsqu'une compagnie que j'attends à la fin du mois, sera repartie, je serai forcé de partir moi-même pour quelque temps, pour éviter quelques-unes des bandes qui me tombent, non plus par deux ou trois, comme autrefois, mais par sept ou huit à la fois.

Vous avez eu bien tort d'imaginer que je voulusse cesser de vous écrire, puisque l'exception est faite pour vous depuis longtemps. Il est vrai que je voudrais que cela ne devînt une tâche onéreuse, ni pour vous, ni pour moi. Écrivons à notre aise, et quand nous en aurons la commodité. Mais si vous

voulez m'asservir régulièrement à vous écrire tous les huit ou quinze jours, je vous déclare une fois pour toutes, que cela ne m'est pas possible ; et quand vous vous plaindrez de m'avoir écrit tant de lettres sans réponse, vous voudrez bien vous tenir pour dit une fois pour toutes ; *pourquoi m'en écrivez-vous tant ?*

Tout en vous querellant, j'abuse de votre complaisance. Voici une réponse pour Venise : vous m'avez dit que vous pourriez la faire tenir ; ainsi je vous l'envoie, sans savoir l'adresse. Ceux qui ont remis la lettre à laquelle celle-ci répond, y suppléeront. Je vous embrasse de tout mon cœur.

A U M Ê M E.

A Neuchatel, ce lundi 10 septembre 1765.

LES bruits publics vous apprendront, Monsieur, ce qui s'est passé, et comment le pasteur de Motiers s'est fait ouvertement capitaine de coupe-jarrets. Votre amitié pour moi m'engage à me presser de vous tranquilliser sur mon compte. Grâce au ciel,

je suis en sûreté, et hors de Motiers, où je compte ne retourner de ma vie : mais malheureusement ma gouvernante et mon bagage y sont encore ; mais j'espère que le gouvernement donnera des ordres qui contiendront ces éuragés et leur digne chef. En attendant que vous soyez mieux instruit de tout, je vous conseille de ne pas vous fier à ce que vous écrivent vos parens ; et je suis forcé de vous déclarer qu'ils ont pris dans cette occasion un parti qui les déshonore. Aimez-moi toujours ; je vous aime de tout mon cœur, et je vous embrasse.

Adressez tout simplement vos lettres à M. du Peyrou à Neufchatel ; et pour éviter les enveloppes, mettez simplement une croix au-dessus de l'adresse : il saura ce que cela veut dire.

A. M. D E L U Z E.

A Strasbourg, le 4 novembre 1765.

J'ARRIVE, Monsieur, du plus détestable voyage à tous égards, que j'aie fait de ma vie. J'arrive excédé, rendu ; mais enfin

j'arrive, et grâces à vous, dans une maison où je puis me remettre et reprendre haleine à mon aise : car je ne puis songer à reprendre de long-temps ma route ; et si j'en ai encore une pareille à celle que je viens de faire, il me sera totalement impossible de la soutenir. Je ne me prévau point si-tôt de votre lettre pour monsieur Zollicoffre ; car j'aime fort le plaisir de prince, de garder l'incognito le plus long-temps qu'on peut. Que ne puis-je le garder le reste de ma vie ! Je serais encore un heureux mortel. Je ne sais au reste, comment m'accueilleront les Français ; mais s'ils font tant que de me chasser, ils ne choisiront pas le temps que je suis malade, et s'y prendront moins brutalement que les Bernois. Je suis d'une lassitude à ne pouvoir tenir la plume. Le cocher veut repartir dès aujourd'hui ; je n'écris donc point à monsieur du Peyrou. Veuillez suppléer à ce que je ne puis faire ; je lui écrirai dans la semaine infailliblement. Il faut que je lui parle de vos attentions et de vos bontés, mieux que je ne peux faire à vous-même. Ma manière d'en remercier, est d'en profiter ; et sur ce pied, l'on ne peut être mieux remercié que vous l'êtes ; mais il est juste que je lui parle de

l'effet qu'a produit sa recommandation. Bon jour, Monsieur, bonne foire et bon voyage. J'espère avoir le plaisir de vous embrasser encore ici.

A. M. D'IVERNOIS.

A Strasbourg, le 21 novembre 1765.

NE soyez point en peine de moi, Monsieur ; grâces au ciel, je ne suis plus en Suisse : je le sens tous les jours à l'accueil dont on m'honore ici ; mais ma santé est dans un délabrement facile à imaginer. Mes papiers et mes livres sont restés dans un désordre épouvantable : la malle que vous savez, a été remise à monsieur Martinet, châtelain du Val-de-Travers ; vos papiers sont restés parmi les miens ; n'en soyez point en peine ; ils se retrouveront, mais il faut du temps. Vous pouvez m'écrire ici, ou à l'adresse de monsieur du Peyrou à Neuchâtel. Vous pouvez aussi, et même je vous en prie, tirer sur moi à vue, pour l'argent que je vous dois, et dont j'ignore la somme. Je ne vous dis rien de vos parens ; mais

malgré ce que vous m'avez fait dire par monsieur Desarts , je compte et compterai toujours sur votre amitié , comme vous pouvez toujours compter sur la mienne. Je vous embrasse de tout mon cœur.

A M. D E L U Z E.

A Strasbourg, le 27 novembre 1765.

JE me réjouis, Monsieur, de votre heureuse arrivée à Paris, et je suis sensible aux bons soins dont vous vous êtes occupé pour moi dès l'instant-même ; c'est une suite de vos bontés pour moi, qui ne m'étonne plus, mais qui me touche toujours. J'ai différé d'un jour à vous répondre, pour vous envoyer la copie que vous demandez, et que vous trouverez ci-jointe : vous pouvez la lire à qui il vous plaira ; mais je vous prie de ne la pas laisser transcrire. Il est superflu de prendre de nouvelles informations sur la sûreté de mon passage à Paris ; j'ai là-dessus les meilleures assurances : mais j'ignore encore si je serai dans le cas de m'en prévaloir, vu la saison, vu mon état, qui ne me permet

pas à-présent de me mettre en route. Si-tôt que je serai déterminé de manière ou d'autre, je vous le manderai. Je vous prie de me maintenir dans les bons souvenirs de madame de Faugnes, et de lui dire que l'empressement de la revoir, ainsi que monsieur de Faugnes, et d'entretenir chez eux une connaissance qui s'est faite chez vous, entre pour beaucoup dans le desir que j'ai de passer par Paris. J'ajoute de grand cœur, et j'espère que vous n'en doutez pas, que ma tentation d'aller en Angleterre, s'augmente extrêmement, par l'agrément de vous y suivre, et de voyager avec vous. Voilà quant à-présent tout ce que je puis dire sur cet article : je ne tarderai pas à vous parler plus positivement ; mais jusqu'à-présent, cet arrangement est très-douteux. Recevez mes plus tendres salutations ; je vous embrasse, Monsieur, de tout mon cœur.

Prêt à fermer ma lettre, je reçois la vôtre sans date, qui contient les éclaircissemens que vous avez eu la bonté de prendre avec Guy : ce qui me détermine absolument à vous aller joindre, aussi-tôt que je serai en état de soutenir le voyage. Faites-moi entrer dans vos arrangemens pour celui de Londres : je

me réjouis beaucoup de le faire avec vous. Je ne joins pas ici ma lettre à M. de Graffenried , sur ce que vous me marquez qu'elle court Paris. Je marquerai à M. Guy le temps précis de mon départ ; ainsi vous en pourrez être informé par lui. Qu'il ne m'envoie personne ; je trouverai ici ce qu'il me faut. Rey m'a envoyé son commis , pour m'emmener en Hollande ; il s'en retournera comme il est venu.

A M. D'IVERNOIS.

A Strasbourg, le 2 décembre, 1765.

Vous ne doutez pas, Monsieur, du plaisir avec lequel j'ai reçu vos deux lettres et celle de M. Delue. On s'attache à ce qu'on aime, à proportion des maux qu'il nous coûte. Jugez par-là, si mon cœur est toujours au milieu de vous. Je suis arrivé dans cette ville, malade et rendu de fatigue. Je m'y repose avec le plaisir qu'on a de se retrouver parmi des humains, ensortant du milieu des bêtes féroces. J'ose dire que depuis le commandant de la province jusqu'au dernier bourgeois de Strasbourg,

bourg, tout le monde desirerait de me voir passer ici mes jours : mais telle n'est pas ma vocation. Hors d'état de soutenir la route de Berlin, je prends le parti de passer en Angleterre. Je m'arrêterai quinze jours ou trois semaines à Paris, et vous pouvez m'y donner de vos nouvelles, chez la veuve Duchesne, libraire, rue S. Jacques.

Je vous remercie de la bonté que vous avez eue, de songer à mes commissions. J'ai d'autres prunes à digérer ; ainsi disposez des vôtres. Quant aux bilboquets et aux mouchoirs, je voudrais bien que vous pussiez me les envoyer à Paris : ils me feraient grand plaisir ; mais à cause que les mouchoirs sont neufs, j'ai peur que cela ne soit difficile. Je suis maintenant très en état d'acquitter votre petit mémoire sans m'incommoder. Il n'en sera pas de même, lorsqu'après les frais d'un voyage long et coûteux, j'en serai à ceux de mon premier établissement en Angleterre. Ainsi je voudrais bien que vous voulussiez tirer sur moi à Paris, à vue, le montant du mémoire en question. Si vous voulez absolument remettre cette affaire au temps où je serai plus tranquille, je vous prie au moins de me marquer à combien tous vos déboursés se montent, et permettre

que je vous en fasse mon billet. Considérez ; mon bon ami , que vous avez une nombreuse famille , à qui vous devez compte de l'emploi de votre temps , et que le partage de votre fortune , quelque grande qu'elle puisse être , vous oblige à n'en rien laisser dissiper , pour laisser tous vos enfans dans une aisance honnête. Moi , de mon côté , je serai inquiet sur cette petite dette , tant qu'elle ne sera pas ou payée ou réglée. Au reste , quoique cette violente expulsion me dérange , après un peu d'embarras , je me retrouverai du pain et le nécessaire pour le reste de mes jours , par des arrangemens dont je dois vous avoir parlé ; et quant à présent , rien ne me manque : j'ai tout l'argent qu'il me faut pour mon voyage , et au-delà ; et avec un peu d'économie , je compte me retrouver bientôt au courant , comme auparavant. J'ai cru vous devoir ces détails , pour tranquilliser votre honnête cœur sur le compte d'un homme que vous aimez. Vous sçavez que , dans le désordre et la précipitation d'un départ brusque , je n'ai pu emmener mademoiselle le Vasseur , errer avec moi dans cette saison , jusqu'à ce que j'eusse un gîte. Je l'ai laissée à l'île S. Pierre , où elle est très-bien , et avec de très-honnêtes gens. Je

pense à la faire venir ce printemps en Angleterre , par le bateau qui part d'Yverdon tous les ans. Bon jour, Monsieur ; mille tendres salutations à votre chère famille , et à tous nos amis. Je vous embrasse de tout mon cœur.

A M. D E L U Z E.

A Paris, le 16 décembre 1765.

J'ARRIVE chez Madame Duchesne, plein du desir de vous voir , de vous embrasser , et de concerter avec vous le prompt voyage de Londres , s'il y a moyen. Je suis ici dans la plus parfaite sûreté : j'en ai en poche l'assurance la plus précise. (1) Cependant, pour éviter d'être accablé , je veux y rester le moins qu'il me sera possible , et garder le plus parfait incognito , s'il se peut. Ainsi ne me décelez, je vous prie , à qui que ce soit. Je voudrais vous aller voir ; mais pour ne pas promener mon bonnet dans les rues (2) , je desire que

(1) Il avait un passe-port du ministre , bon pour trois mois.

(2) Il portait encore l'habillement arménien.

vous puissiez venir vous-même, le plutôt qu'il se pourra. Je vous embrasse, Monsieur, de tout mon cœur.

A M. D'IVERNOIS.

A Paris, le 20 décembre 1765.

VOTRE lettre, mon bon ami, m'alarme plus qu'elle m'instruit. Vous me parlez de milord Maréchal, pour avoir la protection du roi : mais de quel roi entendez-vous parler ? Je puis me faire fort de celle du roi de Prusse ; mais de quoi vous servirait-elle auprès de la médiation ? Et s'il est question du roi de France, quel crédit milord Maréchal a-t-il à sa cour ? Employer cette voie, serait vouloir tout gâter.

Mon bon ami, laissez faire vos amis, et soyez tranquille. Je vous donne ma parole, que si la médiation a lieu, les misérables qui vous menacent, ne vous feront aucun mal par cette voie-là. Voilà sur quoi vous pouvez compter. Cependant ne négligez pas l'occasion de voir M. le résident, pour parer aux préventions qu'on peut lui donner contre vous.

Du reste , je vous le répète , soyez tranquille. La médiation ne vous fera aucun mal.

Je déloge dans deux heures pour aller occuper au Temple , l'appartement qui m'y est est destiné. Vous pourrez m'écrire à *l'hôtel de S. Simon , au Temple , à Paris*. Je vous embrasse de la plus tendre amitié.

A M. DE LUZE.

Ce dimanche matin 22 décembre 1765.

L'AFFLICTION , Monsieur , où la perte d'un père tendrement aimé , plonge en ce moment Madame de Verdelin , ne me permet pas de me livrer à des amusemens , tandis qu'elle est dans les larmes. Ainsi nous n'avons point de musique aujourd'hui. Je serai cependant chez moi ce soir , comme à l'ordinaire ; et s'il entre dans vos arrangemens d'y passer , ce changement ne m'ôtera pas le plaisir de vous y voir ; mille salutations.

A U M Ê M E.

Ce jeudi 26 décembre 1765.

JE ne saurais, Monsieur, durer plus longtemps, sur ce théâtre public. Pourriez-vous, par charité, accélérer un peu notre départ ? M. Hume consent à partir le jeudi 2 à midi, pour aller coucher à Seulis. Si vous pouvez vous prêter à cet arrangement, vous me ferez le plus grand plaisir. Nous n'avons pas la berline à 4 ; ainsi vous prendrez votre chaise de poste, M. Hume la sienne, et nous changerons de temps en temps. Voyez, de grâce, si tout cela vous convient, et si vous voulez m'envoyer quelque chose à mettre dans ma malle : mille tendres salutations.

A M. D'IVERNOIS.

A Chiswick , le 23 février 1766.

JE reçois, Monsieur, votre lettre du premier de ce mois. Je sens la douleur qu'à dû vous causer la perte de madame votre mère, et l'amitié me la fait partager. C'est le cours de la nature, que les parens meurent avant leurs enfans, et que les enfans de ceux-ci restent pour les consoler. Vous avez dans votre famille et dans vos amis, de quoi ne vous laisser sentir d'une telle perte, que ce que votre bon naturel ne lui peut refuser.

Vous n'avez pas dû penser que je voulusse être redevable à M. de Voltaire, de mon rétablissement. Qu'il vous serve utilement, et qu'il continue au surplus ses plaisanteries sur mon compte; elles ne me feront pas plus de chagrin que de mal. J'aurais pu m'honorer de son amitié, s'il en eût été capable; je n'aurais jamais voulu de sa protection. Jugez si j'en veux, après ce qui s'est passé. Son apologie est pitoyable; il ne me croit pas si bien instruit. Parlez-lui toujours de ma part, en

termes honnêtes ; n'acceptez ni ne refusez rien. Le moins d'explications que vous aurez avec lui sur mon compte , sera le mieux , à moins que vous n'appercviez clairement qu'il revient de bonne foi : mais il a tous les torts ; il faut qu'il fasse toutes les avances , et voilà ce qu'il ne fera jamais. Il veut pardonner et protéger : nous sommes fort loin de compte.

Je ne connais point M. de Guerchi , ambassadeur de France en cette cour , et quand je le connaîtrais , je doute que sa recommandation ni celle d'un autre , fût de quelque poids dans vos affaires. Votre sort est décidé à Versailles. M. de Bauteville ne fera qu'exécuter l'arrêt prononcé. Toutefois je tente de lui écrire , quoique je sois très-peu connu de lui. Je voudrais qu'il vous connût , et qu'il vous aimât , ce qui est à peu près la même chose. Une lettre sert au moins à faire connaissance ; vous pourrez donc lui rendre la mienne après l'avoir cachetée , si vous le jugez à propos. Je vous l'envoie à Bordeaux , pour plus de sûreté ; mais sur-tout n'en parlez ni ne la montrez à personne. Je vous en ferai peut-être passer à Genève un double par duplicati , pour plus de sûreté.

Je vous suis obligé de votre lettre de crédit.

Je serai peut-être dans le cas d'en faire usage. Selon mes arrangemens avec M. du Peyron, il a écrit à son banquier de me donner l'argent que je lui demanderais. Je lui ai demandé vingt-cinq louis ; il ne m'a fait aucune réponse. Je ne suis pas d'humeur de demander deux fois. Ainsi, quand j'aurai découvert l'adresse de messieurs Lucadou et Drake, que vous ne m'avez pas donnée, je les prierai peut-être de m'avancer cette somme, et j'en ferai le reçu de manière qu'il vous serve d'assignation, pour être remboursée par M. du Peyron.

J'aurais à vous consulter sur autre chose. J'ai chez madame Boy de la Tour, trois mille livres de France, et mademoiselle le Vasseur, quatre cents. L'augmentation de dépense que le séjour d'Angleterre va m'occasionner, me fait désirer de placer ces sommes en rentes viagères sur la tête de mademoiselle le Vasseur. Le petit revenu de cet argent doublerait de cette manière, et ne serait pas perdu pour cette pauvre fille à ma mort. Il se fait, à ce qu'on dit, un emprunt en France ; croyez-vous que je pourrais placer là mon argent sans risque ? Y serais-je à temps ? Pourriez-vous vous charger de cette affaire ? A qui faudrait-

il que je remisse le billet pour retirer cet argent, et cela pourrait-il se faire convenablement, sans en avoir prévenu mad. Boy de la Tour ? Voyez. Dans l'éloignement où je vais être de Londres, les correspondances seront longues et difficiles. C'est pour cela que je voudrais en partant, emporter assez d'argent pour avoir le temps de m'arranger. D'ailleurs, j'écrirai peu ; j'attendrai des occasions pour éviter d'immenses ports de lettres, et je ne recevrai point de lettres par la poste. J'ai soin de donner une adresse à M. Casenove, avant de partir ; ce que je compte faire dans quinze jours au plus tard. Bon voyage, heureux retour. Je vous embrasse.

Je suppose que vous avez reçu la lettre que je vous ai écrite de Londres, il y a environ trois semaines, ou un mois.

Il me vient une pensée. Une histoire de la médiation pourrait devenir un ouvrage intéressant. Recueillez, s'il se peut, des pièces, des anecdotes, des faits, sans faire semblant de rien. Je regrette plusieurs pièces qui étaient dans la malle, et qui seraient nécessaires. Ceci n'est qu'un projet qui, j'espère, ne s'exécutera jamais, au moins de ma part. Toutefois, de ma part ou d'une autre, un bon recueil

de matériaux aurait tôt ou tard son emploi. En faisant un peu causer Voltaire, l'on en pourrait tirer d'excellentes choses. Je vous conseille de le voir quelquefois ; mais sur-tout ne me compromettez pas.

Je ne comprends pas ce que j'ai pu vous envoyer, à la place de cette lettre que je vous écrivais, en vous envoyant celle pour M. de Bouteville. Je me hâte de réparer cette étourderie. Voici votre lettre. Vous pourrez juger si ce que j'ai pu vous envoyer à la place, demande de m'être renvoyé. Pour moi, je n'en sais rien.

A M. LE CHEVALIER
DE BEAUTEVILLE.

A Chiswick, le 23 février 1766.

MONSIEUR,

C'EST au nom, cher à votre cœur, de feu M. le maréchal de Luxembourg, que j'ose rappeler à votre souvenir, un homme à qui l'honneur de son amitié, valut celui

d'être connu de vous. Dans la noble fonction que va remplir V. E., vous entendrez quelquefois parler de cet infortuné. Vous connaîtrez ses malheurs dans leur source, et vous jugerez s'ils étaient mérites. Toutefois, quelque confiance qu'il ait en vos sentimens intègres et généreux, il n'a rien à demander pour lui-même ; il sait endurer des torts qui ne seront point réparés : mais il ose, Monsieur, présenter à Votre Excellence, un homme de bien, son ami, et digne de l'être de tous les honnêtes gens. Vous voudrez connaître la vérité, et prêter à ses défenseurs une oreille impartiale. M. d'Ivernois est en état de vous la dire, et par lui-même, et par ses amis, tous estimables par leurs mœurs, par leurs vertus, et par leur bon sens. Ce ne sont point des hommes brillans, intrigans, versés dans l'art de séduire ; mais ce sont de dignes citoyens, distingués autant par une conduite sage et mesurée, que par leur attachement à la constitution et aux loix. Daignez, Monsieur, leur accorder un accueil favorable, et les écouter avec bonté. Ils vous exposeront leurs raisons et leurs droits avec toute la candeur et la simplicité de leur caractère ; et je m'assure que vous trouverez en eux mon excuse,
pour

pour la liberté que je prends de vous les présenter.

Je supplie Votre Excellence, d'agréer mon profond respect.

AU ROI DE PRUSSE.

A Wootton, le 30 mars 1766.

SIRE,

JE dois au malheur qui me poursuit, deux biens qui m'en consolent : la bienveillance de milord Maréchal, et la protection de Votre Majesté. Forcé de vivre loin de l'Etat où je suis inscrit parmi vos peuples, je garde l'amour des devoirs que j'y ai contractés. Permettez, Sire, que vos bontés me suivent avec ma reconnaissance, et que j'aie toujours l'honneur d'être votre protégé, comme je serai toujours votre plus fidèle sujet.

A M. LE CHEVALIER

D'ÉON.

A Wootton, le 31 mars 1766.

J'ÉTAIS, Monsieur, à la veille de mon départ pour cette province, lorsque je reçus le paquet que vous m'avez adressé; et ne l'ayant ouvert qu'ici, je n'ai pu lire plus tôt la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je n'ai même encore pu que parcourir rapidement vos mémoires. C'en est assez pour confirmer l'opinion que j'avais des rares talens de l'auteur, mais non pas pour juger du fond de la querelle entre vous et M. de Guerchi. J'avoue pourtant, Monsieur, que dans le principe, je crois voir le tort de votre côté; et il ne me paraît pas juste que, comme ministre, vous vouliez en votre nom et à ses frais, faire la même dépense qu'il eût faite lui-même; mais sur la lecture de vos mémoires, je trouve dans la suite de cette affaire, des torts beaucoup plus graves du côté de M. de Guerchi; et la violence de ses poursuites n'aura, je

pense , aucun de ses propres amis pour approbateur. Tout ce que prouve l'avantage qu'il a sur vous à cet égard , est qu'il est le plus fort , et que vous êtes le plus faible. Cela met contre lui , tout le préjugé de l'injustice ; car le pouvoir et l'impunité rendent les forts audacieux ; le bon droit seul est l'arme des faibles ; et cette arme leur crève ordinairement dans les mains. J'ai éprouvé tout cela comme vous , Monsieur ; et ma vie est un tissu de preuves en faits , que la justice a toujours tort contre la puissance. Mon sort est tel que j'ai dû l'attendre de ce principe. J'en suis accablé sans en être surpris ; je sais que tel est l'ordre , pas moral , mais naturel des choses. Qu'un prêtre huguenot me fasse lapider par la canaille ; qu'un conseil , ou qu'un parlement me décrète ; qu'un sénat m'outrage de gaieté de cœur , qu'il me chasse barbarement , au cœur de l'hiver , moi malade , sans ombre de plainte , de justice , ni de raison ; j'en souffre sans doute ; mais je ne m'en fâche pas plus que de voir détacher un rocher sur ma tête , au moment que je passe au-dessous de lui. Monsieur , les vices des hommes sont en grande partie l'ouvrage de leur situation. L'injustice marche avec le pouvoir : nous qui sommes

victimes et persécutés, si nous étions à la place de ceux qui nous poursuivent, nous serions peut-être tyrans et persécuteurs comme eux. Cette réflexion, si humiliante pour l'humanité, n'ôte pas le poids des disgrâces, mais elle en ôte l'indignation qui les rend accablantes. On supporte son sort avec plus de patience, quand on le sent attaché à notre constitution.

Je ne puis qu'applaudir, Monsieur, à l'article qui termine votre lettre. Il est convenable que vous soyez aussi content de votre religion que je le suis de la mienne, et que nous restions chacun dans la nôtre en sincérité de cœur. La vôtre est fondée sur la soumission, et vous vous soumettez. La mienne est fondée sur la discussion, et je raisonne. Tout cela est fort bien pour gens qui ne veulent être ni prosélytes, ni missionnaires, comme je pense que nous ne voulons l'être ni vous ni moi. Si mon principe me paraît le plus vrai, le vôtre me paraît le plus commode; et un grand avantage que vous avez, est que votre clergé s'y tient bien: au lieu que le nôtre, composé de petits barbouillons, à qui l'arrogance a tourné la tête, ne sait ni ce qu'il veut, ni ce qu'il dit; et n'ôte l'infailibilité à l'église,

qu'afin de l'usurper chacun pour soi. Monsieur, j'ai éprouvé, comme vous, des tracasseries d'ambassadeurs : que Dieu vous préserve de celles des prêtres ! Je finis par ce vœu salutaire, en vous saluant très-humblement, Monsieur, et de tout mon cœur.

A M. D'IVERNOIS.

A Wootton, le 31 mars 1766.

Je vous écrivis avant-hier, mon ami, et je reçus le même soir votre lettre du 15. Elle avait été ouverte et recachetée. Elle me vint par M. Hume, très-lié avec le fils de Tronchin le jongleur, et demeurant dans la même maison ; très-lié encore à Paris avec mes plus dangereux ennemis, et auquel, s'il n'est pas un fourbe, j'aurai intérieurement bien des réparations à faire. Je lui dois de la reconnaissance pour tous les soins qu'il a pris de moi, dans un pays dont j'ignore la langue. Il s'occupe beaucoup de mes petits intérêts ; mais ma réputation n'y gagne pas, et je ne sais comment il arrive que les papiers publics, qui parlaient beaucoup de moi, et toujours

avec honneur, avant notre arrivée, depuis qu'il est à Londres, n'en parlent plus, ou n'en parlent que désavantageusement. Toutes mes affaires, toutes mes lettres passent par ses mains, celles que j'écris, n'arrivent point; celles que je reçois, ont été ouvertes. Plusieurs autres faits me rendent tout suspect de sa part, jusqu'à son zèle. Je ne puis voir encore quelles sont ses intentions: mais je ne puis m'empêcher de les croire sinistres; et je suis fort trompé, si toutes nos lettres ne sont éventées par les jongleurs, qui tâcheront infailliblement d'en tirer parti contre nous. En attendant que je sache mieux sur quoi compter, voyez de cacheter plus soigneusement vos lettres, et je verrai, de mon côté, de m'ouvrir avec vos correspondans, une communication directe, sans passer par ce dangereux entrepôt.

Puisqu'un associé vous étoit nécessaire, je crois que vous avez bien fait de choisir M. Deluc. Il joint la probité avec les lumières et l'activité dans le travail, trouvant tout cela dans votre association, et l'y portant vous-même, il y aura bien du malheur, si vous n'avez pas lieu tous deux d'en être contents. J'y gagnerai beaucoup moi-même, si

elle vous procure du loisir pour me venir voir. J'imagine que si vous préveniez de ce dessein M. du Peyrou, il ne serait pas impossible que vous fissiez le voyage ensemble, en l'avancant ou retardant, selon qu'il conviendrait à tous deux. J'ai grand besoin d'épancher mon cœur, et de consulter de vrais amis sur ma situation. Je croyais être à la fin de mes malheurs, et ils ne font que de commencer. Livré sans ressource à de faux amis, j'ai grand besoin d'en trouver de vrais, qui me consolent et qui me conseillent. Lorsque vous voudrez partir, avertissez-m'en d'avance, et mandez-moi si vous passerez par Paris; j'ai des commissions pour ce pays-là, que des amis seuls peuvent faire. Je ne saurais, quant à présent, vous envoyer de procuration, n'ayant point ici aux environs, de notaire, sur-tout qui parle français, et étant bien éloigné de savoir assez d'anglais, pour dire des choses aussi compliquées. Comme l'affaire ne presse pas, elle s'arrangera entre nous, lors de votre voyage. En attendant, veillez à vos affaires particulières et publiques. Songez bien plus aux intérêts de l'état qu'aux miens. Que votre constitution se rétablisse, s'il est possible; oubliez tout autre objet,

pour ne songer qu'à celui-là ; et du reste ; pourvoyez-vous de tout ce qui peut rendre votre voyage utile , autant qu'il peut l'être à tous égards.

Vous m'obligerez de communiquer à M. du Pecrou , cette lettre , du moins le commencement. Je suis très en peine pour établir de lui à moi , une correspondance prompte et sûre. Je ne connais que vous en qui je me fie , et qui soyez posté pour cela ; mais un expédient aussi indiscret ne se propose guère , et ne peut avoir que la nécessité pour excuse. Au reste , nous sommes sûrs les uns des autres ; renouçons à de fréquentes lettres , que l'éloignement expose à trop de frais et de risques. N'écrivons que quand la nécessité le requiert. Examinons bien le cachet avant de l'ouvrir , l'état des lettres , leurs dates , les mains par où elles passent. Si on les intercepte encore , il est impossible qu'avec ces précautions , ces abus durent long-temps. Je ne serais pas étonné que celle-ci fut encore ouverte et même supprimée , parce que la poste étant loin d'ici , il faut nécessairement un intermédiaire entre elle et moi : mais avec le temps , je parviendrai à désorienter les curieux ; et quant à présent , ils n'en apprendront pas

plus qu'ils n'en savent. Je vous embrasse de tout mon cœur.

A MILORD STRAFFORT.

A Wootton , le 3 avril 1766.

LES témoignages de votre souvenir, Milord, et de vos bontés pour moi , me feront toujours autant de plaisir que d'honneur. J'ai regret de n'avoir pu profiter à Chiswick , de la dernière promenade que vous y avez faite. J'espère réparer bientôt cette perte en ce pays. Je voudrais être plus jeune et mieux portant : j'irais vous rendre quelquefois mes devoirs en Yorkshire ; mais quinze lieues sont beaucoup, pour un piéton presque sexagénaire ; car dès que je suis une fois en place , je ne voyage plus pour mon plaisir , autrement qu'à pied. Toutefois je ne renonce pas à cette entreprise , et vous pouvez vous attendre à voir quelque jour , un pauvre garçon herboriste , aller vous demander l'hospitalité. Pour vous , Milord , qui avez des chevaux et des équipages , si vous faites quelque pèlerinage équestre dans ce canton , et quelque station dans la maison

que j'habite , outre l'honneur qu'en recevra le maître du logis , vous ferez une œuvre pie en faveur d'un exilé de la terre-ferme, prisonnier, mais bien volontaire , dans le pays de la liberté. Agréez, Milord, je vous supplie, mes salutations et mon respect.

A M A D. L A C O M T E S S E

D E B O U F F L E R S.

A Wootton, le 9 avril 1766.

C'EST à regret, Madame, que je vais affliger votre bon cœur ; mais il faut absolument que vous connaissiez ce David Hume , à qui vous m'avez livré, comptant me procurer un sort tranquille. Depuis notre arrivée en Angleterre , où je ne connais personne que lui , quelqu'un qui est très au fait , et fait toutes mes affaires , travaille en secret , mais sans relâche , à m'y déshonorer , et réussit avec un succès qui m'étonne. Tout ce qui vient de m'arriver en Suisse , a été déguisé ; mon dernier voyage de Paris , et l'accueil que j'y ai reçu , ont été falsifiés. On a fait entendre que

j'étais généralement méprisé et décrié en France, pour ma mauvaise conduite, et que c'est pour cela principalement que je n'osais m'y montrer. On a mis dans les papiers publics que sans la protection de M. Hume, je n'aurais osé dernièrement traverser la France, pour m'embarquer à Calais; mais qu'il m'avait obtenu le passe-port dont je m'étais servi. On a traduit et imprimé comme authentique, la fausse lettre du roi de Prusse, fabriquée par d'Alembert, et répandue à Paris par leur ami commun Walpole. On a pris à tâche de me présenter à Londres avec mademoiselle le Vasseur, dans tous les jours qui pouvaient jeter sur moi du ridicule. On a fait supprimer chez un libraire, une édition et traduction qui s'allait faire, des lettres de M. du Peyrou. Dans moins de six semaines, tous les papiers publics, qui d'abord ne parlaient de moi qu'avec honneur, ont changé de langage, et n'en ont plus parlé qu'avec mépris.

La cour et le public ont de même rapidement changé sur mon compte; et les gens sur-tout, avec qui M. Hume a le plus de liaison, sont ceux qui se distinguent par le mépris le plus marqué, affectant pour l'amour de lui, de vouloir me faire la charité plutôt

qu'honnêteté , sans le moindre témoignage d'affection ni d'estime , et comme persuadés qu'il n'y a que des services d'argent , qui soient à l'usage d'un homme comme moi. Durant le voyage , il m'avait parlé du jongleur Tronchin , comme d'un homme qui avait fait près de lui , des avances traitresses , et dont il était fondé à se délier. Il se trouve cependant qu'il loge à Londres avec le fils dudit jongleur , vit avec lui dans la plus grande intimité , et vient de le placer auprès de M. Mitchel , ministre à Berlin , où ce jeune homme va , sans doute chargé d'instructions qui me regardent. J'ai eu le malheur de loger deux jours chez M. Hume , dans cette même maison , venant de la campagne à Londres. Je ne puis vous exprimer à quel point la haine et le dédain se sont manifestés contre moi , dans les hôteses et les servantes , et de quel accueil infâme on y a régalé mademoiselle le Vasseur. Enfin je suis presque assuré de reconnaître , au ton haineux et méprisant , tous les gens avec qui M. Hume vient d'avoir des conférences ; et je l'ai vu cent fois , même en ma présence , tenir indirectement les propos qui pouvoient le plus indisposer contre moi , ceux à qui il parlait. Deviner quel est son but , c'est ce qui m'est

difficile; d'autant plus qu'étant à sa discrétion, et dans un pays dont j'ignore la langue, toutes mes lettres ont passé jusqu'ici par ses mains; qu'il a toujours été très-avide de les voir et de les avoir; que de celles que j'ai écrites, peu sont parvenues; que presque toutes celles que j'ai reçues avaient été ouvertes, et celles d'où j'aurais pu tirer quelque éclaircissement, probablement supprimées. Je ne dois pas oublier deux petites remarques. L'une, que le premier soir depuis notre départ de Paris, étant conchés tous trois dans la même chambre, j'entendis, au milieu de la nuit, David Hume s'écrier plusieurs fois à pleine voix : *je tiens J. J. Rousseau*; ce que je ne pus alors interpréter que favorablement; cependant il y avait dans le ton, je ne sais quoi d'effrayant et de sinistre, que je n'oublierai jamais. La seconde remarque, vient d'une espèce d'épanchement que j'eus avec lui, après une autre occasion de lettre que je vais vous dire. J'avais écrit le soir sur sa table, à madame de Che- nonceaux. Il était très-inquiet de savoir ce que j'écrivais; et ne pouvait presque s'abstenir d'y lire. Je ferme ma lettre sans la lui montrer; il la demande avidement, disant qu'il l'enverra le lendemain par la poste; il faut bien la

donner ; elle reste sur sa table. Lord Newnham arrive ; David sort un moment , je ne sais pourquoi. Je reprends ma lettre , en disant que j'aurai le temps de l'envoyer le lendemain : milord Newnham s'offre de l'envoyer par le paquet de l'ambassadeur de France : j'accepte. David rentre , tandis que lord Newnham fait son enveloppe ; il tire son cachet ; David offre le sien avec tant d'empressement , qu'il faut s'en servir par préférence. On sonne ; lord Newnham donne la lettre au domestique , pour l'envoyer sur-le-champ chez l'ambassadeur. Je me dis en moi-même : jésuis sûr que David va suivre le domestique. Il n'y manqua pas , et je parierais tout au monde que ma lettre n'a pas été rendue , ou qu'elle avait été décachetée.

A souper , il fixait alternativement sur mademoiselle le Vasseur et sur moi , des regards qui m'effrayèrent , et qu'un honnête-homme n'est guère assez malheureux pour avoir reçus de la nature. Quand elle fut montée pour s'aller coucher dans le chenil qu'on lui avait destiné , nous restâmes quelque temps sans rien dire ; il me fixa de nouveau du même air ; je voulus essayer de le fixer à mon tour , il me fut impossible de soutenir

son affreux regard. Je sentis mon ame se troubler ; j'étais dans une émotion horrible ; enfin , le remords de mal juger d'un si grand homme , sur des apparences , prévalut. Je me précipitai dans ses bras , tout en larmes , en m'écriant : Non , David Hume n'est pas un traître , cela n'est pas possible ; et s'il n'était pas le meilleur des hommes , il faudrait qu'il en fût le plus noir. A cela , mon homme , au-lieu de s'attendrir avec moi , ou de se mettre en colère , au-lieu de me demander des explications , reste tranquille , répond à mes transports par quelques caresses froides , en me frappant de petits coups sur le dos , et s'écriant plusieurs fois : Mon cher Monsieur , quoi donc , mon cher Monsieur ? J'avoue que cette manière de recevoir mon épanchement , me frappa plus que tout le reste. Je partis le lendemain pour cette province , où j'ai rassemblé de nouveaux faits , réfléchi , combiné et conclu en attendant que je meure.

J'ai toutes mes facultés dans un bouleversement qui ne me permet pas de vous parler d'autre chose. Madame , ne vous rebutez pas par mes misères , et daignez

m'aimer encore , quoique le plus malheureux des hommes.

J'ai vu le docteur Gatti en grande liaison avec notre homme ; et deux seules entrevues m'ont appris certainement que , quoique vous en puissiez dire , le docteur Gatti ne m'aime pas. Je dois vous avertir aussi , que la boîte que vous m'avez envoyée par lui , avait été ouverte , et qu'on y avait mis un autre cachet que le vôtre. Il y a presque de quoi rire , à penser combien mes curieux ont été punis.

A MM. BECKET ET DE HONDT.

A Wootton , le 9 avril 1766.

J'ÉTAIS surpris , Messieurs , de ne point voir paraître la traduction et l'impression des lettres de monsieur du Peyrou , que je vous ai remises , et dont vous me paraissiez si empressés : mais en lisant dans les papiers publics , une prétendue lettre du roi de Prusse , à moi adressée , j'ai d'abord compris pourquoi celles de monsieur du Peyrou ne

paraissent point. A la bonne - heure, Messieurs ; puisque le public veut être trompé, qu'on le trompe ; j'y prends, quant à moi, fort peu d'intérêt, et j'espère que les noires vapeurs qu'on excite à Londres, ne troubleront pas la sérénité de l'air que je respire ici. Mais il me paraît que, ne faisant aucun usage de cet exemplaire, vous auriez dû songer à me le rendre, avant que je vous en fisse souvenir. Ayez la bonté, Messieurs, je vous prie, de faire remettre cet exemplaire à mon adresse, chez monsieur Davenport, demeurant proche du lord Egremont, en Piccadilly. Je vous fais, Messieurs, mes très-humbles salutations.

A M. F. H. ROUSSEAU.

A Wootton, le 10 avril 1766.

JE me reprocherais, mon cher^{er} Cousin ; de tarder plus long-temps à vous remercier des visites et amitiés que vous m'avez faites pendant mon séjour à Londres et au voisinage. Je n'ai point oublié vos offres obligantes, et je m'en prévaudrai dans l'occasion

avec confiance, sûr de trouver toujours en vous un bon parent, comme vous le trouverez toujours en moi. Je n'ai pas oublié non plus, que j'avais compté parler de vos vues à un certain homme, au sujet du voyage d'Italie. Sur la conduite extraordinaire et peu nette de cet homme, il m'est d'abord venu des soupçons, et ensuite des lumières qui m'ont empêché de lui parler, et qui, je crois, vous en empêcheront de même, quand vous saurez que cet homme, à l'abri d'une amitié traîtresse, a formé avec deux ou trois complices, l'honnête projet de déshonorer votre parent ; qu'il est en train d'exécuter ce projet, si on le laisse faire. Ce qui me frappe le plus en cette occasion, c'est la legereté, et j'ose dire, l'étourderie avec laquelle les Anglais, sur la foi de deux ou trois fourbes, dont la conduite double et traîtresse devrait les saisir d'horreur, jugent du caractère et des mœurs d'un étranger qu'ils ne connaissent point, et qu'ils savent être estimé, honoré et respecté dans les lieux où il a passé sa vie. Voilà ce singulier abrégé de mon histoire, où l'on me donne entr'autres, pour fils d'un musicien, courant Londres comme une pièce authentique. Voilà qu'on

imprime effrontément dans leurs feuilles, que monsieur Hume a été mon protecteur en France, et que c'est lui qui m'a obtenu le passe-port avec lequel j'ai passé dernièrement à Paris. Voilà cette prétendue lettre du roi de Prusse, imprimée dans leurs feuilles; et les voilà eux, ne doutant pas que cette lettre, chef-d'œuvre de galimatias et d'impertinence, n'ait réellement été écrite par ce prince, sans que pas un seul s'avise de penser qu'il serait pourtant bon de m'entendre, et de savoir ce que j'ai à dire à tout cela. En vérité, de si mauvais juges de la réputation ne méritent pas qu'un homme sensé se mette fort en peine de celle qu'il peut avoir parmi eux. Ainsi je les laisse dire, en attendant que le moment vienne de les faire rougir. Quoiqu'il en soit, s'il y a des lâches et des traîtres dans ce pays, il y a aussi des gens d'honneur et d'une probité sûre, auxquels un honnête-homme peut sans honte avoir obligation. C'est à eux que je veux parler de vous, si l'occasion s'en présente, et vous pouvez compter que je ne la laisserai pas échapper. Adieu, mon cher cousin; portez-vous bien, et soyez toujours gai. Pour moi, je n'ai pas trop de quoi l'être; mais j'espère que les noires vapeurs de Lon-

dres ne troubleront pas la sérénité de l'air que je respire ici. Je vous embrasse de tout mon cœur.

A M.

Avril 1766.

J'APPRENDS, Monsieur, avec quelque surprise, de quelle manière on me traite à Londres, dans un public plus léger que je n'aurais cru. Il me semble qu'il vaudrait beaucoup mieux refuser aux infortunés tout asyle, que de les accueillir pour les insulter ; et je vous avoue que l'hospitalité vendue au prix du déshonneur, me paraît trop chère. Je trouve aussi que pour juger un homme qu'on ne connaît point, il faudrait s'en rapporter à ceux qui le connaissent ; et il me paraît bizarre qu'emportant de tous les pays où j'ai vécu, l'estime et la considération des honnêtes gens et du public, l'Angleterre où j'arrive, soit le seul où l'on me la refuse. C'est en même temps ce qui me console ; l'accueil que je viens de recevoir à Paris, où j'ai passé ma vie, me dédommage de tout ce

qu'on dit à Londres. Comme les Anglais, un peu légers à juger, ne sont pourtant pas injustes, si jamais je vis en Angleterre aussi long-temps qu'en France, j'espère à la fin n'y pas être moins estimé. Je sais que tout ce qui se passe à mon égard n'est point naturel, qu'une nation toute entière ne change pas immédiatement du blanc au noir sans cause, et que cette cause secrète est d'autant plus dangereuse qu'on s'en défie moins; c'est cela même qui devrait ouvrir les yeux du public sur ceux qui le mènent; mais ils se cachent avec trop d'adresse, pour qu'il s'avise de les chercher où ils sont. Un jour il en saura davantage, et il rougira de sa legereté. Pour vous, Monsieur, vous avez trop de sens, et vous êtes trop équitable, pour être compté parmi ces juges plus sévères que judicieux. Vous m'avez honoré de votre estime: je ne mériterai jamais de la perdre; et comme vous avez toute la mienne, j'y joins la confiance que vous méritez.

A M. DE MALESHERBÈS.

A Wootton, le 10 mai 1766.

C E n'est pas d'aujourd'hui, Monsieur ; que j'aime à vous ouvrir mon cœur, et que vous le permettez. La confiance que vous m'avez inspirée, m'a déjà fait sentir près de vous, que l'affliction même a quelquefois ses douceurs ; mais ce prix de l'épauchement me devient bien plus sensible, depuis que mes maux portés à leur comble, ne me laissent plus dans la vie, d'autre espoir que des consolations ; et depuis qu'à mon dernier voyage à Paris, j'ai si bien achevé de vous connaître. Oui, Monsieur, avouer un tort, le déclarer, est un effort de justice assez rare ; mais s'accuser au malheureux qu'on a perdu, quoiqu'innocemment, et ne l'en aimer que davantage, est un acte de force qui n'appartenait qu'à vous. Votre ame honore l'humanité, et la rétablit dans mon estime. Je savais qu'il y avait encore de l'amitié parmi les hommes ; mais sans vous, j'ignorerais qu'il y eût de la vertu.

Laissez-moi donc vous décrire mon état une seconde fois en ma vie. Que mon sort a changé, depuis mon séjour de Montmorency ! Vous m'avez cru malheureux alors ; et vous vous trompiez ; si vous me croyez heureux maintenant , vous vous trompez davantage. Vous allez connaître un genre de malheurs , digne de couronner tous les autres, et qu'en vérité je n'aurais pas cru fait pour moi.

Je vivais en Suisse, en homme doux et paisible, fuyant le monde, ne me mêlant de rien, ne disputant jamais, ne parlant pas même de mes opinions. On m'en chasse par des persécutions, sans sujet, sans motif, sans prétexte, les plus violentes, les moins méritées qu'il soit possible d'imaginer, et qu'on a la barbarie de me reprocher encore, comme si je me les étais attirées par vanité. Languissant, malade, affligé, je m'acheminai à l'entrée de l'hiver vers Berlin. A Strasbourg, je reçois de monsieur Hume, les invitations les plus tendres de me livrer à sa conduite, et de le suivre en Angleterre, où il se charge de me procurer une retraite agréable et tranquille. J'avais eu déjà le projet de m'y retirer ; milord Maréchal me l'avait toujours conseillé.

Monsieur le duc d'Aumont avait , à la prière de madame de Verdelin , demandé et obtenu pour moi un passe-port. J'en fais usage ; je pars le cœur plein du bon David, je cours à Paris me jeter entre ses bras. Monsieur le prince de Conti m'honore d'un accueil plus convenable à sa générosité qu'à ma situation, et auquel je me prête par devoir, mais avec répugnance, prévoyant combien mes ennemis m'en feraient payer cher l'éclat.

Ce fut un spectacle bien doux pour moi, que l'augmentation sensible de bienveillance pour monsieur Hume, que cette bonne œuvre produisit dans tout Paris : il devait en être touché comme moi ; je doute qu'il le fût de la même manière. Quoiqu'il en soit, voilà de ces complimens à la française, que j'aime, et que les autres nations ne savent guère imiter.

Mais ce qui me fit une peine extrême, fut de voir que monsieur le prince de Conti m'accablait en sa présence, de si grandes bontés, qu'elles auraient pu passer pour railleuses, si j'eusse été moins à plaindre, ou que le Prince eût été moins généreux. Toutes les attentions étaient pour moi ; monsieur Hume était oublié en quelque sorte,

sorte, ou invité à y concourir. Il était clair que cette préférence d'humanité, dont j'étais l'objet, en montrait pour lui une beaucoup plus flatteuse ; c'était lui dire : *mon ami Hume, aidez-moi à marquer de la commisération à cet infortuné.* Mais son cœur jaloux fut trop bête pour sentir cette distinction-là.

Nous partons. Il était si occupé de moi, qu'il en parlait, même durant son sommeil ; vous saurez ci-après, ce qu'il dit à la première couchée. En débarquant à Douvres, transporté de toucher enfin cette terre de liberté, et d'y être amené par cet homme illustre, je lui sautai au cou, je l'embrassai étroitement sans rien dire, mais en couvrant son visage de baisers et de pleurs. Ce n'est pas la seule fois, ni la plus remarquable, où il ait pu voir en moi, les saisissemens d'un cœur pénétré. Je ne sais pas trop ce qu'il fait de ces souvenirs, s'ils lui viennent ; mais j'ai dans l'esprit qu'il en doit quelquefois être inoprtuné.

Nous sommes fêtés arrivant à Londres. Dans les deux Chambres, à la Cour même, on s'empresse à me marquer de la bienveillance et de l'estime. M. Hume me présente de très-bonne grâce à tout le monde ; et il

était naturel de lui attribuer , comme je faisais , la meilleure partie de ce bon accueil. L'affluence me fait trouver le séjour de la ville incommode : aussi-tôt les maisons de campagnes se présentent en foule ; on m'en offre à choisir dans toutes les provinces. M. Hume se charge des propositions ; il me les fait , il me conduit même à deux ou trois campagnes voisines ; j'hésite long - temps sur le choix ; je me détermine enfin pour cette province. Aussi-tôt M. Hume arrange tout ; les embarras s'applanissent ; je pars ; j'arrive dans une habitation commode , agréable et solitaire : le maître prévoit tout , rien ne me manque ; je suis tranquille , indépendant. Voilà le moment si désiré , où tous mes maux doivent finir ; non c'est là qu'ils commencent , plus cruels que je ne les avais encore éprouvés.

Peut-être n'ignorez-vous pas , Monsieur , qu'avant mon arrivée en Angleterre , elle était un des pays de l'Europe , où j'avais le plus de réputation ; j'oserais presque dire , de considération. Les papiers publics étaient pleins de mes éloges , et il n'y avait qu'un cri d'indignation contre mes persécuteurs. Ce ton se soutient à mon arrivée ; les papiers l'annoncèrent en triomphe ; l'Angleterres'ho

norait d'être mon refuge , et elle en glorifiait avec justice , ses loix et son gouvernement. Tout-à-coup , et sans aucune cause assignable , ce ton change ; mais si fort et si vîte , que dans tous les caprices du public , on n'en vit jamais un plus étonnant. Le signal fut donné dans un certain magasin , aussi plein d'inepties que de mensonges , et où l'auteur bien instruit , me donnait pour fils de musicien. Dès ce moment , tout part avec un accord d'insultes et d'outrages , qui tient du prodige : des foules de livres et d'écrits m'attaquent personnellement , sans ménagement , sans discrétion ; et nulle feuille n'oserait paraître , si elle ne contenait quelque mal-honnêteté contre moi. Trop accoutumé aux injures du public , pour m'en affecter encore , je ne laissais pas d'être surpris de ce changement si brusque , de ce concert si parfaitement unanime , que pas un de ceux qui m'avaient tant loué , ne dit un seul mot pour ma défense. Je trouvais bizarre que précisément après le retour de M. Hume , qui a tant d'influence ici sur les gens de lettres , et de si grandes liaisons avec eux , sa présence eût produit un effet si contraire à celui que j'en pouvais attendre ; que pas un de ses amis ne se fût montré le mieux ;

et l'on voyait bien que les gens qui me traitaient si mal, n'étaient pas ennemis, puisqu'en faisant sonner haut sa qualité de ministre, ils disaient que je n'avais traversé la France que sous sa protection ; qu'il m'avait obtenu un passe-port de la cour de France : et peu s'en fallait qu'ils n'ajoutassent que j'avais fait le voyage à ses frais. Une autre chose m'étonnait davantage. Tous m'avaient également caressé à mon arrivée ; mais à mesure que notre séjour se prolongeait, je voyais de la façon la plus sensible, changer avec moi les manières de ses amis. Toujours, je l'avoue, ils ont pris les mêmes soins en ma faveur ; mais loin de me marquer la même estime, ils accompagnaient leurs services, de l'air dédaigneux le plus choquant ; on eût dit qu'ils ne cherchaient à m'obliger, que pour avoir droit de me marquer du mépris. Malheureusement, ils s'étaient emparés de moi. Que faire, livré à leur merci dans un pays dont je ne savais pas la langue ? Baisser la tête, et ne pas voir les affronts. Si quelques Anglais ont continué à me marquer de l'estime, ce sont uniquement ceux avec qui M. Hume n'a aucune liaison.

Les flagorneries m'ont toujours été suspec-

tes. Il m'en a fait des plus basses et de toutes les façons ; mais je n'ai jamais trouvé dans son langage , rien qui sentît la vraie amitié. On eût dit même , qu'en voulant me faire des patrons , il cherchait à m'ôter leur bienveillance ; il voulait plutôt que j'en fusse assisté qu'aimé ; et cent fois j'ai été surpris du tour révoltant qu'il donnait à ma conduite , près des gens qui pouvaient s'en offenser. Un exemple éclaircira ceci. M. Penneck du Musæum , ami de milord Maréchal , et pasteur d'une paroisse où l'on voulait m'établir , vient me voir. M. Hume , moi présent , lui fait mes excuses de ne l'avoir pas prévenu. *Le docteur Maty , lui dit-il , nous avait invités pour jeudi au Musæum , où M. Rousseau devait vous voir ; mais il préféra d'aller avec Mad. Garrick à la comédie : on ne peut pas faire tant de choses en un jour.*

On répand à Paris une fausse lettre du roi de Prusse , qui depuis a été traduite et imprimée ici. J'apprends avec étonnement , que c'est un M. Walpole , ami de M. Hume , qui fait courir cette lettre ; je lui demande si cela est vrai. Au lieu de me répondre , il me demande froidement de qui je le tiens ; et quelques jours après , il veut que je confie à ce

même M. Walpole, des papiers qui m'intéressent, et que je cherche à faire venir en sûreté. Je vois cette prétendue lettre du roi de Prusse, et j'y reconnais à l'instant le style de M. d'Alembert, autre ami de M. Hume, et mon ennemi d'autant plus dangereux, qu'il a soin de cacher sa haine. J'apprends que le fils du jongleur Tronchin, mon plus mortel ennemi, est non-seulement un ami de M. Hume, mais qu'il loge avec lui; et quand M. Hume voit que je sais cela, il m'en fait la confidence, m'assurant que le fils ne ressemble pas au père. J'ai logé deux ou trois nuits avec ma gouvernante dans cette même maison, chez M. Hume; et à l'accueil que nous ont fait ses hôtes qui sont ses amies, j'ai jugé de la façon dont lui, ou cet homme qu'il dit ne pas ressembler à son père, leur avait parlé d'elle et de moi.

Tous ces faits combinés, et d'autres semblables que j'observe, me donnent insensiblement une inquiétude que je repousse avec horreur. Cependant les lettres que j'écris n'arrivent pas, plusieurs de celles que je reçois ont été ouvertes, et toutes ont passé par les mains de M. Hume: si quelqu'une lui échappe, il ne peut cacher l'ardente avidité de la

voir. Un soir, je vois encore chez lui, une manœuvre de lettre dont je suis frappé. Voici ce que c'est que cette manœuvre; car il peut importer de la détailler. Je vous l'ai dit, Monsieur; dans un fait, je veux tout dire. Après soupé, gardant tous deux le silence au coin de son feu, je m'aperçois qu'il me regarde fixement; ce qui lui arrive souvent, et d'une manière assez remarquable. Pour cette fois, son regard ardent et prolongé devint presque inquiétant. J'essaie de le fixer à mon tour; mais en arrêtant mes yeux sur les siens, je sens un frémissement inexplicable, et je suis bientôt forcé de les baisser. La physionomie et le ton du bon David sont d'un bon homme; mais il faut que, pour me fixer dans nos tête-à-tête, ce bon homme ait trouvé d'autres yeux que les siens.

L'impression de ce regard me reste; mon trouble augmente jusqu'au saisissement. Bientôt un violent remords me gagne; je m'indigne de moi-même. Enfin, dans un transport que je me rappelle encore avec délices, je me jette à son cou, je le serre étroitement, je l'inonde de mes larmes; je m'écrie : *Non, non, David Hume n'est pas un traître; s'il n'était le meilleur des hommes, il faudrait*

qu'il en fût le plus noir. David Hume me rend mes embrassemens , et tout en me frappant de petits coups sur le dos, me répète plusieurs fois d'un ton tranquille : *Quoi ! mon cher Monsieur ? Eh ! mon cher Monsieur ! Quoi donc , mon cher Monsieur ?* Il ne me dit rien de plus ; je sens que mon cœur se resserre ; notre explication finit là ; nous allons nous coucher , et le lendemain je pars pour la province.

Je reviens maintenant à ce que j'entendis à Roye , la première nuit qui suivit notre départ. Nous étions couchés dans la même chambre , et plusieurs fois , au milieu de la nuit , je l'entendis s'écrier avec une véhémence extrême : *je tiens J. J. Rousseau.* Je pris ces mots dans un sens favorable , qu'assurément le ton n'indiquait pas ; c'est un ton dont il m'est impossible de donner l'idée , et qui n'a nul rapport à celui qu'il a pendant le jour , et qui correspond très-bien aux regards dont j'ai parlé. Chaque fois qu'il dit ces mots , je sentis un tressaillement d'effroi , dont je n'étais pas le maître ; mais il ne me fallut qu'un moment pour me remettre , et rire de ma terreur. Dès le lendemain , tout fut si parfaitement oublié , que je n'y ai pas même

pensé durant tout mon séjour à Londres et au voisinage. Je ne m'en suis souvenu que depuis mon arrivée ici, en repassant toutes les observations que j'ai faites; et dont le nombre augmente de jour en jour; mais à présent, je suis trop sûr de ne plus l'oublier. Cethomme, que mon mauvais destin semble avoir forgé tout exprès pour moi, n'est pas dans la sphère ordinaire de l'humanité, et vous avez assurément plus que personne, le droit de trouver son caractère incroyable: mon dessein n'est pas aussi, que vous le jugiez sur mon rapport, mais seulement que vous jugiez de ma situation.

Seul dans un pays qui m'est inconnu, parmi des peuples peu doux, dont je ne sais pas la langue, et qu'on excite à me haïr, sans appui, sans ami, sans moyen de parer les atteintes qu'on me porte, je pourrais pour cela seul sembler fort à plaindre. Je vous proteste cependant, que ce n'est ni aux désagrémens que j'essuie, ni aux dangers que je peux courir, que je suis sensible: j'ai même si bien pris mon parti sur ma réputation, que je ne songe plus à la défendre. Je l'abandonne, sans peine; au moins durant ma vie, à mes infatigables ennemis. Mais de penser qu'un homme, avec

qui je n'ens jamais aucun démêlé, un homme de mérite, estimable par ses talens, estimé par son caractère, me tend les bras dans ma détresse, et m'étouffe quand je m'y suis jeté, voilà, Monsieur, une idée qui m'atterre. Voltaire, d'Alembert, Tronchin n'ont jamais un instant affecté mon ame; mais quand je vivrais mille ans, je sens que jusqu'à ma dernière heure, jamais David Hume ne cessera de m'être présent.

Cependant j'endure mes maux avec assez de patience, et je me félicite sur-tout de ce que mon naturel n'en est point aigri : cela me les rend moins insupportables. J'ai repris mes promenades solitaires; mais au-lieu d'y rêver, j'herborise; c'est une distraction dont je sens le besoin : malheureusement, elle ne m'est pas ici d'une grande ressource; nous avons peu de beaux jours; j'ai de mauvais yeux, un mauvais microscope; je suis trop ignorant pour herboriser sans livres, et je n'en ai point encore ici. D'ailleurs, mes nuits sont cruelles, mon corps souffre encore plus que mon cœur; la perte totale du sommeil me livre aux plus tristes idées; l'air du pays joint à tout cela sa sombre influence, et je commence à sentir fréquemment que j'ai trop

vécu. Le pis est , que je crains la mort encore ; non - seulement pour elle - même , non - seulement pour n'avoir pas un de mes amis qui puisse adoucir mes dernières heures , mais sur-tout pour l'abandon total où je laisserais ici la compagne de mes misères , livrée à la barbarie , ou qui pis est , à l'insultante pitié de ceux dont les soins ne sont qu'un raffinement de cruauté pour faire endurer l'opprobre en silence. Je ne sais pas en vérité quelles ressources la philosophie offre à un homme dans mon état. Pour moi , je n'en vois que deux qui soient à mon usage , l'espérance et la résignation.

Le plaisir, Monsieur, que j'ai de vous écrire est si parfaitement indépendant de l'attente d'une réponse , que je ne vous envoie pour cela aucune adresse , bien sûr que vous ne vous servirez pas de celle de M. Hume , avec qui j'ai rompu toute communication. Vos sentimens me sont connus , il ne m'en faut pas davantage ; j'aurai l'équivalent de cent lettres , dans l'assurance où je suis que vous pensez à moi quelquefois avec intérêt. Je prends le parti de supprimer désormais tout commerce de lettres , hors les cas d'absolue nécessité ; de ne plus lire ni journaux ni

nouvelles publiques, et de passer dans l'ignorance de ce qui se dit et se fait dans le monde, les jours tranquilles qu'on voudra me laisser.

Je fais, Monsieur, les vœux les plus vrais et les plus tendres pour votre félicité.

[A M A D. L A M A R Q U I S E

D E C R É Q U I.

A Wootton, mai 1766.

BIEN loin de vous oublier, Madame, je fais un de mes plaisirs dans cette retraite, de me rappeler les heureux temps de ma vie. Ils ont été rares et courts, mais leur souvenir les multiplie; c'est le passé qui me rend le présent supportable, et j'ai trop besoin de vous pour vous oublier. Je ne vous écrirai pas pourtant, Madame, et je renonce à tout commerce de lettres, hors les cas d'absolue nécessité. Il est temps de chercher le repos, et je sens que je n'en puis avoir, qu'en renonçant à toute correspondance hors du lieu que j'habite. Je prends donc mon parti, trop tard sans doute, mais assez tôt pour jouir des
jours

jours tranquilles qu'on voudra bien me laisser. Adieu, Madame; l'amitié dont vous m'avez honoré me sera toujours présente et chère : daignez aussi vous en souvenir quelquefois.

A. M. DE LUZE.

A Wootton, le 16 mai 1766.

QUOIQUE ma longue lettre à Mad. de Luze soit, Monsieur, à votre intention comme à la sienne, je ne puis m'empêcher d'y joindre un mot pour vous remercier, et des soins que vous avez bien voulu prendre pour réparer la banqueroute que j'avais faite à Strasbourg, sans en rien savoir, et de votre obligeante lettre du 10 avril. J'ai senti, à l'extrême plaisir que m'a fait sa lecture, combien je vous suis attaché et combien tous vos bons procédés pour moi, ont jeté de ressentiment dans mon ame. Comptez, Monsieur, que je vous aimerai toute ma vie, et qu'un des regrets qui me suivent en Angleterre, est d'y vivre éloigné de vous. J'ai formé dans votre pays, des attachemens qui me le rendront toujours

cher ; et le desir de m'y revoir un jour, que vous voulez bien me témoigner, n'est pas moins dans mon cœur que dans le vôtre : mais comment espérer qu'il s'accomplisse ? Si j'avais fait quelque faute qui m'eût attiré la haine de vos compatriotes, si je m'étais mal conduit en quelque chose, si j'avais quelque tort à me reprocher, j'espérerais en le réparant, parvenir à le leur faire oublier et à obtenir leur bienveillance : mais qu'ai-je fait pour la perdre, en quoi me suis-je mal conduit, à qui ai-je manqué dans la moindre chose, à qui ai-je pu rendre service que je ne l'aie pas fait ? Et vous voyez comme ils m'ont traité. Mettez-vous à ma place, et dites-moi s'il est possible de vivre parmi des gens qui veulent assommer un homme sans grief, sans motif, sans plainte contre sa personne, et uniquement parce qu'il est malheureux. Je sens qu'il serait à désirer pour l'honneur de ces messieurs, que je retournasse finir mes jours au milieu d'eux ; je sens que je le désirerais moi-même : mais je sens aussi que ce serait une haute folie, à laquelle la prudence ne me permet pas de songer. Ce qui me reste à espérer en tout ceci, est de conserver les amis que j'ai eu le bonheur d'y faire, et d'être

toujours aimé d'eux , quoiqu'absent. Si quelque chose pouvait me dédommager de leur commerce , ce serait celui du galant homme dont j'habite la maison , et qui n'épargne rien pour m'en rendre le séjour agréable. Tous les gentilshommes des environs , tous les ministres des paroisses voisines ont la bonté de me marquer des empressements qui me touchent , en ce qu'ils me montrent la disposition générale du pays. Le peuple même , malgré mon équipage , oublie en ma faveur sa dureté ordinaire envers les étrangers ; Mad. de Luze vous dira comment est le pays ; enfin j'y trouverais de quoi n'en regretter aucun autre , si j'étais plus près du soleil et de mes amis. Bon jour , Monsieur ; je vous embrasse de tout mon cœur.

A M. D'IVERNOIS.

A Wootton , le 31 mai 1766.

M. Lucadou aura pu vous marquer , Monsieur , combien j'étais en peine de vous ; et votre lettre du 28 avril m'a tiré d'une grande inquiétude. Je suis dans la plus grande joie

du projet que vous avez formé , de me venir voir cette année ; je suis fâché seulement que ce soit trop tard , pour jouir des charmes du lieu que j'habite : il est délicieux dans cette saison ; mais en novembre il sera triste ; il aura grand besoin que vous veniez en égayer l'habitant. Il faudra prévenir M. du Peyron de votre voyage , au cas qu'il ait quelque chose à m'envoyer. J'aurais souhaité que vous pussiez venir ensemble , pour que le voyage fût plus agréable à tous les deux : mais je trouverai mon compte à vous voir l'un après l'autre. Je serai tout entier à chacun des deux , et j'aurai deux fois du plaisir.

Si mes vœux pouvaient contribuer à rétablir parmi vous , les loix et la liberté , je crois que vous ne doutez pas que Genève ne redevint une république ; mais , Messieurs , puisque les tourmens que votre sort futur donne à mon cœur , sont à pure perte , permettez que je cherche à les adoucir , en pensant à vos affaires le moins qu'il est possible. Vous avez publié que je voulais écrire l'histoire de la médiation. Je serais bien aise seulement d'en savoir l'histoire : mais mon intention n'est assurément pas de l'écrire ; et quand je l'écrirais , je me garderais de la publier. Cependant ,

Si vous voulez me rassembler les pièces et mémoires qui regardent cette affaire, vous sentez qu'il n'est pas possible qu'ils me soient jamais indifférens; mais gardez-les pour les apporter avec vous, et ne m'en envoyez plus par la poste; car les ports en ce pays sont si exorbitans, que votre paquet précédent m'a coûté, de Londres ici, 4 liv. 10 sols de France. Au reste, je vous prévien pour la dernière fois, que je ne veux plus faire souvenir le public que j'existe, et que de ma part, il n'entendra plus parler de moi durant ma vie. Je suis en repos; je veux tâcher d'y rester. Par une suite du desir de me faire oublier, j'écris le moins de lettres qu'il m'est possible. Hors trois amis, en vous comptant, j'ai rompu toute autre correspondance, et pour quoi que ce puisse être, je n'en renouera plus. Si vous voulez que je continue à vous écrire, ne montrez plus mes lettres, et ne parlez plus de moi à personne, si ce n'est pour les commissions dont votre amitié me permet de vous charger.

Je voudrais bien que votre associé, que je salue, eût le temps d'en faire une avant votre départ. J'ai perdu presque tous mes microscopes; et ceux qui me restent sont ternis et incommodés, en ce qu'il me faudrait trois

maines pour m'en servir : une pour tenir le microscope , une autre pour tenir la plante en état à son foyer , et la troisième pour ouvrir la fleur avec une pointe , et en tenir les parties soumises à l'inspection. N'y aurait-il point moyen d'avoir un microscope auquel on pût attacher l'objet dans la situation qu'on voudrait , sans avoir besoin de le tenir , afin d'avoir au moins une main libre , et que l'objet ne vacillât pas tant ? Les ouvriers de Londres sont si exorbitamment chers , et je suis si peu à portée de me faire entendre , que je crois qu'il y aurait à gagner de toutes manières , à faire faire mes petits instrumens à Genève , sur-tout sous des yeux comme ceux de M. De-luc. Il faudrait plusieurs verres au microscope , et tous extrêmement polis. Il me manque aussi quelques livres de botanique ; mais nous serons à temps d'en parler quand vous serez sur votre départ , de même que de quelques commissions pour Paris , où je suppose que vous passerez , à moins que vous n'aimiez mieux vous embarquer à Bordeaux.

Voltaire a fait imprimer et traduire ici par ses amis , une lettre à moi adressée , où l'arrogance et la brutalité sont portées à leur comble , et où il s'applique avec une noirceur infernale,

à m'attirer la haine de la nation. Heureusement , la sienne est si mal-adroite , il a trouvé le secret d'ôter si bien tout crédit à ce qu'il peut dire , que cet écrit ne sert qu'à augmenter le mépris que l'on a ici pour lui. La sottise hauteur que ce pauvre homme affecte , est un ridicule qui va toujours en augmentant. Il croit faire le prince , et ne fait en effet que le crocheur. Il est si bête qu'il ne fait qu'apprendre à tout le monde combien il se tourmente de moi.

L'homme dont je vous ai parlé dans ma précédente lettre , a placé *O* fils , chez l'homme de *B* , qui va près de *C*. Vous comprenez de quelles commissions ce petit barbouillon peut être chargé ; j'en ai prévenu *D*.

Vos offres au sujet de l'argent , qui est chez mad. Boy de la Tour , sont assurément très - obligeantes ; le mal que j'y vois est , qu'elles ne sont pas acceptables. On ne place point au dix pour cent sur deux têtes. Sur celle de mademoiselle le Vasseur , passe : cela se peut accepter. A cette condition , je vous enverrai le billet pour retirer cet argent ; ou bien nous arrangerons ici cette affaire à votre voyage. Je vous embrasse de tout mon cœur.

A U M Ê M E.

A Wootton, le 28 juiu 1766

JE vois, Monsieur, par votre lettre du 9, qu'à cette date, vous n'aviez pas reçu ma précédente, quoiqu'elle dût vous être arrivée, et que je vous l'eusse adressée par vos correspondans ordinaires, comme je fais celle-ci. L'état critique de vos affaires me navre l'ame; mais ma situation me force à me borner pour vous, à des soupirs et des vœux inutiles. Je n'aurai pas même la témérité de risquer des conseils sur votre conduite, dont le mauvais succès me ferait gémir toute ma vie si les choses venaient à mal tourner; et je ne vois pas assez clair dans les secrettes intrigues qui décideront de votre sort, pour juger des moyens les plus propres à vous servir. Le vif intérêt même que je prends à vous, vous nuirait si je le laissais paraître; et je suis si infertuné, que mon malheur s'étend à tout ce qui m'intéresse. J'ai fait ce que j'ai pu, Monsieur; j'ai mal réussi, je réussirais plus mal encore; et puisque je vous suis inutile, n'ayez

pas la cruauté de m'affliger sans cesse dans cette retraite ; et par humanité , respectez le repos dont j'ai si grand besoin.

Je sens que je n'en puis avoir tant que je conserverai des relations avec le continent. Je n'en reçois pas une lettre qui ne contienne des choses affligeantes ; et d'autres raisons ; trop longues à déduire , me forcent à rompre toute correspondance , même avec mes amis , hors les cas de la plus grande nécessité. Je vous aime tendrement , et j'attends avec la plus vive impatience , la visite que vous me promettez : mais comptez peu sur mes lettres. Quand je vous aurai dit toutes les raisons du parti que je prends , vous les approuverez vous-même ; elles ne sont pas de nature à pouvoir être mises par écrit. S'il arrivait que je ne vous écrivisse plus jusqu'à votre départ , je vous prie d'en prévenir dans le temps M. du Peyron , afin que s'il a quelque chose à m'envoyer , il vous le remette ; et en passant à Paris , vous m'obligerez aussi d'y voir M. Guy , chez la veuve Duchesne , afin qu'il vous remette ce qu'il y a d'imprimé de mon dictionnaire de musique , et que j'en aie par vous des nouvelles ; car je n'en ai plus depuis longtemps : mon cher Monsieur , je ne serai tran-

quille que quand je serai oublié ; je voudrais être mort dans la mémoire des hommes. Parlez de moi le moins que vous pourrez , même à vos amis ; n'en parlez plus du tout à G , vous avez vu comment il me rend justice ; je n'en attends plus que de la postérité parmi les hommes , et de Dieu qui voit mon cœur dans tous les temps. Je vous embrasse de tout mon cœur.

A M A D. L A M A R Q U I S E

D E V E R D E L I N.

A Wootton , août 1766.

J'AI attendu , Madame , votre retour à Paris , pour vous répondre , parce qu'il y a , pour écrire des provinces d'Angleterre , dans les provinces de France , des embarras que j'aurais peine à lever d'ici.

Vous me demandez quels sont mes griefs contre M. Hume. Des griefs ? Non , Madame , ce n'est pas le mot. Ce mot propre n'existe pas dans la langue française ; et j'espère , pour

l'honneur de l'humanité, qu'il n'existe dans aucune langue.

M. Hume a promis de publier toutes les pièces relatives à cette affaire. S'il tient parole, vous verrez dans la lettre que je lui ai écrite le 10 juillet, les détails que vous demandez, du moins assez pour que le reste soit superflu. D'ailleurs, vous voyez sa conduite publique depuis ma dernière lettre; elle parle assez clair, ce me semble, pour que je n'aie plus besoin de rien dire.

Je vous dois cependant, Madame, d'examiner ce que vous m'alléguez à ce sujet.

Que la fausse lettre du roi de Prusse soit de M. d'Alembert, ami de M. Hume, ou de M. Walpole, ami de M. Hume, ce n'est pas au fond de cela qu'il s'agit. C'est de savoir, quel que soit l'auteur de la lettre, si M. Hume en est complice. Vous voulez que Madame du Defand ait travaillé à cette lettre, à la bonne heure : mais deux autres écrits, mis successivement dans les mêmes papiers, et de la même main, ne sont sûrement pas de celle d'une femme; et quant à M. Walpole, tout ce que je puis dire est, qu'il faut assurément que je me connaisse mal en style, pour avoir pu

prendre le français d'un Anglais , pour le français de M. d'Alembert.

Votre objection , tirée du caractère connu de M. Hume , est très-forte , et m'étonnera toujours. Il n'a pas fallu moins que ce que j'ai vu et senti d'opposé , pour le croire. Tout ce que je peux conclure de cette contradiction , est qu'apparemment M. Hume n'a jamais haï que moi seul : mais aussi quelle haine , quel art profond à la cacher et à l'assouvir ! Le même cœur pourrait-il suffire à deux passions pareilles ?

On vous marque que j'ai voué à M. Hume une haine implacable , parce qu'il veut me déshonorer en me forçant d'accepter des bienfaits. Savez-vous bien , Madame , ce que milord Maréchal , à qui vous me renvoyez, eût fait , si on lui eût dit pareille chose ? Il eût répondu que cela n'était pas vrai , et n'eût pas même daigné m'en parler.

Tout ce que vous ajoutez sur l'honneur que m'eût fait une pension du roi d'Angleterre , est très-juste. Il est seulement étonnant que vous ayez cru avoir besoin de me dire ces choses-là. Pour vous prouver , Madame , que je pense exactement comme vous sur cet ar-

ticle , je vous envoie ci-jointe la copie d'une lettre que j'écrivis , il y a trois mois , à M. le général Conway , et dans laquelle j'étais même fort embarrassé , sentant déjà les trahisons de M. Hume , et ne voulant cependant pas le nommer. Il ne s'agit pas de savoir si cette pension m'eût été honorable , mais si elle l'était assez pour que je dusse l'accepter à tout prix , même à celui de l'infamie.

Quand vous me demandez quel est le sujet qui ose solliciter son maître pour un homme qu'il veut avilir , vous ne voyez pas qu'il faisait de cette sollicitation , son grand moyen pour m'accuser bientôt de la plus noire ingratitude. Si M. Hume eût travaillé publiquement à m'avilir lui-même , vous auriez raison ; mais il ne faut pas supposer qu'il exécutait avec bêtise , un projet si profondément médité. Cette objection serait bonne encore , si , connu depuis long-temps de M. Hume , j'avais été inconnu du roi d'Angleterre et de sa cour ; mais votre lettre même dit le contraire. Cette affaire ne pouvait tourner , comme elle a fait , qu'à l'avantage de M. Hume. Toute la cour d'Angleterre dit maintenant : *ce pauvre homme ! Il croit que tout le monde lui ressemble ; vous y avez été trompés comme lui.*

Dans le plan qu'il s'était fait , et qu'il a si pleinement exécuté , de paraître me servir en public avec la plus grande ostentation , et de me diffamer ensuite avec la plus grande adresse , il devait écrire et parler honorablement de moi. Voulez-vous qu'il allât dire du mal d'un homme pour lequel il affectait tant d'amitié ? C'eût été se contredire , et jouer très-mal son jeu. Il voulait paraître avoir été pleinement ma dupe. Il préparait l'objection que vous me faites aujourd'hui.

Vous me renvoyez sur ce que vous appelez mes griefs à milord Maréchal pour en juger ; milord Maréchal est trop sage pour vouloir , d'où il est , voir mieux que moi ce qui se passe où je suis ; et quand un homme entre quatre yeux m'enfonce à coups redoublés un poignard dans le sein , je n'ai pas besoin , pour savoir s'il m'a touché , de l'aller demander à d'autres.

Finissons pour jamais sur ce sujet , je vous supplie. Je vous avoue , Madame , toute ma faiblesse. Si je savais que M. Hume ne fût pas démasqué avant sa mort , j'aurais peine à croire encore à la Providence.

Je me fais quelque scrupule de mêler dans une même lettre , des sujets si disparates ;

mais cette atteinte de goutte que vous avez sentie, mais les incommodités de vos enfans, ne me permettent pas de ne vous rien dire ici, d'eux et de vous. Quant à la goutte, il n'est pas naturel qu'elle vous maltraite beaucoup à votre âge, et j'espère que vous en serez quitte pour un ressentiment passager; mais je n'envisage pas de même cette humeur scrophuleuse, qui paraît avoir été transmise à vos enfans par leur père; l'âge pubère les guérira, comme je l'espère, ou rien ne les guérira; et dans ce dernier cas, je vois une raison de plus, de combler les vœux d'un honnête homme, qui a toute votre estime, et qui mérite tout votre attachement. Vos filles, malgré leur mérite, leur naissance et leur bien, se marieront peut-être avec peine, et peut-être aurez-vous vous-même quelque scrupule de les marier. Ah, Madame! les races de gens de bien sont si rares sur la terre: voulez-vous en laisser éteindre une? A la place des simples et vrais sentimens de la nature, qu'on étouffe, on a fourré dans la société, je ne sais quels raffinemens de délicatesse, que je ne saurais souffrir. Croyez-moi, croyez-en votre ami, et l'ami de toutes choses honnêtes: mariez-vous, puisque votre âge et votre cœur

le demandent ; l'intérêt même de vos filles ne s'y oppose pas. Vos enfans des deux parts auront les biens de leur père , et ils auront de plus les uns dans les autres , un appui que vous rendrez très-solide , par l'attachement mutuel que vous leur saurez inspirer : mon intérêt aussi se mêle à ce conseil , je vous l'avoue ; je sens et j'ai grand besoin de sentir qu'on n'est pas tout-à-fait misérable , quand on a des amis heureux. Soyez-le l'un et l'autre , et l'un par l'autre ; qu'au milieu des afflictions qui m'accablent , j'ai la consolation de savoir que j'ai deux amis unis et fidèles ; qui parlent quelquefois avec attendrissement de mes misères : elles m'en seront moins rudes à supporter. J'aime à envisager comme faite , une chose qui doit se faire. Permettez-moi de vous conseiller , lorsque vous serez dans votre nouveau ménage , de bien choisir ceux à qui vous accorderez l'entrée de votre maison : qu'elle ne soit pas ouverte à tout le monde , comme la plupart des maisons de Paris : ayez un petit nombre d'amis sûrs , et tenez-vous-en à leur commerce. Ayez-en , si vous voulez , qui aient de la littérature ; cela jette de l'agrément dans la société : mais point de gens de lettres de profession , sur toute chose ; jamais aucun

auteur, quel qu'il soit. Souvenez-vous de cet avis, Madame, et soyez sûre que si vous le négligez, vous vous en trouverez mal tôt ou tard.

Je n'ai pas la force d'étendre jusqu'à vous, ma résolution de ne plus écrire : c'est une résolution que j'avais pourtant prise, mais qu'il est impossible à mon cœur d'exécuter. Je vous écrirai quelquefois, Madame; mais rarement peut-être. Je voudrais qu'en cela, vous ne m'imitassiez pas. Je ne dois pas vous affliger, et vous pouvez me consoler. Je vous prie de ne remettre vos lettres; ni à monsieur Coindet, ni à personne, mais de les envoyer vous-même sous l'adresse ci-jointe, exactement suivie, sans que mon nom y paraisse en aucune façon. En prenant soin de faire affranchir les lettres jusqu'à Londres, elles parviendront sûrement, et personne ne les ouvrira que moi. Mais il faut tâcher, par économie, d'éviter les paquets, et d'écrire plutôt des lettres simples sur d'aussi grand papier qu'on veut; car, quelque grosse que soit une lettre simple, elle ne paie que pour simple : mais la moindre enveloppe renchérit le port exorbitamment. Le dernier paquet de monsieur Coindet m'a

coûté six francs de port. Je ne les ai pas regrettés assurément ; ce paquet contenait une lettre de vous. Mais en tout ce qui peut se faire avec économie, sans que la chose aille moins bien, je suis dans une position qui m'en rend le soin très-utile. Au reste, je ne sais pas qui peut vous avoir dit que j'étais à vingt-cinq lieues de Londres ; j'en suis à cinquante bonnes, et j'ai mis quatre jours à les faire, avec les mêmes chevaux à la vérité. Recevez, Madame, les salutations de la plus tendre amitié.

A M. MARC-MICHEL REY.

A Wootton, août 1766.

JE reçois, mon cher compère, avec grand plaisir, de vos nouvelles. L'impossibilité de trouver nulle part, ce repos après lequel mon cœur soupire inutilement, m'eût fait un scrupule de vous donner des miennes, pour ne pas vous affliger. D'ailleurs, voulant me recueillir en moi-même, autant qu'il est possible, et ne plus rien savoir de ce qui se passe dans le monde par rapport à moi,

j'ai rompu tout commerce de lettres, hors les cas d'absolue nécessité. Cela fera que je vous écrirai plus rarement désormais ; mais soyez sûr que mon attachement pour vous, et pour tout ce qui vous appartient, est toujours le même ; et que ce serait une grande consolation pour moi dans la vieillesse, qui s'approche au milieu d'un cortège de douleurs de toute espèce, d'embrasser ma chère filleule avant ma mort.

J'ai su que vous aviez eu aussi quelques affaires désagréables. J'en étais en peine ; et je vous aurais écrit à ce sujet, si vous ne m'aviez prévenu. J'augure, sur ce que vous ne m'en dites rien, que tout cela n'a pas eu des suites, et je m'en réjouis de tout mon cœur. Mais mon amitié pour vous, ne me permet pas de vous taire mon sentiment sur ces sortes d'affaires. Tandis que vous commenciez et que vous aviez besoin de mettre, pour ainsi dire, à la loterie, il vous convenait de courir quelques risques pour vous avancer ; mais maintenant, que votre maison est bien établie, que vos affaires, comme je le suppose, sont en bon état, ne les dérangez pas par votre faute ; jouissez en paix, de la fortune dont la providence

a béni votre travail ; et au-lieu d'exposer le bien de vos enfans et le vôtre, contentez-vous de l'entretenir en sûreté, sans plus vous permettre d'entreprises hasardeuses. Voilà, mon cher compère, un conseil de l'amitié, et je crois, de la raison. Si vous trouvez qu'il soit à votre usage, profitez-en.

Vos gazettes disent donc que monsieur Hume est mon bienfaiteur, et que je suis son protégé. Que Dieu me préserve d'être souvent protégé de la sorte, et de trouver en ma vie encore un pareil bienfaiteur ! Je présume que cet article n'est que préparatoire, et qu'il en suivra bientôt un second aussi véridique, aussi humain, aussi juste. Qu'importe, mon cher compère ? Laissons dire, et monsieur Hume, et les plénipotentiaires, et les puissances et les gazetiers, et le public, et tout le monde. Qu'ils crient, qu'ils m'outragent, qu'ils m'insultent, qu'ils disent et fassent tout ce qu'ils voudront : mon ame, en dépit d'eux, restera toujours la même ; il n'est pas au pouvoir des hommes de la changer. Le public désormais est mort pour moi. Je vous prie, quand vous m'écrirez, de ne me reparler jamais de ce qu'on y dit.

Messieurs Becket et de Hondt ne m'ont point parlé de la pension de mademoiselle le Va-seur ; et comme l'année n'est pas écoulée , cela ne presse pas ; mais je vous prie de ne vous servir jamais de ces Messieurs , pour me rien envoyer , ni pour rien qui me regarde. J'ai senti dans plus d'une affaire , l'influence que monsieur Hume a sur eux. Il vient de m'en arriver une qui mérite d'être contée. Monsieur du Peyrou ayant jugé à propos de m'envoyer mes livres , je l'avais prié de les adresser à ces Messieurs , qui s'étaient offerts. Ayant une collection considérable d'estampes , dont les droits , exigés à la rigueur , auraient passé mes ressources , je les priai de tâcher de faire mitiger le droit ; d'autant plus que la moitié de mes estampes ne valant pas ce droit , j'aimerais mieux les abandonner que de le payer sans rabais. Ces Messieurs promettent de faire de leur mieux. Ils reçoivent mes livres , et outre quinze louis de port , en prennent quinze autres chez mon banquier , pour les frais de douane , gardent et fonillent les livres tant qu'il leur plaît , sans me rien marquer de leur arrivée ; m'envoient enfin sans avis , un ballot que je les avais priés de m'envoyer si-tôt que les

miens arriveraient. J'ouvre ce ballot, où mes estampes étaient. Je trouve les porte-feuilles vides, et pas une seule estampe, ni petite ni grande, sans qu'ils aient même daigné me marquer ce qu'ils en avaient fait. Ainsi j'ai quinze louis de port, autant de douane, sans savoir sur quoi, et pour cent louis d'estampes perdues, sans qu'il m'en reste une seule (1). Je ne sais si les livres que vous avez vus, doivent payer à Londres mille écus de douane; mais je sais bien que si je les revends, comme il le faut bien, je n'en retirerai pas la moitié de cette somme. Il y a un seul article d'une livre sterling (c'est près d'un louis) pour une vieille guitare sourde, brisée et pourrie, qui m'a coûté six francs de France, et dont je ne les retrouverai jamais. Cela ne se ferait pas à Alger; mais cela se fait à Londres, grâce aux bons soins de ces Messieurs. Si je laisse long-temps mes livres dans leur magasin, et s'ils me font payer à proportion pour l'entrepôt, ne le pouvant pas, je serai forcé de leur laisser

(1) Ces estampes déplacées des porte-feuilles qui les contenaient, se sont retrouvées dans un autre ballot.

mes livres : ainsi j'aurai perdu par leurs bons soins, tous mes livres, toutes mes estampes, et trente louis d'argent comptant. Que dites-vous de cela? Je crois que ces Messieurs sont par eux-mêmes de fort honnêtes gens ; mais je crois aussi qu'à mon égard ils cèdent trop à l'instigation d'autrui : c'est pourquoi je veux n'avoir avec eux, si je puis, aucune sorte d'affaires, de peur de m'en trouver toujours plus mal. Je chercherai, si vous y consentez, à me prévaloir sur vous, des trois cens francs de mademoiselle le Vasseur, soit par lettre de change, soit en vous envoyant d'Angleterre, soit reçu, en échange duquel vous en donnerez l'argent à celui qui vous le remettra.

Je dois avoir parmi mes livres, un exemplaire sur la musique du *Dessin du village*. Si vous persistez à vouloir le faire graver, je pourrais corriger cet exemplaire et vous l'envoyer ; mais il faut du temps, non-seulement pour attendre l'occasion, mais pour le faire venir de Londres, parce qu'il faut que je donne commission à quelqu'un de confiance d'ouvrir la balle où il est, pour l'en tirer et me l'envoyer : ce qui ne peut se faire avant cet hiver. Je suis très-fâché

que vous publiiez *la Reine fantasque*, parce que cela peut faire encore des tracasseries désagréables pour vous et pour moi.

Guy m'a écrit au sujet du *Dictionnaire de musique* : il se plaint de vous et de vos propositions, qu'il trouve déraisonnables. Je lui ai répondu qu'il fît comme il l'entendrait ; que je vous aimais fort tous les deux ; mais que des affaires de libraire à libraire, je ne m'en mêlerais de mes jours. Mille tendres salutations à madame Rey. J'embrasse la chère petite et son cher papa.

Voici une adresse dont il faut vous servir désormais, quand vous m'écrirez. Ne faites point d'enveloppe ; et quoique mon nom ne paraisse point sur la lettre, soyez sûr que personne ne l'ouvrira que moi, et qu'elle me parviendra sûrement, pourvu que vous suiviez exactement l'adresse, et que vous affranchissiez jusqu'à Londres, sans quoi, les lettres pour les provinces d'Angleterre restent au rebut.

A. M. D'IVERNOIS.

A Wootton, le 16 août 1766.

JE suis extrêmement en peine de vous ; Monsieur, n'ayant point de vos nouvelles depuis le 21 juin. Je vous ai marqué, il est vrai, que je ne vous écrirais pas ; mais comme vous n'étiez pas dans le même embarras que moi, je me flattais que mon silence ne produirait pas le vôtre ; et j'espère au moins, puisque vous ne m'avez rien écrit de contraire à la promesse que vous m'avez faite, de me venir voir cet automne, que cette promesse sera exécutée. Ainsi je vous attends au mois de novembre, fâché seulement que vous ne preniez pas une meilleure saison.

Je vous prie de voir, en passant à Lyon, madame Boy de la Tour ma bonne amie, et sa chère fille, et de m'apporter amplement de leurs nouvelles. Apprenez-moi le rétablissement de la première, et le bonheur de la seconde dans son mariage ; rien ne manquera à mon plaisir en vous embrassant,

Assurez-les de ma tendre et constante amitié pour elles , et dites - leur que vous leur expliquerez à votre retour , pourquoi je ne leur ai point écrit , moi qui pense continuellement à elles , et pourquoi je n'écris plus à personne , hors les cas de nécessité.

Vous ne manquerez pas , je vous prie , en passant à Paris , de voir madame la veuve Duchesne libraire , et monsieur Gny , à qui je compte envoyer une lettre pour vous , où je rassemblerai ce que je peux avoir à vous dire d'ici à ce temps-là , concernant votre voyage. En attendant , je vous prévient de ne donner votre confiance à personne à Londres , sur ce qui me regarde ; mais de remettre , s'il se peut , les affaires que vous pourriez avoir dans cette capitale , à votre retour , où vous pourrez aussi m'y rendre des services. Je vous prie aussi de ne m'amener personne de Londres , qui que ce puisse être , et quelque prétexte qu'ils puissent prendre pour vous accompagner. Il suffira que vous preniez pour la route , un domestique qui sache la langue. Je ne vois pas que vous puissiez vous en passer ; car dans la route , ni dans cette contrée , personne ne sait un seul mot de français.

Je ne vous envoie point cette lettre par monsieur Lucadou ; vous en saurez la raison quand nous nous serons vus. Ne me répondez pas non plus par son canal ; mais envoyez votre lettre à monsieur du Peyrou , qui aura la bonté de me la faire parvenir. Je vous avoue même , que je desirerais que monsieur Lucadou ne fût pas prévenu de votre voyage , de crainte qu'il ne survînt des obstacles qui vous empêcheraient de l'achever. Je ne puis vous en dire ici davantage ; mais tout ce que je desire pour ce moment le plus au monde , est de vous voir arriver en bonne santé. Je vous embrasse.

A U M E M E.

A Wootton , le 30 août 1766.

J'AI lu , Monsieur , dans votre lettre du 31 juillet , l'article de gazette que vous y avez transcrit , et sur lequel vous me demandez des instructions pour ma défense. Et de quoi , je vous prie , voulez-vous me défendre ? De l'accusation d'être un infâme ? Mon bon aïai , vous n'y pensez pas. Lorsqu'on vous parlera

de cet article, et des étonnantes lettres qu'écrivit monsieur Hume, répondez simplement : Je connais mon ami Rousseau ; de pareilles accensations ne sauraient le regarder. Du reste, faites comme moi, gardez le silence, et demeurez en repos. Sur-tout ne me parlez plus de ce qu'on dit dans le public et dans les gazettes. Il y a long-temps que tout cela est mort pour moi.

Il y a cependant un point sur lequel je desire que mes amis soient instruits, parce qu'ils pourraient croire, comme ils ont fait quelqnefois, et toujours à tort, que des principes outrés me conduisent à des choses déraisonnables. M. Hume a répandu à Paris et ailleurs, que j'avais refusé brutalement une pension de deux mille francs du roi d'Angleterre, après l'avoir acceptée. Je n'ai jamais parlé à personne de cette pension, que le roi voulait qui fût secrète, et je n'en aurais parlé de ma vie, si monsieur Hume n'eût commencé. L'histoire en serait longue à déduire dans une lettre ; il suffit que vous sachiez comment je m'en défendis, quand, ayant découvert les manœuvres secrètes de monsieur Hume, je dus ne rien accepter par la médiation d'un homme qui me trahissait.

Voici, Monsieur, une copie de la lettre que j'écrivis à ce sujet, à monsieur le général Conway, secrétaire d'état (1). J'étais d'autant plus embarrassé dans cette lettre, que par un excès de ménagement, je ne voulais ni nommer monsieur Hume, ni dire mon vrai motif. Je vous l'envoie, pour que vous jugiez quant à-présent, d'une seule chose, savoir, si j'ai refusé mal-honnêtement. Quand nous nous verrons, vous saurez le reste : plaise à Dieu que ce soit bientôt ! Toutefois ne prenez rien sur vos affaires d'aucune espèce. Je puis attendre ; et dans quelque temps que vous veniez, je vous verrai toujours avec le même plaisir. Je me rapporte en toute chose à la lettre que je vous ai écrite, il y a une quinzaine de jours, par voie d'ami. Je vous embrasse de tout mon cœur.

P. S. Il faut que vous ayez une mince opinion de mon discernement en fait de style, pour vous imaginer que je me trompe sur celui de monsieur de Voltaire, et que je prends pour être de lui, ce qui n'en est pas ;

(1) Voyez cette lettre sous date du 12 mai 1766, tome XXIV des Œuvres, édition in-8. et in-12, et tome XII in-4.

et il faut en revanche, que vous ayiez une haute opinion de sa bonne foi, pour croire que dès qu'il renie un ouvrage, c'est une preuve qu'il n'est pas de lui.

A M A D. L A C O M T E S S E

D E B O U F F L E R S.

A Wootton , le 30 août 1766.

UNE chose me fait grand plaisir, Madame; dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 27 du mois dernier, et qui ne m'est parvenue que depuis peu de jours, c'est de connaître à son ton, que vous êtes en bonne santé.

Vous dites, Madame, n'avoir jamais vu de lettre semblable à celle que j'ai écrite à monsieur Hume : cela peut être ; car je n'ai, moi, jamais rien vu de semblable à ce qui y a donné lieu. Cette lettre ne ressemble pas du moins à celles qu'écrivit monsieur Hume, et j'espère n'en écrire jamais qui leur ressemblent.

Vous me demandez quelles sont les injures dont je me plains. Monsieur Hume m'a forcé de lui dire que je voyais ses manœuvres secrettes, et je l'ai fait. Il m'a forcé d'entrer là-dessus en explication ; je l'ait fait encore, et dans le plus grand détail. Il peut vous rendre compte de tout cela, Madame ; pour moi, je ne me plains de rien.

Vous me reprochez de me livrer à d'odieux soupçons ; à cela je réponds que je ne me livre point à des soupçons. Peut-être auriez-vous pu, Madame, prendre pour vous, un peu des leçons que vous me donnez ; n'être pas si facile à croire que je croyais si facilement aux trahisons ; et vous dire pour moi, une partie des choses que vous vouliez que je me disse pour monsieur Hume.

Tout ce que vous m'alléguez en sa faveur, forme un préjugé très-fort, très-raisonnable, d'un très-grand poids, sur-tout pour moi, et que je ne cherche point à combattre ; mais les préjugés ne font rien contre les faits. Je m'abstiens de juger du caractère de monsieur Hume, que je ne connais pas : je ne juge que sa conduite avec moi, que je connais. Peut-être suis-je le seul homme qu'il ait jamais haï ; mais aussi quelle haine ! Un

même cœur suffirait-il à deux comme celle-là ?

Vous vouliez que je me refusasse à l'évidence ; c'est ce que j'ai fait autant que j'ai pu : que je démentisse le témoignage de mes sens ; c'est un conseil plus facile à donner qu'à suivre : que je ne crusse rien de ce que je sentais ; que je consultasse les amis que j'ai en France. Mais si je ne dois rien croire de ce que je vois et de ce que je sens, ils le croiront bien moins encore, eux qui ne le voient pas, et qui le sentent encore moins. Quoi, Madame ! quand un homme vient entre quatre yeux, m'enfoncer à coups redoublés, un poignard dans le sein, il faut, avant d'oser lui dire qu'il me frappe, que j'aie demandé à d'autres s'il m'a frappé ?

L'extrême emportement que vous trouvez dans ma lettre, me fait présumer, Madame, que vous n'êtes pas de sang-froid vous-même, ou que la copie que vous avez vue, est falsifiée. Dans la circonstance funeste où j'ai écrit cette lettre, et où monsieur Hume m'a forcé de l'écrire, sachant bien ce qu'il en voulait faire, j'ose dire qu'il fallait avoir une âme forte pour se modérer à ce point. Il n'y a que les infortunés qui sentent combien,

dans l'excès d'une affliction de cette espèce; il est difficile d'allier la douceur avec la douleur.

Monsieur Hume s'y est pris autrement, je l'avoue. Tandis qu'en réponse à cette même lettre, il m'écrivait en termes décens et même honnêtes, il écrivait à monsieur d'Holback et à tout le monde, en termes un peu différens. Il a rempli Paris, la France, les gazettes, l'Europe entière, de choses que ma plume ne sait pas écrire, et qu'elle ne répétera jamais. Était-ce comme cela, Madame, que j'aurais dû faire ?

Vous dites que j'aurais dû modérer mon emportement, contre un homme qui m'a réellement servi. Dans la longue lettre que j'ai écrite le 10 juillet à monsieur Hume, j'ai pesé avec la plus grande équité, les services qu'il m'a rendus. Il était digne de moi d'y faire par-tout panacher la balance en sa faveur; et c'est ce que j'ai fait. Mais quand tous ces grands services auraient eu autant de réalité que d'ostentation, s'ils n'ont été que des pièges qui couvraient les plus noirs desseins, je ne vois pas qu'ils exigent une grande reconnaissance.

Les liens de l'amitié sont respectables ;

même après qu'ils sont rompus ; cela est très-vrai : mais cela suppose que ces liens ont existé. Malheureusement, ils ont existé de ma part : aussi le parti que j'ai pris de gémir tout bas et de me taire, est-il l'effet du respect que je me dois.

Et les seules apparences de ce sentiment le sont aussi. Voilà, Madame, la plus étonnante maxime dont j'aie jamais entendu parler. Comment ! si-tôt qu'un homme prend en public le masque de l'amitié, pour me nuire plus à son aise, sans même daigner se cacher de moi ; si-tôt qu'il me baise en m'assassinant, je dois n'oser plus me défendre, ni parer ses coups, ni m'en plaindre, pas même à lui !..... Je ne puis croire que c'est-là ce que vous avez voulu dire : cependant, en relisant ce passage dans votre lettre, je n'y puis trouver aucun autre sens.

Je vous suis obligé, Madame, des soins que vous voulez prendre pour ma défense ; mais je ne les accepte pas. Monsieur Hume a si bien jeté le masque, qu'à-présent sa conduite parle seule et dit tout, à qui ne veut pas s'aveugler. Mais quand cela ne serait pas, je ne veux point qu'on me justifie, parce

que je n'ai pas besoin de justification ; et je ne veux pas qu'on m'excuse, parce que cela est au-dessous de moi. Je souhaiterais seulement, que dans l'abyne de malheurs où je suis plongé, les personnes que j'honore, m'écrivissent des lettres moins accablantes, afin que j'eusse au moins, la consolation de conserver pour elles, tous les sentimens qu'elles m'ont inspirés.

A M. DAVENPORT:

Wootton, 1766.

B IEN loin, Monsieur, qu'il puisse jamais m'être entré dans l'esprit d'être assez vain, assez sot, et assez mal appris pour refuser les grâces du roi, je les ai toujours regardées et les regarderai toujours comme le plus grand honneur qui me puisse arriver. Quand je consultai milord Maréchal, si je les accepterais, ce n'était certainement pas que je fusse là-dessus en doute ; mais c'est qu'un devoir particulier et indispensable ne me permettait pas de le faire, que je n'eusse

son agrément. J'étais bien sûr qu'il ne le refuserait pas. Mais, Monsieur, quand le roi d'Angleterre et tous les souverains de l'univers mettraient à mes pieds, tous leurs trésors et toutes leurs couronnes, par les mains de David Hume, ou de quelque autre homme de son espèce, s'il en existe, je les reieterais toujours avec autant d'indignation, que dans tout autre cas je les recevrais avec respect et reconnaissance. Voilà mes sentimens, dont rien ne me fera départir. J'ignore à quel sort, à quels malheurs la providence me réserve encore ; mais ce que je sais, c'est que les sentimens de droiture et d'honneur, qui sont gravés dans mon cœur, n'en sortiront jamais qu'avec mon dernier soupir. J'espère pour cette fois, que je me serai exprimé clairement.

Il ne faut pas, mon cher Monsieur, je vous en prie, mettre tant de formalités à l'affaire de mes livres. Ayez la bonté de montrer le catalogue à un libraire ; qu'il note les prix de ceux des livres qui en valent la peine. Sur cette estimation, voyez s'il y en a quelques-uns dont vous ou vos amis puissiez vous accommoder ; brûlez le reste, et ne cédez rien à aucun libraire, afin qu'il n'aille pas sonner la trompette

pette par la ville, qu'il a des livres à moi. Il y en a quelques-uns, entr'autres le livre *de l'Esprit*, in-4^o. , de la première édition, qui est rare, et où j'ai fait quelques notes aux marges; je voudrais bien que ce livre-là ne tombât qu'entre des mains amies. J'espère, mon bon et cher hôte, que vous ne me ferez pas le sensible affront de refuser le petit cadeau de mes ouvrages.

Les estampes avaient été mises par mon ami, dans le ballot des livres de botanique qui m'a été envoyé; elles ne s'y sont pas trouvées; et les porte-feuilles me sont arrivés vides: j'ignore absolument où Becket a jugé à propos de fourrer ce qui était dedans.

Je voulais remettre à des momens plus tranquilles, de vous parler en détail de vos envois; ce qui m'en plaît le plus, est que, si vous entendez que je reste dans votre maison jusqu'à ce que la muscade et la canelle soient consommées, je n'en démarrerai pas d'un bon siècle. Le tabac est très-bon, et même trop bon, puisqu'il s'en consomme plus vîte; je vous fais mon remerciement de l'emplette, et non pas de la chose, puisque c'est une commission; et vous savez les règles. L'eau de la reine de Hongrie m'a fait le plus grand plaisir, et j'ai

reconnu là, un souvenir et une attention de M. Luzonne, à quoi j'ai été fort sensible : mais qu'est-ce que c'est que des petits quarrés de savon parfumé ? A quoi diable sert ce savon ? Je veux mourir si j'en sais rien ; à moins que ce ne soit à faire la barbe aux pucees. Le café n'a pas encore été essayé, parce que vous en aviez laissé, et qu'ayant été malade, il en a fallu suspendre l'usage. Je me perds au milieu de tout cet inventaire. J'espère que pour le coup, vous ne ferez pas de même, et que vous recueillirez les mémoires des marchands, afin que quand vous serez ici, et qu'il s'agira de savoir ce que tout cela coûte, vous ne me disiez pas, comme à l'ordinaire ; je n'en sais rien. Tant de richesses me mettraient de bonne humeur, si les désastres de nos pauvres Gênois, et mes inquiétudes sur milord Maréchal, n'empoisonnaient toute ma joie. J'ai craint pour vous l'impression de ces temps humides, et je la sens aussi pour ma part. Voici le plus mauvais mois de l'année, il faut espérer que celui qui le suivra, nous traitera mieux. Ainsi soit-il. Mademoiselle le Vasseur et moi, faisons nos salutations à tout ce qui vous appartient, et vous prions d'agréer les nôtres.

A. M. GRANVILLE.

1766.

QUOIQUE je sois fort incommodé, Monsieur, depuis deux jours, je n'aurais assurément pas marchandé avec ma santé, pour la faveur que vous vouliez me faire, et je me préparais à en profiter ce soir : mais voilà M. Davenport qui m'arrive; il a l'honnêteté de venir exprès pour me voir. Vous, Monsieur, qui êtes si plein d'honnêteté vous-même, vous n'approuveriez pas, qu'au moment de son arrivée, je commençasse par m'éloigner de lui. Je regrette beaucoup l'avantage dont je suis privé ; mais du reste, je gagnerai peut-être à ne pas me montrer. Si vous daignez parler de moi à mad. la Duchesse de Portland, avec la même bonté dont vous m'avez donné tant de marques, il vaudra mieux pour moi, qu'elle me voie par vos yeux que par les siens ; et je me consolerais, par le bien qu'elle pensera de moi, de celui que j'aurai perdu moi-même.

Je dois une réponse à un charmant billet ;

mais l'espoir de la porter me fait différer à la faire. Recevez, Monsieur, je vous supplie, mes très-humbles salutations.

A U M Ê M E.

PUISQUE M. Granville m'interdit de lui rendre des visites au milieu des neiges, il permettra du moins que j'envoie savoir de ses nouvelles, et comment il s'est tiré de ces terribles chemins. J'espère que la neige, qui reconmance, pourra retarder assez son départ, pour que je puisse trouver le moment d'aller lui souhaiter un bon voyage : mais que j'aie ou non le plaisir de le revoir avant qu'il parte, mes plus tendres vœux l'accompagneront toujours.

A U M Ê M E.

Voici, Monsieur, un petit morceau de poisson de montagne, qui ne vaut pas celui que vous m'avez envoyé : aussi je vous l'offre en hommage, et non pas en échange ; sachant

bien que toutes vos bontés pour moi, ne peuvent s'acquitter qu'avec les sentimens que vous m'avez inspirés. Je me faisais une fête d'aller vous prier de me présenter à madame votre sœur ; mais le temps me contrarie. Je suis malheureux en beaucoup de choses ; car je ne puis pas dire en tout, ayant un voisin tel que vous.

A U M Ê M E.

JE suis fâché, Monsieur, que le temps ni ma santé ne me permettent pas d'aller vous rendre mes devoirs, et vous faire mes remerciemens aussi-tôt que je le désirerais : mais en ce moment, extrêmement incommodé, je ne serai de quelques jours en état de faire, ni même de recevoir des visites. Soyez persuadé, Monsieur, je vous prie, que si-tôt que mes pieds pourront me porter jusqu'à vous, ma volonté m'y conduira. Je vous fais, Monsieur, mes très-humbles salutations.

A U M Ê M E.

JE suis très-sensible à vos honnêtetés, Monsieur, et à vos cadeaux ; et je le serais encore plus, s'ils revenaient moins souvent. J'irai le plutôt que le temps me le permettra, vous réitérer mes remerciemens et mes reproches. Si je pouvais m'entretenir avec votre domestique, je lui demanderais des nouvelles de votre santé ; mais j'ai lieu de présumer qu'elle continue d'être meilleure. Ainsi soit-il.

A U M Ê M E.

J'AI été, Monsieur, assez incommodé ces trois jours, et je ne suis pas fort bien aujourd'hui. J'apprends avec grand plaisir, que vous portez bien ; et si le plaisir donnait la santé, celui de votre bon souvenir me procurerait cet avantage : mille très-humbles salutations.

A M L L E. D E V E S ,

aujourd'hui M A D A M E P O R T.

1766.

NE soyez pas en peine de ma santé, ma belle voisine ; elle sera toujours assez et trop bonne , tant que je vous aurai pour médecin : j'aurais pourtant grande envie d'être malade , pour engager par charité madame la comtesse et vous à ne pas partir si-tôt. Je compte aller lundi , s'il fait beau , voir s'il n'y a point de délai à espérer , et jouir au moins du plaisir de voir encore une fois rassemblée la bonne et aimable compagnie de Calwich , à laquelle j'offre en attendant , mille très-humbles salutations et respects.

A M. D A V E N P O R T.

1766.

JE suis bien sensible, Monsieur, à l'attention que vous avez de m'envoyer tout ce que vous croyez devoir m'intéresser. Ayant pris

mon parti sur l'affaire en question, je continuerai, quoi qu'il arrive, de laisser M. Hume faire du bruit tout seul ; et je garderai le reste de mes jours, le silence que je me suis imposé sur cet article. Au reste, sans affecter une tranquillité stoïque, j'ose vous assurer que, dans ce déchaînement universel, je suis ému aussi peu qu'il est possible, et beaucoup moins que je n'aurais cru l'être, si d'avance on me l'eût annoncé : mais ce que je vous proteste, et ce que je vous jure, mon respectable hôte, en vérité et à la face du ciel, c'est que le bruyant et triomphant David Hume, dans tout l'éclat de sa gloire, me paraît beaucoup plus à plaindre, que l'infortuné J. J. Rousseau, livré à la diffamation publique. Je ne voudrais pour rien au monde être à sa place, et j'y préfère de beaucoup la mienne, même avec l'opprobre qu'il lui a plu d'y attacher.

J'ai craint pour vous ces mauvais temps passés. J'espère que ceux qu'il fait à présent, en répareront le mauvais effet. Je n'ai pas été mieux traité que vous, et je ne connais plus guère de bon temps, ni pour mon cœur ni pour mon corps. J'excepte celui que je passe auprès de vous : c'est vous dire assez avec quel

empressement je vous attends , et votre chère famille , que je remercie et salue de toute mon ame.

A M A D. L A D U C H E S S E

D E P O R T L A N D.

A Wootton , le 3 septembre 1766.

M A D A M E ,

Q U A N D je n'aurais eu aucun goût pour la botanique , les plantes que M. Granville m'a remises de votre part , m'en auraient donné ; et pour mériter les trésors que je tiens de vous , je voudrais apprendre à les connaître : mais , madame la Duchesse , il me manque le plus essentiel pour cela ; et ce n'est pas assez pour moi de vos herbes : il me faudrait de plus vos instructions. Que ne suis-je à portée d'en profiter quelquefois ! Si , commençant trop tard cette étude , je n'avais jamais l'honneur de savoir , j'aurais du moins

le plaisir d'apprendre , et celui d'apprendre auprès de vous. J'y trouverais cette précieuse sérénité d'ame , que donne la contemplation des merveilles qui nous entourent ; et, que j'en devinsse , ou non , meilleur botaniste , j'en deviendrais sûrement et plus sage et plus heureux. Voilà, madame la Duchesse, un bien que j'aime à chercher à votre exemple , et qu'on ne recherche jamais en vain. Plus l'esprit s'éclaire et s'instruit , plus le cœur demeure paisible ; l'étude de la nature , nous détache de nous-mêmes , et nous élève à son Auteur. C'est en ce sens , qu'on devient vraiment philosophe ; c'est ainsi que l'histoire naturelle et la botanique ont un usage pour la sagesse et pour la vertu. Donner le change à nos passions par le goût des belles connaissances , c'est enchaîner les amours avec des liens de fleurs.

Daignez , madame la Duchesse , recevoir avec bonté , mon profond respect.

A M. ROUSTAN.

A Wootton , le 7 septembre 1766.

Vous méritez bien, Monsieur, l'exception que je fais pour vous de très-bon cœur, au parti que j'ai pris de rompre toute correspondance de lettres, et de n'écrire plus à personne, hors les cas de nécessité. Je ne veux pas vous laisser un moment, la fausse opinion que je ne vois en vous qu'un homme d'église, et j'ajouterai que je suis bien éloigné de voir les ecclésiastiques en général, de l'œil que vous supposez. Ils sont bien moins mes ennemis, que des instrumens aveugles et ostensibles dans les mains de mes ennemis adroits et cachés. Le clergé catholique, qui seul avait à se plaindre de moi, ne m'a jamais fait ni voulu aucun mal; et le clergé protestant, qui n'avait qu'à s'en louer, ne m'en a fait et voulu que parce qu'il est aussi stupide que courtisan, et qu'il n'a pas vu que ses ennemis et les miens le faisaient agir pour me nuire, contre tous ses vrais intérêts. Je reviens à vous, Monsieur, pour qui mes sentimens n'ont point

changé, parce que je crois les vôtres toujours les mêmes, et que les hommes de votre étoffe prennent moins l'esprit de leur état, qu'ils n'y portent le leur. Je n'ai pas craint que les clameurs de M. Hume fissent impression sur vous, ni sur M. Abauzit, ni sur aucun de ceux qui me connaissent; et quant au public, il est mort pour moi; ses jugemens insensés l'ont tué dans mon cœur; je ne connais plus d'autre bien que celui de la paix de l'ame, et des jours achevés en repos, loin du tumulte et des hommes; et si les méchans ne veulent pas m'oublier, peu m'importe: pour moi, je les ai parfaitement oubliés. M. Hume, en m'accablant publiquement des outrages que vous savez, a promis de publier les faits et les pièces qui les autorisent. Peut-être voudrait-il aujourd'hui n'avoir pas pris cet engagement; mais il est pris enfin: s'il le remplit, vous trouverez dans sa relation, l'éclaircissement que vous demandez: s'il ne le remplit pas, vous en pourrez juger par-là même: un tel silence, après le bruit qu'il a fait, serait décisif. Il faut, Monsieur, que chacun ait son tour; c'est à présent celui de M. Hume: le mien viendra tard; il viendra toutefois, je m'en fie à la Providence. J'ai un défenseur dont

les opérations sont lentes, mais sûres ; je les attends, et je me tais. Je suis touché du souvenir de M. Abauzit et de ses obligeantes inquiétudes ; saluez-le tendrement et respectueusement de ma part ; marquez-lui qu'il ne se peut pas qu'un homme, qui sait honorer dignement la vertu, en soit dépourvu lui-même. Assurez-le que, quoique puissent faire et dire, et M. Hume, et les gazetiers, et les plénipotentiaires, et toutes les puissances de la terre, mon ame restera toujours la même. Elle a passé par toutes les épreuves, et les a soutenues ; il n'est pas au pouvoir des hommes de la changer. Je vous remercie de l'offre que vous me faites, de m'instruire de ce qui se passe ; mais je ne l'accepte pas : je ne prévois que trop ce qui arrivera, comme j'ai prévu tout ce qui arrive. La bourgeoisie n'a démenti en rien la haute opinion que j'avais d'elle ; sa conduite, toujours sage, modérée, et ferme dans d'aussi cruelles circonstances, offre un exemple peut-être unique, et bien digne d'être célébré. Jamais ils n'ont mieux mérité de jouir de la liberté, qu'au moment qu'ils la perdent ; et j'ose dire qu'ils effacent la gloire de ceux qui la leur ont acquise. Vous devriez bien, Monsieur, former la noble entreprise de célébrer

ces hommes magnanimes , en faisant l'oraison funèbre de leur liberté : votre cœur seul , même sans vos talens , suffirait pour vous faire exécuter supérieurement cette entreprise : et jamais Isocrate et Démosthène n'ont traité de plus grand sujet. Faites-le , Monsieur , avec majesté et simplicité ; ne vous y permettez ni satire ni invective , pas un mot choquant contre les destructeurs de la république ; les faits , sans y ajouter de réflexion , quand ils seront à leur charge. Détournez vos regards de l'iniquité triomphante , et ne voyez que la vertu dans les fers. Imitiez cette ancienne prêtresse d'Athènes , qui ne voulut jamais prononcer d'imprécations contre Alcibiade , disant qu'elle était ministre des dieux , non pour excommunier et maudire , mais pour louer et bénir.

A M. RICHARD DAVENPORT.

A Wootton , le 11 septembre 1766.

APRÈS le départ , Monsieur , de ma précédente lettre , j'en reçus enfin une de M. Becket. Il me marque que les estampes sont dans une

des autres caisses ; ainsi je n'ai plus rien à dire : mais vous m'avouerez que , ne les trouvant pas dans la caisse où elles devaient être , et trouvant les porte-feuilles vides , il était assez naturel que je les crusse perdues. Il me reste à vous faire mes excuses, de vous avoir donné pour cette affaire , bien de l'embaras mal-à-propos. .

Vous recevez si bien vos hôtes , et votre habitatiou me paraît si agréable , que j'ai grande envie de retourner vous y voir l'année prochaine. Si vous n'étiez pas pressé pour la plantation de votre jardin , et que vous voulussiez attendre jusqu'à l'année prochaine , il me viendrait peut-être quelques idées ; car , quant à présent , j'ai l'esprit encore trop rempli de choses tristes , pour qu'aucune idée agréable vienne s'y présenter. Mais l'asyle où je suis , et la vie douce que j'y mène , m'en rendront bientôt , quand rien du dehors ne viendra les troubler. Puissé-je être oublié du public , comme je l'oublie ! Quoi que vous en disiez , je préférerais , et je croirais faire une chose cent fois plus utile , de découvrir une seule nouvelle plante , que de prêcher pendant cinquante ans tout le genre humain.

Nous avons depuis quelques jours un bien mauvais temps, dont je serais moins affligé, si j'espérais qu'il ne s'étendît pas jusqu'à Davenport. J'en salue de tout mon cœur, les habitans, et sur-tout le bon et aimable maître.

A M. L A L I A U D.

A Wootton, le 15 novembre 1766,

A peine nous connaissons-nous, Monsieur, et vous me rendez les plus vrais services de l'amitié : ce zèle est donc moins pour moi que pour la chose, et m'en est d'un plus grand prix. Je vois que ce même amour de la justice, qui brûla toujours dans mon cœur, brûle aussi dans le vôtre ; rien ne lie tant les âmes, que cette conformité. La nature nous fit amis ; nous ne sommes, ni vous ni moi, disposés à l'en dédire. J'ai reçu le paquet que vous m'avez envoyé par la voie de M. Dutens ; c'est à mon avis la plus sûre. Le duplicata m'a pourtant déjà été annoncé, et je ne doute pas

qu'il ne me parvienne. J'admire l'intrépidité des auteurs de cet ouvrage, et sur-tout s'ils le laissent répandre à Londres; ce qui me paraît difficile à empêcher. Du reste, ils peuvent faire et dire tout à leur aise: pour moi, je n'ai rien à dire de M. Hume, sinon que je le trouve bien insultant pour un bon homme, et bien bruyant pour un philosophe. Bonjour, Monsieur. Je vous aimerai toujours; mais je ne vous écrirai pas, à moins de nécessité. Cependant je serais bien aise, par précaution, d'avoir votre adresse. Je vous embrasse de tout mon cœur, et vous prie de dire à M. de Sauttershain, que je suis sensible à son souvenir, et n'ai point oublié notre ancienne amitié. Je suis aussi surpris que fâché, qu'avec de l'esprit, des talens, de la douceur, et une assez jolie figure, il ne trouve rien à faire à Paris. Cela viendra; mais les commencemens y sont difficiles.

A M. D'IVERNOIS.

A. Wootton , le 12 décembre 1766.

J'ÉTAIS extrêmement en peine de vous ; Monsieur , quand j'ai reçu votre lettre du 19 novembre , qui m'a tranquillisé sur votre santé et sur votre amitié , mais qui m'a donné des douleurs , dont la perte de votre enfant , quelque touché que je sois de tout ce qui vous afflige , n'est pourtant pas la plus vive. Cette vie , Monsieur , n'est le temps ni de la vérité ni de la justice : il faut s'en consoler par l'attente d'une meilleure.

Tout bien pesé , je ne suis pas fâché que vous n'ayez pas fait cette année , la bonne œuvre que vous vous étiez proposée ; mais je le suis beaucoup que vous m'ayez laissé dans la plus parfaite incertitude sur l'avenir. Il m'importerait de savoir à quoi m'en tenir sur ce point. Il ne s'agit que d'un *oui* ou d'un *non* de votre part , que j'entendrai sans qu'il soit besoin de plus grande explication.

C'est à regret que je vous écris si rarement et si peu. Ce n'est pas faute d'avoir de quoi

vous entretenir ; mais il faut attendre de plus sûres occasions : mes respects à mad. d'Ivernois ; j'embrasse tendrement tout ce qui vous est cher , tous ceux qui m'aiment , et sur-tout votre associé.

A. M. DAVENPORT.

22 décembre 1766.

QUOIQUE jusqu'ici, Monsieur, malgré mes sollicitations et mes prières, je n'aie pu obtenir de vous un seul mot d'explication, ni de réponse sur les choses qu'il m'importe le plus de savoir, mon extrême confiance en vous m'a fait endurer patiemment ce silence, bien que très-extraordinaire ; mais, Monsieur, il est temps qu'il cesse ; et vous pouvez juger des inquiétudes dont je suis dévoré, vous voyant prêt à partir pour Londres, sans m'accorder, malgré vos promesses, aucun des éclaircissemens que je vous ai demandés avec tant d'instance. Chacun a son caractère ; je suis ouvert et confiant plus qu'il ne faudrait peut-être. Je ne demande pas que vous le

soyez comme moi ; mais c'est aussi pousser trop loin le mystère , que de refuser constamment de me dire sur quel pied je suis dans votre maison , et si j'y suis de trop ou non. Considérez , je vous supplie , ma situation , et jugez de mes embarras ; quel parti puis-je prendre , si vous refusez de me parler ? Dois je rester dans votre maison , malgré vous ? En puis-je sortir sans votre assistance ? Sans amis , sans connaissances , enfoncé dans un pays dont j'ignore la langue , je suis entièrement à la merci de vos gens. C'est à votre invitation que j'y suis venu , et vous m'avez aidé à y venir ; il convient , ce me semble , que vous m'aidiez de même à en partir , si j'y suis de trop. Quand j'y resterais , il faudrait toujours , malgré toutes vos répugnances , que vous eussiez la bonté de prendre des arrangemens qui rendissent mon séjour chez vous , moins onéreux pour l'un et pour l'autre. Les honnêtes gens gagnent toujours à s'expliquer et s'entendre entr'eux. Si vous entriez avec moi dans les détails dont vous vous liez à vos gens , vous seriez moins trompé , et je serais mieux traité ; nous y trouverions tous deux notre avantage. Vous avez trop d'esprit pour ne pas voir qu'il y a des gens à qui mon séjour dans

votre maison , déplaît beaucoup , et qui feront de leur mieux pour me le rendre désagréable.

Que si , malgré toutes ces raisons , vous continuez à garder avec moi le silence , cette réponse alors deviendra très-claire ; et vous ne trouverez pas mauvais que , sans m'obstiner davantage inutilement , je pourvoie à ma retraite comme je pourrai , sans vous en parler davantage , emportant un souvenir très-reconnaissant de l'hospitalité que vous m'avez offerte , mais ne pouvant me dissimuler les cruels embarras où je me suis mis en l'acceptant.

A MILORD NEWNHAM ,

aujourd'hui LORD HARCOURT.

A Wootton , le 24 décembre 1766.

JE croirais , Milord , exécuter peu honnêtement la résolution que j'ai prise de me defaire de mes estampes et de mes livres , si je ne vous priais de vouloir bien commencer par en retirer

les estampes , dont vous avez eu la bonté de me faire présent. J'en fais assurément tout le cas possible ; et la nécessité de ne rien laisser sous mes yeux , qui me rappelle un goût auquel je veux renoncer , pouvait seule en obtenir le sacrifice. S'il y a dans mon petit recueil , soit d'estampes , soit de livres , quelque chose qui puisse vous convenir , je vous prie de me faire l'honneur de l'agréer , et sur-tout par préférence , ce qui me vient de votre digne ami M. Watelet , et qui ne doit passer qu'en main d'ami. Enfin , Milord , si vous êtes à portée d'aider au débit du reste , je reconnâtrai dans cette bonté , les soins officieux dont vous m'avez permis de me prévaloir. C'est chez M. Davenport que vous pourrez visiter le tout , si vous voulez bien en prendre la peine. Il demeure en Piccadilly , à côté de Lord Egremont. Recevez , Milord , je vous prie , les assurances de ma reconnaissance et de mon respect.

A M.

A Wootton , le 2 janvier 1767.

QUAND je vous pris au mot , Monsieur , sur la liberté que vous m'accordiez de ne vous pas répondre , j'étais bien éloigné de croire que ce silence pût vous inquiéter sur l'effet de votre précédente lettre. Je n'y ai rien vu qui ne confirmât les sentimens d'estime et d'attachement que vous m'avez inspirés ; et ces sentimens sont si vrais , que si jamais j'étais dans le cas de quitter cette province , je souhaiterais que ce fût pour me rapprocher de vous. Je vous avone pourtant , que je suis si touché des soins de M. Davenport , et si content de sa société , que je ne me priverais pas sans regret , d'une hospitalité si douce ; mais comme il souffre à peine que je lui rembourse une partie des dépenses que je lui coûte , il y aurait trop d'indiscrétion à rester toujours chez lui sur le même pied ; et je ne croirais pouvoir me dédommager des agrémens que j'y trouve , que par ceux qui m'attendraient auprès de vous. Je pense souvent avec plaisir

à la ferme solitaire que nous avons vue ensemble, et à l'avantage d'y être votre voisin ; mais ceci sont plutôt des souhaits vagues que des projets d'une prochaine exécution. Ce qu'il y a de bien réel, est le vrai plaisir que j'ai de correspondre en toute occasion, à la bienveillance dont vous m'honorez, et de la cultiver autant qu'il dépendra de moi.

Il y a long-temps, Monsieur, que je me suis donné le conseil de la dame dont vous parlez ; j'aurais dû le prendre plutôt, mais il vaut mieux tard que jamais. M. Hume était pour moi, une connaissance de trois mois, qu'il ne m'a pas convenu d'entretenir ; après un premier mouvement d'indignation, dont je n'étais pas le maître, je me suis retiré paisiblement. Il a voulu une rupture formelle ; il a fallu lui complaire : il a voulu ensuite une explication ; j'y ai consenti. Tout cela s'est passé entre lui et moi. Il a jugé à propos d'en faire le vacarme que vous savez : il l'a fait tout seul ; je me suis tû ; je continuerai de me taire ; et je n'ai rien du tout à dire de M. Hume, sinon que je le trouve un peu insultant pour un bon homme, et un peu bruyant pour un philosophe.

Comment va la botanique ? Vous en occupez-vous

cupez-vous un peu ? Voyez-vous des gens qui s'en occupent ? Pour moi, j'en raffole, je m'y acharne, et je n'avance point. J'ai totalement perdu la mémoire, et de plus, je n'ai pas de quoi l'exercer ; car avant de retenir, il faut apprendre ; et ne pouvant trouver par moi-même les noms des plantes, je n'ai nul moyen de les savoir ; il me semble que tous les livres qu'on écrit sur la botanique, ne sont bons que pour ceux qui la savent déjà. J'ai acquis votre *Stillingflet*, et je n'en suis pas plus avancé. J'ai pris le parti de renoncer à toute lecture, et de vendre mes livres et mes estampes, pour acheter des plantes gravées. Sans avoir le plaisir d'apprendre, j'aurai celui d'étudier, et pour mon objet cela revient à peu près au même..

Au reste, je suis très-heureux de m'être procuré une occupation qui demande de l'exercice ; car rien ne me fait tant de mal que de rester assis, et d'écrire ou lire ; et c'est une des raisons qui me font renoncer à tout commerce de lettres, hors les cas de nécessité. Je vous écrirai dans peu ; mais de grâce, Monsieur, une fois pour toutes, ne prenez jamais mon silence pour un signe de refroidissement ou d'oubli, et soyez persuadé que

c'est pour mon cœur une consolation très-douce, d'être aimé de ceux qui sont aussi dignes que vous d'être aimés eux-mêmes. Mes respects pressés à M. Malthus, je vous en supplie ; recevez ceux de Mlle. le Vasseur, et mes plus cordiales salutations.

R É P O N S E S

A U X Q U E S T I O N S

faites par M. DE CHAUVÉL.

A Wootton, le 5 janvier 1767.

JAMAIS, ni en 1759, ni en aucun autre temps, M. Marc Chapuis ne m'a proposé de la part de M. de Voltaire, d'habiter une petite maison appelée l'Hermitage. En 1755, M. de Voltaire me pressant de revenir dans ma patrie, m'invitait d'aller boire du lait de ses vaches : je lui répondis. Sa lettre et la mienne furent publiques. Je ne me ressouviens pas d'avoir eu de sa part, aucune autre invitation.

Ce que j'écrivis à M. de Voltaire en 1760,

n'était point une réponse. Ayant retrouvé par hasard le brouillon de cette lettre , je la transcris ici , permettant à M. de Chauvel d'en faire l'usage qu'il lui plaira. (1)

Je ne me souviens point exactement de ce que j'écrivis il y a vingt-trois ans , à M. du Theil : mais il est vrai que j'ai été domestique de M. Montaignu , ambassadeur de France à Venise , et que j'ai mangé son pain , comme ses gentilshommes étaient ses domestiques et mangeaient son pain : avec cette différence , que j'avais par-tout le pas sur les gentilshommes , que j'allais au sénat , que j'assistais aux conférences , et que j'allais en visite chez les ambassadeurs et ministres étrangers ; ce qu'assurément les gentilshommes de l'ambassadeur n'eussent osé faire : mais bien qu'eux et moi fussions ses domestiques , il ne s'ensuit point que nous fussions ses valets.

Il est vrai qu'ayant répondu sans insolence , mais avec fermeté , aux brutalités de l'ambassadeur , dont le ton ressemblait assez à celui de monsieur de Voltaire , il me menaçait d'appeler ses gens et de me faire jeter par les

(1) On trouvera cette lettre ci-après , page 356 , sous date du 17 juin 1760.

fenêtres. Mais ce que monsieur de Voltaire ne dit pas, et dont tout Venise rit beaucoup dans ce temps-là, c'est que sur cette menace, je m'approchai de la porte de son cabinet où nous étions ; puis l'ayant fermée et mis la clef dans ma poche, je revins à monsieur de Montaignu, et lui dis : *Non pas, s'il vous plaît, monsieur l'Ambassadeur. Les tiers sont incommodes dans les explications. Trouvez bon que celle-ci se passe entre nous.* A l'instant S. E. devint très-polie, nous nous séparâmes fort honnêtement ; et je sortis de sa maison, non pas honteusement, comme il plaît à monsieur de Voltaire de me faire dire, mais en triomphe. J'allai loger chez l'abbé Patizel, chancelier du consulat. Le lendemain monsieur le Blond, consul de France, me donna un dîner, où monsieur de St-Cyr et une partie de la nation française se trouva ; toutes les bourses me furent ouvertes, et j'y pris l'argent dont j'avais besoin, n'ayant pu être payé de mes appointemens. Enfin, je partis accompagné et fêté de tout le monde ; tandis que l'ambassadeur, seul et abandonné dans son palais, y rongait son frein. Monsieur le Blond doit être maintenant à Paris, et peut attester tout cela ; le chevalier

de Carrion , alors mon confrère et mon ami , secrétaire de l'ambassadeur d'Espagne , et depuis secrétaire d'ambassade à Paris , y est peut-être encore , et peut attester la même chose. Des foules de lettres et de témoins la peuvent attester ; mais qu'importe à monsieur de Voltaire ?

Je n'ai jamais rien écrit ni signé de pareil à la déclaration que monsieur de Voltaire dit que monsieur de Montinollin a eue les mains , signée de moi. On peut consulter là-dessus , ma lettre du 8 août 1765 , adressée à monsieur du Peyrou , imprimée avec les siennes à lord Wemyss (1).

Messieurs de Berne m'ayant chassé de leurs états en 1765 , à l'entrée de l'hiver , le peu d'espoir de trouver nulle part la tranquillité dont j'avais si grand besoin , joint à ma faiblesse et au mauvais état de ma santé , qui m'ôtait le courage d'entreprendre un long voyage dans une saison si rude , m'engagea d'écrire à monsieur le Baillif de Nidau , une

(1) Cette lettre du 8 août 1765 , se trouve tome XXIV des Œuvres , page 289 , édition in-8° , et in-12 , et tome XII in-4°.

lettre qui a couru Paris (1), qui a arraché des larmes à tous les honnêtes gens, et des plaisanteries au seul monsieur de Voltaire.

Monsieur de Voltaire ayant dit publiquement à huit citoyens de Genève, qu'il était faux que j'eusse jamais été secrétaire d'un ambassadeur, et que je n'avais été que son valet, un d'entr'eux m'instruisit de ce discours; et dans le premier mouvement de mon indignation, j'envoyai à monsieur de Voltaire un démenti conditionnel, dont j'ai oublié les termes (2), mais qu'il avait assurément bien mérité.

Je me souviens très-bien d'avoir une fois dit à quelqu'un, que je me sentais le cœur ingrat, et que je n'aimais point les bienfaits. Mais ce n'était pas après les avoir reçus que je tenais ce discours; c'était au contraire pour m'en défendre; et cela, Monsieur, est très-différent. Celui qui veut me servir à sa mode, et non pas à la mienne, cherche

(1) Celle du 20 octobre 1765, tome XXIV des Œuvres, édition in-8. et in-12, et tome XII in-4°.

(2) Voyez ci-après ce billet sous date du 31 mai 1765, page 391.

l'ostentation du titre de bienfaiteur ; et je vous avoue que rien au monde ne me touche moins que de pareils soins. A voir la multitude prodigieuse de mes bienfaiteurs, on doit me croire dans une situation bien brillante. J'ai pourtant beau regarder autour de moi, je n'y vois point les grands mommens de tant de bienfaits. Le seul vrai bien dont je jouis est la liberté ; et ma liberté, grâces au ciel, est mon ouvrage. Quelqu'un s'ose-t-il vanter d'y avoir contribué ? Vous seul, ô George Ketth ! pouvez le faire ; et ce n'est pas vous qui m'accuserez d'ingratitude. J'ajoute à milord Maréchal mon ami du Peyrou. Voilà mes vrais bienfaiteurs. Je n'en connais point d'autres. Voulez-vous donc me lier par des bienfaits ? Faites qu'ils soient de mon choix, et non pas du vôtre ; et soyez sûr que vous ne trouverez de la vie, un cœur plus vraiment reconnaissant que le mien. Telle est ma façon de penser, que je n'ai point déguisée ; vous êtes jenne, vous pouvez la dire à vos amis ; et si vous trouvez quelqu'un qui la blâme ne vous fiez jamais à cet homme-là.

A M. DE VOLTAIRE.

A Montmorenci, le 17 juin 1760.

JE ne pensais pas, Monsieur, me retrouver jamais en correspondance avec vous. Mais apprenant que la lettre que je vous écrivis en 1756 (1) a été imprimée à Berlin, je dois vous rendre compte de ma conduite à cet égard, et je remplirai ce devoir avec vérité et simplicité.

Cette lettre vous ayant été réellement adressée, n'était point destinée à l'impression. Je la communiquai, sous condition, à trois personnes à qui les droits de l'amitié ne me permettaient pas de rien refuser de semblable, et à qui les mêmes droits permettaient encore moins d'abuser de leur dépôt en violant leur promesse. Ces trois personnes sont, madame de Chenonceaux, belle-fille de madame Dupin, madame la comtesse de Houdetot, et un Allemand

(1) C'est celle du 18 août, tome XXIII des Œuvres, édition in-8. et in-12, et tome XI in-4°.

nommé monsieur Grimm. Madame de Che-
nouceaux souhaitait que cette lettre fût
imprimée, et me demanda mon consente-
ment pour cela ; je lui dis qu'il dépendait
du vôtre ; il vous fut demandé, vous le
refusâtes, et il n'en fut plus question.

Cependant monsieur l'abbé Trublet, avec
qui je n'ai nulle espèce de liaison, vient de
m'écrire, par une attention pleine d'honnê-
teté, qu'ayant reçu les feuilles d'un journal
de monsieur Formey, il y avait en cette même
lettre, avec un avis dans lequel l'éditeur dit,
sous la date du 23 octobre 1759, *qu'il l'a
trouvée, il y a quelques semaines, chez les
libraires de Berlin, et que, comme c'est
une de ces feuilles volantes qui dispa-
raissent bientôt sans retour, il a cru devoir
lui donner place dans son journal.*

Voilà, Monsieur, tout ce que j'en sais:
Il est très-sûr que jusqu'ici, l'on n'avait pas
même ouï parler à Paris, de cette lettre : il
est très-sûr que l'exemplaire, soit manuscrit,
soit imprimé, tombé dans les mains de
monsieur Formey, n'a pu lui venir média-
tement ou immédiatement que de vous, ce
qui n'est pas vraisemblable ; ou d'une des
trois personnes que je vous ai nommées.

Enfin il est très-sûr que les deux dames sont incapables d'une pareille infidélité. Je n'en puis savoir davantage de ma retraite. Vous avez des correspondances, au moyen desquelles il vous serait aisé, si la chose en valait la peine, de remonter à la source et de vérifier le fait.

Dans la même lettre, monsieur l'abbé Trublet me marque qu'il tient la feuille en réserve, et ne la prêtera point sans mon consentement, qu'assurément je ne donnerai pas ; mais il peut arriver que cet exemplaire ne soit pas le seul à Paris. Je souhaite, Monsieur, que cette lettre n'y soit pas imprimée, et je ferai de mon mieux pour cela. Mais si je ne pouvais éviter qu'elle ne le fut, et qu'instruit à temps, je pusse avoir la préférence, alors je n'hésiterais pas à la faire imprimer moi-même, cela me paraît juste et naturel.

Quant à votre réponse à la même lettre, elle n'a été communiquée à personne, et vous pouvez compter qu'elle ne sera jamais imprimée sans votre aven (1) que je n'aurai

(*) Cela s'entend de son vivant et du mien ; et assurément les plus exacts procédés, sur-tout

pas l'indiscrétion de vous demander, sachant bien que ce qu'un homme écrit à un autre, il ne l'écrit pas au public. Mais si vous en vouliez faire une pour être publiée, et me l'adresser, je vous promets de la joindre fidèlement à ma lettre, et de n'y pas repliquer un seul mot.

Je ne vous aime point, Monsieur ; vous m'avez fait les maux qui pouvaient m'être les plus sensibles, à moi votre disciple et votre enthousiaste. Vous avez perdu Genève, pour le prix de l'asyle que vous y avez reçu ; vous avez aliéné de moi mes concitoyens, pour le prix des applaudissemens que je vous ai prodigués parmi eux. C'est vous qui me rendez le séjour de mon pays insupportable ; c'est vous qui me ferez mourir en terre étrangère, privé de toutes les consolations des mourans, et jeté pour tout honneur dans une voirie ; tandis que, vivant ou mort, tous les honneurs qu'un homme peut attendre, vous accompagneront dans mon pays. Je vous hais enfin ; vous l'avez voulu : mais je vous hais en homme encore plus digne de vous aimer,

avec un homme qui les foule tous aux pieds, n'en sauraient exiger davantage.

si vous l'aviez voulu. De tous les sentimens dont mon cœur était pénétré pour vous, il n'y reste que l'admiration qu'on ne peut refuser à votre beau génie, et l'amour de vos écrits. Si je ne puis honorer en vous que vos talens, ce n'est pas ma faute. Je ne manquerai jamais au respect que je leur dois, ni aux procédés que ce respect exige. Adieu, Monsieur.

Note servant d'apostille à cette Lettre.

On remarquera que, depuis près de sept ans que cette lettre est écrite, je n'en ai parlé, ni ne l'ai montrée à ame vivante. Il en a été de même des deux lettres que monsieur Hume me força l'été dernier de lui écrire, ju-qu'à ce qu'il en ait fait le vacarme que chacun sait. Le mal que j'ai à dire de mes ennemis, je le leur dis en secret à eux-mêmes ; pour le bien, quand il y en a, je le dis en public et de bon cœur.

B I L L E T

A M. DE VOLTAIRE.

Motiers, 31 mai 1765.

SI monsieur de Voltaire a dit, qu'au lieu d'avoir été secrétaire de l'ambassadeur de France à Venise, j'ai été son valet, monsieur de Voltaire en a menti comme un impudent.

Si dans les années 1743 et 1744 je n'ai pas été premier secrétaire de l'ambassadeur de France, si je n'ai pas fait les fonctions de secrétaire d'ambassade, si je n'en ai pas eu les honneurs au sénat de Venise, j'en aurai menti moi-même.

A M.

A Wootton, janvier 1767.

CE que vous me marquez, Monsieur, que monsieur Deyverdun a un poste chez le général Conway, m'explique une énigme à laquelle je ne pouvais rien comprendre, et

que vous verrez dans la lettre dont je joins ici une copie, faite sur celle que monsieur Hume a envoyée à monsieur Davenport. Je ne vous la communique pas pour que vous vérifiiez si ledit monsieur Deyverdun a écrit cette lettre, chose dont je ne doute nullement, ni s'il est en effet l'auteur des écrits en question, mis dans le *Saint-James Chronicle*, ce que je sais parfaitement être faux. D'ailleurs, ledit monsieur Deyverdun bien instruit, et bien préparé à son rôle de prête-nom, et qui peut-être l'a commencé lorsque lesdits écrits furent portés au *Saint-James Chronicle*, est trop sur ses gardes, pour que vous puissiez maintenant rien savoir de lui. Mais il n'est pas impossible que dans la suite des temps, ne paraissant instruit de rien, et gardant soigneusement le secret que je vous confie, vous parveniez à pénétrer le secret de toutes ces manœuvres, lorsque ceux qui s'y sont prêtés seront moins sur leur garde; et tout ce que je souhaite dans cette affaire, est que vous découvriez la vérité par vous-même. Je pense aussi qu'il importe toujours de connaître ceux avec qui l'on peut avoir à vivre, et de savoir si ce sont d'honnêtes gens. Or, que ledit Deyverdun

ait fait ou non les écrits dont il se vante, vous savez maintenant, ce me semble, à quoi vous en tenir avec lui. Vous êtes jeune ; vous me survivrez, j'espère, de beaucoup d'années ; et ce m'est une consolation très-douce de penser qu'un jour, quand le fond de cette triste affaire sera dévoilé, vous serez à portée d'en vérifier par vous-même, beaucoup de faits, que vous saurez de mon vivant, sans qu'ils vous frappent, parce qu'il vous est impossible d'en voir les rapports avec mes malheurs. Je vous embrasse de tout mon cœur.

A M. D'IVERNOIS.

A Wootton, le 31 janvier 1767.

JAMAIS, Monsieur, je n'ai écrit, ni dit, ni pensé rien de pareil aux extravagances qu'on vous dit avoir été trouvées écrites de ma main, dans les papiers de monsieur le Nieps, non plus que rien de ce que monsieur de Voltaire publie, avec son impudence ordinaire, être écrit et signé de moi, dans les mains du ministre Montmollin. Votre

inépuisable crédulité ne me fâche plus, mais elle m'étonne toujours ; et d'autant plus en cette occasion , que vous avez pu voir dans nos liaisons , que je ne suis pas visionnaire ; et dans le *Contrat social*, que je n'ai jamais approuvé le gouvernement démocratique. Avez-vous donc assez grande opinion de la probité de mes ennemis, pour les croire incapables d'inventer des mensonges , et peuvent-ils obtenir votre estime aux dépens de celle que vous me devez ?

Tandis que votre facilité à tout croire, en montre si peu pour moi, la mienne pour vous et vos magnanimes compatriotes augmente de jour en jour. Le courage et la fermeté n'est pas en eux ce qui frappe ; je m'y attendais : mais je ne m'attendais pas, je l'avoue, à voir tant de sagesse en même temps au milieu des plus grands dangers. Voici la première fois qu'un peuple a montré ce grand et beau spectacle : il mérite d'être inscrit dans les fastes de l'histoire. Vos magistrats, Messieurs, se conduisent dans toute cette affaire, comme un peuple forcené ; et vous vous conduisez dans les périls terribles qui vous menacent, avec toute la dignité des plus respectables magistrats. Je crois voir le

sénat de Rome , assis gravement dans la place publique , attendant la mort de la main des Gaulois. Voici la première et dernière fois que , depuis notre entrevue de Thonon , je me serai permis de vous parler de vos affaires ; mais je n'ai pu refuser ce mot d'admiration à celle que vous m'inspirez. Vous savez quel fut constamment mon avis dans cette entrevue ; et comme je vous rends de bon cœur la justice qui vous est due , j'espère que vous ne me refuserez pas non plus dans l'occasion , celle que vous me devez. Je n'ai rien de plus à vous dire. De tels hommes n'ont assurément pas besoin de conseils , et ce n'est pas à moi de leur en donner. Mon service est fait pour le reste de ma vie ; il ne me reste qu'à mourir en repos , si je puis.

Vous ne doutez pas , mon ami , du tendre empressement que j'aurais de vous voir. Cependant il convient , pour mon repos et pour votre avantage , que nous ne nous livrions à ce plaisir , que quand tout sera fini de manière ou d'autre dans votre ville. Le public , qui me connaît si peu et qui me juge si mal , ne doute pas que je n'aie toujours semé parmi vous la discorde ; et

l'on prétend m'avoir vu moi-même le mois dernier, caché en Suisse pour cet effet. Tout ce que vous feriez de bien serait mal, si-tôt qu'on présumerait que c'est moi qui l'ai conseillé. Ne veuez donc que couronné d'un rameau d'olives, afin que nous goûtions le plaisir de nous voir dans toute sa pureté. Puisse arriver bientôt cet heureux moment ! Personne au monde n'y sera plus sensible que le cœur de votre ami.

A M. GRANVILLE.

A Wootton, février 1767.

J'ÉTAIS, Monsieur, extrêmement inquiet de votre départ mercredi au soir ; mais je me rassurai le jendi matin, le jugeant absolument impraticable ; j'étais bien éloigné de penser même que vous le voulussiez essayer. De grâce, ne faites plus de pareils essais ; jusqu'à ce que le temps soit bien remis et le chemin bien battu. Que la neige qui vous retient à Calwich, ne laisse-t-elle une galerie

jusqu'à Wootton ! J'en ferais souvent la mienne ; mais dans l'état où est maintenant cette route , je vous conjure de ne la pas tenter , ou je vous proteste que , le lendemain du jour où vous viendrez ici , vous me verrez chez vous quelque temps qu'il fasse. Quelque plaisir que j'aie à vous voir , je ne veux pas le prendre au risque de votre santé.

Je suis très-sensible à votre bon souvenir : je ne vous dis rien de vos envois ; seulement comme les liqueurs ne sont point à mon usage , et que je n'en bois jamais , vous permettez que je vous renvoie les deux bouteilles , afin qu'elles ne soient pas perdues. J'enverrais chercher du mouton , s'il n'y avait tant de viande à mon garde-manger , que je ne sais plus où la mettre. Bonjour , Monsieur. Vous parlez toujours d'un pardon dont vous avez plus besoin que d'envie , puisque vous ne vous corrigez point. Comptez moins sur mon indulgence , mais comptez toujours sur mon plus sincère attachement.

A M. D'IVERNOIS.

A Wootton, le 7 février 1767.

J'AI fait, cher ami, une étourderie épouvantable, qui sûrement me coûtera plus cher qu'à vous. Dans une distraction causée par la diversité des affaires pressées, je vous ai adressé en droiture, une lettre dans laquelle je parlais ouvertement de votre futur voyage, et d'autres choses où le secret n'était pas moins requis. Comme je ne doute pas un instant que cette lettre ne soit interceptée, je vous en transcris ce que j'ai pu tirer d'un premier chiffon barbouillé, qu'il a fallu recommencer. (1)

Voilà ce que je vous écrivais, il y a huit jours. et que je vous confirme : mais ayant appris depuis lors, à quelle extrémité votre pauvre peuple est réduit, je sens déchirer mes entrailles patriotiques, et je crois devoir vous dire qu'il est, selon moi, temps de céder. Vous le pouvez sans honte, puisque la

(1) L'auteur avait transcrit ici sa précédente lettre du 31 janvier, qu'on vient de lire, page 363.

résistance est inutile , et vous le devez pour conserver ce qui vous reste , après vos loix et votre liberté. Quand je dis ce qui vous reste , je n'entends pas bassement vos biens ; mais votre pays , vos familles , et ces multitudes de pauvres compatriotes , à qui le pain est encore plus nécessaire que la liberté. J'apprends que vous vous cottisez généreusement pour ces pauvres gens ; je voudrais bien pouvoir suivre ce bon exemple. J'enverrai quelque bagatelle aux collecteurs de Londres , selon mes moyens ; mais je vous prie d'avoir recours pour moi , à Mad. Boy de la Tour , afin qu'étant une des causes innocentes des misères de ce pauvre peuple , je contribue aussi en quelque chose à son soulagement.

Adieu , mon ami ; je vous embrasse tendrement. J'ai le plus grand besoin de vous voir ; mais encore un coup , ne venez que quand vos affaires seront finies. Ce délai importe , et vous pourriez trouver quelque obstacle à passer. Malgré mon étourderie , venez à petit bruit autant qu'il sera possible. Mais j'ai changé d'avis sur votre séjour à Londres , et je serais bien aise que vous vous y arrêtassiez quelques jours , pour connaître un peu par vous-même l'air du bureau ; car enfin , si de

là vous vou'lez absolument venir , personne n'aura le pouvoir de vous en empêcher. J'embrasse nos amis ; ne m'oubliez pas , je vous en supplie , auprès de Mad. d'Ivernois.

Bien des remerciemens et respects de Mlle. le Vasseur. Si je ne vous ai pas toujours répété la même chose à chaque lettre , c'est qu'il me sembleroit que cela n'avait plus besoin d'être dit ; car il n'y a pas de fois qu'elle ne m'en ait chargé.

A M. DAVENPORT.

A Wootton, le 7 fevrier 1767.

JE reçus hier, Monsieur, votre lettre du 3, par laquelle j'apprends avec grand plaisir votre entier rétablissement. Je ne puis pas vous annoncer le mien tout-à-fait de même. Je suis mieux cependant que ces jours derniers.

Je suis fort sensible aux soins bienfaisans de M. Fitzherbert, sur-tout si, comme j'ai vu à le croire, il en prend autant pour mon honneur que pour mes intérêts. Il semble avoir hérité des empressemens de son ami

M. Hume. Comme j'espère qu'il n'a pas hérité de ses sentimens, je vous prie de lui témoigner combien je suis touché de ses bontés.

Voici une lettre pour M. le duc de Grafton, que je vous prie de fermer avant de la lui faire passer. Je dois des remerciemens à tout le monde; et vous, Monsieur, à qui j'en dois le plus, êtes celui à qui j'en fais le moins: mais comme vous ne vous étendez pas en paroles, vous aimez sans doute à être imité. Mes salutations, je vous supplie, et celles de Mlle. le Vasseur, à vos chers enfans et aux dames de votre maison. Agréez son respect, et mes très-humbles salutations.

A MILORD HARCOURT.

A Wootton, le 7 février 1767.

IL est vrai, Milord, que je vous croyais ami de M. Hume; mais la preuve que je vous croyais encore plus ami de la justice et de la vérité, est que sans vous écrire, sans vous prévenir en aucune façon, je vous ai cité et nommé avec confiance, sur un fait qui était à sa charge, sans crainte d'être démenti par

vous. Je ne suis pas assez injuste pour juger mal par M. Hume, de tous ses amis. Il en a qui le connaissent, et qui sont très-dignes de lui; mais il en a aussi qui ne le connaissent pas, et ceux-là méritent qu'on les plaigne, sans les en estimer moins. Je suis très-touché, Milord, de vos lettres, et très-sensible au courage que vous avez de vous montrer de mes amis, parmi vos compatriotes et vos pareils; mais je suis fâché pour eux, qu'il faille à cela du courage: je connais des gens mieux instruits, chez lesquels on y mettrait de la vanité.

Je vous prouverai, Milord, mon entière et pleine confiance, en me prévalant de vos offres; et dès-à-présent j'ai une grâce à vous demander, c'est de me donner des nouvelles de M. Watelet. Il est ancien ami de M. d'Alembert, mais il est aussi mon ancienne connaissance; et les seuls jugemens que je crains, sont ceux des gens qui ne me connaissent pas. Je puis bien dire de M. Watelet, au sujet de M. d'Alembert, ce que j'ai dit de vous au sujet de M. Hume; mais je connais l'incroyable ruse de mes ennemis, capable d'enlacer dans ses pièges adroits, la raison et la vertu mêmes. Si M. Watelet

m'aime toujours, de grâce, pressez-vous de me le dire; car j'ai grand besoin de le savoir. Agréez, Milord, je vous supplie, mes très-humbles salutations et mon respect.

A U M Ê M E.

A Wootton, le 14 février 1767.

Vous m'avez donné, Milord, le premier vrai plaisir que j'aie goûté depuis long-temps, en m'apprenant que j'étais toujours aimé de M. Watlet. Je le mérite, en vérité, par mes sentimens pour lui; et moi qui m'inquiète très-médiocrement de l'estime du public, je sens que je n'aurais jamais pu me passer de la sienne. Il ne faut absolument point que ses estampes soient en vente avec les autres; et puisque, de peur de reprendre un goût auquel je veux renoncer, je n'ose les avoir avec moi, je vous prie de les prendre au moins en dépôt, jusqu'à ce que vous trouviez à les lui renvoyer, ou à en faire un usage convenable. Si vous trouviez par hasard, à les changer entre les mains de quelque amateur contre un livre de botanique, à la bonne

heure; j'aurais le plaisir de mettre à ce livre; le nom de M. Watelet : mais pour les vendre, jamais. Pour le reste, puisque vous voulez bien chercher à m'en défaire, je laisse à votre entière disposition le soin de me rendre ce bon office, pourvu que cela se fasse de la part des acheteurs, sans faveur et sans préférence, et qu'il ne soit pas question de moi. Puisque vous ne dédaignez pas de vous donner pour moi ces petits tracas, j'attends de la candeur de vos sentimens, que vous consulterez plus mon goût que mon avantage; ce sera m'obliger doublement. Ce n'est point un produit nécessaire à ma subsistance. Je le destine en entier à des livres de botanique, seul et dernier amusement auquel je me suis consacré.

L'honneur que vous faites à Mlle. le Vasseur de vous souvenir d'elle, l'autorise à vous assurer de sa reconnaissance et de son respect. Agréé, Milord, je vous supplie, les mêmes sentimens de ma part.

P. S. Il doit y avoir parmi mes estampes, un petit porte-feuille contenant de bonnes épreuves de celles de tous mes écrits. Oserai-je me flatter que vous ne dédaignerez pas ce faible cadeau, et de placer ce porte-feuille

parmi les vôtres ? Je prends la liberté de vous prier, Milord, de vouloir bien donner cours à la lettre ci-jointe.

A. M. GRANVILLE.

A Wootton, le 28 février 1767.

QUE fait mon bon et aimable voisin ? Comment se porte-t-il ? J'ai appris avec grand plaisir son heureuse arrivée à Bath, malgré les temps affreux qui ont dû traverser son voyage : mais maintenant comment s'y trouve-t-il ? La santé, les eaux, les amusemens, comment va tout cela ? Vous savez, Monsieur, que rien de ce qui vous touche, ne peut m'être indifférent ; l'attachement que je vous ai vu s'est formé de liens qui sont votre ouvrage ; vous vous êtes acquis trop de droits sur moi, pour ne m'en avoir pas un peu donné sur vous ; et il n'est pas juste que j'ignore ce qui m'intéresse si véritablement. Je devrais aussi vous parler de moi, parce qu'il faut vous rendre compte de votre bien ; mais je ne vous dirais toujours que les mêmes choses. Paisible, oisif, souffrant, prenant patience, pestant

quelquefois contre le mauvais temps qui m'empêche d'aller autour des rochers, furetant des mousses, et contre l'hiver qui retient Caswich désert si long-temps. Amusez-vous, Monsieur; je le désire, mais pas assez pour reculer le temps de votre retour, car ce serait vous amuser à mes dépens. Mlle. le Vasseur vous demande la permission de vous rendre ici ses devoirs, et nous vous supplions l'un et l'autre, d'agréer nos très-humbles salutations.

A MILORD HARCOURT.

A Wootton, le 5 mars 1767.

JE ne suis pas surpris, Milord, de l'être où vous avez trouvé mes estampes: je m'attendais à pis; mais il me paraît cependant singulier qu'il ne s'en soit pas trouvé une seule de M. Watelet. Quoique parmi beaucoup de gravures qu'il m'avait données, il y en eût peu des siennes, il y en avait pourtant. La préférence qu'on leur a donnée, fait honneur à son burin. J'en avais un beaucoup plus

grand nombre de M. l'abbé de Saint-Non. Si elles s'y trouvent, je ne voudrais pas non plus qu'elles fussent vendues; car quoique je n'aie pas l'honneur de le connaître personnellement, elles étaient un cadeau de sa part. Si vous ne les aviez pas, Milord, et qu'elles pussent vous plaire, vous m'obligeriez beaucoup de vouloir les agréer. Le papier que vous avez eu la bonté de m'envoyer, est de la main de milord Maréchal, et me rappelle qu'il y a dans mon recueil un portrait de lui, sans nom, mais tête nue et très-ressemblant, que pour rien au monde je ne voudrais perdre, et dont j'avais oublié de vous parler. C'est la seule estampe que je veuille me réserver; et quand elle me laisserait la fantaisie d'avoir les portraits des hommes qui lui ressemblent, ce goût ne serait pas ruineux. Je sens avec combien d'indiscrétion j'abuse de votre temps et de vos bontés; mais quelque peine que vous donne la recherche de ce portrait, j'en aurais une infiniment plus grande à m'en voir privé. Si vous parvenez à le retrouver, je vous supplie, Milord, de vouloir bien l'envoyer à M. Davenport, afin qu'il le joigne au premier envoi qu'il aura la bonté de me faire.

Comme, après tout, mon recueil était assez peu de chose, que probablement il ne s'est pas accru dans les mains des douaniers et des libraires, et que les retranchemens que j'y fais, font du reste un objet de très-peu de valeur, j'ai à me reprocher de vous avoir embarrassé de ces bagatelles; mais pour vous dire la vérité, Milord, je ne cherchais qu'un prétexte pour me prévaloir de vos offres, et vous montrer ma confiance en vos bontés.

J'oubliais de vous parler de la découpure de M. Huber; c'est effectivement M. de Voltaire en habit de théâtre. Comme je ne suis pas tout-à-fait aussi curieux d'avoir sa figure que celle de milord Maréchal, vous pouvez, Milord, à votre choix, garder, ou jeter, ou donner, ou brûler ce chiffon: pourvu qu'il ne me revienne pas, c'est tout ce que je desire. Agréez, Milord, je vous supplie, les assurances de mon respect.

A M. D'IVERNOIS.

A Wootton , le 6 avril 1767.

J'AI reçu , mon bon ami , votre dernière lettre , et lu le mémoire que vous y avez joint. Ce mémoire est fait de main de maître , et fondé sur d'excellens principes ; il m'inspire une grande estime pour son auteur , quel qu'il soit. Mais n'étant plus capable d'attention sérieuse et de raisonnemens suivis , je n'ose prononcer sur la balance des avantages respectifs , et sur la solidité de l'ouvrage qui en résultera. Ce que je crois voir bien clairement , c'est qu'il vous offre , dans votre position , l'accommodement le meilleur et le plus honorable que vous puissiez espérer. Je voudrais , tant ma passion de vous savoir pacifiés est vive , donner la moitié de mon sang , pour apprendre que cet accord a reçu sa sanction. Peut-être ne serait-il pas à désirer que j'en fusse l'arbitre : je craindrais que l'amour de la paix ne fût plus fort dans mon cœur ,

que celui de la liberté. Mes bons amis, sentez-vous bien quelle gloire ce serait pour vous, de part et d'autre, que ce saint et sincère accord fût votre propre ouvrage, sans aucun concours étranger ? Au reste, n'attendez rien, ni de l'Angleterre, ni de personne, que de vous seuls ; vos ressources sont toutes dans votre prudence et dans votre courage : elles sont grandes, grâces au ciel.

J'ai prié M. du Peyron de vous donner avis, que le roi m'avait gratifié d'une pension. Si jamais nous nous revoyons, je vous en dirai davantage ; mais mon cœur qui desire ardemment ce bonheur, ne me le promet plus. Je suis trop malheureux en toute chose, pour espérer plus aucun vrai plaisir en cette vie. Adieu, mon ami ; adieu mes amis. Si votre liberté est exposée, vous avez du moins l'avantage et la gloire de pouvoir la défendre, et la réclamer ouvertement. Je connais des gens plus à plaindre que vous. Je vous embrasse.

A. M. LE MARQUIS

DE MIRABEAU.

A Wootton - le 8 avril 1767.

JE différerais, Monsieur, de vous répondre, dans l'espoir de m'entretenir avec vous plus à mon aise, quand je serais délivré de certaines distractions assez graves; mais les découvertes que je fais journellement sur ma véritable situation, les augmentent, et ne me laissent plus guère espérer de les finir: ainsi, quelque douce que me fut votre correspondance, il y faut renoncer au moins pour un temps, à moins d'une mise aussi inégale dans la quantité que dans la valeur. Pour éclaircir un problème singulier, qui m'occupe dans ce prétendu pays de liberté, je vais tenter, et bien à contre-cœur, un voyage de Londres. Si, contre mon attente, je l'exécute sans obstacle et sans accident, je vous écrirai de là plus au long.

Vous admirez Richardson? Monsieur le

Marquis , combien vous l'admireriez davantage , si , comme moi , vous étiez à portée de comparer les tableaux de ce grand peintre à la nature , de voir combien ses situations , qui paraissent romanesques , sont naturelles , combien ses portraits , qui paraissent chargés , sont vrais. Si je m'en rapportais uniquement à mes observations , je croirais même qu'il ny a de vrais que ceux-là ; car les capitaines Tomlinson me pleuvent , et je n'ai pas apperçu jusqu'ici , vestige d'aucun Belfort. Mais j'ai vu si peu de monde , et l'isle est si grande , que cela prouve seulement que je suis malheureux.

Adieu , Monsieur ; je ne verrai jamais le château de Brie ; et , ce qui m'afflige encore davantage , selon toute apparence , je ne serai jamais à portée d'en voir le seigneur : mais je l'honorerai et chérirai toute ma vie ; je me souviendrai toujours , que c'est au plus fort de mes misères , que son noble cœur m'a fait des avances d'amitié ; et la mienne qui n'a rien de méprisable , lui est acquise jusqu'à mon dernier soupir.

A MILORD HARCOURT.

A Wootton, le 11 avril 1767.

JE ne puis, Milord, que vous réitérer mes très-humbles excuses et remerciemens de toutes les peines que vous avez bien voulu prendre en ma faveur. Je vous suis très-obligé de m'avoir conservé le portrait du roi. Je le reverrai souvent avec grand plaisir, et je me livre envers S. M. à toute la plénitude de ma reconnaissance ; très-assuré qu'en faisant le bien, elle n'a point d'autre vue que de bien faire. Puisque vous savez au juste à quoi monte le produit des estampes, dont M. Ramsay avait eu l'honnêteté de me faire cadeau, vous pouvez y borner la distribution que vous voulez bien avoir la bonté de faire aux pauvres, et remettre le surplus à M. Davenport, qui veut bien se charger de me l'apporter. J'aspire, Milord, au moment d'aller vous rendre mes actions de grâces et mes devoirs en personne ; et il ne tiendra pas à moi que ce ne soit avant votre départ de Londres. Recevez, en attendant, je vous supplie,

Milord , mes très-humbles salutations et mon respect.

P. S. Je ne vous parle point de ma santé , parce qu'elle n'est pas meilleure , et que ce n'est pas la peine d'en parler , pour n'avoir que les mêmes choses à dire. Celle de Mlle. le Vasseur , à laquelle vous avez la bonté de vous intéresser , est très-mauvaise ; et il n'est pas bien étonnant qu'elle empire de jour en jour.

A M. DAVENPORT.

Wootton , le 30 avril 1767.

UN maître de maison , Monsieur , est obligé de savoir ce qui se passe dans la sienne , sur-tout à l'égard des étrangers qu'il y reçoit. Si vous ignorez ce qui se passe dans la vôtre à mon égard , depuis Noël , vous avez tort ; si vous le savez , et que vous le souffriez , vous avez plus grand tort : mais le tort le moins excusable , est d'avoir oublié votre promesse , et d'être allé tranquillement vous établir à Davenport , sans vous embarrasser si l'homme qui vous attendait ici sur votre parole , y
était

était à son aise , ou non. En voilà plus qu'il ne faut , pour me faire prendre mon parti. Demain , Monsieur , je quitte votre maison. J'y laisse mon petit équipage , et celui de Mlle. le Vasseur ; et j'y laisse le produit de mes estampes et livres , pour sûreté des frais faits pour ma dépense depuis Noël. Je n'ignore ni les embûches qui m'attendent , ni l'impuissance où je suis de m'en garantir : mais , Monsieur , j'ai vécu ; il ne me reste qu'à finir avec courage , une carrière passée avec honneur. Il est aisé de m'opprimer , mais difficile de m'avilir. Voilà ce qui me rassure contre les dangers que je vais courir. Recevez de rechef mes vifs et sincères remerciemens de la noble hospitalité que vous m'avez accordée. Si elle avait fini comme elle a commencé , j'emporterais de vous un souvenir bien tendre , qui ne s'effacerait jamais de mon cœur. Adieu , Monsieur ; je regretterai souvent la demeure que je quitte : mais je regretterai beaucoup davantage , d'avoir eu un hôte si aimable , et de n'en avoir pu faire mon ami.

L E T T R E (1).

M O N S I E U R ,

J'OSE vous supplier de vouloir bien prendre sur vos affaires , le temps de lire cette lettre , seul et avec attention. C'est à votre jugement éclairé , c'est à votre ame saine , que j'ai à parler. Je suis sûr de trouver en vous , tout ce qu'il faut pour peser avec sagesse et avec équité, ce que j'ai à vous dire. J'en serai moins sûr , si vous consultez tout autre que vous.

J'ignore avec quel projet j'ai été amené en Angleterre ; il y en a eu un , cela est certain : j'en juge par son effet , aussi grand , aussi plein qu'il aurait pu l'être , quand ce projet eût été une affaire d'état. Mais comment le sort , la réputation d'un pauvre infortuné ,

(1) Cette lettre ne porte aucun renseignement, ni sur sa date, ni sur son adresse. On peut supposer que l'auteur l'a écrite en avril ou en mai 1767, peu de temps avant son départ d'Angleterre, et l'a adressée à quelque personne en place, peut-être à M. le général C... y.

pourraient-ils jamais faire une affaire d'état ? C'est ce qui est trop peu concevable pour que je puisse m'arrêter à pareille supposition. Cependant , que les hommes les plus élevés , les plus distingués , les plus estimables , qu'une nation toute entière se prêtent aux passions d'un particulier qui veut en avilir un autre , c'est ce qui se conçoit encore moins. Je vois l'effet ; la cause m'est cachée , et je me suis tourmenté vainement pour la pénétrer : mais , quelle que soit cette cause , les suites en seront les mêmes , et c'est de ces suites qu'il s'agit ici. Je laisse le passé dans son obscurité ; c'est maintenant l'avenir que j'examine.

J'ai été traité dans mon honneur , aussi cruellement qu'il soit possible de l'être. Ma diffamation est telle en Angleterre , que rien ne l'y peut relever de mon vivant. Je prévois cependant ce qui doit arriver après ma mort , par la seule force de la vérité , et sans qu'aucun écrit posthume de ma part s'en mêle ; mais cela viendra lentement , et seulement quand les révolutions de gouvernement auront mis tous les faits passés , en évidence. Alors ma mémoire sera réhabilitée ; mais ,

et de mon vivant, je ne gagnerai rien à cela.

Vous concevez, Monsieur, que cette ignominie intolérable au cœur d'un homme d'honneur, rend au mien le séjour de l'Angleterre insupportable. Mais on ne veut pas que j'en sorte. Je le sens, j'en ai mille preuves, et cet arrangement est très-naturel ; on ne doit pas me laisser aller publier au-dehors, les outrages que j'ai reçus dans l'isle, ni la captivité dans laquelle j'ai vécu. On ne veut pas non plus que mes mémoires passent dans le continent et ailleurs, instruire une autre génération, des maux que m'a fait souffrir celle-ci. Quand je dis *on*, j'entends les premiers auteurs de mes disgraces ; à Dieu ne plaise que l'idée que j'ai, Monsieur, de votre respectable caractère, me permette jamais de penser que vous ayez trempé dans le fond du projet ! Vous ne me connaissiez point ; on vous a fait croire de moi beaucoup de choses ; l'illusion de l'amitié vous a prévenu pour mes ennemis ; ils ont abusé de votre bienveillance ; et par une suite de mon malheur ordinaire, les nobles sentimens de votre cœur, qui vous auraient parlé pour moi

si j'eusse été mieux connu de vous, m'ont nui par l'opinion qu'on vous en a donnée. Maintenant le mal est sans remède; il est presque impossible que vous soyez désabusé: c'est ce que je ne suis pas à portée de tenter; et dans l'erreur où vous êtes, la prudence veut que vous vous prétiez aux mesures de mes ennemis.

J'oserai pourtant vous faire une proposition qui, je crois, doit parler également à votre cœur et à votre sagesse. La terrible extrémité où je suis réduit, en fait, je l'avoue, ma seule ressource; mais cette ressource en est peut-être également une pour mes ennemis, contre les suites désagréables que peut avoir pour eux, mon dernier désespoir.

Je veux sortir, Monsieur, de l'Angleterre ou de la vie, et je sens bien que je n'ai pas le choix. Les manœuvres sinistres que je vois, m'annoncent le sort qui m'attend, si je feins seulement de vouloir m'embarquer. J'y suis déterminé pourtant, parce que toutes les horreurs de la mort n'ont rien de comparable à celles qui m'environnent. Objet de la risée et de l'exécration publique, je ne me vois environné que de signes affreux, qui m'annoncent ma destinée. C'est trop souf-

frir, Monsieur, et toute interdiction de correspondance m'annonce assez que, si-tôt que l'argent qui me reste sera dépensé, je n'ai plus qu'à mourir. Dans ma situation, ce sera un soulagement pour moi, et c'est le seul désormais qui me reste; mais j'ai bien de la peine à penser que mon malheur ne laisse après lui, nulle trace désagréable. Quelque habilement que la chose ait été concertée, quelque adroite qu'en soit l'exécution, il restera des indices peu favorables à l'hospitalité nationale. Je suis malheureusement trop connu, pour que ma fin tragique ou ma disparition demeurent sans commentaires; et quand tant de complices garderaient le secret, tous mes malheurs précédens mettront trop de gens sur la trace de celui-ci, pour que les ennemis de mes ennemis (car tout le monde en a) n'en fassent pas quelque jour un usage qui pourra leur déplaire. On ne sait jusqu'où ces choses là peuvent aller; et l'on n'est plus maître de les arrêter, quand une fois elles marchent. Convenez, Monsieur, qu'il y aurait quelque avantage à pouvoir se dispenser d'en venir à cette extrémité.

Or on le peut, *et prudemment* on le doit. Daiguez m'écouter. Jusqu'à présent j'ai tou-

jours pensé à laisser après moi, des mémoires qui missent au fait la postérité, des vrais évènements de ma vie; je les ai commencés, déposés en d'autres mains, et désormais abandonnés. Ce dernier coup m'a fait sentir l'impossibilité d'exécuter ce dessein, et m'en a totalement ôté l'envie.

Je suis sans espoir, sans projet, sans desir même de rétablir ma réputation détruite; parce que je sais qu'après moi, cela viendra de soi-même, et qu'il me faudrait des efforts immenses pour y parvenir de mon vivant. Le découragement m'a gagné; la douce amitié, l'amour du repos sont les seules passions qui me restent, et je n'aspire qu'à finir paisiblement mes jours dans le sein d'un ami. Je ne vois plus d'autre bonheur pour moi sur la terre; et quand j'aurais désormais à choisir, je sacrifierais tout à cet unique desir qui m'est resté.

Voilà, Monsieur, l'homme qui vous propose de le laisser aller en paix, et qui vous engage sa foi, sa parole, tous les sentimens d'honneur dont il fait profession, et toutes ces espérances sacrées qui font ici-bas la consolation des malheureux, que non-seulement il abandonne pour toujours le projet d'écrire

sa vie et ses mémoires, mais qu'il ne lui échappera jamais, ni de bouche, ni par écrit, un seul mot de plainte sur les malheurs qui lui sont arrivés en Angleterre; qu'il ne parlera jamais de M. Hume, ou qu'il n'en parlera qu'avec honneur; et que lorsqu'il sera pressé de s'expliquer sur les plaintes indiscrettes, qui, dans le fort de ses peines, lui sont quelquefois échappées, il les rejettera sans mystère, sur son humeur aigrie et portée à la défiance et aux ombrages par des malheurs continuels. Je pourrai parler de la sorte avec vérité, n'ayant que trop d'injustes soupçons à me reprocher par ce malheureux penchant, ouvrage de mes désastres, et qui maintenant y met le comble. Je m'engage solennellement à ne jamais écrire quoi que ce puisse être, et sous quelque prétexte que ce soit, pour être imprimé ou publié, ni sous mon nom, ni en anonyme, ni de mon vivant, ni après ma mort.

Vous trouverez, Monsieur, ces promesses bien fortes; elles ne le sont pas trop pour la détresse où je suis. Vous me demanderez des garans pour leur exécution: cela est très-juste. Les voici; je vous prie de les peser.

Premièrement, tous mes papiers relatifs à

l'Angleterre , y sont encore dans un dépôt. Je les ferai tous remettre entre vos mains , et j'y en ajouterai quelques autres assez importants , qui sont restés dans les miennes. Je partirai à vide , et sans autres papiers qu'un petit porte-feuille absolument nécessaire à mes affaires , et que j'offre à visiter.

Secondement , vous aurez cette lettre signée , pour garant de ma parole ; et de plus , une autre déclaration que je remettrai en partant , à qui vous me prescrirez , et telle que si j'étais capable de jamais l'enfreindro de mon vivant , ou après ma mort , cette seule pièce anéantirait tout ce que je pourrais dire , en montrant dans son auteur , un infâme qui , se jouant de ses promesses les plus solennelles , ne mérite d'être écouté sur rien. Ainsi , mon travail détruisant son propre objet , en rendrait la peine aussi ridicule que vaine.

En troisième lieu , je suis prêt à recevoir toujours avec le même respect et la même reconnaissance , la pension dont il plaît au roi de m'honorer. Or , je vous demande , Monsieur , si lorsqu'honoré d'une pension du prince , j'étais assez vil , assez infâme , pour mal parler de son gouvernement , de sa

nation et de ses snjets , il serait possible en aucun temps , qu'on m'écoutât sans indignation , sans mépris et sans horreur. Monsieur , je me lie par les liens les plus forts et les plus indissolubles. Vous ne pouvez pas supposer que je veuille rétablir mon honneur , par des moyens qui me rendraient le plus vil des mortels.

Il y a , Monsieur , un quatrième garant plus sûr , plus sacré que tous les autres , et qui vous répond de moi : c'est mon caractère connu pendant cinquante et six ans. Esclave de ma foi , fidèle à ma parole , si j'étais capable de gloire encore , je m'en ferais une illustre et fière , de tenir plus que je n'aurais promis ; mais plus concentré dans moi-même , il me suffit d'avoir en cela , la conscience de mon devoir. Eh , Monsieur , pouvez-vous penser que de l'honneur dont je suis , je puisse aimer la vie , en portant la bassesse et le remords dans ma solitude ? Quand la droiture cessera de m'être chère , c'est alors que je serai vraiment mort au bonheur.

Non , Monsieur ; je renonce pour jamais à tous souvenirs pénibles. Mes malheurs n'ont rien d'assez amusant pour les rappeler avec

plaisir ; je suis assez heureux si je suis libre , et que je puisse rendre mon dernier soupir dans le sein d'un ami. Je ne vous promets en ceci , que ce que je me promets à moi-même , si je puis goûter encore quelques jours de pais avant ma mort.

Je n'ai parlé jusqu'ici , Monsieur , qu'à votre raison. Je n'ai qu'un mot maintenant à dire à votre cœur. Vous voyez un malheureux réduit au désespoir , n'attendant plus que la manière de sa dernière heure. Vous pouvez rappeler cet infortuné à la vie ; vous pouvez vous en rendre le sauveur , et du plus misérable des hommes , en faire encore le plus heureux. Je ne vous en dirai pas davantage , si ce n'est ce dernier mot , qui vaut la peine d'être répété. Je vois mon heure extrême , qui se prépare. Je suis résolu , s'il le faut , de l'aller chercher , et de périr ou d'être libre ; il n'y a plus de milieu.

Fin du Tome VI des Lettres.









